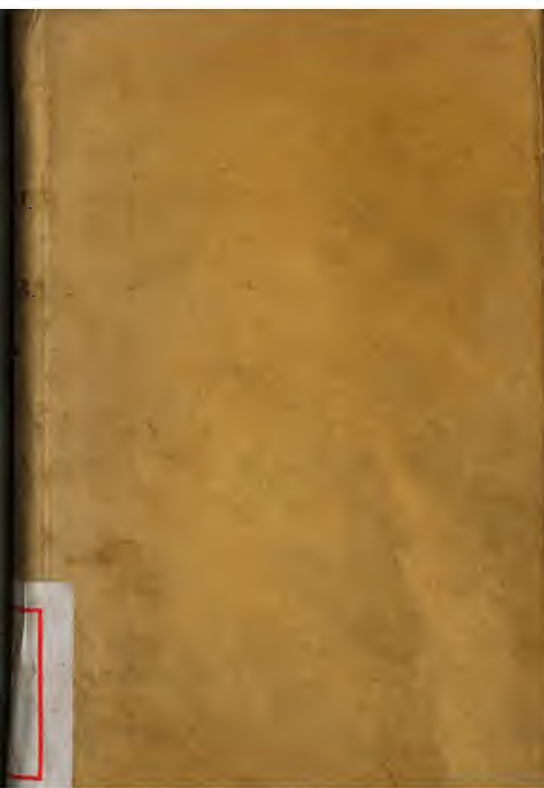
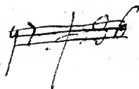




LA FRANCE.

TOME I.



Ouvrages nouveaux publiés dans la même Librairie.

Histoire des Républiques italiennes du moyen age, par J. C. L. Simonde de Sismondi. 16 vol. *in*-8. 1818......... 96 fr.
— Un petit nombre d'exemp. sur pap. vélin........... 192 fr.

Histoire critique de l'Inquisition d'Espagne, depuis l'époque de son établissement par Ferdinand V, jusqu'au règne de Ferdinand VII, tirée des pièces originales du Conseil de la Suprême, et de celle des tribunaux subalternes du Saint-Office; par D. Jean-Antoine Llorente, ancien secrétaire de l'Inquisition de la cour, etc. etc. Seconde édition, 4 forts vol. *in*-8. 1818, avec le portrait de l'auteur............................ 26 fr.

Promenade d'un voyageur prussien en diverses parties de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, en 1813, 1814 et 1815, en forme de lettres, contenant des observations et des anecdotes sur la Prusse, la Suède, l'Autriche, la Hongrie, les îles Ioniennes, l'Égypte, la Syrie, la Palestine, l'île de Chypre, l'île de Rhodes, la Morée, Athènes, la Calabre, Naples, le Tyrol, la Bavière, la Hollande et le Danemarck; par M. Bramsen. 2 vol. *in*-8. 1818...................................... 12 fr.

Correspondance inédite de l'abbé Ferd. Galiani avec madame d'Épinay, le baron d'Holbach, Grimm, etc. pendant les années 1765 à 1781; avec une notice sur la vie et les ouvrages de Galiani, par M. Ginguené, et des notes, 2 vol. *in*-8. 1818. 12 fr.
Cette Correspondance piquante, dont feu M. Ginguené avait annoncé l'existence et disposé la publication, est enfin prête à paraître. Elle s'imprime, non sur des copies fautives, mais d'après les lettres autographes de Galiani qui sont en notre possession, et que nous offrons de communiquer aux curieux; elle servira de pendant, et en quelque sorte de complément aux Mémoires de madame d'Epinay.

Essai sur la vie, les écrits et les opinions de M. de Malesherbes, suivi de notes, de lettres et de pièces inédites, par M. le comte ***, pair de France. 1 vol. *in*-8. 1818...... 6 fr.
— Le même, papier vélin......................... 12 fr.

Mémoires sur la Vie politique et privée du docteur Franklin, écrits par lui-même, et continués par M. Temple Franklin, son petit-fils, avec sa Correspondance. 3 vol. *in*-8. avec portrait. 1818.. 18 fr.

Archives des Découvertes et des Inventions nouvelles faites dans les Sciences, les Arts et les Manufactures, tant en France que dans les pays étrangers, pendant l'année 1817, 1 vol. *in*-8. (le 10e de la Collection). 1818.................... 6 fr.
— La Collection des 10 vol........................ 60 fr.

LA FRANCE;

PAR LADY MORGAN,

CI-DEVANT MISS OWENSON;

TRADUIT DE L'ANGLOIS PAR A. J. B. D.,

AVEC DES NOTES CRITIQUES, PAR LE TRADUCTEUR.

TROISIÈME ÉDITION,

REVUE ET CORRIGÉE.

Chaque jour de ma vie est une feuille dans mon livre.
THOMAS.

Che se riflession, comento, o glossa
Faccio talor sopra il brutal governo,
Lo fo, perchè ciascon confrontar possa
Con quei tempi antichissimi il moderno,
Onde felicitarsi appien possiamo
Dei fortunati secoli in cui siamo.
CASTI. *Gli Animali parlanti.*
Canto 18, stropha 106.



TOME PREMIER.

PARIS ET LONDRES,

Chez TREUTTEL et WÜRTZ, Libraires, rue de Bourbon, n° 17; et 30 Soho square.



1818.



PRÉFACE

DU TRADUCTEUR.

C'est assez l'usage des traducteurs, au moins de ceux qui se permettent une préface, de la commencer par un éloge pompeux de l'ouvrage qu'ils entreprennent de faire passer dans une langue étrangère : j'aime à suivre un sentier frayé, mais je m'en écarte quand il devient trop battu. Pour vouloir ne pas s'égarer, il n'est pas nécessaire de se confondre dans la foule. Je laisserai donc à mes lecteurs le soin de prononcer sur le mérite de l'ouvrage dont je leur offre la traduction. Je ne veux pas chercher à influencer leur jugement : c'est à eux à décider s'il doit ajouter à la réputation

que lady Morgan a déjà obtenue en France par des ouvrages d'un genre plus léger.

Je ne puis cependant m'empêcher de les prier d'observer que l'esquisse que lady Morgan a tracée de notre pays, se distingue par un caractère qui ne s'est présenté jusqu'ici dans rien de ce que les Anglois ont écrit sur la France depuis deux ans : la justice et l'impartialité. Elle a secoué le préjugé national, ou plutôt elle ne l'avoit pas conçu. Si elle commet quelques erreurs, on voit qu'elles sont indépendantes de sa volonté. Elle repousse, en plusieurs endroits, les calomnies imprimées contre les François par des auteurs ses compatriotes; et dans les diverses comparaisons qu'elle établit entre nos mœurs et celles de sa patrie, elle porte souvent

la candeur jusqu'à nous donner une préférence décidée.

Cette traduction a été faite à Londres, sous les yeux de l'éditeur de l'ouvrage original, et non, comme on l'a mal à propos annoncé dans quelques journaux de Paris, sous les yeux de lady Morgan, qui est en Irlande. On désiroit qu'elle parût à Paris en même temps que l'ouvrage anglois paraîtroit à Londres; on me remettoit chaque feuille pour la traduire à mesure qu'elle sortoit de l'impression, et chaque feuille de traduction partoit pour la France dès qu'elle étoit terminée : j'ai donc été privé de l'avantage d'en revoir l'ensemble, et d'y donner ce qu'on peut appeler le dernier coup de lime. Je sais qu'il n'est pas d'excuse qui puisse justifier des défauts ou des négligences de style; mais on me

permettra peut-être de faire valoir cette circonstance, sinon comme un droit à l'indulgence, au moins comme une atténuation de faute.

AVERTISSEMENT
POUR LA TROISIÈME ÉDITION.

En réimprimant l'ouvrage de lady Morgan sur la France, après la vente de deux éditions successives, nous avons cru devoir borner nos soins à la seule correction des fautes typographiques, et suivre littéralement, sans y rien ajouter ni retrancher, le texte et les notes de la deuxième édition, qui a été généralement bien accueillie. Les différences existantes entre celle-ci et la première, ont été indiquées dans l'avis imprimé en tête de la deuxième édition; nous ajoutons ici cet avis pour l'instruction des bibliographes et des curieux.

Avis sur la seconde édition.

Le devoir d'un auteur, et même d'un humble traducteur, est toujours de se montrer docile aux conseils de la critique. On m'a reproché d'avoir fait, dans l'ouvrage de lady Morgan, des retranchemens trop considérables, et de n'avoir pas fait suffisamment connaître l'esprit dans lequel il est écrit. Je ne me suis donc pas contenté, pour cette seconde édition, de revoir mon travail, pour en faire disparoître les fautes que pouvoit avoir occasionnées la

manière dont il avoit été fait, et dont j'ai rendu compte dans la préface ; je l'ai comparé de nouveau avec le texte anglois, et j'espère qu'il pourra satisfaire les personnes qui n'aiment pas qu'un traducteur se permette trop de coupures.

Lady Morgan appartient à ce qu'on peut appeler l'école de la philosophie moderne; la nature ou l'éducation avoit probablement préparé son esprit à recevoir les germes des principes révolutionnaires; ils y ont acquis un développement complet. Ses plus chauds éloges sont prodigués à tout ce qui tient à la révolution; et tout ce qui y est étranger, tout ce qui l'a précédée ou suivie, est l'objet de sa censure. Ceux qui ont lu la première édition de cet ouvrage, ont dû s'apercevoir de ce défaut : ils le remarqueront encore bien mieux en lisant cette seconde. J'ai cru cependant ne pas devoir laisser passer sans contradiction des raisonnemens qui m'ont paru vicieux, les faits hasardés qu'elle rapporte, et les fausses conséquences qu'elle en tire ; c'est ce qui m'a déterminé à ajouter quelques notes à cette nouvelle édition. Je laisse aux lecteurs le soin de les juger : mon seul désir a été d'opposer la vérité à l'esprit de parti, l'équité à l'injustice, l'impartialité aux préventions.

TABLE DES MATIÈRES.

TOME PREMIER.

LIVRE PREMIER.

DES PAYSANS.

LIVRE SECOND.

DE LA SOCIÉTÉ.

LIVRE TROISIEME.

DE LA SOCIÉTÉ.

LIVRE QUATRIÈME.

PARIS.

TOME SECOND.

LIVRE CINQUIÈME.

PARIS.

LIVRE SIXIÈME.

PARIS.

LIVRE SEPTIÈME.

DES SPECTACLES.

LIVRE HUITIÈME.

LITTÉRATEURS, HOMMES ET FEMMES DISTINGUÉS.

TROIS APPENDICES

SUR L'ÉTAT DE LA LÉGISLATION, DES FINANCES ET DE LA MÉDECINE EN FRANCE.

LA FRANCE.

LIVRE PREMIER.

DES PAYSANS.

« L'homme doit pouvoir déployer ses facultés, disposer de ses richesses, pourvoir à ses besoins avec une liberté entière. L'intérêt général de chaque société, loin d'ordonner d'en restreindre l'exercice, défend au contraire d'y porter atteinte ; et, dans cette partie de l'ordre public, le soin d'assurer à chacun les droits qu'il tient de la nature, est encore à la fois la seule politique utile, le seul devoir de la puissance sociale, et le seul droit que la volonté générale puisse légitimement exercer sur les individus ».

Condorcet, *Progrès de l'esprit humain.*

LA FRANCE.

LIVRE PREMIER.

DES PAYSANS.

État des paysans avant et depuis la révolution. — Cultivateurs. — Fermiers. — Petits propriétaires. — Militaires laboureurs. — Fermier de d'Orsonville. — Chaumière dans la vallée d'Orsay. — Économie rurale. — Jour de marché à Montreuil. — Demeure d'un paysan. — Morale. — Mœurs et affections domestiques. — Religion. — Processions religieuses. — Superstitions populaires. — Nourriture. — Hospitalité. — Mendicité. — Charité. — Costume. — Physionomie. — Le Basque. — Sommaire.

Une révolution politique, résultat inévitable d'une prépondérance injuste de l'un des ordres de l'état où elle arrive, présente, dans la subversion morale qu'elle occasionne, une image de ces symptômes effrayans qui semblent agiter la nature dans les convulsions des volcans qui

déchirent son sein. Il n'existe pas de comparaison plus juste que celle d'une force désorganisatrice avec la dissolution des principes moraux et politiques. La fermentation agit de même dans les deux cas : des élémens de destruction sont lancés avec force vers la surface ; beaucoup de ce qui est bon est entraîné par l'impétuosité du torrent ; beaucoup de ce qui est mauvais est conservé, et devient, pour un moment, une espèce d'agent nécessaire. Cependant les causes qui ont déterminé l'explosion cessent enfin d'exister, le bouillonnement terrible des matières enflammées s'apaise, le calme succède à l'agitation, et l'on voit se rétablir l'équilibre et l'harmonie ; un nouvel ordre de choses se présente, et de nouvelles constructions s'élèvent sur les débris d'anciens systèmes épuisés par le temps. Dans la science de la nature comme dans celle de la politique, de nouveaux faits s'inscrivent sur les tables de l'expérience ; de nouvelles combinaisons étendent la sphère des connoissances humaines, et des flots de nouvelle lumière jaillissant sur la masse qui en existoit déjà, en corrigent les théories et en fortifient les raisonnemens.

Lorsque la lave brûlante et l'explosion terrible du Vésuve versoient la ruine et la désolation sur tout ce qui étoit compris dans le

cercle de ses ravages, on voyoit Pline l'Ancien, dévoré de la soif de s'instruire, s'exposer à tous les dangers, dans l'espoir d'être utile aux hommes : son esprit sublime, s'élevant au-dessus des convulsions de la matière, ne cherchoit qu'à pénétrer les secrets imposans de la nature, qui sembloit ouvrir son sein devant lui. Mais bien peu de philosophes, tels que Pline, ont porté un regard froid et impartial sur la plus grande des explosions politiques dont aucun siècle fut jamais témoin, sur la révolution de France. Cet événement, qui a ébranlé pour un temps les plus puissantes dynasties de l'univers, balancé l'influence de la plus puissante des religions, subjugué des opinions presque aussi anciennes que le monde, et relâché des liens que l'instinct de la nature même avoit formés, n'a guère été vu qu'à travers le brouillard de la passion, et n'a été discuté qu'avec les argumens du préjugé.

Elle a sans doute été contemplée dans ses progrès avec toute l'horreur qu'elle devoit inspirer; elle a ébloui le visionnaire et épouvanté le timide. L'oppresseur et l'opprimé l'ont fait servir tour à tour à leurs vues, et l'ont présentée comme devant être un exemple ou une leçon. Mais s'il appartient à l'histoire de dévoiler avec impartialité les causes de la révolution française, les effets qu'elle a pro-

duits sur la nation ne peuvent être appréciés que dans l'intérieur de la société, et dans les détails minutieux de l'existence journalière. Ce n'est qu'en se pénétrant parfaitement des divers changemens qu'elle a opérés sur les différentes classes du peuple, qu'on peut juger sainement du bien et du mal qui en a été la suite.

« Liberté et propriété, dit Voltaire; c'est le cri des Anglois, c'est celui de la nature ». Et il ajoute, dans le style qui lui est particulier : « Il vaut mieux que saint George et mon droit, saint Denys et Montjoye ». Courbés sous le joug de l'oppression, les malheureux paysans de France n'avoient pas même le droit de faire entendre le cri de la nature. Toutes les institutions sociales perverties, tous les sentimens d'humanité violés à leur égard, leur avoient appris par expérience que la plainte étoit inutile, et que la résistance ne pouvoit amener que leur ruine. Le jour de leur délivrance arriva pourtant, et la destruction totale de cet affreux système de féodalité qui les avoit si long-temps réduits en esclavage, fut un des premiers effets et des plus grands avantages de la révolution. Pour se former une juste idée de ce colosse gigantesque régnant sur les déserts qu'il avoit dévastés, il suffira de peindre en quelques traits des maux infligés avec autant

de cruauté qu'ils étoient supportés avec patience.

La Corvée, qui, en donnant à la France de si belles routes, déroboit au paysan la seule chose qui lui appartînt, son temps et son travail, l'arrachoit fréquemment à sa famille et à son habitation pour l'envoyer travailler dans une province éloignée. Les maux résultant directement de ce système n'étoient même pas les seuls moyens d'oppression contre ses victimes. La corvée, dans les mains de tyrans subalternes, devenoit un épouvantail ou un instrument de punition, et plus d'une fois elle servoit de prétexte pour éloigner un mari peu complaisant, ou un père trop vigilant, et l'empêcher de protéger sa famille et de veiller sur son honneur (1).

(1) Ne croiroit-on pas, d'après un tel paragraphe, que les intendans s'amusoient à envoyer les habitans du midi raccommoder les routes du nord ? Il n'est personne en France qui puisse ignorer qu'on ne les occupoit qu'à réparer celles de leur province, et qu'on les éloignoit toujours de chez eux le moins possible. Je ne prétends pas faire l'apologie de la corvée ; je la regarde comme un abus, dont la suppression a été utile ; mais ce n'est pas une raison pour exagérer les maux qui en étoient la suite. Il étoit réservé aux gouvernemens qui ont succédé à l'ancien régime, d'arracher les cultivateurs à leurs foyers pour les envoyer à la mort sous le soleil brûlant de l'Égypte, du Portugal, de l'Espagne, ou les ensevelir sous les glaces de la Pologne et de la Russie. (*Note du traducteur.*)

Le Droit de chasse, en ravageant les campagnes, en détruisant une bonne moitié de leur produit, estimoit la vie d'un lièvre plus que la liberté d'un homme (1); et quand la force irrésistible du besoin faisoit qu'un malheureux contrevenoit à ses lois, cette offense contre des règlemens de convention, étoit punie en enchaînant la victime à la rame d'une galère (2).

Le Droit coutumier, ou Code des lois d'u-

(1) Convient-il bien aux Anglois de reprocher à la France la sévérité de ses lois pénales sur la chasse avant la révolution, quand les lois angloises sont encore aujourd'hui ce que les nôtres étoient autrefois? La peine de la déportation à Botany-Bay, qu'elles prononcent contre les braconniers, ne me paroît pas moins rigoureuse que celle des galères. Dans la session du parlement de 1817, un ami de l'humanité demanda la révision des lois sur les chasses, mais sa voix fut étouffée par celle des *gentilshommes chasseurs de renards*, et cet objet fut ajourné.

(*Note du traducteur.*)

(2) « Lorsque j'avois une maison à Épinay-sur-Seine, me disoit un Anglois de mes amis qui résidoit en France avant la révolution, je voyois tous les jours une grande voiture d'eau traînée par six hommes qui y étoient attelés, remonter la rivière jusqu'à la maison du maréchal d'Aubeterre, dont j'étois voisin. Les informations que je pris à ce sujet m'apprirent que ces six hommes, harnachés comme des bêtes de somme, avoient tué quelques pièces de gibier sur les terres du maréchal, et qu'il avoit ainsi commué leur sentence, au lieu de les arracher à leurs familles pour les envoyer aux galères à Marseille ».

sage, varioit dans chaque province. Son incertitude, ses contradictions, multiplioient pour le pauvre les maux résultant des procès, et éteignoient souvent dans le cœur de l'opprimé tout espoir d'obtenir justice (1).

Quant à LA GABELLE, cet impôt étoit si oppressif dans ses exactions, qu'il étoit devenu comme un spectre pour l'imagination de l'ignorant et du pauvre, et il seroit impossible d'en donner une juste idée. Tout ce qu'il y a de plus tyrannique dans le pouvoir, de plus absurde dans la morale, se trouvoit réuni dans les règlemens faits pour élever le produit et assurer la rentrée de cet impôt détestable (2). On calculoit chaque morceau de viande que le paysan

(1) La législation n'est pas aujourd'hui plus uniforme dans les îles britanniques qu'elle ne l'étoit en France avant la révolution. Dans une discussion qui eut lieu dans le parlement d'Angleterre en 1817, sur un procès qui s'instruisoit en Écosse, on entendit tous les jurisconsultes anglois déclarer qu'ils ne connoissoient pas les lois écossoises.

(*Note du traducteur.*)

(2) L'impôt sur le sel, qui paroît si *détestable* à lady Morgan, a été véritablement aboli par la révolution; mais il est bon de lui apprendre que c'est aussi la révolution qui l'a rétabli sous une autre forme; et si elle veut consulter quelques provinces qui en étoient autrefois exemptes, elle trouvera que le peuple n'y bénit pas la révolution du changement qu'elle a produit à cet égard.

(*Note du traducteur.*)

pouvoit avoir, et l'on régloit, par ce calcul, la consommation de sel qu'il devoit faire chaque année. La moindre infraction à ce code effrayant étoit punie sans pitié par les galères pour un temps déterminé ou pour toute la vie (1). Paroissoit-il aux yeux du paysan quelque chose de nouveau, de mystérieux, de vexatoire ou d'insupportable, ses craintes et sa simplicité ne manquoient pas de l'attribuer à la gabelle (2).

La Dîme, cette taxe vexatoire imposée sur la classe la plus laborieuse de la société, pour soutenir le luxe de la plus indolente, devenoit encore plus à charge par la multiplicité des autres impôts qui pesoient sur le cultivateur.

La Taille, ou pour mieux dire chaque imposition directe établie en France, tomboit

(1) « Des enfans de treize ans condamnés aux galères pour avoir été trouvés avec leurs pères convaincus de contrebande! — Voilà le code du fisc, voilà l'indulgence pour le fisc, on lui a vendu le sang innocent! et on se tait. » Dupaty, *Lettres sur l'Italie*.

(2) « Un curé avoit reçu devant ses paroissiens une pendule. Ils se mirent tous à crier que c'étoit la gabelle, et qu'ils le voyoient fort bien. Le curé habile leur dit, et sur le même ton : « Point du tout, mes enfans, ce n'est pas la gabelle, c'est le jubilé ». En même temps les voilà tous à genoux. Que dites-vous du bon esprit de ces gens-là ? » *Lettres de Sévigné, Vol. III.*

exclusivement sur le peuple, la personne et les biens des classes privilégiées en étant entièrement exempts. L'esclavage personnel d'une grande partie de la population, surtout en Franche-Comté, où le clergé possédoit une grande partie des terres en main-morte, réunissoit en lui tout ce qu'il y a de plus odieux dans les outrages faits à la raison et à la sensibilité humaine, toutes les espèces d'oppressions qui remplissoient le code des droits féodaux (1). Le paysan, ainsi négligé, méprisé, cultivant pour d'autres un sol fertile dont il ne pouvoit jamais espérer d'appliquer la récolte à ses besoins, se courboit de génération en génération, avec une soumission dégradante, sous le joug d'airain de sa destinée. Il allégeoit le fardeau d'une existence misérable par la gaîté qui lui est naturelle; il dansoit couvert de haillons et chargé de chaînes; mais sa maigreur et ses membres exténués n'en prouvoient pas moins ses souffrances; il les sentoit vivement (2), et

(1) Lady Morgan oublie, ou feint d'oublier ici, qu'il n'existoit plus d'esclavage en France avant la révolution, et que l'affranchissement des derniers serfs fut l'ouvrage d'un de nos rois, du vertueux Louis XVI.

(*Note du traducteur.*)

(2) Les petites insurrections qui arrivoient souvent dans les provinces, les crimes horribles que le désespoir les portoit à commettre, même contre la nature, prouvent

n'en donna que trop la preuve quand les circonstances placèrent entre ses mains le glaive de la vengeance ; et la vengeance surpassa ses horreurs accoutumées, par les crimes et les forfaits des *Carmagnoles* et des *Marseillois*.

Les voyageurs qui ont parcouru la France avant la révolution, surtout les Anglois, et parmi eux ceux qui s'occupoient d'agriculture, ont toujours observé que les paysans de cette contrée étoient une race laborieuse et infati-

---

suffisamment que le peuple n'étoit pas insensible à ses maux.

« Un pauvre homme, passementier dans le faubourg Saint-Marceau, étoit taxé à dix écus pour un impôt sur les maîtrises. Il ne les avoit pas. On le presse et represse; il demande du temps, on le lui refuse; — on prend son pauvre lit et sa pauvre écuelle. — Quand il se voit en cet état, la rage s'empare de son cœur; il coupe la gorge à trois de ses enfans qui étoient dans sa chambre : — sa femme sauve le quatrième, et s'enfuit. Le pauvre homme est au Châtelet ; il sera pendu dans un jour : il dit que tout son déplaisir, c'est de n'avoir pas tué sa femme et l'enfant qu'elle a sauvé. » La conclusion de ce récit est curieuse, et porte le cachet du temps où ce fait est arrivé et de l'écrivain qui le raconte. « On devoit partir aujourd'hui pour Fontainebleau, où les plaisirs devoient devenir des peines par leur multiplicité. » *Lettres de Sévigné*, *Vol. III*.

gable, capable de supporter les souffrances, et de les supporter avec courage. M. Young pense « qu'ils auroient amélioré la situation du pays, s'ils avoient formé partie d'un système dont les principes tendissent à la propriété nationale ». Mais ce système n'existoit pas, et c'est au sein d'un bouleversement général, au milieu de la destruction de tous les principes, que le paysan a commencé à jouir en France d'un sort plus favorable.

L'Angleterre, dans le seizième siècle, donna un grand exemple au reste de l'Europe, en s'emparant des domaines ecclésiastiques, devenus trop considérables, et en distribuant ces possessions d'une manière plus égale et plus salutaire (1). Ce que le despotime de Henri VIII fit

(1) On découvrit, pendant la révolution, dans les anciennes archives des cathédrales, de curieux exemples de la manière dont le clergé étoit devenu propriétaire. En 1470, Louis XI abandonna tout le comté de Boulogne à la vierge Marie, et promit de lui en rendre hommage, en la personne de l'abbé de Notre-Dame de Boulogne. « Mais, dit un écrivain françois, d'abord cet hommage religieux se rendit sur l'autel, et s'offrit directement au saint. Bientôt l'évêque, l'abbé, le titulaire du bénéfice se plaça entre l'autel et le pieux vassal, et reçut l'hommage au nom du saint. Insensiblement on oublia le saint, et l'ecclésiastique s'attribua tout l'honneur, en qualité de bénéficier. »

Les habitans de Condom, dans le département du Gard,

en ce pays, la révolution l'effectua en France, et la vente des biens nationaux fut une des mesures les plus vigoureuses de cet événement extraordinaire. Elle fut la source d'avantages incalculables pour les classes inférieures, surtout pour celle des cultivateurs. La manière dont elle fut exécutée contribua même à attacher le paysan à la révolution, en changeant cinq cent mille serfs en propriétaires indépendans. Dans les ventes publiques des domaines nationaux, le gouvernement devint l'agent du paysan. Une certaine portion de terre, ordinairement voisine de son domicile, fut donnée à chacun de ceux qui se présentoient pour l'acheter : on lui accorda du temps pour en payer le prix, on lui avança même une légère somme pour mettre le nouveau propriétaire en état de commencer l'exploitation de sa petite ferme (1). « Assurez à un homme la possession

---

payoient au clergé un huitième, au lieu du dixième ou de la dîme, parce qu'il avoit promis de délivrer annuellement du purgatoire deux cent cinquante âmes de leurs parens et de leurs amis, et de les conduire en paradis.

(1) Tout ce passage est une exagération manifeste dont le but est de préconiser la révolution. Il est notoire qu'aucun des gouvernemens qui se succédèrent pendant vingt-cinq ans ne se constitua *l'agent du paysan;* qu'aucun d'eux ne lui fit d'avances de fonds *pour commencer sa*

paisible d'un rocher stérile, dit un auteur célèbre qui a écrit sur l'agriculture, et il en fera un jardin productif. Donnez-lui à bail un jardin fertile, il deviendra un désert entre ses mains». La vérité de cette assertion est fortement démontrée par l'état actuel des paysans propriétaires en France; et malgré la funeste influence que l'esprit de conquête qui animoit l'homme qui gouvernoit naguère ce pays, doit avoir eue sur les ressources et sur l'industrie du peuple, quand les troupes alliées entrèrent pour la première fois sur le territoire françois, elles y trouvèrent les paysans dans un état d'abondance et de prospérité dont ils ne jouissent dans aucune autre partie de l'Europe. Visitant un jour une ferme considérable située dans la province appelée autrefois l'*Isle-de-France*, et qui appartenoit à un homme aussi distingué par son rang que par sa fortune, je remarquai devant lui l'air d'aisance qui régnoit chez son fermier, l'aspect riant que présentoient les campagnes environnantes; et il me fit les observations suivantes, qui parlent également en

---

petite exploitation; mais qu'au contraire, ils ne manquoient pas de prononcer très-rigoureusement la déchéance de celui qui ne payoit pas, à l'époque fixée, le prix de son acquisition.

(*Note du traducteur.*)

faveur de la condition morale et physique du peuple. « Il est impossible, me dit-il, de prévoir quelles peuvent être les conséquences des énormes déprédations commises par les troupes étrangères, ajoutée aux pertes qu'avoit déjà causées le système militaire de Bonaparte. Les contributions qu'on a déjà levées excèdent les ressources de la nation; mais relativement à nos paysans, il est bien certain qu'indépendamment de l'amélioration qu'a éprouvée leur situation, ils ont encore acquis du bon sens et de l'énergie, qualités dont ils étoient dépourvus il y a trente ans, et c'est en s'éclairant qu'ils ont acquis la force de résister aux coups de l'adversité ».

Il n'est cependant ni vrai, ni possible, que, dans cet état de prospérité générale, l'opulence soit le partage de tous les individus qui composent une classe dont la richesse dépend de bien des circonstances particulières, du travail des particuliers, de la nature du sol, de la situation des provinces. Ce seroit un malheur public, plutôt qu'un bien général, s'il n'existoit pas un ordre de citoyens qui ne pussent compter que sur leur travail et leur industrie. Mais la prospérité qui brille autour d'eux réfléchit quelqu'un de ses rayons sur les cultivateurs, même les moins favorisés de la fortune. Ce n'est plus « un peuple serf, corvéable et

taillable » (1). Tous sont également libres d'offrir leur travail pour un salaire proportionné, et tous sentent que ce pouvoir qu'ils ont nouvellement acquis de disposer d'eux-mêmes, est une véritable propriété.

On peut, je crois, diviser les paysans de France en propriétaires, fermiers, cultivateurs et journaliers. Un écrivain françois a appelé cette classe, dans un état libre, « la pépinière des soldats ». C'étoit sur elle que tomboit le plus souvent la rigueur de la loi sur la conscription militaire, quoiqu'elle lui fût moins sensible qu'aux autres ordres du peuple. Le paysan ne faisoit qu'un petit sacrifice, en quittant la bêche pour le mousquet, en abandonnant le sillon de la charrue pour les sentiers de

(1) Les titres de féodalité, comme l'observe M. de Mably, sont des preuves suffisantes de « l'asservissement dans lequel le despotisme des seigneurs tenoit le peuple; et qui les rendoit les maîtres absolus de sa fortune et de ses forces ». Parmi ces titres seigneuriaux se trouvoit le suivant : « Seigneur haut et puissant, seigneur redouté, et très-redouté ». La surface immense de la France doit naturellement produire beaucoup de variétés dans le caractère et dans la situation du peuple. Dans la Grande-Bretagne, il est beaucoup moins civilisé, et moins opulent dans quelques cantons du nord et de l'ouest que dans les autres parties du royaume.

la victoire. C'est pourtant du sein de cette classe d'hommes qu'on vit plus d'une fois sortir du milieu des rangs de l'armée de braves commandans qui portèrent le drapeau françois dans presque toutes les contrées de l'Europe, car on avoit mis en pratique ces vers de Shakespeare :

> Celui qui de son chef a su, dans le combat,
> Par de nombreux exploits surpasser la vaillance,
> Sur son chef, à son tour, obtient la préséance.

Le licenciement d'une portion des vieilles troupes de la France a obligé une partie de ceux qui n'étoient que simples soldats à reprendre les obscurs travaux de leur enfance. Les vainqueurs de Marengo et d'Austerlitz, oubliant

> La vigueur de leurs bras et leur fierté guerrière,

renonçant à des habitudes contractées depuis long-temps, à un genre de vie tout différent, ont reparu dans leurs villages, conduisant de nouveau la charrue, ou sont devenus, par nécessité, scieurs de bois et porteurs d'eau.

Je me souviens d'avoir vu un de ces cultivateurs militaires, un de ces « braves » vétérans qui avoient suivi derrière la Loire une armée presque frénétique, s'occuper aux travaux sans gloire de la bêche, sur le domaine d'un ancien soldat qui avoit lui-même, depuis long-temps, « converti son épée en fer de charrue », après

l'avoir employée au service de la justice et de la liberté.

Dans l'été de 1816, je me promenois un matin près des tours vénérables du Château-La-Grange, donnant le bras à son illustre maître, le général, marquis de La Fayette. (Et qui ne seroit fier de s'être appuyé sur un bras qui a levé en Amérique l'étendard de l'indépendance?) Un homme qui travailloit à un fossé qui entoure le château presque de toutes parts, me frappa par son air singulier, et même distingué; il étoit grand et vigoureux, quoique d'un âge déjà un peu avancé. Lorsque nous nous approchâmes, il se tint droit, et portant la main à un petit bonnet brodé qui ne cachoit qu'en partie ses cheveux grisonnans, il nous donna le salut militaire, que M. de La Fayette lui rendit ponctuellement. Lorsqu'il eut repris son occupation, je demandai au général, en anglois, si ce n'étoit pas un des soldats réformés de l'armée de la Loire. « Oui, me répondit-il, et je crois même qu'il s'est distingué, car il est membre de la Légion d'Honneur, et vous en pouvez voir le ruban à sa boutonnière ». Nous étions encore près de lui; il s'aperçut que le marquis regardoit son ouvrage, et levant les yeux vers nous: « Vous en êtes content, j'espère, mon général? » lui demanda-t-il avec empressement. « Mais oui, mon ami, dit

M. de La Fayette, parfaitement : céla va bien ». — « Bon, bon ! » reprit le soldat, et il se remit au travail avec toute la vigueur d'un excellent pionnier. « Ce brave homme, me dit le général en continuant notre promenade, a passé vingt ans au service de son pays. Il est convert de cicatrices. Il avoit obtenu tous les grades subalternes, et devoit être nommé officier l'année suivante. En attendant, il reçut la croix de la Légion d'Honneur, et il se crut par là amplement récompensé de tout ce qu'il avoit fait. C'est ainsi qu'en distribuant quelques couronnes de lauriers, les Romains devinrent maîtres du monde. Ayant reçu son congé, il est revenu, il y a quelques semaines, dans le village qui l'a vu naître, et que vous voyez à travers ces arbres. Il offrit ses services à mon concierge, qui les accepta. Il travaille toute la semaine, couvert d'un vieux gilet; mais le dimanche, à la messe, il jouit de ce qui lui reste de fierté militaire, en exposant sa croix d'honneur à l'admiration de ses concitoyens ».

Les rangs de la classe travaillante ne sont pas seulement remplis par des soldats réformés, on y trouve (et cette idée fait naître une mélancolie romantique), on y trouve un grand nombre de militaires dont le sourcil étoit naguère ombragé par le panache blanc des dis-

tinctions militaires, dont la voix étoit un ordre, dont la respiration même sembloit un commandement (1), et qui, chassés aujourd'hui pour faire place à de plus jeunes capitaines, se trouvent forcés de gagner leur pain quotidien par un travail journalier.

---

(1) La justice et la vérité sont également outragées dans ce passage. La paix succédant tout à coup à un état de guerre si long-temps prolongé, a forcé la France et les autres puissances de l'Europe à licencier une partie de leurs armées. Ceux qui se sont trouvés frappés de cette mesure ont nécessairement repris leurs premières occupations, auxquelles la contrainte seule les avoit arrachés pour la plupart. Qu'on les consulte sur ce changement, on verra que les neuf dixièmes en sont enchantés, et ont repris avec plaisir les paisibles travaux qu'ils avoient abandonnés malgré eux. Parmi les autres, il s'en trouve qui regrettent peut-être ces scènes de pillage auxquelles de grands capitaines les avoient habitués, qui sont fâchés de ne pouvoir plus espérer de s'élever sur les cadavres de leurs camarades. Méritent-ils d'être plaints? C'est une question que nous adressons à lady Morgan elle-même. Au surplus, elle n'est coupable jusqu'ici que d'un défaut de jugement; mais ce qui suit est une calomuie grossière. Il est de toute fausseté qu'on renvoie des officiers pour donner leurs places à d'autres. La France toute entière s'élèvera contre une telle assertion, parce qu'elle sait que les cadres vacans dans l'armée sont toujours remplis par d'anciens militaires.

(*Note du traducteur.*)

Un de mes braves compatriotes, attaché à l'armée angloise qui est actuellement en France, étoit logé avec sa compagnie dans un village à quelque distance du quartier-général. Il y retournoit avec ses chiens, après avoir chassé dans le voisinage, quand il rencontra un chariot dont le conducteur portoit un costume partie civil, partie militaire; sa belouse de charretier, contrastant avec un grand chapeau à cornes. Comme ils suivoient la même route, l'officier anglois essaya d'entrer en conversation; mais il n'obtenoit que de ces réponses brusques qui annoncent l'impatience et l'humeur de celui à qui on les adresse. Quelques questions sur l'état du gibier dans ce pays alloient terminer une conversation dont notre compatriote faisoit presque tous les frais, quand le charretier, jetant les yeux sur l'uniforme du capitaine, lui fit à son tour quelques questions sur l'état de l'armée angloise, se servant des termes techniques, et prouvant par là qu'il n'étoit pas sans expérience sur l'objet dont il discouroit si inopinément. La conversation devint intéressante; elle tourna sur la guerre d'Espagne. L'Anglois fit allusion à une affaire bien chaude qui avoit eu lieu un certain jour.

« Vous y trouviez-vous? » demanda le charretier.

« J'y fus blessé, » répondit l'Anglois.

« Et moi aussi », répliqua le François.

— « J'étais attaché à telle division ».

— « Je commandois le bataillon qui lui fut opposé ».

« Je parle donc à un officier de l'armée françoise ? » dit le capitaine en portant la main à son chapeau.

« J'ai eu cet honneur », dit le François en lui rendant son salut. Il garda un moment le silence d'un air pensif, et sortant bientôt de sa rêverie, il souhaita le bonjour à son compagnon, sauta sur son chariot, et, criant à ses chevaux, « vif ! vif ! » il partit au grand galop.

Quand le capitaine fut arrivé dans le village, il vit sa nouvelle connoissance conduire ses chevaux à l'abreuvoir. Il demanda au maître de l'auberge où il logeoit, qui étoit cet homme. « Ah ! répondit l'aubergiste, c'est le capitaine B***, un militaire licencié, un brave homme; mais que voulez-vous ? ».

La surface agriculturale de la France se divise en ce qu'on y appelle pays de grande et de petite culture. Dans le premier, presque toutes les fermes ont conservé l'étendue qu'elles avoient avant la révolution. La seule différence qui s'y trouve, c'est que souvent la ferme qui

appartenoit au propriétaire a été achetée par le fermier, ou par quelque autre spéculateur qui se borne à cultiver le champ dont il a fait l'acquisition. Un grand nombre de journaliers possèdent de petites pièces de terre, qu'ils louent assez souvent aux grands fermiers qui désirent en avoir la jouissance pour compléter la quantité de terres qu'exige l'étendue de leur établissement (1).

Le pays de petite culture se compose de petites fermes, dont le propriétaire fournit à celui qui les occupe des chevaux et des charrues, et en partage le produit avec lui. Dans les grandes fermes, la condition des fermiers ressemble beaucoup à celle des nôtres ; et dans les pays de petite culture, on trouve une race, disparue de l'Angleterre depuis bien longtemps, de propriétaires pauvres, mais indépendans, qui élèvent leurs familles dans un état aussi voisin de l'aisance qu'il est éloigné du luxe. On trouve dans une ferme françoise la même

---

(1) Lady Morgan est dans l'erreur à cet égard. Les petits cultivateurs se gardent bien de donner à loyer le peu de terre qu'ils peuvent posséder, parce qu'ils y trouvent le plus sûr moyen de soutenir leur famille. Si elle en a vu, si on lui en a cité quelque exemple, c'étoient des cas d'exception, motivés par des circonstances particulières.

(*Note du traducteur.*)

scène d'activité, d'empressement et d'industrie que dans celles d'Angleterre : les femmes y paroissent vivre toujours occupées, et elles partagent avec leurs maris, leurs pères et leurs frères, les différens travaux de leur état (1).

Tandis que nous étions en visite au château d'Orsonville, situé dans la Beauce, et appartenant au marquis et à la marquise de Colbert Chabanois (et c'est un anneau bien agréable dans la chaîne de mes souvenirs, que celui qui me rappelle ces momens heureux), nous accompagnâmes « la belle châtelaine », la dame du château, chez une jeune mariée qui venoit d'épouser un de ses fermiers. Nous la trouvâmes déjà fort occupée de détails domestiques, entourée de piles de morceaux de pain noir, qu'elle préparoit pour ses ouvriers.

---

(1) « C'est un avantage multiplié partout depuis la révolution », nous dit un fermier françois en nous parlant de l'amélioration survenue dans l'état des cultivateurs, « que les domestiques des fermes et les journaliers possèdent, en sus de leurs gages, une maison et quelques morceaux de terre. »

Est-il bien nécessaire de faire une note sur cette note ? On ne peut que rire en voyant lady Morgan accorder libéralement à un valet de ferme, une maison et des terres en sus de ses gages, *grâce à la révolution.*

(*Note du traducteur.*)

« Vous voilà déjà occupée du ménage, ma bonne Magdeleine ? » dit la marquise en entrant.

« Eh! mais, mon Dieu oui, madame; pourquoi pas ? » répondit Magdeleine en secouant de la farine qui étoit tombée sur ce que madame de Chabanois appeloit « son luxe de jupe », la quantité superflue de garnitures bien plissées qui bordoient son jupon, méritant bien cette expression. La jeune fermière alors, avec l'air de satisfaction que lui donnoit sa nouvelle opulence, nous fit les honneurs de sa maison en nous invitant à passer dans « la grande chambre », et à sortir de la cuisine, où une immense marmite, suspendue au-dessus d'un feu de bois, répandoit le fumet d'un ragoût savoureux, qui se préparoit pour le souper de la famille.

La grande chambre étoit garnie d'un de ces excellens lits montés sur de très-hauts piliers, qui sont l'objet de l'ambition de tous les paysans françois. Ses vieux rideaux de brocart sembloient pouvoir se vanter d'une origine plus noble que la courte-pointe neuve et blanche comme la neige qui les accompagnoit. Une armoire, dont la structure annonçoit qu'elle avoit été faite avant qu'on eût entendu parler de *Boule*, renfermoit la garde-robe de la mariée, ce qu'on appelle son trousseau. Magdeleine di-

rigea aussi notre attention sur le manteau de la cheminée, où étoit placée une jolie pendule; et pour nous donner une preuve de son goût et de sa piété, nous montra un petit groupe en cire représentant deux jeunes amans expirant dans des flammes qu'on avoit peintes en rouge, et qui mouroient avec la même résignation que les martyrs amoureux jusqu'au trépas, de M. Châteaubriand. — « Ah! qu'elle est gentille! n'est-ce pas, mesdames? Elle a vraiment une coiffure charmante ». La demeure de ce fermier présentoit l'extérieur de l'aisance et du bonheur (1); et quoiqu'elle n'eût pas ce fini de propreté qu'on remarque dans une ferme angloise, il n'y manquoit rien de ce qui pouvoit être utile. De bons lits, des meubles solides, des fenêtres fermant parfaitement bien, assuroient à ceux qui l'habitoient, la jouissance de tout ce qui peut être de première nécessité, et ils ne paroissoient pas avoir à craindre de se trouver forcés de quitter jamais cet asile pour aller habiter une maison de charité.

Dans le cours d'une de nos promenades du matin dans le voisinage du château d'Orson-

(1) Je cite cette ferme de la Beauce comme pouvant servir d'exemples de beaucoup d'autres que nous visitâmes en France. J'en vis de plus belles en Normandie; mais en général elles lui sont inférieures en Picardie et en Artois.

ville, une pluie survenue tout à coup nous obligea à chercher un abri chez un fermier. Nous y trouvâmes deux jeunes femmes occupées à plier du linge très-blanc et de fort bonne qualité. Quand nous eûmes compté douze paires de draps, nous ne pûmes nous empêcher de leur dire qu'elles étoient riches en linge : « Mais ce n'est rien que cela », répondit l'une d'elles : et elle entra dans quelques calculs pour nous prouver que cette quantité de draps n'iroit pas bien loin pour garnir les lits des travailleurs dans le temps de la moisson. Je fis mention de cette circonstance à M. de Chabanois le même jour en dînant, et il m'assura qu'il n'étoit pas extraordinaire qu'un fermier eût cent cinquante paires de draps pour l'usage de sa famille (1), parce qu'en général les fermiers françois étoient assez opulens pour se permettre un genre de luxe indispensable en France dans toutes les classes, de bon linge et de bons lits. Il ajouta que, parmi ses fermiers, il s'en trouvoit quelques-uns qui pouvoient avoir de 48 à 72,000 fr., et que peu de jours auparavant, l'un d'eux, en mariant sa fille, lui avoit donné une dot de 20,000 fr.

---

(1) Ces cent cinquante paires de draps me paroissent faire le pendant du valet de charrue à qui l'on donne une maison et des terres.

(*Note du traducteur.*)

Telle est la condition de ces petits propriétaires de terres, dont les pères étoient considérés comme une sorte de bétail, dans le temps où l'on adoptoit pour maxime : « Nulle terre sans seigneur ».

L'imagination goûte un plaisir exquis en contemplant cet état de choses ; ce véritable siècle d'or d'un pays où chaque verge de terre fait vivre un homme ; et les petites propriétés dont jouit en France la classe très-nombreuse des cultivateurs, fermiers ou vignerons, qui les ont achetées, soit du fruit de leurs épargnes, soit lors des ventes des biens nationaux dans le commencement de la révolution, présentent une situation d'indépendance rurale, but de tous les désirs de la philanthropie, et dont la vue est pour elle la plus douce jouissance.

Nous nous rendions un jour dans le château hospitalier d'un de nos amis de France, quand un accident qui arriva à notre voiture nous obligea de nous arrêter, pour une heure, dans un petit village à l'entrée de la vallée d'Orsay. Nous résolûmes de profiter de cette mésaventure, pour visiter le château de la célèbre madame *Cottin*, qui, à ce que nous apprîmes, n'en étoit qu'à une très-petite distance. Il est bien vrai qu'elle n'existoit plus ! mais la demeure qui a été une fois consacrée par la rési-

dence du génie, que ce soit un palais ou une chaumière, est un temple que l'esprit et l'imagination ne doivent regarder qu'avec vénération. Aussi la vallée d'Orsay, qui a vu créer sous ses bosquets le caractère de *Malek-Adel*, conservera-t-elle long-temps un intérêt indépendant de ses agrémens et de sa beauté romantique.

Ayant ordonné « une petite collation », comme l'aubergiste appela un filet de veau qu'il faisoit rôtir pour le déjeûner des voyageurs qui pourroient arriver, nous nous mîmes en chemin pour la vallée. La chaleur nous occasionna une soif insupportable, et les fruits qui faisoient courber jusqu'à terre les branches des arbres qui bordoient les deux côtés de la route, faisoient naître la tentation de la satisfaire; mais comme c'est un genre de déprédation presque inconnu en France, et que cette sorte de propriété y est regardée comme d'autant plus sacrée qu'elle est plus exposée, nous jugeâmes plus prudent de demander à acheter quelques-uns des produits dorés d'un verger qui entouroit presque une chaumière fort propre que nous aperçûmes près du sentier dans lequel nous marchions.

Aucune barrière ne défend l'entrée des chaumières françoises. On n'y entre pourtant pas sans cérémonie. Il y a des formes de politesse

dont personne ne se dispense en France, quel que soit son rang. Mais l'étranger comme le voisin s'y présente sans hésiter, et l'un comme l'autre est sûr d'y trouver une réception, sinon cordiale, au moins civile.

Nous trouvâmes l'intérieur de la chaumière infiniment supérieur à ce qu'elle annonçoit extérieurement. Un lit propre et fort élevé garnissoit une petite alcôve au bout de la chambre. Quelques pièces de vieille porcelaine ornoïent une tablette, et quelques livres étoient placés sur une autre. Enfin « le pot au feu » bouilloit sur un feu clair, et étoit confié aux soins d'une vieille femme qui nous reçut d'un air de bonne humeur. A la question que nous lui fîmes, si elle pouvoit nous vendre quelques fruits, elle nous répondit : « Mais très-volontiers ! Tenez », et elle nous ouvrit une petite porte qui donnoit sur une cour dans laquelle nous vîmes une vache, une mule et un cochon couchés tranquillement ensemble sous une espèce d'appentis, sur le toit duquel on avoit mis du chanvre sécher au soleil. « Tenez, monsieur et madame, continua-t-elle, vous aurez la bonté de traverser cette petite basse-cour, vous vous trouverez alors dans le verger, où mon gendre et ma fille auront l'honneur de recevoir vos ordres. Ils y travaillent en ce moment ». Nous trouvâmes la fille, femme de

moyen âge, filant sa quenouille sous un arbre chargé de prunes, dont elle nous permit de prendre autant que nous le voudrions pour la somme de six sous, nous engageant à en remplir nos mouchoirs, et nous répétant sans cesse : « Prenez-en donc, ne vous gênez pas ».

Nous vîmes que le petit domaine qui lui appartenoit consistoit en un potager, un vignoble, et un verger où se trouvoient quantité de fleurs et d'arbres fruitiers. C'étoit un endroit délicieux, et placé dans la situation la plus agréable. Nous lui demandâmes à quel titre son mari en jouissoit. « Mais c'est à nous, répliqua-t-elle vivement : tenez, voici notre mari, c'est un petit propriétaire; il vous racontera tout cela ».

Notre mari étoit un grand gaillard, robuste et de bonne mine. Il s'approcha de nous, une bêche sur l'épaule, nous fit une profonde révérence, et répondit à nos questions, que sa femme lui répéta, avec l'intelligence et la franchise qui caractérisent en France les classes inférieures.

Ce petit domaine, composé de quelques arpens de terre, étoit un bien national que son père avoit acheté. Après avoir servi dans l'armée françoise, il avoit quitté le service à la mort de son père, et avoit pris possession de son héritage; car il n'avoit ni frère ni sœur

pour le partager avec lui, conformément à la loi nouvelle sur les successions (1). Il nous dit que son premier moyen de subsistance venoit de la culture de ses vignes; que par là, il se trouvoit en état d'avoir « un morceau de cochonnaille dans le pot, et un peu de vin dans le petit caveau ». Il ajouta qu'il falloit beaucoup d'industrie pour rendre les vignes productives; qu'elles exigeoient un travail assidu pendant six mois; mais qu'il n'espéroit pas en retirer grand profit cette année, à cause de l'humidité sans égale de la saison. « Mais qu'est-ce qu'une mauvaise récolte, dit-il, auprès des déprédations commises par les troupes étrangères? Les s..... coquins de Prussiens! ajouta-t-il en grinçant les dents, ils ont bu notre vin partout où ils en ont trouvé ». Nous lui demandâmes si, jusqu'à un certain point, la conduite des Prussiens n'étoit pas une guerre de représailles.

(1) Il n'y a plus de droit d'aînesse en France; les biens se partagent également entre tous les enfans. Avant la révolution, le paysan à qui les taxes et la féodalité laissoient quelques petites épargnes, les employoit pour s'élever à la dignité de propriétaire. L'orgueil que cette indépendance rare et singulière faisoit naître en lui étoit si grand, que le père en mourant partageoit quelquefois entre ses enfans la propriété d'un seul pommier. *Voyez* à ce sujet les *Voyages d'Young en France*.

« Comment donc ! » s'écria-t-il, sautant presqu'en l'air de colère ; mais sa femme chercha à l'apaiser, en lui disant : « Quelle vivacité, mon ami ! »

« Comment donc ! reprit-il, une guerre de représailles ! les Prussiens ont été les premiers agresseurs. Pourquoi se mêler de nos affaires dans le temps de la révolution ? Mais c'étoit une affaire finie, ils venoient comme alliés de notre Roi, et ils ont pillé, ravagé, détruit. Allez, monsieur, allez dans le Perche (1), à Sévres, à Saint-Cloud ; écoutez ce que les pères et les maris vous y diront ! Ah ! Seigneur Dieu ! cela fait dresser les cheveux sur la tête, cela fait frémir ! »

Je lui fis observer qu'en sa qualité de soldat, il ne pouvoit ignorer que toutes ces horreurs étoient la suite naturelle de la guerre, sous quelques drapeaux qu'on la fît. « Cela est vrai, reprit-il vertement, pour la guerre ouverte ; cela s'entend : mais nos amis, nos alliés, madame, voilà notre refrain. » Tel paroît en effet être à ce sujet le refrain de la nation françoise.

Il n'existe pas de transition aussi brusque

(1) Un propriétaire, dont les biens sont situés dans le Perche, m'a assuré qu'on n'étoit parvenu qu'avec peine à empêcher les paysans de ce pays de se lever en masse contre les Prussiens.

que celle par laquelle un François irrité passe de la colère à la bonne humeur. Le sujet de notre conversation avoit crispé toutes les fibres irritables de notre militaire propriétaire. Quelques complimens sur la beauté de son petit domaine, sur le bonheur dont il devoit jouir dans sa vie simple et industrieuse, ramenèrent à l'instant la gaîté, la douceur et l'urbanité du caractère françois. Il sourit, nous salua, et nous dit qu'il n'avoit aucun motif pour se plaindre de son sort. Il ajouta qu'il avoit sur-le-champ reconnu à notre tournure que nous étions Anglois, et convint que les troupes angloises avoient montré beaucoup de discipline, et s'étoient conduites avec beaucoup plus de modération que celles de toutes les autres puissances.

Quoiqu'il parlât avec beaucoup d'intelligence de l'état actuel de l'agriculture dans le canton qu'il habitoit, il n'étoit pas aussi bien au courant des nouvelles littéraires. Jamais il n'avoit entendu parler de la célèbre madame *Cottin*, et il ne savoit pas même qu'une dame qui travailla beaucoup (qui écrivit beaucoup, vouloit-il dire), eût jamais possédé un château dans la vallée d'Orsay. Nous lui parlâmes de la circonstance de son malheureux parent, qui étoit en même temps son amant, qui se donna la mort dans les environs de son châ-

teau. C'étoit un événement qui devoit avoir éveillé l'attention des villageois. « Eh! mais mon Dieu oui, s'écria la femme; je me rappelle cela ». Et elle nous montra à quelque distance le château d'un propriétaire qui s'étoit tué parce qu'il soupçonnoit sa femme d'avoir conçu de l'attachement pour un homme dont il étoit l'ami particulier. Son mari la gronda pour avoir tenu un pareil propos, et je trouvai cette délicatesse au-dessus de ce qu'on doit attendre d'un simple villageois. « C'est inconcevable, ma femme, lui dit-il : pourquoi faire courir une histoire comme cela, une affaire de famille? fi donc! est-ce que cela te regarde ? »

La femme baissa les yeux sans rien répondre, et comme le château du mari suicidé n'étoit pas celui que nous cherchions, nous fûmes obligé de retourner à notre auberge dans le village, fort contens de nous être arrêtés quelques instans chez un de ces petits propriétaires dont les moyens de subsistance et d'une indépendance heureuse consistent dans quelques verges de terre qu'ils cultivent de leurs propres mains. « La misère nous attaque déjà », me disoit un François en me parlant de la sévérité de la saison et des déprédations des troupes, « elle pourra augmenter encore à cause des contributions que nous avons à vous payer pendant

quatre ans, mais elle n'atteint presque pas l'habitant des campagnes, qui est généralement devenu propriétaire ».

Lorsque le ci-devant empereur de France rentra dans le palais de l'Élysée-Bourbon, après avoir perdu la bataille de Waterloo, il resta quelques heures sans prendre aucuns rafraîchissemens. Un de ses chambellans se hasarda enfin à lui faire présenter de la gelée de bouillon et du café, par les mains d'un enfant, d'une espèce de page que Buonaparte avoit quelquefois regardé avec bienveillance. L'empereur étoit assis, immobile, les mains appuyées sur ses yeux. L'enfant se tenoit debout patiemment devant lui, regardant avec une curiosité enfantine, des traits qui offroient un contraste si frappant avec la paix et la simplicité qui régnoient dans les siens. Enfin, lui présentant le plateau qu'il tenoit en mains, le petit serviteur s'écria avec la familiarité d'un âge qui connoît si peu les distinctions : « Mangez-en, sire, cela vous fera du bien. » — « N'es-tu pas de Gonesse? » lui demanda Buonaparte, en portant les yeux sur lui. — « Non, sire, je suis de Pierre-Fitte. » — « Où tes parens ont une chaumière, et quelques arpens de terre? » — « Oui, sire. » — « Voilà le bonheur! » répliqua l'homme qui

étoit encore, même alors, empereur de la France et roi d'Italie (1).

Turgot, dont le profond génie embrassoit presque toutes les branches des sciences humaines; qui, à la tête d'un ministère, promul-

(1) Je ne m'amuserai point à contester la vérité de cette anecdote *enfantine*, dont tous les détails démontrent l'invraisemblance; mais je demanderai à lady Morgan quelle conclusion elle en prétend tirer? Son but étant de prouver dans ce livre que le paysan est très-heureux en France *depuis la révolution*, veut-elle appuyer son système d'un suffrage illustre à ses yeux? car elle a un tendre penchant, un foible secret pour cet *homme empereur et roi*. Veut-elle nous faire croire que l'ambitieux qui avoit troublé si long-temps le repos de l'Europe, sentoit lui-même le bonheur dont peut jouir l'habitant des campagnes? Mais qui l'avoit détruit ce bonheur? Le cultivateur étoit-il heureux, quand une conscription dévastatrice dévoroit tour à tour jusqu'au dernier de ses enfans; quand ses champs demeuroient incultes, faute de bras pour les cultiver; quand sa femme, quand ses sœurs et ses filles étoient forcées de renoncer aux travaux de leur sexe pour tracer de pénibles sillons? Il est des blessures qui ne peuvent se fermer en un jour, milady. Mais grâce aux soins bienfaisans des héritiers du trône et des vertus du grand Henri, nous verrons se réaliser un jour le bonheur dont vous ne proclamez aujourd'hui que le rêve.

(*Note du traducteur.*)

guoit les principes de la philosophie, et disoit : « Que le genre humain soit libre, et que chaque nation jouisse des avantages particuliers dont la nature l'a favorisée; » Turgot, dis-je, encouragea l'agriculture comme le meilleur moyen d'assurer la prospérité de la France. Il appela à l'aide, et fit concourir au développement de ses vues tout ce que la France possédoit alors de génie et de lumières. Mais si ce fut la gloire de l'infortuné Louis XVI d'avoir élevé un tel homme au ministère, ce fut son malheur de l'avoir sacrifié aux intrigues d'une classe égoïste et privilégiée; et les projets que ce grand homme avoit conçus pour élever l'agriculture, dans sa patrie, au plus haut degré de splendeur, ne furent pas accomplis. Mais quoiqu'on regarde encore la France comme bien au-dessous de l'Angleterre dans une science dont dépend particulièrement sa prospérité, je dirai dans les termes dont s'est servi un grand propriétaire, fermier de profession : « Le peuple s'est éclairé sur les principes de l'agriculture; le goût de la campagne s'est ranimé, et l'activité de l'esprit s'est portée vers les améliorations agricoles ».

Il y a dans la scène toujours mouvante de la vie pastorale, quelque chose de pittoresque et d'un intérêt tout particulier. Il est bien vrai que chaque pays doit se dévouer principalement aux occupations pour lesquelles la nature

semble l'avoir destiné; mais les contrées de pâtures présentent au cœur du philanthrope des images bien plus attachantes pour lui que tous les détails du commerce et des manufactures. On détourne les yeux avec dégoût et pitié de cette population maigre et pâle, qui traîne son existence parmi les vapeurs malfaisantes d'une mine, qui languit renfermée entre les murs d'une manufacture malsaine, et qui, dégradée au moral et au physique, passe sa vie dans les extrêmes du dénûment et de l'intempérance (1). Mais peut-on voir sans un sentiment d'envie, un pays dont les habitans sont invités par un sol bienfaisant et prodigue, à lui consacrer toute leur énergie, quand même ce pays seroit moins grand, moins opulent que le nôtre? Il est impossible de voyager quelque part en France, sans être frappé des scènes pittoresques qui se présentent continuellement aux yeux. Dans le sud, au milieu des montagnes qu'on nomme les Petites-Alpes, et qui sont situées entre Lyon et Genève, on voit souvent, aux premiers rayons du jour, sortir deux ou trois générations de la chaumière d'un antique patriarche, chef de la famille; les vieilles

(1) C'est contre l'Angleterre que ce trait de satire est dirigé.

(*Note du traducteur.*)

femmes pour cueillir des herbes pour la nourriture de leurs vaches; celles moins âgées, pour partager avec leurs frères, leurs maris ou leurs amans, sous l'œil vigilant de leur père, les travaux qu'exigent leurs champs et leurs vignes. Les jeunes gens des deux sexes font sortir les troupeaux de la bergerie et de l'étable, et les enfans prennent les rênes du gouvernement de la basse-cour, et savent maintenir leur autorité sur de nombreuses troupes de dindons.

Dans le cours des petits voyages que nous faisions fréquemment dans les environs de Paris, où nous avions établi notre quartier-général, nous nous arrêtions souvent pour causer avec les bergers que nous trouvions sur le bord des routes, et qui saluent tous les voyageurs qu'ils rencontrent. Ils nous étoient fort utiles pour diriger nos pas dans ces misérables chemins de traverse, qui mènent ordinairement à la gentilhommière ou au château, qui est souvent enterré dans quelque coin écarté, et où l'on ne peut arriver que par des sentiers aussi étroits et aussi difficiles que ceux qui conduisent au ciel.

Le berger françois d'aujourd'hui appartient au genre grotesque plutôt qu'au pittoresque. On ne remarque dans son extérieur rien de « la bergerie sentimentale » qu'on trouve dans les paysages du siècle de Louis XIV. Sa houlette

n'est pas entourée de guirlandes de fleurs, il ne porte pas un gilet couleur de rose; mais un grand chapeau de paille qui le met à l'abri du soleil, un habit d'étoffe de laine grossière, qui le préserve du froid; une ceinture et une gibecière de cuir, et un grand bâton, sont tout ce dont il a besoin pour pouvoir remplir ses fonctions. Une petite maison portée sur des roues, et qu'il promène de place en place, suivant que le vent souffle ou que le soleil brille; son chien fidèle et le son joyeux, quoique peu harmonieux, des sonnettes attachées au cou de ses moutons, sont les derniers traits d'un tableau qui n'est pas sans mérite, même pour l'œil d'un artiste ou d'un poète. Parlant dans un jargon qui n'est pas toujours facile à comprendre, il ne manque jamais, quand il vous adresse la parole, « d'avoir l'honneur de vous saluer », ou « de souhaiter », avec une grande révérence, « un bon voyage à madame et à monsieur ». Ils nous suivoient souvent pour nous répéter leurs instructions sur « les méchans chemins » que nous avions à rencontrer, et nous montroient toujours, dans toute leur conduite, un excellent naturel, relevé par la politesse de la civilisation.

C'est une circonstance bien singulière que, même à présent, les petits propriétaires de quelques arpens de terre n'en mettent pas en-

core en pâturage une partie suffisante pour la nourriture de leurs vaches. Cette négligence, reste d'une ancienne mauvaise méthode de culture, peuple les champs et les prés, les dimanches et les jours de fête, d'une foule de filles et de femmes qui s'occupent à couper de l'herbe dont elles emplissent les petits paniers suspendus à leurs bras. C'est ainsi que se fait la provision de la semaine pour la vache qui ne sort de l'étable que par occasion, et qu'un enfant conduit alors dans les champs, attachée à une corde dont il tient le bout. Chaque paysan a quelque bétail : il en est peu qui n'aient une vache, et plusieurs y ajoutent un cochon, un mulet ou un âne, suivant leurs moyens. On doit bien penser que, parmi ces petits propriétaires, il s'en trouve beaucoup qui n'ont pas assez de terres à cultiver pour avoir une charrue et un attelage; mais souvent un certain nombre de voisins font un arrangement entre eux pour avoir une charrue en commun, et chacun fournit à son tour un cheval ou un mulet pour le service général. Ainsi la même charrue suffit pour les besoins de tous. Il arrive pourtant quelquefois que, dans le nombre de ces seigneurs indépendans d'un arpent de terre ou environ, il en est qui sont assez peu favorisés par la fortune pour ne pouvoir pas même se joindre aux associations dont nous

venons de parler; on le voit alors traîner dans son petit champ, à l'aide d'un âne, le souffre-douleurs de sa ferme, une espèce de machine à labourer, ressemblant assez à une herse. Mais, après tout, cet homme est propriétaire; il est indépendant; le petit champ qu'il laboure est à lui; c'est pour lui qu'il l'ensemence, et il en recueillera le produit. Ses enfans mangeront les fruits de l'arbre que ses mains ont planté; et tandis que ce coin de terre le maintient dans l'indépendance ainsi que sa famille, tandis que chaque glèbe du sol est mise à profit, et rapporte trois fois ce qu'en retiroient jadis des mains moins intéressées à le faire valoir, les modiques épargnes de son industrie ne servent pas à assouvir la rapacité d'un collecteur de dîmes ou de rentes, ou à payer le jour qui l'éclaire et jusqu'à l'air qu'il respire. Le paysan françois ne connoît aucun des maux nombreux qui pèsent sur ceux d'Irlande; et les impôts qui paralysoient l'industrie de ses pères, la corvée, la gabelle, la taille, ne le tourmentent plus, même en rêve. Son temps et son travail lui appartiennent, et le champ auquel il donne ses soins est véritablement pour lui la terre promise (1).

(1) Qui ne croiroit, d'après ce tableau de prospérité rurale, que le paysan françois ne connoît plus les impôts

Mais indépendamment des champs et des vignobles, l'économie rurale du paysan françois a une autre branche d'industrie à laquelle il donne aussi beaucoup de soin, et qui ne contribue pas peu à son amusement et à ses plaisirs; c'est un jardin : chacun d'eux a le sien. C'est un objet de nécessité et de jouissance que pas un d'eux ne se refuse.

Il fut un temps en France où les fleurs ne sembloient exhaler leur parfum que pour flatter les sens des grands et des riches. On joncha de jonquilles la route par laquelle passa Louis XIV dans sa fameuse visite à Chantilly (1), et madame de Montespan remplissoit des plantes les plus rares les orangeries de

---

que de nom? Il est pourtant certain que la somme qu'il paye aujourd'hui au trésor public, est au moins aussi considérable que celle qu'il payoit autrefois. Mais qu'on ne se méprenne pas sur le sens de cette observation; mon seul but est de prouver qu'il n'étoit pas, avant la révolution, aussi malheureux, aussi vexé que le prétend lady Morgan. Aucun gouvernement ne peut exister sans impôts; et quand on en supprime quelqu'un, il faut nécessairement le remplacer par un autre.

(*Note du traducteur.*)

(1) « Le roi y doit aller le 24 de ce mois; il y sera un jour entier. — Jamais il ne s'est fait tant de dépense au triomphe des empereurs qu'il y en aura là; il y aura pour mille écus de jonquilles : jugez à proportion. » *Lettres de Sévigné, Vol. I.*

son palais d'Armide à Clugny. Aujourd'hui l'on trouve les plus belles fleurs dans le jardin du paysan. La rose indigène de Provins, la rose étrangère des Indes, entrelacent leurs rameaux avec ceux de la vigne, et leurs boutons embellissent son feuillage. Ces arbustes semblent se marier ensemble pour garnir et tapisser les murs de sa chaumière. J'ai vu un paysan françois aussi fier de ses tulipes qu'un fleuriste d'Amsterdam; je l'ai entendu parler de ses œillets comme s'il avoit été l'unique possesseur du *semper Augustus*. Oh! quand verrai-je dans ma patrie, près de la cabane du paysan, d'autres fleurs que le chardon piquant qui y élève sa triste tête, et qui, à chaque souffle de vent, jonche la terre de l'inutile duvet qu'il produit; que l'insipide trèfle sauvage, produit inodore de la terre, qui ne fleurit que pour être foulé aux pieds, et qu'on ne cueille qu'une fois par an pour être plongé dans la coupe enivrante (1), commémoration des illusions fatales du peuple qui cherche à noyer en même temps le souvenir de ses maux et ce qui peut leur servir d'emblème!

(1) L'usage en Irlande est de jeter quelques feuilles de trèfle dans un whisky (eau-de-vie de grains) le jour de la fête de S. Patrice, jour qui est célébré par des réjouissances de toute espèce, et qui sentent encore la barbarie.

Mais les fleurs ne sont pas un simple objet de luxe pour le paysan françois; elles lui offrent aussi une spéculation avantageuse : il en fournit les marchés de toutes les villes de la France, et il n'est pas un voyageur anglois qui ne sache quelle quantité de violettes et de lis de la vallée on peut avoir pour quelques sous dans chaque village; combien de jolis bouquets on jette à travers les portières des voitures, pendant qu'elles roulent avec rapidité, au risque de ne pas en être payé, tandis que de petites prêtresses de Flore vous offrent gratuitement leurs vœux, en vous criant : « Bon voyage! » La passion des fleurs semble véritablement être celle de toute la nation, et le joli village de Fontenay-aux-Roses tire son nom de l'immense quantité qu'on y trouve de « la reine des fleurs », et d'un ancien privilége qu'il avoit de fournir des roses à la cour et au parlement; car sous l'ancien régime, au mois de mai, en plein parlement, chaque pair et chaque magistrat recevoit tour à tour un bouquet de roses. Mais ce village jouit d'une célébrité bien au-dessus de celle que ses fleurs peuvent lui donner : ce fut là, dans la jolie maison de plaisance de M. S***, que l'illustre et malheureux Condorcet se réfugia peu de temps avant sa mort. Craignant pourtant de compromettre la sûreté de son

ami, cette infortunée victime d'une démocratie sanguinaire recommença ses courses errantes et périlleuses. On le reconnut, on s'empara de lui; il prit du poison, et mourut dans un fossé sur la route de Fontenay à Paris (1).

Quoiqu'il croisse des légumes dans le verger du paysan, on en consomme une si grande quantité dans chaque famille, que la bonne femme qui charge son mulet ou son âne de paniers de beurre ou de fromage pour aller les vendre au marché, les rapporte assez souvent pleins de légumes pour sa table.

Un autre objet d'industrie, et une autre source de profit pour le paysan françois, sont les ruches. On consomme beaucoup de miel en France, et cette branche d'économie rurale y est cultivée en grand. L'attention qu'on y donne

(1) Ayant erré long-temps dans les bois, la faim et la fatigue l'obligèrent à entrer dans un petit cabaret sur le bord de la route, pour s'y rafraîchir. Oubliant le déguisement qu'il avoit pris, et qui étoit l'habit d'un domestique, il tira de sa poche un Horace, et se mit à lire, tandis qu'on lui préparoit une omelette. Cette circonstance éveilla les soupçons, et il fut arrêté sur-le-champ. Condorcet, comme Voltaire lui en a rendu le témoignage, étoit un homme doué du plus haut talent, et tout ce qui est libéral en France, atteste encore la pureté de ses vues et l'élévation de son caractère.

dans l'Orléanois mérite une mention particulière. Quand les fleurs courbent la tête pour ne plus la relever, et que les abeilles, ces petits brigands de la nature, ont moissonné toutes les particules qui pouvoient grossir leur trésor, on enveloppe soigneusement la ruche dans un drap, et toute la peuplade est ainsi transportée sur les confins de la belle forêt d'Orléans ; où le soleil du matin et les fleurs des prairies, qui sont très-belles dans ces environs, ouvrent de nouvelles ressources à plus d'un petit chancelier de l'échiquier, bien bruyant, bien affairé, qui, ayant parcouru tout le cercle des expédiens ordinaires, se sert des moyens que d'autres lui présentent, et se glorifie du résultat, comme si sa sagesse l'avoit amené. Cette transportation d'anciennes dynasties dans de nouveaux royaumes, a lieu aussi sur les bords de la Loire par le même procédé, et y est suivie d'un semblable succès.

La situation de presque chaque paysan lui permettant de faire, avec la ville la plus voisine, un petit commerce de quelques-uns des produits de son industrie, on voit peu de scènes plus animées, plus intéressantes que celles que présentent, les jours de marché, ces belles routes qui conduisent aux grandes villes. J'en

fus témoin un matin, au commencement du printemps, sur la route qui conduit de Samer, petit village où nous avions passé la nuit, et où nous trouvâmes garnison angloise, à Montreuil, ville à laquelle la topographie sentimentale de Sterne donne une place beaucoup trop distinguée sur la carte de la France (1).

Un paysage est toujours favorable pour y placer des groupes champêtres. Celui que nous avions devant les yeux auroit pu être choisi par Gainsborough, pour en faire un des plus charmans que son pinceau ait jamais animé. La teinte argentée de l'atmosphère, qui caractérise la clarté matinale d'un des premiers jours du printemps, étoit en parfaite harmonie avec les premières feuilles dont les arbres commençoient à se revêtir. Parmi la multitude de villageois qui couvroient la route, et qui se dirigeoient tous vers le même point, on distinguoit des figures qui offroient ce caractère historique d'élégance champêtre, attribué à celles du Poussin, et qui donne tant d'intérêt à ses paysages; tandis que d'autres présentoient, par leur rudesse grotesque, les originaux de l'école flamande, avec leur air réjoui et leur franchise

(1) « Il n'existe pas dans toute la France une seule ville qui, à mon avis, figure mieux sur la carte que Montreuil, etc. » *Tristram Shandy, Vol. III.*

grossière. De jeunes garçons et de jeunes filles, avec cette grâce et cette légèreté, avec cette mobilité de physionomie et ces gestes expressifs, attribut particulier de la jeunesse françoise, marchoient en sautant le long de la route: d'autres conduisoient le mulet ou l'âne sur lequel leur grand' mère, placée entre ses paniers, déployoit toute l'élégance de ses habits de fête. Des vieillards, avec de longs bâtons et de grands chapeaux à cornes, marchoient pesamment en avant, et conduisoient les chariots et les charrettes qui remplissoient la route de toutes parts. Tout étoit affairé, bruyant, empressé; les sonnettes, attachées à la tête de leurs mulets ou de leurs chevaux couverts de leurs plus beaux harnois, sembloient marquer la mesure pour animer la scène: enfin des paniers de lis et de violettes, en chemin pour le marché de Montreuil, parfumoient l'air des plus délicieuses odeurs du printemps.

Je ne sais quel motif, car ce ne pouvoit certainement pas être la compassion, avoit engagé le vigoureux conducteur d'une des nombreuses charrettes qui, pendant un certain temps, allèrent le même train que notre voiture, à admettre, avec sa femme et ses filles, dans son équipage rustique, deux ou trois soldats anglois. Cette association formoit un groupe admirable. L'uniforme, l'air militaire, une cer-

taine immobilité mécanique de figures bien disciplinées, habituées depuis si long-temps à obéir au commandement : « l'œil à droite, l'œil à gauche », que chaque trait n'avoit d'expression que celle que lui donnoit le son du tambour, présentoient le plus frappant contraste avec la physionomie aussi mobile qu'expressive de leurs compagnes de route, dont le jeu des traits alloit presque jusqu'à la grimace, et dont la vivacité des gestes sembloit encore relevée par les mouvemens automates des militaires qui étoient avec elles. Un sergent anglois, d'un sérieux glacial, une longue pipe d'Allemagne à la bouche, accordoit une sorte d'attention léthargique aux détails que la vieille dame lui communiquoit, sans réfléchir qu'il ne comprenoit peut-être pas un seul mot de ce qu'elle lui disoit; tandis qu'un caporal irlandois, à demi petit-maître, qui nous assura, quand nous le retrouvâmes à la barrière de Montreuil, qu'il trouvoit le séjour de la France fort agréable, s'efforçoit de le paroître lui-même à une jeune fille aux yeux noirs et à figure ronde, qui étoit assise près de lui, et qui donnoit carrière à sa petite coquetterie dans un langage que la nature rend la langue générale de tout l'univers, et que le bon Irlandois, quoique probablement peu instruit dans celle de ce pays, paroissoit comprendre parfaitement.

Cette association d'individus de deux nations si long-temps ennemies, faisoit naître des sensations infiniment agréables. J'oubliai, en contemplant cette petite scène de bonne intelligence réciproque, les détails horribles et sanguinaires qui suivirent la première entrée des troupes angloises en France. Des torrens de sang ne marquoient plus les traces des pas du soldat anglois; il ne portoit plus la désolation sous le toit du paysan françois, et celui-ci ne fuyoit plus, ne craignoit plus sa présence; il ne maudissoit plus le soldat armé d'une nation rivale. Oh! pourquoi faut-il que des nations que la nature semble avoir voulu unir en les plaçant si près l'une de l'autre, aient jamais eu de sanglantes dissensions! Pourquoi n'ont-elles pas reconnu plus tôt qu'elles sont les dupes de leurs propres préjugés, et les victimes de l'ambition et de la politique!

Je crains pourtant que cette petite scène ne soit un exemple plus rare que juste de la confiance et de la concorde qui existe entre la classe des paysans de France et les troupes alliées. On ne doit pas espérer que des gens dont la substance est journellement dévorée par les contributions, regardent avec beaucoup de bienveillance et d'affection ceux qui ont été cause qu'ils sont chargés de ce fardeau,

A quelques milles de Montreuil, notre postillon arrêta ses chevaux, et tournant la tête de notre côté, dit d'un air suppliant : « Monsieur permettra-t-il à madame de monter derrière la calèche ? » et il nous montra une fille assez gentille qui étoit hors d'haleine pour avoir suivi notre voiture pendant quelques pas. « Madame » nous fit une révérence jusqu'à terre pour nous remercier de la permission que nous lui accordâmes, et elle nous renouvela ses remercîmens quand elle descendit à la barrière de Montreuil. Nous entrâmes en conversation avec elle pendant que le commissaire examinoit nos passe-ports. Elle demeuroit à Samer. Je lui demandai si la présence des troupes angloises répandoit de la gaîté dans cet endroit : « Bien au contraire, répondit-elle en remuant la tête d'un air significatif; c'est d'une tristesse à mourir, car il n'y a pas de bals bourgeois ». Je lui en demandai la raison : « Oh! par exemple, dit-elle, les honnêtes filles n'aiment pas à se présenter devant les militaires étrangers ». Mais elle ne nous donna d'autre motif, pour justifier ce trait de pruderie villageoise, que : « Eh! mais, que voulez-vous ? » avec quelques interjections sans suite, et ce mouvement d'épaules qui signifie beaucoup de choses en France, ou qui

ne veut rien dire, selon qu'on veut l'interpréter.

Lorsque Arthur Young voyageoit en France en 1789, il remarqua que non-seulement des chaumières, mais des maisons bien bâties étoient sans fenêtres, et ne recevoient du jour que par la porte. Ce véritable modèle d'une cabane d'Irlande se trouveroit à peine aujourd'hui, je crois, dans aucune partie de la France, même dans le nord, où les paysans sont dans une condition moins prospère que dans les autres provinces. Tout l'extérieur d'une excellente chaumière angloise respire un air de bonheur qu'on ne peut décrire; une sorte de propreté pittoresque qui va au-delà de celle qui n'a pour but que de rendre une habitation commode, et qui parle autant aux yeux du goût qu'au cœur de la philanthropie. La demeure du paysan françois ne me paroît pas présenter ce caractère, autant que j'ai pu l'observer. J'ai pourtant entendu vanter beaucoup les chaumières à toit plat du Quercy, la propreté extérieure de celles des paysans du sud de la France, et l'aisance qui y règne intérieurement. C'est en Normandie que j'ai vu les maisons des paysans approcher davantage de celles d'Angleterre : elles sont bâties de briques, traversées par des poutres peintes en

noir, presque enterrées dans des bouquets d'arbres fruitiers ou forestiers, et ressemblent beaucoup aux fermes de Staffordshire ou du Shropshire.

Les chaumières modernes des paysans français sont cependant solides et bien bâties : elles sont couvertes d'excellent chaume qui sert parfaitement à rendre leurs greniers plus chauds, et à les protéger contre les rigueurs de l'hiver. Leurs cheminées sont bien construites, leurs fenêtres garnies de croisées bien fermées, leurs portes bien suspendues sur leurs gonds; et je remarquai qu'on les tient généralement fermées. Le plancher est presque partout de glaise battue jusqu'à ce qu'elle prenne la consistance d'une pierre. Dans la « grande chambre », ou appartement intérieur, où le propriétaire qui jouit de quelque aisance déploie son goût et son luxe, on trouve quelquefois ce qu'on appelle proprement « un plancher », c'est-à-dire, que la terre y est couverte de planches. Les chaumières ordinaires ont pour la plupart deux pièces : l'une qui sert de cuisine, l'autre qui est plus soignée, et qui contient le meilleur lit et le plus beau mobilier. Dans les greniers sont pratiquées de bonnes chambres à coucher pour les jeunes gens de la famille et pour les subalternes. Chaque maison a sa petite basse-cour, un toit à porcs, une étable, et l'on ne

trouve que trop de paysans qui prouvent la haute estime qu'ils ont pour le bon fumier, en accumulant presque à leur porte cette denrée précieuse qui doit enrichir leur petit domaine.

Un des premiers soins du paysan françois, quand il devient maître d'une habitation, c'est d'y placer un excellent lit. Ce luxe est porté à un tel excès, que dans beaucoup de provinces, et surtout dans celles de l'ouest, il faut monter quelques marches pour y entrer. Ne pas avoir un lit très-élevé, c'est un signe de pauvreté et de défaut de goût. Chacun craint d'en donner cette preuve : on redoute le « qu'en dira-t-on » de la commune, et l'on se procure cet objet de luxe en se privant, s'il le faut, de choses utiles, et quelquefois même nécessaires. Sous ce rapport au moins, l'état du paysan est singulièrement amélioré depuis le siècle de Louis XIV : car à l'époque la plus brillante de son règne, madame de Sévigné, arrivant dans une auberge tenue par un paysan près de la ville de Nantes, n'y trouva que de la paille pour s'y coucher. Elle en fait la description comme d'un endroit « plus pauvre, plus misérable qu'on ne peut » le représenter. Nous n'y avons trouvé que de » la paille fraîche, sur quoi nous avons tous » couché sans nous déshabiller ». Tel étoit pourtant l'état des choses sous le règne le plus

brillant que la France ait jamais vu, et dans les mêmes provinces où le paysan, aujourd'hui, est assez petit-maître pour ne vouloir entrer dans son lit qu'en montant quelques marches.

J'ai souvent compté trois ou quatre lits sous le même toit; ils sont ordinairement placés dans un petit renfoncement formé dans la muraille, et garnis de rideaux de vieille tapisserie ou de damas terni, objet précieux trouvé dans la boutique de hasard d'un fripier de la ville voisine, dont le magasin n'est encore que trop bien rempli des dépouilles provenant des déprédations révolutionnaires.

La dévotion qui peut exister dans la famille du paysan françois est affichée en signe visibles et extérieurs, au chevet de son lit; on y trouve une espèce d'autel domestique : là, on voit suspendu le bénitier rempli d'eau lustrale, quelque relique bénie, une vierge ou un saint qui peuvent avoir perdu le bras ou la tête, mais qui n'en restent pas moins à leur poste. J'ai souvent observé que le lit de « Javotte », sous un toit de chaume, et celui de la petite maîtresse de Paris, étoient exactement sur le même modèle, tous deux déployans la vanité et la superstition dans un article de mobilier le moins susceptible de donner lieu à l'une ou d'entretenir l'autre.

La pendule, qui occasionna presque une insurrection en Bretagne, lorsque, sous le règne de Louis XIV, elle parut pour la première fois dans cette province, où on la prit pour quelque instrument relatif à la gabelle, est maintenant non-seulement un ornement, mais un meuble indispensable qu'on trouve chez tout paysan qui jouit d'un peu d'aisance. Celles qu'on voit chez les paysans du sud de la France, se fabriquent dans le Jura et dans les Voges, et ne coûtent qu'un prix assez modique. Compter le temps par ses divisions artificielles est la ressource de l'inutilité. L'ignorance sans occupation de la dernière classe du peuple, et l'ennui inévitable qui poursuit les rangs les plus élevés, ont également besoin de consulter les heures. Ce n'est que le sablier du travail et de l'énergie qu'on oublie de retourner, et le sable qu'il contient reste toujours au fond du verre.

Un de nos derniers voyageurs en France, et l'un de ceux qui ont montré sur ce pays les idées les plus libérales, M. Berkbeck, parle, dans son court journal, d'un paysan qui mangeoit avec une fourchette d'argent. J'ai aussi remarqué que jamais nous ne nous sommes arrêtés dans la plus pauvre auberge d'une route de traverse ou dans le plus petit village, ce qui nous arrivoit souvent, autant pour causer avec l'hôte que pour y prendre quelques rafraîchissemens,

sans que les fruits et « le fromage de cochon » qu'on nous servoit fussent accompagnés de cuillers et de fourchettes d'argent très-massives. Enfin, à très-peu d'exceptions près, qui dans tous les pays sont le résultat des circonstances particulières et du malheur individuel, la chaumière françoise s'annonce toujours comme la demeure d'une population aussi laborieuse que florissante.

J'ai souvent entendu dire à des Anglois qui avoient voyagé en France avant la révolution, que les paysans y étoient alors aussi peu délicats qu'ils y étoient pauvres, et qu'ils cédoient d'autant plus aisément à la tentation de s'emparer du bien d'autrui, que la sévérité du châtiment empêchoit souvent les poursuites. Cette branche de morale, qui dépend plus de l'état où se trouvent ceux qui la violent et ceux qui la respectent, que d'aucun principe abstrait, a fait dans ce pays les mêmes progrès vers l'amélioration, que la situation des classes inférieures. Les sentimens s'épurent nécessairement quand on se trouve dans un état d'aisance qui met à l'abri de la tentation. La propriété universellement, quoique inégalement, répartie sur toute la masse du peuple, fait naître le respect pour la propriété, et ce sentiment est rendu encore plus puissant par

cette loi, si conforme à l'intérêt personnel de chacun, qui nous enjoint « de faire aux autres ce que nous voudrions qu'on nous fît ». Sous ce rapport, j'ai entendu des gens de toutes les opinions convenir en France que la morale du peuple y est infiniment améliorée, tant dans les villes que dans les campagnes; et la rareté des exécutions auxquelles les crimes donnent lieu en France, forme un contraste singulier avec leur triste multiplicité en Angleterre. Je me souviens qu'étant un jour descendue de voiture, pour ménager ses ressorts, dans une route rabotteuse et pleine d'ornières, je traversois une solitude plantée d'arbres chargés de fruits, qui présentoient de telles tentations au voyageur, que celle qui damna le genre humain pour une pomme n'auroit pu y résister : je demandai à un jeune enfant qui lisoit, assis sous un de ces arbres fertiles, avec un petit camarade, si je pouvois cueillir une pomme; il me répondit froidement : « Cela ne me regarde pas, elles ne m'appartiennent point ». — « Mais vous ne vous gênez pas pour en prendre quelquefois? » lui dis-je. Il leva les yeux sur moi, et, me regardant d'un air d'ironie : « Vous voulez dire pour en voler, madame, répliqua-t-il, n'est-ce pas? Non, madame, il vaut mieux en demander que de se faire voleur pour une pomme ». Je ne sais pas si cette petite anecdote peut servir

à jeter du jour sur le tableau moral de la campagne ; mais je n'ai rien vu, pendant tout le séjour que j'ai fait en France, qui ne me portât à la regarder comme une preuve de probité rare et remarquable. Un exemple encore plus frappant, et qui rentre parfaitement dans mon sujet, m'est fourni par un Irlandois de mes amis. Il quittoit Paris pendant le règne de la terreur, et descendoit la Seine dans une petite barque où il ne se trouvoit que lui et son bagage. A un mille de cette ville, il fut hélé par un « bon citoyen », qui le prit pour « un député qui s'étoit évadé avec de l'or appartenant à la république », et on le força de se rendre à terre. Après que la populace eut décidé qu'il n'étoit pas juste de le tuer sans examen, on le traîna chez le maire de la commune, où il fut retenu près d'une heure, avant que ses passeports fussent examinés, et qu'on lui permît de continuer sa route. Cependant quand il fut retourné dans sa barque, il y retrouva sa canne à pomme d'or, une écuelle d'argent, son bagage, en un mot, tout ce qui lui appartenoit, sans la plus légère soustraction. Dès cette époque, les classes inférieures commençoient donc à sentir qu'elles avoient une réputation à conserver; et, tout en se souillant de crimes, elles n'auroient pas voulu se dégrader par une bassesse.

La sobriété est une vertu naturelle chez les François, et l'ivrognerie est un vice qui n'appartient exclusivement qu'au rebut des derniers rangs du peuple, dont la quantité est toujours grande dans les villes populeuses (1). Je me souviens d'avoir demandé à une vieille paysanne de Picardie, si « les bonnes mères du village avoient ce défaut ». Elle me répondit avec indignation : « Dame! elles seroient chassées de notre commune ».

Le foible et léger vin du pays est la boisson ordinaire du plus pauvre paysan, et il y en a peu qui soient assez pauvres pour ne pas en avoir une petite provision d'une qualité supérieure dans le petit caveau, d'où il sort pour égayer les festins nombreux par lesquels ils célèbrent les jours de fête, et ceux qui leur rappellent des souvenirs mémorables.

Pour estimer à sa juste valeur la vertu de la tempérance dans les classes inférieures du peuple, il est peut-être nécessaire d'avoir vécu dans un pays tellement organisé, que l'ivresse y devient une ressource excusable contre des maux qu'on ne peut éviter, où la politique dominante offre un tissu d'erreurs si complet en administration comme en législation, qu'une grande partie de son pouvoir tire sa force d'un

(1) Les militaires cependant boivent assez largement.

vice qui maintient le peuple dans un état de dégradation, en faisant entrer des sommes considérables dans le trésor public.

La manière journalière de vivre en France parmi les paysans et les classes inférieures, se ressent beaucoup du caractère heureux et enjoué du peuple. Les paysans ont bien une sorte de brusquerie qui tient à leur condition, mais elle est tempérée par une civilité qui indique une urbanité naturelle, que l'art ne peut parvenir à enseigner, et dont il est impossible de prendre le masque. Cela explique ce que César vouloit dire, en déclarant qu'il avoit trouvé dans les Gaules, « les barbares les plus policés qu'il eût jamais vaincus ». On remarque pourtant aujourd'hui parmi les paysans, comme dans les basses classes, un certain ton d'indépendance par lequel ils semblent vouloir se mettre de niveau avec les personnes d'un rang supérieur à qui ils parlent. C'est une teinte, restant des couleurs républicaines portées pendant la révolution. Un paysan françois qui rencontre un de ses compagnons, ôte son chapeau d'un air de petit-maître; et j'ai vu deux cultivateurs faire, tête nue, des cérémonies de salutation, comme s'il se fût agi d'un traité de paix entre deux plénipotentiaires.

« Mais, monsieur, mon ami, couvrez-vous, je vous en prie ». — « Eh ! mais, vous, monsieur ? » — « Parbleu ! si vous l'ordonnez ». — « Là ! » Et tous deux en se saluant gauchement, après quelques nouveaux complimens, remettent leurs chapeaux, et continuent leur conversation. Également poli avec son supérieur, mais non moins indépendant dans ses manières que lorsqu'il parle à son égal, « l'homme du peuple » regarde maintenant en face « l'homme comme il faut », et l'on trouve en lui un mélange d'intelligence et de franchise qui fait plaisir à voir, et qui est aussi éloigné de la familiarité que de la bassesse. Oh ! combien de fois, en écoutant leurs questions sensées et leurs répliques pleines de franchise, n'ai-je pu m'empêcher de comparer leur manière d'être avec celle des paysans de mon propre pays, où toute une population semble condamnée à prouver, par ses mœurs et sa conduite, qu'elle ne connoît pas de milieu entre une résistance désordonnée, ou une servilité rampante ; où celui qui, pour un misérable profit, s'agenouillera aujourd'hui à vos pieds dans la poussière, dans le transport d'une reconnoissance exagérée, en s'écriant : « Puissiez-vous conserver long-temps votre pouvoir ! Puissiez-vous avoir une mort heureuse ! » (car le pouvoir et la mort sont des images familières à l'esprit des Irlandois) ; de-

main peut-être, dans une assemblée nocturne, sous son misérable toit, exaspéré par la pauvreté, échauffé par l'ivresse, ourdira le projet de piller vos propriétés ou de vous arracher la vie! Victime des maux qu'il éprouve, esclave de ses passions, et courbé sous leur tyrannie pour le bien comme pour le mal, il réagit sur la politique qui l'a fait ce qu'il est, avec une influence aussi fidèle qu'elle est effrayante.

Les mœurs domestiques du paysan françois sont douces comme ses affections sont tendres. Le pronom possessif qui dénote l'intérêt puissant de propriété accordé à l'objet auquel on l'applique, s'emploie souvent au pluriel pour désigner les liens les plus touchans du sang. « Notre mari », ou plus fréquemment « notre maître », est le terme dont se sert la femme parlant de son mari ou en s'adressant à lui. Les adjectifs *bon*, *petit* (1), sont employés pour désigner les différens membres de la famille, selon leur rang et leur âge. L'aïeul est toujours « le bon papa », les frères et les sœurs sont « petit et petite ».

(1) Ce langage d'amitié a lieu dans les familles des grands comme dans celles du peuple, et les diminutifs « petit, petite », s'emploient pour la fille ou la sœur d'un duc comme pour celle d'un paysan.

Pendant le séjour agréable que je fis au château d'Orsonville, je me rappelle que, me promenant un matin dans le village avec madame de Chabanois, j'allai visiter avec elle un vieux vigneron qui, dans sa jeunesse, avoit été jardinier dans la famille de cette dame, et qui étoit maintenant une espèce de petit propriétaire, cultivant sa petite terre, et faisant vivre trois générations du produit qu'il en retiroit.

La chaumière de ce cultivateur se trouvoit dans un enclos fermé d'un mur de terre à hauteur d'appui. Dans la même enceinte, en étoit une plus petite où logeoit la famille de son fils : chacune d'elles étoit ornée d'un parterre auquel nous trouvâmes le vieillard travaillant, quoique ce fût un dimanche. « Bonjour, père Martin », dit madame de Chabanois en entrant dans l'enclos. « Bonjour, madame », répondit le père Martin, en jetant sa bêche de côté, et en s'approchant de nous, avec un salut qui n'étoit pas trop gauche pour un homme de son âge.

— « Et la bonne femme ? » demanda la marquise.

— « La voilà, notre femme, répondit le père Martin, en montrant sa chaumière, elle apprend à notre petit bon-homme à prier le bon Dieu ». Et dans le fait, nous trouvâmes « notre petit bon-homme », joli enfant d'environ quatre

ans, à genoux devant sa vieille grand'mère. Elle se leva dès que nous entrâmes, et mettant son paroissien et son chapelet sur une table où figuroient quelques almanachs du bon jardinier, et un tome dépareillé de Bossuet, elle nous salua avec beaucoup de politesse. Madame de Chabanois demanda des nouvelles de tous les membres de la famille, en les nommant chacun par leur nom. La vieille femme lui répondit : « Pour notre fils, il est allé s'amuser au jeu de bague au château.—Notre bru est auprès du berceau de notre petite, et quant au petit bon-homme, le voilà, le magot, le voilà ».

La marquise demanda « au magot » s'il vouloit l'accompagner au château. « Très-volontiers ! » répondit-il, en faisant un signe de tête à ses deux aïeux: « Adieu, notre bon papa », leur dit-il; « adieu notre bonne maman », ajouta-t-il à sa jeune mère qui étoit assise à la porte de sa chaumière, agitant le berceau d'un autre enfant, en s'occupant à faire une chemise pour son mari.

Le paysan se soumet difficilement à l'ennui de l'oisiveté qui résulteroit pour lui de la stricte observation du dimanche, observation qui est inconnue dans beaucoup de pays catholiques.

Avant de prendre congé de la famille de « notre père Martin », je dois faire part d'une

observation qui me frappa beaucoup. Dans la chaumière de l'aïeul, une tablette étoit couverte de livres de dévotion et d'agriculture; dans celle du fils, j'en vis une où se trouvoit un assez grand nombre de volumes dépareillés de Voltaire, de Molière, de Rousseau et de La Bruyère. Je demandai à la jeune femme si son mari lisoit beaucoup. « Toutes les fois qu'il en a le temps », me répondit-elle. Après nous être promenées dans le jardin du père Martin, qui étoit assez grand et bien cultivé, il me présenta quelques beaux œillets, en me témoignant son regret de ce que son raisin n'étoit pas encore mûr. J'ai conservé ces fleurs, car je ne connois rien de plus précieux dans l'herbier desséché de Linnée, que les fleurs qui ont pris naissance au milieu des choux dans le jardin d'un paysan.

Je remarquai dans la chaumière du père Martin, comme je le fis toutes les fois que j'eus occasion de converser avec des paysans françois, une primitive simplicité de mœurs jointe à une vivacité naturelle, et une tendance évidente à une espèce de plaisanterie enjouée. On m'a assuré que c'est surtout dans la Bretagne, dans l'Auvergne et dans le Béarn, que ce caractère domine davantage, et qu'on peut trouver dans ces contrées vraiment pastorales, le sujet de plus d'une idylle moderne qui ne seroit ni

moins naïve, ni moins touchante que celles des anciens. Il faut convenir que les Théocrites et les Sannazars des théâtres du Vaudeville et des Variétés, n'emploient pas un pinceau infidèle pour peindre leurs originaux; mais ils n'envisagent pas toujours les objets sous le point de vue le plus poétique.

Le *tu* et le *toi* des François n'ont point d'équivalent dans la langue angloise, et seroient très-imparfaitement rendus par notre *thee* et *thou*. Le tutoiement est généralement admis en France dans le commerce de l'amitié et de l'intimité. Les paysans l'emploient toujours entre eux, ils s'en servoient même avec leurs supérieurs pendant la révolution, conformément aux principes établis alors par la grammaire de l'égalité. On voyoit souvent écrit sur la porte des bureaux des administrations publiques: « Ici on se tutoie ».

C'est sans doute par suite de l'éducation reçue par Henri IV dans les montagnes de Béarn, qu'il avoit pris l'habitude de tutoyer non-seulement sa femme, car c'est ainsi qu'il appeloit la reine; mais encore ses ministres.

Je bois à toi, Sully;
Mais j'ai failli;
Je devois dire à vous, adorable duchesse:
Pour boire à vos appas,
Faut mettre chapeau bas.

Il résulte évidemment de cette petite chan-

son à boire, que le tutoiement étoit regardé dès lors comme n'appartenant qu'à ce qu'on appelle les gens du commun, et que l'orgueil de la fière duchesse de Sully s'en trouva offensé. Aussi le poète royal gratifie-t-il sa vanité du pronom imposant *vous*.

Les liens de la parenté sont particulièrement sacrés parmi les paysans françois, et l'amour paternel y est si puissant, qu'il a donné naissance à une coutume qui, quoique touchante dans un conte moral, est peut-être dans la vie réelle, meilleure à honorer qu'à imiter.

Lorsqu'un père déjà vieux voit le soleil de ses jours prêt à s'éclipser, il tâche de profiter d'un de ses derniers rayons pour faire un acte qui rappelle dans le cœur les plus doux sentimens de l'humanité. Il abandonne à ses enfans tout ce qu'il possède, et s'en rapporte à leur reconnoissance et à leur générosité pour fournir à tous ses besoins futurs. Il leur donne ainsi les moyens de le payer des soins qu'il a donnés à leur enfance, en confiant sa vieillesse à leur protection; et comme il va alternativement d'un de ses enfans chez l'autre, son arrivée et son départ raniment tout ce qui reste de vie dans le cœur du vieillard, et renouvellent les émotions qui sont engourdies ou qui sont mortes dans l'égoïste indépendant qui s'est privé de cette douce jouissance.

Cette coutume imprudente, mais inspirée par la bienveillance et l'affection à un peuple qui suit encore les premières lois de la nature, auxquelles les paysans françois sont extrêmement fidèles, est quelquefois, quoique bien rarement, une trop forte épreuve pour la vertu humaine. Le père alors reconnoît bien cruellement que « la morsure d'un serpent est moins cruelle que l'ingratitude d'un fils ». Après s'être dépouillé de tout, et s'en trouvant si mal récompensé, il est obligé d'avoir recours à la protection d'un ami, ou d'implorer la compassion de l'étranger. Il peut employer les expressions touchantes du roi Léar, et s'écrier avec lui : « Je leur ai tout donné ! » Mais il est consolant de pouvoir penser, comme on me l'a constamment assuré, que de tels exemples de turpitude sont infiniment rares, et que ceux de tendresse et de générosité filiale se voient tous les jours. Un paysan qui avoit ainsi commis la généreuse imprudence de partager entre ses enfans, pendant sa vie, toutes ses petites propriétés, rencontra un de ses voisins le jour qu'il revenoit de sa première visite chez son fils : « Eh bien ! lui dit celui-ci, comment vous ont-ils reçu ? » — « Comme leur enfant », répondit le vieillard ; et je ne connois pas de réponse plus touchante.

Oh ! béni soit le toit qui couvre la tête du

vieux père, et le met à l'abri des coups du temps et de l'adversité! sous lequel la piété filiale paye à l'amour paternel tout ce qu'elle en a reçu! où le berceau d'une vieillesse pour qui le repos est un besoin, est doucement agité par des mains bien chères, et où les derniers regards de la vie tombent sur des objets qui en rendent précieux jusqu'aux derniers instans!

Dans l'acte de confiance et de générosité dont nous parlons, jamais les serviteurs ne sont oubliés; mais, en retour, quand ils meurent sans enfans, ils lèguent leurs épargnes à un de ceux de la famille au service de laquelle ils ont pu les amasser: car, chez le paysan, quelques-uns des plus doux sentimens dont la nature humaine soit susceptible, serrent aussi le lien qui unit le maître au serviteur.

Parmi les protestans de Saintonge, on choisit le domestique favori pour tenir « l'enfant de la famille » sur les fonts baptismaux, et cette alliance religieuse inspire au serviteur le dévonement le plus entier pour son jeune maître. Cependant le fermier qui épouse sa domestique (comme on appelle la servante dans « le ménage rustique »), perd à jamais toute considération dans sa commune. Cette horreur aristocratique d'une mésalliance est bien étrange parmi des paysans soumis aux premières impulsions de la nature, et elle doit sans doute

sa naissance à quelque vieux préjugé qui a échappé aux annales de la tradition.

Il existe dans les classes inférieures, en France, une espèce de gaîté naturelle, simple et plaisante, qui, dans leur commerce journalier, fournit quelquefois de petites scènes comiques d'un effet presque dramatique. Je me souviens d'avoir vu un vieux voiturier donnant carrière à cette disposition naturelle, aux dépens de la gravité imposante du commissaire de la barrière Saint-Denis, en y joignant une expression de physionomie et des gestes qu'il est presque impossible de décrire. Il conduisoit sa petite carriole d'un air sans souci, chantant à un groupe de jeunes filles placées dans la voiture :

> Qui veut savoir l'histoire entière
> D' mam'sell' Manon la couturière ?

« Votre passe-port ! » demanda le commissaire, militaire d'une grande taille, à l'air important, et à qui il ne restoit qu'une jambe. Le vieux voiturier, le regardant en face, recommença la chanson et continuoit son chemin, quand le commissaire, furieux de ce manque de respect pour sa dignité, saisit les rênes de son cheval, et, vomissant un déluge

d'imprécations, termina ses anathèmes en lui disant : « Votre passe-port, ou vous ne passerez pas ! » — « Comment diable, je ne passerai pas! répéta le voiturier en se levant de son siége comme s'il eût été en colère ; faut-il un passe-port pour mes quatre jeunes filles ? doivent-elles un péage? sont-elles soumises à l'octroi ? Diable emporte si j'y comprends rien ! » La rage et l'impatience du commissaire ne connoissoient plus de bornes; mais le vieux voiturier après avoir satisfait son humeur goguenarde, lui montra son passe-port, et fouettant son cheval, continua sa chanson de « Mam'sell' Manon la couturière ».

Un élégant et moderne biographe de madame de Maintenon, nous dit que « dans le siècle de Louis XIV, les esprits étoient soumis à la religion comme au monarque ». Cependant madame de Maintenon déclare elle-même qu'on voyoit à la cour des jeunes gens à la mode « pleins de grandes impiétés et de sentimens d'ingratitude envers le roi ».

La vérité est que les paysans de France n'avoient alors que des idées très-imparfaites de la religion. Il peut être curieux de citer à ce sujet une anecdote qui prouve l'ignorance dans laquelle vivoient à cet égard ceux de la

Bretagne : elle est rapportée avec gaîté par madame de Sévigné, comme un trait dont on doit rire plutôt que s'en affliger, et l'on peut admettre l'autorité de cette dame sur ce qui se passoit de son temps.

« Pour La Mousse, dit-elle (c'étoit le nom » d'un abbé), il fait des catéchismes les fêtes » et dimanches. L'autre jour il interrogeoit » les petits enfans, et après plusieurs questions, » ils confondirent le tout ensemble ; de sorte » que, venant à leur demander qui étoit la » Vierge, ils répondirent tous, l'un après l'au- » tre, que c'étoit le Créateur du ciel et de la » terre. Il ne fut point ébranlé par les petits » enfans ; mais voyant que des hommes et des » femmes, et même des vieillards, disoient la » même chose, il fut persuadé et se rendit à » l'opinion commune ».

Parlant des paysans des environs de Versailles, madame de Maintenon dit aussi : « Quand j'ai voulu savoir d'eux qui a fait le » *Pater*, ils n'en savent rien ; qui a fait le » *Credo*, encore moins ; s'ils adorent la Vierge, » oui ; s'ils adorent les saints, oui-dà ; si on » pèche de manquer la messe un jour ouvrier, » oui certes ».

Si, dans les dernières années du règne de Louis XIV, à une époque où la religion étoit devenue une espèce de mode parmi toutes les

classes, des auteurs contemporains nous assurent que les paysans des provinces, vieux et jeunes, croyoient que Dieu et la Vierge étoient la même chose, et s'imaginoient devoir adorer les saints comme la Divinité, nous devons penser que leur foi ne s'est pas beaucoup éclairée sous la régence du duc d'Orléans et sous le ministère des cardinaux Dubois, Tencin et Fleury, qui gouvernèrent l'état par des subtilités et des tours de passe-passe dignes des valets et des bouffes d'une mauvaise farce italienne.*

Il est cependant devenu à la mode de déclamer contre la diminution du crédit de la religion en France, dans le moment actuel, et de déplorer qu'elle n'ait pas la même influence qu'autrefois sur les paysans et les classes inférieures. Mais quelle pouvoit donc être son influence sur des esprits ensevelis dans les ténèbres de l'ignorance et de la superstition? Il étoit assez naturel que leurs disciples, dans la tourmente révolutionnaire, oubliassent les principes en perdant de vue les formes, et il appartenoit aux descendans de ceux qui confondoient la Vierge avec le Créateur de l'univers, de déclarer aujourd'hui, dans leur folle impiété, qu'il n'existoit pas de Dieu, et de voter son existence le lendemain. Cette extravagance téméraire et sacrilége étoit

tout ce qui pouvoit sortir de la nuit profonde où ils étoient plongés.

Au milieu de toutes les absurdités qui ont suivi, pendant la révolution, l'abolition momentanée du catholicisme, il faut pourtant convenir que la religion a reçu en France un choc qu'il sera peut-être très-difficile de réparer : il a été plus ou moins ressenti par les paysans, suivant la force avec laquelle il agissoit sur eux; il ne produisit que peu d'effet dans l'ouest; dans la Vendée, les autels du catholicisme ne furent pas même ébranlés; dans plusieurs parties du sud, les habitans, soit par principes, soit par habitude, soit par suite de leur caractère ardent et impétueux, restèrent opiniâtrément attachés à la religion et même aux superstitions de leurs pères. Lorsque l'exercice du culte catholique fut défendu, et qu'il ne se trouvoit plus de ministres pour en accomplir les cérémonies, les paysans de ces contrées s'assembloient dans leurs églises dévastées, chantoient l'office, et célébroient la messe avec autant de foi et d'onction que s'ils eussent été payés pour le faire, ou qu'ils eussent dû en être récompensés par la perception de la dîme. C'est cependant un fait singulier, mais universellement connu, que malgré la dévotion qui les pressoit autour de la croix, ils avoient ses

ministres en horreur et qu'ils craignoient le retour des curés et des vicaires qui, long-temps avant la révolution, avoient perdu tout droit à leur respect, par le désordre public dans lequel ils vivoient, et qui s'étoient rendus odieux par leurs exactions toujours croissantes, sous la sanction de la dîme (1).

---

(1) Lady Morgan résoud ici un problème, celui de renfermer dans le moins de lignes le plus grand nombre d'erreurs. Je vais les relever le plus brièvement possible.

D'abord ce n'est pas seulement dans le midi de la France que les paysans, privés de leurs pasteurs, se rassembloient le dimanche pour honorer la Divinité de la seule manière qu'ils pussent le faire. Le même mouvement de dévotion se manifesta spontanément dans toutes les parties du royaume, et jusque sous les murs de Paris; ce qui prouve que la grande masse du peuple françois nourrissoit encore les idées religieuses transmises de père en fils sous cet ancien régime que lady Morgan veut représenter comme une source féconde de maux et de corruption.

Ensuite, il est si peu vrai que le retour des curés et des vicaires fût craint par leurs paroissiens, que le jour où ils reprirent les fonctions de leur ministère fut célébré partout comme une fête, et que les paroisses auxquelles le petit nombre qui restoit alors de ministres des autels ne permit pas d'en avoir un sur-le-champ, ne négligèrent ni démarches, ni sacrifices pécuniaires pour se procurer le guide spirituel qui leur manquoit.

Enfin, les auteurs les plus ennemis du clergé, ont unanimement reconnu que les curés de campagne en étoient

« Autant que je puis m'en souvenir », me dit à Paris un homme né dans le midi de la France, « *enfant de prêtre* étoit chez nous une injure qu'on n'adressoit qu'aux gens les plus vils, et les plus dégradés ». Dans les provinces du centre, du nord et du nord-est, la religion a conservé ses rits et ses formes; mais généralement parlant, on en remplit les devoirs avec tiédeur et négligence.

L'esprit public a pris en France un élan d'autant plus hardi, d'autant plus vigoureux, que la tension qui l'avoit réprimé avoit été plus forte. Les paysans même sont en général aussi éloignés du fanatisme, ont les yeux aussi ouverts sur l'absurdité des superstitions populaires, que la classe la plus éclairée de ce qu'on appelle l'*yeomanry* en Angleterre (1), tandis

---

la classe la plus utile et la plus respectable, et que leur vie étoit aussi exemplaire que leur morale étoit pure.

Quant à leurs prétendues exactions, c'est une absurdité qui ne mérite pas de réfutation. La plupart d'entre eux n'étoient pas même *décimateurs*, et ceux qui jouissoient de ce droit, ne pouvant exiger que ce que la loi leur accordoit, ne méritoient jamais un tel reproche.

(*Note du traducteur.*)

(1) Ce qu'on appelle l'*yeomanry* en Angleterre sont les petits propriétaires vivant sur leurs biens et de leur produit.

(*Note du traducteur.*)

que tous ceux qui conversent avec eux sur ces sortes de matières, conviennent qu'ils sont infiniment plus tolérans : ils ne demandent point des distinctions exclusives, des priviléges sans partage; ils n'exigent pas que la foi des autres soit jetée dans le même moule que la leur. La liberté de conscience pour chacun, la certitude d'être à l'abri des persécutions de tous sectaires, voilà ce qu'ils désirent pour eux et pour les autres, voilà le premier article de leur croyance.

Le gouvernement qui précéda en France celui qui est y actuellement établi, reconnut l'importance de la religion sur l'esprit du peuple; il répara ses temples ruinés, releva son étendard abattu, mais sans rendre à ses ministres leur pouvoir et leur influence, sans rétablir en leur faveur le système des dîmes qui opprimoient le peuple, sans leur donner d'énormes revenus, sans leur accorder des exemptions ou des priviléges.

C'est ainsi que la religion catholique est redevenue en France la religion de l'État, mettant le sceau à tous les actes civils, et ajoutant le poids de son caractère respectable aux nouvelles institutions politiques. Cette religion ne fut ni persécutrice, ni déchirée par des divisions intestines; elle laissa chacun libre d'obéir à la voix de sa conscience, de penser confor-

mément à sa conviction intime : elle toléra les autres sectes, tandis qu'elle offroit à ses fidèles enfans tout ce qu'elle avoit jamais possédé d'utile et de solide, et qu'elle leur ouvroit toujours une source abondante de consolations.

Depuis la restauration du Roi légitime sur le trône, on a rendu à la religion catholique ses cérémonies extérieures. Une des plus splendides et des plus solennelles sont les processions de la Fête-Dieu : leurs préparatifs remplirent et obstruèrent les rues de Paris plusieurs jours auparavant. Partout on voyoit une foule d'ouvriers de toute espèce, charpentiers, tapissiers, jardiniers, occupés à préparer les *reposoirs* ou chapelles temporaires où la procession devoit s'arrêter pour y faire une courte prière, et d'où la bénédiction devoit être donnée au peuple. Ces reposoirs étoient ordinairement placés devant la porte principale de quelque édifice public. Il y en avoit un devant la prison de l'Abbaye, un autre devant le Palais de Justice; mais celui qui me frappa le plus par sa recherche et sa magnificence, fut celui qui s'élevoit devant la porte du ministre de la police, M. de Cazes. C'étoit une espèce d'alcôve ouverte du côté de la rue, tapissée des plus belles étoffes de soie et de velours de différentes couleurs, et garnies de franges d'or. Il étoit orné de gravures, de roses et de fleurs artificielles. L'autel, auquel

on montoit par plusieurs marches couvertes de riches tapis, étoit couvert de chandeliers d'argent, de plantes exotiques, de fruits en cire, et de saints en or moulu.

Comme nous logions près de l'abbaye Saint-Germain, et que la procession de cette paroisse étoit une des premières qui devoient le dimanche sortir des églises, nous fûmes éveillés dès le point du jour par le son des cloches et le bruit des marteaux. Quand nous sortîmes, nous vîmes toutes les maisons des rues par où la procession devoit passer, ornées conformément au goût et aux moyens de ceux qui les habitoient, car chacun devoit contribuer à la pompe de la cérémonie, quoique peu pussent se rappeler ce qui se pratiquoit autrefois en pareille occasion.

La veille de cette fête, le passager couroit risque d'être étouffé dans les rues par la poussière amassée dans les rideaux, les tapis et les couvertures qu'on secouoit à chaque porte, afin de les tenir prêts pour être suspendus aux maisons le lendemain. On y voyoit tour à tour les couleurs brillantes d'une tapisserie toute neuve des Gobelins, les teintes passées d'un vieux tapis; quelquefois un drap blanc, « faute de mieux », ou une couverture qui montroit la corde « faute de tout ». Le noble faubourg Saint-Germain présentoit en quelque sorte l'ap-

parence d'une foire où l'on étale des marchandises de hasard. Nous oubliâmes tout cet appareil quand la procession parut, et nous réservâmes pour elle toute notre attention.

Des deux processions que je vis, ce qui me frappa le plus dans la première, fut un enfant d'environ quatre ans qui la précédoit, et qui étoit vêtu d'un costume tout-à-fait singulier. Une vieille dame qui étoit près de moi m'apprit qu'il représentoit saint Jean-Baptiste. Ce qui m'intéressa davantage dans la seconde, fut M. de Châteaubriand placé à l'arrière-garde. Une troupe considérable de musiciens marchoit en tête de celle-ci, où se trouvoit la famille royale. Elle s'avançoit au milieu des rues, dont chaque côté étoit rempli de spectateurs curieux de voir une cérémonie qui n'avoit pas eu lieu depuis si long-temps. Ils étoient suivis des domestiques de l'illustre maison de Montmorency (1), couvert de leur livrée aussi riche que singulière, et d'un certain nombre de ceux

(1) C'est un ancien usage suivi par la noblesse de France d'envoyer ses domestiques à ces processions, et de faire ainsi parade de sa piété et de ses belles livrées. — « Que ferons-nous de nos domestiques ce carême? » demandoit à une de ses amies une belle dévote, en regrettant qu'il n'y eût pas de processions pendant ce temps. « Nous les ferons jeûner », lui répondit celle-ci.

de la maison royale. Venoit ensuite la confrérie du Rosaire, composée d'une centaine de femmes, toutes en blanc, à demi voilées, couronnées de lis, et portant un cierge. Elles étoient suivies par de jeunes filles qui avoient récemment reçu la confirmation, et dont les vêtemens, même les souliers, étoient aussi de la couleur de ceux des vestales. Je reconnus parmi elles les nobles demoiselles de la maison de Montmorency, accompagnées de leurs femmes de chambre, et chantant des hymnes d'une voix pure et virginale, comme les belles choristes d'Esther à Saint-Cyr. Suivoit un chœur de jeunes ecclésiastiques récemment admis dans les ordres, vêtus de longues robes blanches, et agitant des encensoirs d'argent massif, d'où s'exhaloit une fumée odoriférante d'encens et de myrrhe, qui s'élevoit au ciel avec les chants de louange qu'on lui adressoit, tandis que d'autres jetoient en l'air des feuilles de roses qu'il portoient dans des paniers élégamment ornés.

Cette cérémonie s'exécutoit environ toutes les dix minutes. Alors la procession s'arrêtoit, et tous ces choristes se tournant vers le dais qui les suivoit immédiatement, faisoient un profond salut, et remplissoient l'office que je viens de décrire. Le dais, surmonté de riches plumes, étoit supporté par quatre légers piliers soutenus transversalement par des bâtons.

Là, deux prélats, vêtus de leurs robes pontificales, portoient l'hostie consacrée, et s'avançoient à pas lents et irréguliers, parce qu'ils étoient obligés de conformer leur marche à celle de ceux qui portoient le dais. Des deux côtés étoient quelques pairs de France et quelques cordons bleus, la tête nue, et en grand costume. Immédiatement après le tabernacle, marchoit M. de Châteaubriand, « le philosophe du désert », la tête haute, et les yeux dirigés vers le ciel. Les maires de l'arrondissement venoient ensuite, et une troupe de soldats fermoit le cortége. Lorsqu'il arriva près de « Notre-Dame », le comte d'Artois, ainsi que les ducs et duchesses d'Angoulême et de Berry, se joignirent à la procession, un cierge à la main, et la tête découverte, et ils firent ainsi trois fois le tour de cette cathédrale, à la grande édification des fidèles, qui voyoient par là les chefs de l'état imprimer leur sanction à des coutumes religieuses si long-temps oubliées.

Plusieurs autres processions eurent encore lieu pendant notre séjour à Paris. J'en vis une le jour de l'Assomption, en exécution d'un vœu de Louis XIII, qui a été religieusement accompli par ses descendans. La famille royale assista à cette cérémonie, et les princes tenoient les rubans du dais. La procession étoit suivie par

le corps municipal, les officiers d'état, les aumôniers du roi, des évêques et des prêtres. J'y vis encore M. de Châteaubriand, qui, dans toutes ces occasions, semble se louer, comme le faisoient autrefois les pleureuses aux funérailles.

De toutes les plaintes que font les paysans françois, et tous ceux qui vivent du travail de leurs mains (1), la plus générale est l'obliga-

(1) Tout ce que va dire lady Morgan, dans ce paragraphe et dans quelques-uns des suivans, est une erreur grossière, car nous sommes trop polis pour lui donner un autre nom. Jamais on n'a imposé en France, aux paysans, aux ouvriers, ni à qui que ce soit, l'obligation d'aller à la messe les jours ouvriers; rien ne les y force, même le dimanche, que leur conscience. Elle cite les fêtes de S. Didyme, de S. François, etc., qui n'en ont jamais été. L'anecdote de la blanchisseuse, si elle n'est pas de l'invention de l'auteur, prouve seulement que ce *chef d'entreprise de blanchissage* avoit de l'imagination, et vouloit, tant bien que mal, s'excuser de sa négligence. Ces observations n'auroient pas échappé à nos lecteurs; mais nous n'avons pu laisser passer de telles assertions sans les relever.

Au surplus, quand elles seroient conformes à la vérité, conviendroit-il aux Anglois de nous en faire un reproche? Peuvent-ils oublier leur observance judaïque du dimanche? Ne savent-ils pas que, ce jour, on se fait chez eux un scrupule de rire, de chanter, de jouer d'un instrument,

tion qui leur est imposée d'entendre la messe les jours ouvriers, et l'observation rigoureuse qui leur est enjointe par les maires de beaucoup de communes, de tous les jours de fête, et même de certaines heures, les jours dédiés à différens saints, le tout sous des peines considérables, sous des amendes qu'on lève sans pitié sur l'industrieux paysan qui prend sa bêche la veille de saint Didyme, ou qui conduit sa charrue le jour de sainte Catherine.

Une paysanne d'une province éloignée, que les vicissitudes de la révolution avoient amenée dans les environs du village de Sévres, et qui, en se recommandant à moi comme « chef d'une entreprise de blanchissage », m'évita par là le désagrément de souiller mes pages d'une expression plus vulgaire, communément employée pour désigner sa profession, m'amusoit beaucoup, lors de ses visites hebdomadaires à notre hôtel, par le piquant et la naïveté de ses remarques. Quand je l'apercevois de ma fenêtre, arrivant dans sa charette, assise sur des piles

de lire un livre d'histoire; qu'il n'est pas même permis à un enfant de fouetter sa toupie, ou de lancer un cerf-volant? Puisqu'ils font une lecture si assidue de la Bible, ils devroient se rappeler la parabole de l'homme qui voit une paille dans l'œil de son voisin sans apercevoir la poutre qui est dans le sien.

(*Note du traducteur.*)

de linge bien blanc, entourée de ses nymphes, gardée par son gros chien, et conduite par « son garçon », je m'empressois toujours de recevoir moi-même cette reine des savonnages dans mon antichambre, laissant une de ses dames d'honneur s'occuper avec ma femme de chambre, dans un appartement voisin, des détails officiels de l'affaire qui nécessitoit son arrivée. C'étoit une petite femme ridée, qui avoit le teint fort brun, des yeux noirs et vifs, et un air décidé. Avec son casaquin écarlate, son ample jupon rayé, sa grande « cornette », sa croix et ses boucles d'oreilles, d'or massif, elle offroit une figure et un costume que le génie de la mascarade auroit pu adopter en toute sûreté pour son originalité et son effet singulier. Elle avoit toujours l'air pressé ou en colère, étoit toujours prête à vous conter des nouvelles ou curieuse d'en apprendre. Plus d'une fois elle se mêloit de corriger ce qu'elle appeloit mon patois, tandis que j'aurois été bien fâchée que quelqu'un corrigeât le sien. Quand le temps étoit humide, elle disoit qu'elle faisoit sécher les jupons et les gilets « par artifice ». Elle étoit enchantée que le roi eût donné à la nation « une princesse blanche comme la neige ». Enfin elle appeloit son chien *Cléopâtre*, parce qu'elle aimoit les noms des grands hommes. « C'est si beau cela ! »

Il arriva une fois qu'elle vint un jour plus tard qu'elle n'avoit coutume de le faire chaque semaine. Elle entra dans mon cabinet de toilette, non pas en cherchant à s'excuser avec douceur, mais d'un air d'emportement vraiment dramatique.

« Eh bien! madame, vous voilà mécontente de moi, n'est-ce pas? Eh bien! c'est notre gobe-mouches de maire, qui se mêle de notre blanchissage: voilà! »

Je n'entendis pas bien ce que son maire avoit à démêler avec son blanchissage, et je lui demandai ce qu'elle vouloit dire.

« Bien! vous allez voir, ma petite bonne dame: il nous défend de faire notre lessive tel et tel jour. C'est aujourd'hui la fête de S. François, c'est demain la veille de celle de S. Ambroise. Voilà un beau chien de plaisir que d'avoir des maires qui vous empêchent de vivre! Pourquoi ne pourrois-je pas sécher mes jupons et mes gilets le jour que je le voudrois? » (1)

Au fait, on fait payer une amende de quinze francs à quiconque travaille un jour de fête, et les fêtes reviennent presque tous les jours. Il

(1) Cette anecdote de ma blanchisseuse rappelle la vieille femme qui maudissoit Colbert chaque fois qu'elle faisoit une omelette, parce qu'il avoit mis un impôt sur les œufs.

y en a quelquefois cinq dans une semaine (1), et un cultivateur qui m'en faisoit le compte, se plaignoit amèrement de la perte de temps qui en résultoit.

Tandis que j'étois dans la Beauce, un fermier sollicitoit le renouvellement d'un bail qu'il étoit au pouvoir du gouvernement de lui accorder. Il étoit protégé par le général de C***, dont le château étoit dans son voisinage. Comme c'étoit un père de famille, un homme d'une réputation intacte, on fit attention à sa demande. Mais on apprit qu'il avoit été marié à cette époque de la révolution où le contrat civil suffisoit pour la validité du mariage. On mit pour condition au renouvellement de son bail qu'il se remarieroit à l'église, le gouvernement devant naturellement donner la préférence au candidat soumis aux formes et à la doctrine de l'église catholique. Le fermier répondit qu'il étoit marié depuis 22 ans à une femme aussi tendre que fidèle, avec laquelle il avoit toujours vécu dans une parfaite harmonie, et qui l'avoit rendu parfaitement heureux; que ses fils et ses filles grandissoient au-

(1) J'ai cherché quelle pouvoit être cette semaine à cinq fêtes. Je n'ai pu la découvrir. C'est sans doute celle qu'on appelle vulgairement *la semaine aux trois jeudis*. (*Note du traducteur.*)

tour de lui, et qu'il ne vouloit ni frapper d'illégimité la naissance de ses enfans, ni flétrir une femme vertueuse, en se soumettant à un second mariage qui invalideroit nécessairement le premier, quoiqu'il eût été célébré selon les lois alors existantes.

« Je crois, madame », me dit l'ultra-royaliste qui me racontoit cette anecdote peu de jours après qu'elle fut arrivée, et qui connoissoit toutes les parties intéressées, « je crois qu'il n'est pas besoin d'autre preuve pour vous démontrer combien nos paysans ont peu de religion, et combien ils ont dégénéré de la foi de leurs ancêtres » (1).

---

(1) Cette anecdote ressemble encore à un conte de blanchisseuse :

« Odeur (de savon) se répand à la ronde. »

Mais cette pilule, quelque bien savonnée qu'elle puisse être, ne sera jamais avalée par un François. Chacun sait que les baux du gouvernement s'accordent aux enchères, et que les agens chargés de cette partie s'inquiètent beaucoup moins des principes religieux des enchérisseurs que de leur solvabilité. Ils leur demandent une propriété bien libre, bien nette, pour la frapper d'hypothèque, et non un certificat de catholicité.

Mais que dire de la sotte obstination du fermier qui va s'imaginer que le sceau de la religion apposé à un mariage, légal lorsqu'il a été contracté, et le seul qui le soit encore aujourd'hui, puisse le frapper de nullité, et noter

Il ne faut pourtant par croire qu'il n'existe plus en France de superstitions populaires. On en remarque surtout dans les provinces éloignées de la capitale, où le bienfait de l'éducation n'a pas encore répandu ses lumières.

Un médecin distingué de Paris, né dans les Petites-Alpes, pays de montagnes, situé entre Lyon et Genève, m'a assuré qu'il avoit connu un jeune homme qui fut chassé de son village, parce qu'il appartenoit à une famille accusée d'*avoir un nom*, ce qui est la même chose que ce qu'on appelle un mauvais œil en Irlande, Et le sorcier, conservant son *magique blanc et noir*, jouit encore d'un certain respect (1).

Rousseau, dans son *Devin du village*, a fait

---

d'infamie sa femme et ses enfans? C'est trop compter sur la crédulité des lecteurs que de leur offrir de telles absurdités; et il est fâcheux, pour l'honneur du jugement de lady Morgan, qu'elle ait adopté sans examen tous les contes ridicules qu'elle a pu entendre.

(*Note du traducteur.*)

(1) Les mots d'*avoir un nom* et *magique blanc et noir* sont en françois dans l'ouvrage de lady Morgan. Nous sommes fâchés de ne pouvoir les *traduire* à nos lecteurs; mais nous avouons notre ignorance, nous ne les comprenons pas. Quant au *mauvais œil* d'Irlande, c'est une superstition qui date de bien loin. Virgile a dit:

Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos.

(*Note du traducteur.*)

un usage charmant de ce caractère, jadis si vénéré, et FARQUHAR l'a employé avec gaîté dans son *Officier recruteur*. C'est ainsi que le génie, dans ses fictions splendides, consigne les traits caractéristiques des siècles et des nations, qu'il consacre le souvenir de faits que le chroniqueur néglige, comme étant trop connus, et que l'historien rejette comme au-dessous de sa dignité; enfin qu'il conserve, comme embaumés, les traits les plus intéressans de l'humanité, pour la contemplation du philosophe et l'instruction de la postérité.

La liste des superstitions populaires n'est ni très-nombreuse, ni très-variée, et elle présente les mêmes images dans presque tous les pays. Des sons lugubres, entendus à des heures qui inspirent la mélancolie, seront toujours un funeste présage pour l'ignorance, et la crainte exercera toujours son empire le plus tyrannique sur l'imagination, dans les instans de chagrin et d'affliction. Ainsi, en France comme en Angleterre, le hurlement d'un chien près de la chaumière du paysan qui expire, est un signe de mort plus certain que tous les symptômes de la maladie dont il meurt. Le *benchi* d'Irlande a son pendant dans le hibou de France, qu'on regarde toujours comme un oiseau de mauvais augure, quand il fait entendre ses cris nocturnes près de la chambre d'un ma-

lade. Une chèvre dans une étable passe en France pour un préservatif assuré qui éloigne la contagion du troupeau avec lequel elle est associée, et tient probablement la place de la poule de bois, qui occupe un rang si distingué parmi les dieux pénates des chaumières d'Irlande.

« Je veux que le moindre paysan mette une poule dans le pot les dimanches », est un mot de HENRI IV, qui a rendu sa mémoire en France plus précieuse que toutes les autres choses qu'il a pu dire et faire. Ce simple et bienveillant *je veux*, ne mourra jamais dans le souvenir de cette nation. HENRI IV ne vécut pas assez longtemps (1) pour voir accomplir ce vœu philanthropique, et la main sacrilége qui abrégea les jours du meilleur roi qu'ait jamais eu la France, empêcha qu'on pût savoir si ses grandes vues et celles de son habile ministre, auroient produit cet heureux effet, parmi les autres bienfaits qui auroient couronné son règne.

Ce doit cependant être une source de satisfaction infinie pour ses descendans d'avoir trouvé, en reprenant les rênes du gouverne-

(1) Lorsque la mort de HENRI IV fut connue dans Paris, on n'entendoit de toutes parts que ce cri : « Nous avons perdu notre père ! »

ment de ce pays, que le vœu de leur immortel aïeul est accompli, et que « le moindre paysan » non-seulement « met une poule dans le pot les dimanches », mais peut même y mettre un peu de viande les jours ouvriers. Deux barrières insurmontables y avoient mis obstacle jusqu'ici, la taille et la gabelle. Le mode de répartition et de subdivision du premier de ces impôts, étoit surtout ce qui en aggravoit le poids. Quand le ministre des finances demandoit une somme pour les besoins de la guerre, pour la construction ou l'embellissement d'un palais (et ces palais s'élevoient comme les châteaux des fées, qu'un coup de bagnette fait paroître), la taxe à imposer sur tout le royaume étoit répartie d'après le crédit dont jouissoient à la cour les gouverneurs des provinces. La partialité qui régnoit dans cette répartition, et qui faisoit toujours peser l'impôt avec le moins de force sur ceux qui étoient le plus capables d'en supporter le fardeau, se remarquoit encore bien davantage dans ses subdivisions, qui en rejetoient tout le poids presque exclusivement sur ces gens sans protection, qui étoient à la merci du grand homme et des amis du grand homme de chaque ville et de chaque village. Les gouverneurs qui, dans leur cour provinciale, imitoient la splendeur de celle du roi, faisoient payer au peuple leur ma-

gnificence par des exactions et des extorsions qui excitoient quelquefois des soulèvemens. La mémoire du duc de Richelieu est encore détestée dans la province dont il eut le gouvernement, sous le règne de Louis XV; et même les amis du duc de Chaulnes ont laissé dans leur correspondance particulière des preuves de sa conduite atroce en Bretagne, sous Louis XIV, bien suffisantes pour couvrir d'une éternelle ignominie un homme d'ailleurs obscur et sans talens.

« On a fait une taxe de cent mille écus sur les » bourgeois (dit madame de Sévigné, en parlant de la capitale de la Bretagne et des troubles occasionnés par les taxes dont elle étoit chargée, et par les exactions du gouverneur), et si on ne » trouve point cette somme dans vingt-quatre » heures, elle sera doublée et exigible par les » soldats. On a chassé et banni toute une grande » rue, et défendu de les recueillir, sous peine » de la vie; de sorte qu'on voyoit tous ces mi- » sérables, femmes accouchées, vieillards, en- » fans, errer en pleurs au sortir de cette ville » (Rennes), sans savoir où aller, sans avoir de » nourriture ni de quoi se coucher. On a pris » soixante bourgeois; on commence demain à » pendre. Cette province est un bel exemple » pour les autres, et surtout de respecter les » gouverneurs et les gouvernantes, de ne point

» leur dire d'injures, et de ne point leur jeter » des pierres dans leur jardin. Les punitions » et les taxes ont été cruelles (1). Il y auroit » des histoires tragiques à vous conter d'ici à » demain ».

Tragiques, sans doute! car douze hommes furent rompus vifs, comme suspects d'avoir conspiré contre la vie du tout-puissant gouverneur, qui avoit ainsi précipité dans le désespoir un peuple simple, dont le langage pouvoit à peine se comprendre. Madame de Sévigné quitte ce sujet terrible pour donner l'histoire de sa petite chienne « Sylphide, blonde comme un blondin », car tel était le caractère du temps : cruauté et frivolité, affectation de sentiment, et absence de sensibilité.

Si la taille étoit une des causes qui, en arrachant au paysan jusqu'au dernier sou de ses épargnes, l'empêchoit de pouvoir mettre « la poule au pot », la gabelle en étoit une autre. C'étoit alors que, de même que les Grecs modernes courbés sous le despotisme des Turcs, il cachoit soigneusement le peu qu'il avoit pu amasser, et vivoit dans une misère apparente

(1) Les troubles de la Bretagne furent peut-être la première étincelle de l'incendie qui fit tant de ravages longtemps après : ils furent au moins produits par les mêmes causes.

pour échapper aux exactions qui auroient rendu sa pauvreté réelle, si l'on avoit découvert ou soupçonné sa véritable situation.

Mais il n'existe plus ni taille ni gabelle en France, et le paysan est enfin en état de mettre « la poule au pot », au moins le dimanche. Jouira-t-il long-temps de ce luxe, de ce privilége? C'est ce qu'il faut demander aux avocats du bon vieux temps.

La table du paysan françois est naturellement servie conformément à ses moyens, à la nature et au sol de la province qu'il habite. Mais d'après tout ce que j'ai pu apprendre de personnes de tous les rangs et de toutes les opinions, c'est qu'il s'y est trouvé jusqu'ici le nécessaire, et même l'abondance, et que cet état de prospérité n'a été interrompu que par le ravage qu'ont fait dans ses propriétés les armées des diverses puissances de l'Europe. Leur passage a surtout causé des pertes énormes aux pays vignobles, principalement à ceux du midi, où l'on a eu la barbarie d'arracher les vignes.

Dans les cantons de pâtures, le laitage fait un des principaux articles de la nourriture des paysans. Ils en font des potages, des fromages, des gâteaux de crême. Mais j'ai remarqué qu'ils boivent le lait dans son état naturel beaucoup plus rarement que les paysans d'Angleterre.

En Normandie, on trouve dans les fermes un nombre considérable de vaches ; mais cet animal utile est si rare dans l'Isle-de-France, qu'en certains endroits on ne boit que du lait de chèvres, et qu'on en fait même quelquefois des fromages (1).

Les paysans font, pour la plupart, quatre repas par jour; un déjeuner léger en se levant, et qui est ordinairement une soupe maigre : le « grand déjeuner » à onze heures, et c'est de fait leur dîner : un goûter qui se compose de pain, de beurre et de légumes crus (2), et un souper qui, comme le dîner, consiste en viande et en légumes, dont on fait un « ragoût ». Du vin léger et de l'eau est leur boisson ordinaire; ils boivent aussi quelquefois du cidre et un breuvage fait avec des châtaignes ; mais ni l'un ni l'autre n'est estimé par les « véritables amphi-

(1) C'est une erreur; l'immense consommation de lait qui se fait dans la capitale, rend le nombre des vaches très-considérable dans tous ses environs. Le lait de chèvre n'y est usité que comme boisson médicinale, et c'est dans la Brie qu'on en fait des fromages.

(*Note du traducteur.*)

(2) Quels sont donc ces légumes *crus* que mangent nos paysans ? Je ne puis imaginer que la salade, les raves et les radix. Or, on sait que ce n'est là ni la nourriture habituelle, ni le mets favori des habitans de nos campagnes.

(*Note du traducteur.*)

tryons du savoir-vivre rural ». — « Une petite goutte de liqueur » est une friandise qui ne leur est pas inconnue, et chaque guinguette de village annonce sur son enseigne une imitation de cet objet de luxe étranger : « Bonne double bière de mars », qui est de la même qualité que ce détestable breuvage, la misérable petite bière en Angleterre.

L'hospitalité est la vertu des nations à demi civilisées. C'est une ressource contre l'ennui, qui naît de l'ignorance et de l'oisiveté ; et ceux qui pensent que la plus grande solitude est d'être seul, sont le moins en état de contribuer aux agrémens de la société. Les paysans françois étoient, dit-on, plus hospitaliers dans le temps de leur profonde ignorance et de leur extrême pauvreté, qu'aujourd'hui que leur condition est sensiblement améliorée. Il est certain aussi que cette vertu (si c'en est une) est moins souvent mise à l'épreuve maintenant, qu'elle ne l'étoit autrefois, lorsqu'une portion du peuple faisoit vœu de pauvreté, et devenoit mendiant de profession. Le pèlerin, le frère quêteur, le moine mendiant, ne se présentent plus à la porte de la chaumière pour y entretenir l'esprit d'hospitalité par l'influence de la charité et de la religion. D'ailleurs les moyens

d'existence sont si également distribués, l'industrie est si bien récompensée, que peu de gens sont tentés par le besoin ou par la paresse, de mettre à contribution la générosité de leurs voisins. La curiosité, cette passion insatiable qui procure si souvent à l'étranger un accueil favorable, a été pendant les dernières années plus que rassasiée par le passage des armées de tant de différentes nations devant la porte du villageois françois. Enfin les droits réunis ont aussi frappé d'un dernier coup l'exercice de cette vertu de l'homme primitif; car l'espoir de vendre au voyageur un peu de vin, *muche-pot* (1), ne lui assure plus une collation qui l'accompagnoit.

« Tout pays où la mendicité est une profes- » sion, est mal gouverné », dit VOLTAIRE. Je croirois, d'après mes observations personnelles, que l'Irlande est celui de tout l'univers qui en

---

(1) *Under the rose*, sous la rose, est le proverbe anglois correspondant au nôtre. S'il est moins expressif, il est aussi moins trivial.

(*Note du traducteur.*)

Passant près d'une petite guinguette dans la Brie, je vis écrit sur la porte la première ligne de l'épilogue de Rosalinde : « A bon vin point d'enseigne ». Ce proverbe est donc commun à la France et à l'Angleterre.

est le plus infecté, et que la France est la contrée où cette branche pourrie et dégoûtante de l'ordre sociale a pris le moins d'accroissement. Les mendians qu'on y trouve ne consistent guère qu'en un petit nombre d'estropiés qui ne dégoûtent point par leur malpropreté, et dont l'importunité n'est pas à charge. Ils s'assemblent sur les grandes routes, autour de la voiture du voyageur, et lui font tranquillement le détail de leurs souffrances, pour tâcher d'intéresser en leur faveur la bienveillance « du très-charitable monsieur ».

« C'est une vérité incontestable, dit Champfort, en parlant de l'état de la France à la veille de la révolution, qu'il y a en France sept millions d'hommes qui demandent l'aumône, et douze millions qui sont hors d'état de la faire ». Ce tableau effrayant de la pauvreté nationale de ce pays, est confirmé par M. Young, qui fit à cette époque son second voyage en France, et qui remarqué que le péché originel de ses institutions, attaque dans sa racine la prospérité publique, et produit une pauvreté qui lui rappela celle d'Irlande. L'amélioration qu'a éprouvée la condition des classes inférieures, a eu une influence infaillible sur le fléau de la mendicité, et toutes les espérances de la paresse et de l'imposture ont été paralysées par les efforts louables du comte de Pon-

técoulant. Ce fut pendant qu'il étoit préfet à Bruxelles, que, sous la sanction et avec l'aide du gouvernement, il commença ses réformes salutaires sur la classe des fainéans. Il força les jeunes gens paresseux à entrer dans des ateliers et des manufactures, et plaça dans des hospices et dans des hôpitaux, les vieillards et les infirmes.

Ainsi donc, la charité comme l'hospitalité se trouvent en ce moment comme frappées d'inertie, faute d'objets sur lesquels elles puissent s'exercer. Mais si ces vertus sont endormies, il n'en faut pas conclure qu'elles soient mortes. Il n'y a point de nation qui soit plus fortement douée de cette sensibilité physique qui répond au cri de la souffrance dès qu'il se fait entendre, et qui éveille une compassion toujours généreuse, toujours désintéressée. La promptitude avec laquelle un orphelin, un enfant abandonné (l'illustre malheureux de quelque village ou de quelque hameau), se trouve adopté par un voisin charitable, par un parent bienfaisant, est une preuve que la charité ne manque ni des moyens, ni du désir de s'exercer, toutes les fois que quelques circonstances réclament son secours.

« Des enfans des deux sexes, sans bas ni souliers, des êtres qui se disent des femmes, et qui ne sont que de la matière ambulante; des cultivateurs travaillant sans sabots, et avec des bas sans pieds (1) »; tels sont les détails que donnoit de l'état de la garde-robe du paysan françois, un voyageur anglois qui se trouvoit en France en 1788. Mais, même à cette époque, le paysan françois avoit son habit de fête, comme celui d'Irlande, qui paroît toute la semaine couvert de guenilles de la misère, pour pouvoir faire parade à l'église le dimanche, ou à la foire chaque année, de ses vêtemens de frise bleue, et de ses souliers.

Il existe une liaison intime entre la vanité et la pauvreté, et l'ostentation en a reçu la naissance. La toilette du paysan françois est soignée maintenant jusque dans les habits qu'il porte pour ses travaux journaliers. Pendant mon séjour dans ce pays, je n'ai pas vu une seule personne nu-jambes ou nu-pieds, pas même un enfant. Il est vrai qu'être bien chaussé

(1) Cette espèce de chaussure est aujourd'hui d'un usage universel parmi les paysans d'Irlande, et porte le nom de *traheens*. « J'aime jusqu'à vos traheens », est une phrase d'amitié pour signifier : « J'aime jusqu'à la moindre chose qui vous appartient ».

est une passion qui s'étend en France, depuis la petite maîtresse portant des bas de coton brodés à jour à trente francs la paire, jusqu'à la petite Georgette, dont le bas de laine est bien tiré sur une jambe fine qu'elle n'est pas très-fâchée de laisser voir.

Les détails de l'habillement des paysans, paraissent varier suivant les provinces; mais dans chacune d'elle il règne à cet égard une uniformité qui semble une règle invariable. On verra briller la même couleur sur tous les habitans d'un village, et telle rayure maintient sa suprématie sur tous les jupons d'un arrondissement. Ainsi, le gros rouge fait les délices des dames d'Auvergne, et le bleu céleste est la passion des élégantes du Limousin.

En traversant l'Artois et la Picardie, je remarquai que tandis que les vieilles femmes conservoient encore « la cornette » de l'ancien temps, les jeunes avoient adopté la coiffure élevée à la chinoise, mode passée depuis longtemps à Paris, et que cependant la maîtresse de l'auberge où nous descendîmes à Abbeville, nous assura être dans cette ville « une nouveauté toute nouvelle ». En général pourtant des chapeaux à larges bords qui tombent jusque sur l'épaule, et des chapeaux de paille, sont la parure de tête la plus usitée en toute occasion. Un corset et un jupon, presque tou-

jours de deux couleurs différentes; des manches blanches, soit en toile, soit en drap; une chaîne d'or autour du cou, fermée par un cœur, et à laquelle est suspendue une croix d'or, sont des articles de toilette dont on se passe rarement, et on les porte même assez souvent les jours destinés au travail.

Le pays de Caux est le véritable foyer des modes de la Normandie. Une jolie Cauchoise bien endimanchée, et revêtue de tous ses atours de jours de fête, offre une réunion de costumes qui doit avoir mis plusieurs siècles à contribution, probablement depuis Guillaume-le-Conquérant jusqu'à nos jours. Son bonnet, qui est la pierre de touche de son élégance, le dispute en hauteur au clocher de son église; « son luxe de jupe » pourroit en embrasser les contours, et le balancier de sa pendule trouve des rivaux formidables dans d'énormes anneaux d'or qu'elle porte suspendus à chaque oreille.

Il est curieux de remarquer que telle étoit à peu près la mise des dames du haut parage sous le règne de Charles IX, et que les paysans étoient à cette époque mieux vêtus et dans une situation plus prospère que sous le règne de Louis XV. « Tous les paysans portoient alors » des souliers commodes », dit un auteur qui a fait des recherches profondes sur les anciens

costumes de France : mais il en étoit tout autrement vers le milieu du siècle dernier : les taxes dont ils étoient chargés mettoient nécessairement des bornes au luxe de leur garde-robe, et les empêchoient même souvent de se procurer le nécessaire, comme le prouve « la matière ambulante » de M. Young.

L'influence de la toilette est universelle en France, et il s'en faut de beaucoup qu'elle soit exclusivement l'objet du culte des femmes, même parmi les paysans. Le jeune fermier « qui se fait brave » a, à ses yeux, autant de moyens de plaire que peut s'en supposer « un merveilleux de la Chaussée d'Antin ». Ses cheveux bien poudrés, et serrés en queue par derrière; son chapeau rond, relevé de chaque côté, « pour faire le monsieur »; ses grandes boucles d'argent, sa grosse montre de même métal, son gilet et ses pantalons de calicot blanc, offrent un modèle parfait du petit-maître de village, tandis que les habitans plus âgés portent sous leur habit de gros drap une veste de toile peinte à grand ramage, dont les poches tombent si bas, qu'elles rendent peu importante la qualité du vêtement qu'elles couvrent.

Mais quelque grossier, quelque dépourvu de goût, quelque simple ou grotesque que puisse paroître aux yeux de l'étranger le cos-

tume du paysan françois, ce n'en est pas moins un costume; c'est un raffinement sur la nécessité, et non ce qui est strictement nécessaire pour couvrir la nudité et préserver du froid: c'est toujours une preuve, parmi beaucoup d'autres, que le peuple n'est pas pauvre, qu'il n'est pas incivilisé, qu'il aime à jouir des aisances de la vie, et qu'il a les moyens de se les procurer. Quand un paysan irlandois, avec l'adresse malicieuse qui lui est ordinaire, s'efforce de faire un marché avantageux avec celui qui veut l'employer, il dit ordinairement: « A coup sûr, ce que je vous demande n'est que ce qu'il me faut pour avoir un morceau à manger et un haillon ». Toutes ses idées de parure consistent dans ce mot: *Un haillon!* Ces souvenirs sont pénibles; ils sont peut-être étrangers à mon sujet, trop fréquens, mais ils sont irrésistibles. Où est le pays si éloigné, la contrée si reculée, où je puisse voyager sans que l'Irlande soit présente à ma mémoire, sans que les maux qu'elle souffre soient gravés dans mon cœur! Oh! quand la plume qui s'occupe à peindre le bonheur et la civilisation d'un autre pays, me servira-t-elle à tracer l'amélioration, la paix, la félicité de ma patrie? Quand abandonnera-t-elle les fictions qui ont servi de cadre pour démontrer les causes de ses erreurs et de ses souffrances,

et s'occupera-t-elle à raconter des faits qui puissent prouver que les unes n'existent plus, et que les autres sont oubliées ?

En nous rendant en France, nous avions fait un circuit considérable, et traversé une grande partie de l'Angleterre. Nous trouvâmes que la superbe race des paysans de ce pays, avec sa physionomie saxonne aussi belle que tranquille, son teint clair, et la rondeur de ses muscles, étoit un fort mauvais préparatif pour des yeux destinés à voir un peuple parmi les perfections duquel on ne peut pas compter la beauté. La figure françoise, surtout dans les classes inférieures, me frappa vivement par l'air de ressemblance générale que je lui trouvai avec le visage du Tartare (1). Les os des joues élevés et aplatis, de petits yeux, un front bas, des traits concentrés dans leur ensemble; tel est le moule de physionomie qui me parut dominer dans les diverses provinces

(1) Prosternez-vous, mes chères concitoyennes, et remerciez lady Morgan de n'avoir pas fait de vous des Caffres ou des Samoïèdes, ce qui ne lui auroit pas coûté davantage. Mais consolez-vous, en songeant que la plus belle Angloise sacrifieroit volontiers une partie de ses charmes pour acquérir une seule de vos grâces.

(*Note du traducteur.*)

que je parcourus. Cette règle générale n'est pourtant pas sans exceptions, et l'on en trouve même parmi le peuple. Je crois que les deux plus beaux hommes que j'aie jamais vus sont un meunier qui demeure près d'Amiens, et un ouvrier de la manufacture de porcelaine de Chantilly, et que ses concitoyens distinguent en l'appelant « le bel ouvrier ». Ce fut en vain qu'il nous montra le portrait des personnages les plus considérables de la France peints sur des jattes et sur des tasses à café; nous trouvâmes l'ouvrier au-dessus de son ouvrage, et il sembloit véritablement partager notre opinion, car jamais héros d'opéra ne se donna des attitudes plus étudiées, et produisant un effet plus ridicule que le bel ouvrier de Chantilly cherchant à attirer l'admiration des Anglois qui venoient visiter la manufacture où il travailloit.

La physionomie varie cependant presque dans chaque province, et les François eux-mêmes classent avec beaucoup de précision les différens degrés de laideur et de beauté dans des cantons qui se touchent quelquefois, en les distinguant par les termes « vilain sang » et « beau sang ». Cette singulière expression ressemble beaucoup à ce qu'on peut appeler l'élégant argot du bon ton anglois, qui, introduisant dans le salon le jargon de l'écurie, met les

connoisseurs en beauté de cheval, en état de faire également un compliment « à Thunderbolt issu de Vixen, et à lady Virginie descendue de la duchesse de Plantagenet », et de déclarer que l'un et l'autre sont « d'excellente souche et prouvent un bon sang (1) ».

Dans la Beauce on dit que « le vilain sang » prévaut; mais dans le Perche, qui en est voisin, « le beau sang » est reconnoissable. Dans la Normandie, patrie de la chicane et de la beauté, on trouve des femmes dont les charmes pourroient le disputer à nos enchanteresses du comté de Lancastre, et partout on voit parmi les jeunes filles des modèles de ce que les François appellent une jolie personne, c'est-à-dire, cette espèce de gentillesse qu'on ne peut décrire, et qui, au moins à leur avis, est « plus belle que la beauté même ». Le Béarn, patrie de Henri IV, est célèbre par la beauté de ses habitans : les Basques, qui en habitent un des cantons, se distinguent par leur élégance, leur grâce, leur vivacité. La noblesse proven-

(1) Ces mots *Thunderbolt*, *Vixen*, etc., sont des noms de chevaux. La science du jockey, comme celle du boxeur, a sa langue particulière en Angleterre, et tout le monde ne l'y comprend pas; il est même impossible d'en donner une juste idée dans une traduction.

(*Note du traducteur.*)

çale se fait un point d'honneur d'en avoir quelqu'un parmi ses premiers domestiques, et se plaît à les faire paroître dans les salons à Paris, en qualité de pages, vêtus du beau costume de leur pays.

J'accompagnois un jour la princesse de Craon (1) à l'hôtel de Gontaut-Biron. A l'instant même où elle me présentoit à la duchesse de Biron, la révérence que je faisois à cette dernière dame fut interrompue par l'apparition d'une figure aérienne qui traversa le pavillon du jardin où elle nous recevoit. L'aimable duchesse, et son nom consacré par l'histoire, ne furent pour moi, un moment, qu'un objet de considération secondaire. Tandis qu'elle me disoit de la manière la plus agréable les choses les plus obligeantes du monde, et dont mon oreille n'étoit pas moins agréablement flattée, mes yeux suivoient, non sans peine, les mouvemens légers et gracieux d'un être qui rappeloit à l'imagination tout ce que les poètes ont écrit de Mercure. Couvert d'un

(1) Je dois à cette digne et respectable dame, dont la haute naissance est le moindre mérite, et à presque tous les membres de son illustre famille, une véritable reconnoissance pour les attentions flatteuses que j'en ai reçues, et pour la plupart des plaisirs de la société dont j'ai joui pendant mon séjour à Paris.

costume aussi singulier que pittoresque, il passa dans le pavillon pour entrer dans le jardin. « C'est le Basque de madame la duchesse, et dans le costume de son pays », me dit la princesse de Craon, remarquant l'impression que ce beau page avoit faite sur moi. «Courir comme un Basque, ajouta-t-elle, est un proverbe de Provence, et vous voyez qu'il ne le dément pas ». Effectivement il sembloit voler dans les bosquets du jardin avec la rapidité d'une flèche, comme on le dit des hirkahs ou messagers publics de l'indoustan.

Nous nous rendîmes ensuite sur la terrasse du jardin qui donne sur le boulevard Italien, pour voir l'entrée à Paris de la jeune duchesse de Berry. Le comte d'H.....e, qui étoit avec nous, eut la complaisance de nous nommer toutes les personnes qui accompagnoient la calèche du roi, le maréchal Marmont, M. de Talleyrand, le père Élysée, et *tutti quanti.* Mais le beau Basque et son joli costume occupoient mon esprit plus que le brillant cortége que j'avois sous les yeux.

Si les paysans françois ne sont pas tous des Basques, leur manque de beauté ne vient pas d'un manque de nourriture, car je crois que je n'ai jamais vu ailleurs qu'en France plus de personnes qui semblent envoyées dans le monde pour faire voir jusqu'à quel point la peau hu-

maine peut s'étendre. « Le bon gros père, la bonne grosse mère », sont des façons de parler aussi justes que générales; et les vieilles plaisanteries de *grenouilles* et de *soupe maigre* (1) sont des traits sans force qui s'émoussent maintenant contre des côtes couvertes d'une triple couverture. C'est là que miss Prescott, qui se charge de modifier l'embonpoint des Anglois, pourroit faire de nouvelles études favorables au développement de la science, et appliquer avec succès les connoissances qu'elle pourroit recueillir à engraisser les vieilles douairières, et à maigrir les jeunes demoiselles.

L'état d'amélioration où sont parvenus les paysans françois, a produit des effets aussi salutaires au moral qu'au physique. La destruction du système féodal, ainsi que des taxes et des impôts qui marchoient à sa suite, a opéré une régénération nationale. Les lois despotiques de la conscription, qui peuploient les armées françoises par des moyens plus odieux encore que le système de la presse en Angleterre, devoient avoir des conséquences désastreuses, mais elles ont été balancées par la di-

(1) Ces mots *grenouilles* et *soupe maigre* sont un des mille et un quolibets que les Anglois lancent contre la France, et qu'ils regardent comme d'excellentes plaisanteries.

(*Note du traducteur.*)

vision des grandes propriétés territoriales, par l'égalité introduite dans les successions entre tous les enfans, et par l'encouragement donné à l'introduction de la vaccine (1).

En 1781, le contrôleur général des finances, sous Louis XVI, M. Joly de Fleury, définit le peuple françois « un peuple serf, corvéable et taillable à merci et à miséricorde »; mais ce fut précisément parce qu'il étoit « serf » qu'on vit les horreurs de la révolution. Ce fut parce qu'il étoit « corvéable et taillable à merci et à miséricorde », qu'il se montra sans merci pour ceux qui l'avoient opprimé. C'est parce qu'il avoit été esclave, dégradé, méprisé, foulé aux pieds, qu'oubliant tous les principes de la morale et de la religion, il commit toutes ces horreurs qu'on lui reproche à si juste titre. Mais sa douceur naturelle, ce sentiment vraiment national chez lui, céda à la tentation d'assouvir

(1) L'armée françoise étoit essentiellement nationale, puisque, d'après les lois sur la conscription, elle étoit composée de tous les citoyens sans distinction de classes. C'étoit ce secret qui remplissoit de nouveaux soldats le vide qu'éprouvoit les armées, et qui déterminoit les classes inférieures à s'y soumettre si patiemment. C'étoit sur les plus hautes classes que ce fléau tomboit avec le plus de force, quoique la noblesse de France ne connût guère d'autre profession que celle des armes, et n'eût pas d'autre objet d'ambition que la gloire militaire.

une vengeance que l'esclavage et tous les maux qu'il avoit soufferts pendant des siècles avoient nourrie, fomentée, et portée jusqu'à la rage.

Mais cette race souffrante n'existe plus; ses enfans sont propriétaires au lieu d'être serfs. La torture a été supprimée, et n'entretient plus, par son affreux spectacle, un esprit de férocité brutale; la religion brille d'un éclat plus pur, dégagée des superstitions qui l'entouroient; on n'a plus rien à craindre du droit de chasse, de la corvée, de la taille, de la gabelle; on jouit d'une liberté peut-être aussi grande que celle accordée à l'Angleterre; la morale est aussi pure qu'en Écosse; et malgré les maux tout récens qu'on a éprouvés, la prospérité publique y est plus grande que dans ces deux royaumes. Oh! puisse cet heureux état durer long-temps! Puisse le peuple françois, en dépit de la *verge de feu* (1) dont un

(1) Je copie ici un paragraphe d'une lettre que j'ai reçue de Paris aujourd'hui (29 décembre 1816), d'un homme doné d'un grand talent et de beaucoup d'expérience dans l'état actuel des choses en France. « Votre » Canning, me dit-il, a tenu ici des propos d'un ton » qui n'étoit pas propre à rapprocher les deux nations, » et qui sont bien inconsidérés pour un homme d'état. Il » dit il y a quelque temps, dans un cercle nombreux où » étoient beaucoup de militaires nouveaux, que le gou- » vernement des Bourbons étoit trop doux pour une nation

ministre anglois l'a, dit-on, menacé dernièrement, se maintenir à l'abri de toute oppression domestique et de toute invasion étrangère qui tendroit à le ramener à cet état de choses sous lequel la loi du pays le déclaroit « un peuple serf, corvéable et taillable à merci et miséricorde! »

» aussi turbulente et aussi factieuse que la nôtre; mais » que l'Angleterre se chargeoit de nous tenir sous une » verge de feu. Les militaires n'ont rien dit, et madame » de Staël s'est chargée seule de répondre à ces insolences. » Comme M. Canning parloit des victoires que les Anglois » avoient remportées, elle lui dit que si ces messieurs » vouloient une seule fois se détacher des Russes, des » Prussiens, des Allemands, etc. etc. etc., et nous honorer d'un tête-à-tête, elle lui promettoit qu'ils ne » seroient pas refusés. »

LA FRANCE.

LIVRE SECOND.

DE LA SOCIÉTÉ.

« A mesure que la philosophie fait des progrès, la sottise redouble ses efforts pour établir l'empire des préjugés ».

LA FRANCE.

LIVRE SÉCOND.

DE LA SOCIÉTÉ.

Traits de caractère national. — Esquisse des mœurs avant la révolution. — Pendant la révolution. — Pendant les dernières années. — État actuel de la société et des mœurs en France. — Les enfans de la révolution. — Royalistes. — Ultra-royalistes. — Constitutionnels et Bonapartistes. — Conversation. — Raconteurs. — Vaudevilles politiques. — Ton des cercles. — Jeunesse françoise. — Éducation.

Les traits du caractère national d'un peuple reçoivent toujours leurs premières couleurs de l'influence du sol et du climat, et sa morale dépend beaucoup de son organisation physique. La religion et le gouvernement donnent sans doute une direction puissante aux principes qui agissent sur une société civilisée, et dégradent ou relèvent les qualités qui lui sont

propres, par les vices ou par la sagesse de leurs institutions. Mais les traits primitifs de la race demeurent fixes et immuables; l'impression originaire de la nature ne peut jamais s'effacer.

Le portrait que César a tracé des anciens Gaulois conserve encore de la ressemblance avec les François actuels, malgré les différentes greffes qui ont été entées sur cet ancien tronc. Agathias et Machiavel ont presque donné la même esquisse des mêmes originaux à des époques bien éloignées l'une de l'autre, et tout en la traçant dans des vues bien différentes. Ardens et susceptibles, fiers et impétueux, les plus civilisés des Barbares que Rome soumit à son joug, sont encore le peuple le plus policé de l'Europe; et les François, à travers les vicissitudes de leur fortune politique, au milieu de toutes les horreurs d'une révolution sanguinaire, ont donné des preuves qu'ils étoient toujours capables de cet attachement social, de ce généreux dévoûment qui leur est naturel, qu'ils possédoient encore ce fonds de *bonhomie* (pour peindre, par un mot qu'ils ont créé, un sentiment qui leur est propre) qui prouve que rien ne pouvoit détruire les élémens heureux d'un caractère qui produit des dispositions si bienfaisantes. Les atrocités qui souillèrent l'époque la plus malheureuse de la révolution furent presque rachetées par les vertus

naturelles dont on vit alors briller tant de preuves. Condorcet, condamné à mort, et refusant pourtant l'asile que l'amitié osoit lui offrir, n'est qu'un des mille exemples qu'on pourroit citer d'un noble désintéressement et d'un dévoûment héroïque (1).

Quand l'humanité arracha au sang et à la terreur un instant bien court, pour le donner au commerce social ; quand tous les quartiers de Paris donnèrent ce mémorable banquet civique dans toutes les rues de la capitale, banquet où chacun étoit invité et se trouvoit bien reçu, les canaux de l'affection sociale, si longtemps arrêtés, s'ouvrirent tout à coup, et reprirent leur cours ordinaire. L'impulsion de la joie fut universelle : des étrangers se jetoient dans les bras les uns des autres ; des amis longtemps séparés s'embrassoient avec transport, et le tyran sanguinaire qui dominoit alors, vit dans cet élan de sensibilité, la renaissance de la

(1) Condorcet étant proscrit par les terroristes, une amie généreuse lui offrit de le recevoir chez elle, et de l'y cacher. Il refusa de profiter de cette offre, en s'écriant : « Vous seriez hors la loi ! » — « Eh ! suis-je hors l'humanité ? » répliqua-t-elle. Cette réponse héroïque n'ébranla pas la résolution de l'infortuné fugitif ; il quitta son amie, dont la sûreté lui étoit plus précieuse que la sienne, et ne survécut que quelques jours à cette séparation.

bonhomie nationale, et le présage de l'anéantissement de son pouvoir. Un décret défendit le renouvellement de ces fêtes du cœur; mais il étoit trop tard. Les avenues des sentimens sociaux étoient rouvertes, et le dîner civique étoit la pâque d'un peuple émancipé.

Le système effrayant de despotisme dont la tyrannie de Louis XI avoit jeté les fondemens, et qu'avoient consolidé l'ambition et le despotisme de Louis XIV, avoit produit sur le caractère de la nation un effet funeste et facile à prévoir. L'indépendance de la noblesse, qui résistoit à la force ouverte et aux hostilités directes du monarque, tomba pour ne plus se relever, affoiblie par la corruption du plus adroit des despotes. L'histoire en appela à la postérité contre ce premier destructeur de la morale et de la liberté de son malheureux peuple; car les auteurs contemporains qui écrivoient par ordre de leur maître, et qui souilloient leurs pages par leur complaisance servile pour celui qui les employoit, étoient insensibles à la dégradation nationale dont ils consacroient le souvenir.

Quand Racine et Boileau lisoient au monarque et à ses maîtresses les ouvrages où ils célébroient la gloire, la pompe et la puissance de son règne, ces poètes courtisans, mais foibles historiens, ne sentoient pas que les annales qui flattoient l'orgueil d'un roi superbe, condam-

noient irrévocablement sa mémoire. Les guerres inutiles par lesquelles l'ambition insatiable de Louis XIV s'efforça de reculer les limites de son royaume, la manière dont il dissipa d'immenses trésors, en vains amusemens, en constructions dispendieuses, finirent par ruiner son peuple et par épuiser ses finances. Son despotisme ne laissa subsister aucune trace de liberté politique, et le fatal exemple de sa vie privée répandit la corruption dans toutes les classes, et ouvrit toutes les portes à une dépravation systématique qui ne s'arrêta que lorsque la mesure en fut comblée (1).

Dans l'histoire de la société civilisée, il ne se trouve peut-être rien qu'on puisse comparer à

(1) Louis XIV est un des monarques contre lesquels se sont le plus acharnés les philosophes modernes, les révolutionnaires, et cette foule de pygmées littéraires, qui, jaloux de la hauteur où se sont élevés les écrivains qui ont illustré son règne, ont cherché à les rabaisser en les accusant de flatterie. Mais l'éloge n'est pas toujours adulation, et je pense qu'il étoit permis d'accorder quelques louanges au monarque dont *les guerres inutiles* avoient ajouté à la France plusieurs de ses plus belles provinces, dont les *constructions dispendieuses* avoient encouragé les arts, et rempli la capitale et ses environs de monumens imposans, et qui mérita d'attacher à jamais son nom à l'époque la plus brillante de l'histoire de la nation françoise.

(*Note du traducteur.*)

la dégradation morale répandue sur toute la surface de la France pendant la totalité du dix-huitième siècle. C'étoit une démoralisation si complète, si ouverte, qu'elle existoit presque sans être aperçue. Vers la fin du long règne de Louis XV, elle avoit tellement sapé, corrompu, gangréné toutes les relations morales et sociales, qu'il se trouvoit à peine un seul des liens qui attachent l'homme qui ne fût relâché ou brisé. Dans la politique comme dans la morale, c'étoit un torrent général de pollution et de dégradation. La fiction et la vérité, l'histoire et le roman, tout ce qui décrivoit ou imitoit les mœurs de ce temps, nous en a laissé la preuve dans des détails dégoûtans par leur effrayante fidélité. Les célèbres Bussy (1) et Saint-Simon nous attestent les excès et les vices dont ils font si gaîment le tableau; et le noble duc de Richelieu a immortalisé la dépravation des hautes classes de la société, en nous offrant dans sa propre vie l'abrégé de tous leurs vices. Depuis les détails que nous a laissés la plume négligée, mais spirituelle et brillante, de madame de Sévigné, jusqu'aux fictions ingénieuses des Marivaux, des Crébillon, des Duclos et des Louvet, on peut former un code si complet

(1) Le comte de Bussy-Rabutin, auteur de l'Histoire amoureuse des Gaules et de Mémoires.

d'une corruption parfaite et sans égale, que le champion le plus déterminé du bon vieux temps n'oserait en prendre la défense, et ne pourroit s'empêcher d'être surpris qu'un tel ordre de chose ait pu exister.

Quand la mesure des abus politiques fut plus que remplie, que plus un seul rayon de liberté ne brilla sur le peuple, et qu'il ne resta plus à la noblesse une ombre de représentation; quand la vénalité s'introduisit dans le sanctuaire de la justice, et que la simonie osa marcher à découvert; quand les droits furent remplacés par des priviléges, que le crédit usurpa le pouvoir de l'autorité légitime, que l'oppression et l'exaction se donnèrent la main pour commettre tous les excès, enfin que le poison de la corruption morale eut répandu son venin dans toute la masse de la société, alors tous ses nœuds furent brisés, et le grand bouleversement final qui s'en suivit ne fut proportionné dans ses progrès et dans ses effets qu'à son origine et à ses causes. La première explosion, hardie, brillante et ambitieuse, comme ces feux que l'art de la pyrotechnie lance dans les airs, obtint l'admiration et fut consacrée par les vœux de tout ce qui existoit d'éclairé et de libéral en Europe. Sa lumière perça l'obscurité des cachots, éclaira les sépulcres des vivans, et ses premiers rayons furent aperçus sans crainte,

même par la royauté, taudis que la philosophie, se faisant honneur de ce succès, voyoit aveo plaisir son éclat dissiper les ténèbres des préjugés, et son influence renverser l'édifice effrayant du despotisme.

Mais, quoique la révolution fût un événement ardemment désiré par tous ceux qui étoient doués de sentimens libéraux, et que les philosophes s'efforçoient d'amener; quoique tout le talent, tout le génie de la nation se liguât ensemble, réunît toutes ses pensées, toutes ses espérances, et voulût courir le hasard de cette glorieuse entreprise, on ne put qu'en diriger l'esprit et en guider les vues. C'étoit la masse du peuple de l'Europe le plus dégradé politiquement qui devoit la faire marcher, et c'est à la main des esclaves que fut inévitablement confiée la cause de la liberté. Ce ne fut pas une race semblable aux Myrmidons d'Achille, sortant de la terre et changeant de nature, qui se chargea des œuvres de la dévastation. Ceux qui imprimèrent à la révolution son caractère de sang, ne devoient pas le jour à un miracle, n'étoient pas le produit spontané du nouvel ordre de choses; ils étoient les enfans légitimes du despotisme; et, semblables aux monstres nés du péché dans Milton, ils se tournèrent contre leur mère, et dévorèrent ses entrailles.

Familiarisés avec la vue du sang, contre

laquelle les exécutions publiques les avoient endurcis (1), leur propre férocité se gouverna d'après leur horrible expérience. La nature même de leurs institutions avoit depuis long-temps éteint la compassion, émoussé la sensibilité dans leurs cœurs. Ces sentimens leur étoient devenus étrangers, et il ne leur en restoit plus pour ceux qui les avoient ainsi avilis. Tels furent les êtres si dégradés et si long-temps passifs qui, sortant de leurs repaires qu'ombrageoit la Bastille, suivirent les tigres qui leur servoient de chefs, et qui, rassasiés de sang, mais ayant encore soif de carnage, démontrèrent, d'une manière effrayante, que ceux qui ont été élevés sous l'empire de la liberté, sont seuls dignes d'embrasser et de défendre sa cause. Ils prouvèrent, en un mot, que bien des révolutions peuvent arriver, que bien des systèmes de gouvernement peuvent être établis et renversés, avant que la tache de l'esclavage puisse s'effacer, avant que la marque

(1) Dans l'histoire des cruautés humaines, rien n'étoit égal aux peines criminelles usitées en France. Madame de Sévigné, dans ses Lettres, mentionne plus de cinquante personnes qui périrent sur la roue, et deux femmes brûlées à petit feu, dont l'une étoit accusée de sorcellerie. Damiens et Ravaillac furent écartelés après les tortures les plus horribles. Quant à la question, c'étoit une affaire journalière.

des chaînes dont étoit entouré le cou du captif puisse disparoître, avant que l'homme devenu libre puisse oublier qu'il a été esclave.

Les mêmes gens qui confondent à dessein les principes constitutionnels avec les idées démocratiques, se plaisent à rappeler et à mettre en avant les horreurs de la révolution, comme les fantômes dont on veut effrayer les enfans. On conjure l'ombre des crimes ensevelis depuis long-temps, pour répandre la terreur, éveiller l'indignation, ranimer les préjugés, et rendre chez deux grandes nations le peuple victime de l'ancienne maxime politique : « Divisez pour régner ». Mais on devroit se rappeler qu'on a vu disparoître la génération qui s'est rendue coupable de ces atrocités, cette race impie qui a sacrifié sur les mêmes autels la majesté royale et la vertu plébéienne ; qui a englouti sous le même hécatombe les champions de la royauté et les avocats de la liberté ; les La Trémouille et les La Rochefoucauld ; les Roland et les Condorcet ; tout ce qui étoit recommandable dans les annales de l'ancienne chevalerie, et tout ce qui étoit distingué dans les rangs de la philosophie moderne. Quand ces monstres hideux eurent ouvert le gouffre de leur iniquité dans lequel ils furent eux-mêmes précipités, ils n'étoient plus à l'aurore de leur carrière. Les Marat, les Danton, les Robespierre, apparte-

noient à l'ordre de choses qui précéda la révolution, autant qu'à celui qui en remplit la plus effroyable époque; et jamais ils ne reparaîtront, à moins qu'une semblable corruption dans le gouvernement, et une pareille dégradation dans le peuple, ne devienne encore la preuve funeste que l'oppression amène infailliblement tous les vices. (1).

La noblesse de France, et je comprends sous ce nom toutes les classes supérieures de la société, s'étôit distinguée dès les temps les

(1) C'est toujours dans l'oppression que lady Morgan trouve la cause fatale qui produisit un effet *si heureux*, à son avis, la révolution. Mais jamais il n'exista si peu d'oppression dans un état que sous le règne de l'infortuné Louis XVI ! Il rappela les parlemens exilés sous Louis XV; il affranchit les derniers serfs de son royaume; il abolit la torture; il institua les assemblées provinciales; l'usage des lettres de cachet fut presque inconnu sous son gouvernement; et qui sait tout ce qu'il auroit encore fait pour son peuple, si le fléau de la révolution ne l'eût arrêté dans sa marche ! Des factieux turbulens, de dangereux sophistes, voilà ceux qu'il faut en accuser. Des esprits ardens, de bonne foi peut-être, mais égarés par de faux principes, se joignirent à eux, et il en résulta une fermentation politique, dont l'effet naturel fut de porter à la surface toute l'écume de la nation, qui s'y maintint jusqu'à ce que le progrès de l'ébullition la fit retomber dans la lie, d'où il faut espérer qu'elle ne sortira plus.
(*Note du traducteur.*)

plus reculés de cette monarchie, par une fierté et une énergie de caractère que n'avoient pu dompter ni les sombres donjons, ni les cages de fer de Louis XI, son ennemi déclaré. Mais ce que sa tyrannie n'avoit pu effectuer, la cour corrompue de Louis XIV vint à bout de l'accomplir. Dans les courtisans vicieux qui se disputoient la gloire d'offrir au monarque leur fille pour maîtresse ou d'épouser celle qu'il vouloit congédier, il est difficile de retrouver ces anciens barons, ce sentiment élevé d'honneur et d'indépendance qui produisit les Bayard et les Du Guesclin. C'est au milieu des bosquets d'orangers, des fêtes de Versailles, des cercles de femmes, et de toutes les futilités du luxe, qu'on vit expirer cet esprit brillant qui donnoit au chevalier françois un caractère particulier de galanterie et d'intrépidité. L'énergie et la vivacité qui se faisoient reconnoître à travers les troubles politiques et religieux de la Ligue n'existoient plus ; et cet aveugle enthousiasme qui portoit les chefs de la Fronde à faire la guerre aux rois et aux dieux pour plaire à une beauté qu'ils connoissoient à peine, brillante étincelle du feu national, s'étoit changé en cette flamme froide et putride, triste produit des exhalaisons d'un marais. Le groupe d'esclaves que la flatterie d'un sculpteur avoit placés aux pieds de la statue du monarque, étoit

l'image la plus fidèle des hautes classes de la société qui entouroient son trône.

Non moins foibles, mais plus dépravés ; non moins abjects, mais plus vicieux, les courtisans de Louis XV firent consister toute la dignité de l'homme dans « la noblesse de la représentation ». Mais comment pouvoit-il exister une noblesse de représentation, sans noblesse de principes ou de vertu ? Pour répondre à cette question, il suffit de lire les nombreux mémoires qu'ont laissés les nombreux LOTHARIOS (1) de ces jours d'égoïsme et de vanité.

Des raffinemens affectés, et des puérilités solennelles de ce siècle de représentation théâtrale, au ton républicain, hardi et grossier des mœurs révolutionnaires, la transition fut singulièrement rapide, et offrit des contrastes curieux à observer. A l'ennui, à l'épuisement, au vide qui caractérisoient les cercles insipides d'une race dégénérée, succéda une exaltation de tête, une fermentation d'esprit qui produisit des effets quelquefois nobles, souvent tragiques, et parfois plaisans. Le dévouement de Charlotte Corday, l'héroïsme intrépide de madame Roland appartiennent au plus beau siècle du patriotisme romain. Le sentiment de ven-

(1) Personnage d'une pièce angloise.
(*Note du traducteur.*)

geance qui s'éleva presque au-dessus de la portée du ressentiment humain, pour poursuivre Robespierre en ses derniers momens, inspirent une horreur plus profonde que tout ce que les fictions tragiques peuvent offrir (1); et nulle comédie ne présente une scène plus plaisante que les vicissitudes des *Abou-Hassan* du com-

---

(1) Quand Robespierre, sur les marches du tribunal, en appeloit en vain à un peuple sur les passions duquel il avoit perdu son empire (car sa dernière heure étoit arrivée), une espèce de spectre gigantesque, pâle et épouvantable, qui l'avoit suivi jusque-là pas à pas, lui répétoit de temps en temps, d'un ton creux et sépulcral : « Tu n'es plus rien, tyran ; l'échafaud t'attend ». En vain Robespierre, en fronçant le sourcil, s'efforça de faire fuir ce mauvais génie ; son sourcil n'inspiroit plus la terreur, et sa voix avoit perdu sa puissance.

Un autre exemple de *justice poétique* accompagna la mort de ce monstre sanguinaire, et prouve l'esprit de vengeance qui régnoit à cette époque. Lorsque d'une main mal assurée il se fut brisé la mâchoire, au lieu de se faire sauter le crâne, on le porta à l'Hôtel-de-Ville, et on l'étendit sur la table de la salle du conseil d'où étoient sortis un si grand nombre de ses horribles décrets. Une femme, qui avoit suivi la civière sur laquelle on l'avoit transporté, le désespoir peint sur tous ses traits, se plaça près de lui, et contemploit son visage défiguré, comme pour assouvir sa vengeance ; car il avoit été le meurtrier de son fils. Dans l'agonie d'une soif dévorante, il demanda à boire : « Bois ton sang, lui dit-elle en lui serrant la main ; n'en fus-tu pas toujours altéré ? »

mencement de la révolution, quand la canaille du faubourg Saint-Antoine prenoit la toge de la dignité patricienne; quand le savetier, revêtu du nom de Caïus Marius, discutoit les droits du peuple dans le palais des rois; et quand une harengère, distribuant du pain noir à ses marmots en guenilles, se croyoit Cornélie, mère des Gracches.

Ce fut pendant ces saturnales nationales que les La Rochefoucauld, les Talleyrand, les Mirabeau, devinrent couverts de la boue qu'ils avoient ramassée dans la lie du peuple, et que faisant la cour à ceux qui naguère étoient leurs esclaves, ils implorèrent humblement la faveur de la populace, et élevèrent ainsi son autorité.

Dans ce moment de subversion générale, toute transition étoit violente, et les extrêmes les plus opposés se succédant rapidement, annonçoient un peuple dont tous les principes se trouvoient relâchés par suite du pouvoir arbitraire, et qui, dégagé de ses liens, devenoit l'esclave de ses passions mal dirigées et sans frein. Des bagatelles puériles partagoient l'attention publique avec les événemens les plus importans; et tandis que la forme et les chefs du gouvernement changeoient tous les jours, une métamorphose universelle s'étendoit sur les objets les plus insignifians. Les rues changeoient de nom, les hôtels de destination, les

salons d'ameublement. La place de Louis XV devint la place de la Révolution. Les Montagnards hurloient, ou les Chouans vociféroient, dans l'endroit où les Sévigné et les Richelieu avoient présidé aux cercles élégans de leur siècle. Brissot et Condorcet opposoient aux efforts sauvages de l'anarchie, l'éloquence hardie et imperturbable du patriotisme et du génie, dans le lieu où peut-être Voiture avoit autrefois débité ses vers insipides aux duchesses qui l'applaudissoient, quand *la Guirlande de Julie* étoit regardée comme le *nec plus ultra* de l'esprit de la nation.

Tout ce qui tenoit à l'aristocratie, au physique comme au moral, fut dévoué à la destruction de la populace. Des meubles de Boule et les tapisseries des Gobelins, devinrent la proie de la rage révolutionnaire, comme la vie et la fortune de ceux qui en étoient propriétaires. S'asseoir dans une honorable bergère, c'étoit attirer sur soi la qualification de mauvais citoyen, et « le divin tabouret » étoit un des degrés qui conduisoient à la lanterne. Les bronzes et les porcelaines firent place aux vases étrusques; les trépieds antiques et le vénérable canapé, dénoncés et proscrits, furent chassés par des couchettes usurpatrices que Praxitèle auroit pu destiner pour l'appartement d'Aspasie. Les superbes pendules qui, dans le palais

des rois, marquoient des heures qui s'écouloient si vite, partagèrent le sort commun ; et tandis qu'on vendoit comme de vieux cuivre les horloges de Versailles et de Saint-Cloud, le perruquier Flavius consultoit son cadran solaire, et demandoit à Memmius, vendeur de vieux habits : « Dis-moi, citoyen, quelle ombre du jour est-il ? »

La religion, cherchant à conserver la suprématie, n'importe sous quel nom et sous quelle forme, adopta aussi la mode d'innovations qui régnoit alors. Des autels païens s'élevèrent sur les ruines des reposoirs sacrés ; les rits mythologiques reprirent possession des lieux d'où les avoient chassés les cérémonies du christianisme, et l'église vénérable de Sainte-Geneviève devint le temple de tous les dieux.

Mais tandis que le peuple et ses chefs démagogues prouvoient ainsi la frivolité d'un peuple dégénéré depuis long-temps, tandis que des constitutions se succédant l'une à l'autre faisoient changer à chaque instant la forme et la couleur des mœurs publiques, le principe de la régénération se faisoit jour lentement à travers les obstacles que lui suscitoient la folie et la férocité. L'esprit public et le bon sens de la nation, son génie et son patriotisme, sous le nom de fédéralistes, de Brissotins ou de Girondins, s'opposoient au mauvais goût et aux

sentimens dépravés d'une démocratie sauvage qui s'étoit rangée sous la protection des divinités de l'Olympe. Le régime du terrorisme jeta « une mauvaise odeur » sur le jargon républicain des modernes Brutus, et la société, sous le règne du Directoire, vit sortir de son dictionnaire classique beaucoup moins d'expressions nouvelles, que l'ère qui l'avoit précédé.

Mais tandis que les mœurs prenoient la teinte des idées exagérées qui dominoient alors, et se chargeoient de ce ridicule auquel s'expose toute exagération, la nation faisoit des progrès silencieux, mais sensibles, vers la morale et les lumières. Les mères se glorifioient de ce nom sacré, ou du moins affectoient de s'en glorifier; l'enfance ne puisoit plus sa nourriture dans un sein mercenaire; la jeunesse n'étoit plus privée des plaisirs innocens du toit paternel, elle ne changeoit plus les caresses de tendres parens pour les soins intéressés d'étrangers, sous les froides cellules d'un cloître. Les filles devenoient membres de leur famille; les fils apprenoient de leurs pères qu'ils avoient une patrie, et la nature, reprenant son équilibre au milieu des outrages dont elle étoit l'objet, obtenoit sur les actions comme sur les sentimens de la société, une influence à laquelle elle avoit été long-temps étrangère en France.

Ce fut à cette époque qu'une série de conquêtes glorieuses au dehors, et les débats anarchiques de ceux qui se disputoient le pouvoir dans l'intérieur, appelèrent un nouvel ordre dans le gouvernement de l'état. Le peuple étoit fatigué de cette succession perpétuelle de constitutions qui n'avoient encore produit aucun bien, et dont pas une n'avoit pu s'établir d'une manière invariable. Il falloit un chef dont l'influence pût calmer la fermentation qui existoit encore dans l'opinion publique, et réunir sous le lien de l'unité les différentes factions qui se déchiroient. La gloire militaire étoit devenue l'objet de l'enthousiasme général, et c'est ainsi qu'un général qui avoit déjà mis plusieurs trônes aux pieds de la France, s'éleva au souverain pouvoir.

La première époque de son élévation fut exempte de souillures. Le mérite personnel avoit atteint l'estime qui lui étoit due dans un pays où toute distinction factice avoit été depuis long-temps réduite à sa juste valeur. Le talent conserva la suprématie qui lui étoit due; les arts et les sciences se rallièrent autour d'un trône dont les conquêtes avoient si considérablement augmenté les ressources, et qui prodiguoit les récompenses à leurs nombreux professeurs. On vit sortir de ses tours à demi ruinées cette portion de la noblesse françoise qui

n'avoit pas quitté son pays, et qui avoit bravé les orages des révolutions successives. Les Rohan, les Mortemart, les La Rochefoucauld, les Beauveau, les Praslin, les Biron, les Brissac, les Montmorency, les Talleyrand; en un mot les noms les plus illustres dans les annales de la nation, remplirent l'antichambre où furent admis dans les conseils d'un chef qui les traitoit avec déférence, qui les recevoit avec bonté, et qui leur accordoit de nouveaux honneurs.

Chaque jour voyoit retrancher de la liste de proscription les noms de quelques émigrés qui venoit se ranger sous les bannières de l'aigle impériale. Les chefs des différentes factions se réunirent en une seule, et ne conservèrent le souvenir de leurs dissensions passées que pour regretter qu'elles eussent existé.

C'étoit un dogme de la croyance politique de Bonaparte, que la noblesse devoit être un des plus fermes et des plus brillans soutiens du trône; et tandis que la politique, d'accord avec une sorte de passion romanesque qu'il avoit pour les noms consacrés dans l'histoire, l'engageoient à accueillir favorablement les descendans des anciennes familles, leurs rejetons se trouvoient fort disposés à accepter les nouvelles dignités et les revenus immenses qui leur étoient donnés en place de leurs anciennes

possessions, quoique celui qui les donnoit ne fût qu'*un parvenu* (1). « Il est étonnant, disoit M. de Talleyrand, combien de dames émigrées, de l'ancienne cour, me prient *de les forcer* à devenir dames d'honneur dans la nouvelle »; et c'est une chose connue que beaucoup de « ci-devant ducs et pairs », qui parlent maintenant avec enthousiasme de la félicité dont jouissoient leurs pères, étoient fiers d'étaler leur grand cordon de chambellan dans l'antichambre impériale.

La cour alors, remplie des descendans des preux et des paladins, prit un caractère de grandeur gothique entièrement destructif de ce ton de simplicité républicaine que *Brutus Bonaparte* avoit contribué jadis à établir (2).

(1) Bonaparte étoit fier d'être gentilhomme. Un jour, tandis qu'il étoit à Vienne, il entendit l'empereur d'Autriche dire qu'il avoit vu dans sa bibliothéque impériale un livre très-ancien, dans lequel il étoit question de la famille Bonaparte. Il le lui demanda sur-le-champ; mais l'empereur lui répondit sèchement qu'il avoit été pris par les François pendant l'occupation de Vienne.

(2) Bonaparte, et Casti, auteur de *gli Animali parlanti*, s'étoient connus dans le temps le plus chaud de la ferveur révolutionnaire. Quand Casti fut ensuite présenté à la cour impériale, le souverain lui dit : « Eh bien! signor Casti, êtes-vous toujours démocrate? » — « Plus que jamais, sire, répondit le poète; je vois que les grands hommes débutent par là ».

La maison de briques devint un palais de marbre. La splendeur magique de la cour d'Aaroun-al-Raschild se réunit à la lourde magnificence du moyen âge L'étiquette cérémonieuse de l'Escurial présida aux cercles des Tuileries. Les costumes du temps des Valois et des Médicis couvrirent de leurs plis nombreux des formes qui, depuis long-temps, déployoient leur élégance sous la simplicité des draperies grecques (1). La cour devint, en quelque sorte, le siége d'une représentation théâtrale, où l'on vit même figurer les anciens attributs de la monarchie légitime. C'est du casque de Du Guesclin et du heaume de Bayard qu'on tiroit les décorations de la Légion d'Honneur pour en faire la distribution. On répara le fauteuil de Dagobert pour qu'il pût recevoir dignement celui qui vouloit représenter les empereurs d'Occident, et l'on polit et nettoya la couronne de fer de Lombardie, pour en parer le front du successeur des Césars.

Les fastes de la France rivalisoient alors ceux de l'ancienne Rome dans sa plus grande splendeur. Le gouvernement de ce pays, qu'on disoit autrefois être « un despotisme tempéré par une chanson », étoit alors un despotisme dé-

(1) Les deux impératrices prirent à leur couronnement le costume des deux reines du nom de Médicis.

guisé par l'éclat qui brilloit autour de lui. Toutes les richesses de l'Europe se versoient dans les coffres de l'état. Des potentats y venoient en visite, ou y étoient détenus prisonniers. D'immenses territoires reculoient les bornes de l'empire françois. Des travaux qui le disputoient en grandeur, en beauté et en utilité à ceux des Romains, s'élevoient de toutes parts. Tout ce qui étoit bas et abject étoit écarté; tout ce qui étoit noble recevoit une nouvelle vie; tout ce qui portoit un air d'amélioration recevoit la sanction de l'autorité. La société, mesurant son ton sur la grandeur colossale du gouvernement, étoit imposante dans ses formes, riche dans ses draperies, énergique dans son esprit, et brillante dans ses détails. L'insipidité du bon vieux temps, et la barbarie de l'ère révolutionnaire, étoient également dénoncées par le bon ton régnant. Enfin « les Muses et les Grâces », avec leur vieux cortége « les Ris et les Amours », étoient bannis comme des phrases et des figures de rhétorique, ainsi que les tropes et les images de l'éloquence des Jocobins.

La société de Paris, en changeant de ton, avoit aussi changé de classification; elle ne se composoit plus de *Modérés* et de *Montagnards*; de chefs de Jacobins et d'amis de la république. Ces bandits à tête chaude, vêtus du costume

des brigands, ne remplissoient plus les salons de leurs sombres groupes, et n'étaloient plus en public leurs figures de scélérats. Ils étoient remplacés par un cercle de rois, de prélats, de prince et de potentats en grand costume et en habits de cérémonie.

Dans ces rues où la sévérité républicaine défendoit autrefois à l'humble fiacre de se montrer (1), les équipages des souverains étrangers embarrassoient le passage, et le factionnaire placé aux avenues conduisant à l'Opéra, s'écrioit souvent : « Cocher, si votre maître n'est pas roi, vous ne passerez pas ». Les rois s'assembloient à ce spectacle aussi familièrement et en aussi grand nombre qu'à la table d'hôte où se trouva l'aventurier Candide (2).

« Ne prévoyez-vous pas que j'aurai bientôt trois ou quatre rois sur les bras? » répliqua Lucien Bonaparte à un ami qui lui reprochoit son économie ; et quand Bernadotte quitta l'armée françoise, les soldats se disoient l'un à

---

(1) A une certaine époque de la révolution, c'étoit se rendre suspect de royalisme que de paroître en équipage : le fiacre étoit à peine toléré.

(2) La fille de notre hôtel garni, voulant nous en faire l'éloge, nous dit que quand les rois et les princes étoient dans l'usage de venir à Paris, il en avoit sa part comme un autre.

l'autre : « Il est passé roi », comme ils auroient dit : « Il est passé sergent », en parlant d'un de leurs camarades qui auroit été élevé à ce grade. Être fait roi étoit une sorte de retraite honorable pour un maréchal; et ceux qui avoient tenu en main le bâton du commandement ne devoient pas désespérer de le voir remplacé par un sceptre.

Lorsque Jacques II chercha un asile à la cour de France, les poètes du jour célébrèrent cet événement comme glorieux pour la nation;

« Et la cour de Louis est l'asile des rois »,

étoit un vers qu'on répétoit partout avec orgueil. Mais il étoit réservé à Bonaparte de s'asseoir la tête couverte dans un congrès de souverains rangés tête nue autour de lui (1); d'ordonner à des princes tributaires de valser pour son plaisir dans les mêmes salons où Louis XIV avoit dansé pour celui de ses sujets (2).

---

(1) Quand les princes composant la confédération du Rhin vinrent à Paris, en 1809, Bonaparte leur donna une fête, à laquelle lui seul assista assis, et portant un chapeau de velours surmonté d'une plume.

(2) Permis à lady Morgan d'admirer ce trait d'orgueil et d'impudence. Les François n'y verront que le délire d'un homme ébloui par l'éclat d'une fortune inattendue, et trouveront autant de grandeur d'âme dans le monarque qui accueille un roi détrôné, que de petitesse d'esprit et

3. Mais l'ambition et la flattetie conspirèrent également pour troubler le jugement d'un homme qui, ayant su se frayer un chemin jusqu'au faîte des grandeurs humaines, manquoit de la qualité la plus rare, la plus importante, celle de savoir garder l'équilibre au degré d'élévation où il étoit parvenu. Sa chute terrible fut annoncée par tous ces symptômes d'erreur et de fragilité qui semblent toujours accompagner un pouvoir qui ne veut connoître aucun frein, qui firent d'Alexandre un incensé, et qui renversèrent le trône des Césars. La nation, qui étoit éblouie plutôt que dégradée, voyoit d'un œil jaloux son autorité toujours croissante, et l'extension sans bornes qu'il donnoit à son pouvoir. Un gouvernement despotique ne pouvoit plus convenir à la France : la fermentation révolutionnaire, en se calmant, avoit fait naître les principes d'une liberté raisonnable, et des droits constitutionnels, et quand on crut que Bonaparte avoit dit : J'étouffe en Europe; il faut respirer en Asie », ce propos fut regardé par le peuple comme l'épigraphe de son ambition. L'opinion publique abandonna le chef du gouvernement,

---

de bassesse de sentimens dans celui qui croit s'élever en cherchant à rabaisser d'autres souverains.

(*Note du traducteur.*)

et rallia tous les esprits. L'explosion contre la tyrannie domestique fut universelle, mais on ne prit aucunes mesures pour se défendre contre une aggression étrangère, et l'on vit tomber en même temps le temple et l'idole, la France et son dominateur.

Mon voyage dans la capitale de la France eut lieu dans le printemps de 1816; et quelle que soit la longueur des jours qui me seront accordés, cet espace de temps sera toujours pour moi parmi le petit nombre de ces époques heureuses que l'on conserve dans la mémoire du cœur, sur lesquelles le temps perd son influence, et dont l'égoïsme même peut rappeler le souvenir quand la sensibilité n'existe plus. Les circonstances les plus flatteuses rendoient ma position, dans la société, la plus favorable possible pour voir, sous un point de vue général, les différens ordres de l'état, que les événemens récens avoient réunis et assemblés à Paris. La surface naguère agitée trembloit encore de la commotion qu'elle venoit d'éprouver : on y voyoit épars des restes des anciens temps, arrachés du sein de l'oubli, et des échantillons de tous les systèmes politiques récens qui avoient régné en France depuis la révolution. Des caractères appartenant à des siècles différens, des

opinions soutenues dans des temps éloignés, les dogmes les plus nouveaux, les préjugés les plus antiques, la philosophie la plus sceptique, le bigotisme le plus invétéré, l'opposition la plus violente, la plus abjecte soumission; tout cela se trouvoit mélangé sur la scène du commerce journalier, comme si quelque enchanteur puissant étant tout à coup dépouillé de son pouvoir, les victimes de son influence magique, reprenant leur ancienne forme, avoient présenté dans leur réunion les contrastes les plus singuliers.

J'eus la bonne fortune d'être introduite dans les différens groupes qui composoient l'agréable mascarade de la société parisienne, grâce à quelques légers ouvrages dont une traduction élégante a assuré le succès. Également connue des royalistes modérés et exagérés, des constitutionnels et des impérialistes, si je voulois faire le calcul de toutes les marques d'amitié que j'ai reçues de chaque parti, il me seroit difficile de dire de quel côté devroit pencher la balance. Mais tout en m'efforçant de peindre d'après nature les mœurs actuelles, je désire bien vivement qu'on soit entièrement convaincu que je ne veux employer pour mes tableaux que des traits généraux, sans faire le portrait d'aucun individu, et qu'en généralisant les traits caractéristiques des qualités par-

ticulières de chacune des classes qui forment le système social, je désire ne pas blesser l'amour-propre d'un peuple dont l'excellence et la vertu méritent d'être respectées, et épargner aussi celui des individus.

L'interrègne qui eut lieu, en France, en 1814 et en 1815, fut une pierre de touche de l'opinion publique, et prouva les progrès que les principes constitutionnels avoient faits dans la nation. Ceux des constitutionnels de 1789 qui avoient survécu à la révolution, reparurent sur la scène, toujours ennemis du despotisme sous quelque forme qu'il parût. Pendant ving-cinq ans, ils avoient conservé des principes invariables : la terreur que répandoit une démocratie furieuse ne les avoit pas épouvantés; la splendeur d'une cour brillante ne les avoit pas éblouis. Depuis long-temps ils avoient abandonnés leurs rêves utopiens, mais ils nourrissoient toujours cette pure étincelle du feu du patriotisme qui avoit été leur colonne dans le désert, qui avoit éclairé les sentimens de leur exil, qui avoit brillé sous le toit de leur retraite, et marqué l'endroit où les hommes sages pouvoient se rendre pour adorer leur divinité favorite. Leurs sentimens sont partagés par presque tout ce qui compose la partie pensante de la société, en y comprenant les savans et les gens instruits.

Tandis que la masse de la population est stigmatisée, par un parti, du nom d'*enfans de la révolution;* tandis que, comme je l'ai entendu, « la race qui date de 1789 est proscrite par des vieillards, et la jeunesse marquée du sceau de la réprobation »; ces enfans de la révolution se distinguent par tous les signes de fraîcheur, de vigueur et d'énergie qui appartiennent à un peuple neuf ou régénéré. Cette circonstance, jointe à la vivacité naturelle et à l'impétuosité du François, anime et vivifie leur existence. C'est un plaisir d'en être témoin, et l'on se sent renaître en y participant. Ce charmant principe de l'urbanité françoise, que « dans le salon tous les rangs sont égaux », et cette maxime que « l'esprit est une dignité », étoient des vérités reconnues même dans les jours de l'aristocratie la plus intolérante. Mais s'il existe dans l'histoire de quelque nation une époque où l'homme ait été jugé indépendamment de la situation où il est placé, où le mérite individuel l'emporte sur tout ce qui lui est étranger, cette époque se trouve dans l'état actuel de la société en France. La nation ne se laisse plus tromper par des sons, ni amuser par des jouets.

L'expérience a prouvé, par les révolutions qui se sont succédées, combien peu servent toutes les distinctions artificielles, quoique consacrées par le temps et soutenues par le pré-

jugé. L'homme ne considère maintenant que l'homme, et le talent est la boussole qui gouverne l'ascendant de l'opinion publique (1).

Malgré la profusion avec laquelle on a répandu les titres et les richesses sur le mérite plébéien et sur l'indigence utile, leur splendeur et leur dignité ont encore été éclipsées par les changemens résultant des révolutions fréquentes qui construisoient pour renverser, qui élevoient pour détruire, avec l'instabilité d'un rêve, la rapidité d'un enchantement. Une simplicité primitive, une absence totale d'ostentation dans le mode ordinaire de vivre, se sont établies en France, et sont dans une parfaite harmonie avec le ton de l'esprit public. C'est parmi ces gens qui méprisent les vieux systèmes, ces disciples vigoureux d'une philosophie pratique, ces « enfans de la révolution », qu'une race qui ne peut secouer ses anciens préjugés, voudroit encore répandre sa froide influence sur une énergie brûlante, comme les neiges qui tombent dans le sein

(1) L'opinion publique a subi un grand changement depuis que le feu duc de Castries disoit, en parlant du bruit que faisoit dans le monde la querelle entre Rousseau et Diderot : « Cela est incroyable ! on ne parle que de ces gens-là ; gens sans état, qui n'ont point de maison, logés dans un grenier : on ne s'accoutume pas à cela ».

enflammé de l'Hécla, ou comme les cendres d'un feu épuisé que le vent disperse dans les plaines fertiles de la Sicile.

Lorque la dynastie des Bourbons, cette dynastie respectée depuis tant de siècles, se replaça sur son ancien trône, une autre classe d'hommes reparut en France. C'étoient des médailles antiques qui se trouvoient en contact avec la monnoie courante. Les vieux nobles émigrés, et leurs enfans à peine plus jeunes qui les avoient suivis dans presque toutes les parties de l'Europe, prouvèrent que dans l'espace de plus du quart d'un siècle, ils avoient su conserver intacte la citadelle de leurs opinions; elle n'avoit souffert que dans les ouvrages extérieurs, le corps de la place étoit imprenable, et bravoit les attaques du temps et les innovations des siècles. L'expérience, l'exemple, n'avoient fait aucune brèche à une forteresse inaccessible aux traits des preuves et des raisonnemens : aussi solide que sombre et étroite, elle étoit couverte par la rouille des siècles, gardée par des préjugés qui prenoient leur source dans l'ignorance, et défendue par l'égoïsme.

On se rallia pourtant autour du trône des Bourbons, sous le nom si long-temps proscrit de royalistes. Mais l'intérêt personnel divisa bientôt l'opinion générale, et le polype séparé

en deux partis, se distingua bientôt par les dénominations de *modérés* et d'*ultra*.

Les modérés se rangèrent autour du roi : ils désiroient conserver par la prudence ce qu'ils avoient acquis à titre de préférence : les autres vouloient s'emparer par la violence de ce qu'on ne leur accordoit pas volontairement. « Tout prendre » étoit leur seule maxime, leur seul principe. Les royalistes modérés conservoient un dévouement héréditaire pour le représentant de leurs anciens rois, et consentoient à partager ses faveurs avec ceux que leurs services et leurs talens avoient élevés pendant la révolution. Les *ultra*, composés de jeunes gens conduits par des chefs encore plus jeunes, ayant plus d'ambition que de cupidité, plus attachés à leur faction qu'au représentant des Bourbons, vouloient tenir le gouvernail du vaisseau de l'état, diriger sa course, et jouir de tous les honneurs du triomphe.

Ainsi, tandis que l'intérêt personnel et la vanité individuelle paroissoient être la base des principes politiques de ces deux partis, la discussion des intérêts de la nation étoit abandonnée à ceux qui osoient tourner leurs pensées vers ce point dangereux, au risque de s'exposer à l'imputation de jacobinisme. Doués de talens presque égaux, également aveugles sur les conséquences de leur conduite, ils occu-

pent l'avant-scène du théâtre, s'associant ensemble, quoique ennemis mortels; avouant le même principe, et prenant des mesures opposées, ils semblent imiter ces tribus de singes qui, se faisant la guerre entre eux, se menaçant les uns les autres du haut des arbres sur lesquels ils sont perchés, grincent les dents, poussent des cris, et se font des grimaces, en attendant le moment où ils pourront en toute sûreté se mordre, se déchirer, s'exterminer (1).

Il existe sans doute une multitude d'exceptions à l'esquisse que je vais tracer. Le goût, les talens, les vertus domestiques, l'amabilité sociale se trouvent dans des individus de toutes les classes; mais en général la teinte dominante des descendans « des gens comme il faut », rappelle la couleur, le ton et le style du vieux temps, des courtisans des trois derniers Louis. C'est dans leurs cercles qu'on retrouve encore quelquefois les bureaux d'esprit de l'hôtel Rambouillet, que la littérature du boudoir passe pour de l'érudition, qu'on répète les cri-

(1) Un ultra-royaliste, plein d'esprit et de talens, M. C...., me disoit, quelques jours avant mon départ de Paris : « Vous pouvez compter que le roc contre lequel nous échouerons sera la vanité. Chacun veut commander, et personne ne veut obéir. En attendant, nos querelles et nos dissensions sont un délice pour les jacobins ».

tiques sur la gaîté de Molière et sur le génie de Racine, d'après les décisions des tribunaux littéraires du siècle de Louis XIV, comme si ces matières étoient encore dans toute leur fraîcheur. C'est là qu'on frappe d'anathème tous les encyclopédistes en masse, que les Turgot et les Necker sont accusés d'avoir amené la révolution, que Voltaire est placé sous le ban de l'opinion orthodoxe, et Rousseau condamné pour son dangereux républicanisme, en dépit de sa rhétorique sentimentale, qui est plus que jamais le jargon adopté par cette classe d'hommes. Là, Corneille est *baroque;* Beaumarchais, *de mauvais ton;* madame de Stael, *une phrasière;* tandis que Mirabeau, Condorcet et Champfort, également condamnés pour leur éloquence, leur esprit et leur philosophie, sont dévoués à une célébrité ignominieuse comme de scélérats jacobins.

Dans ces cercles, « le vétéran voltigeur » rappelle les « campagnes à la rose » du règne de Louis XV, et livre de nouveau toutes les batailles où il s'est trouvé. Dans le salon de son antique maîtresse, « l'ami de la maison », qui a blanchi dans ses chaînes, retrace les mœurs des anciens temps, en s'appuyant sur le dos de la bergère de la dame de ses pensées, ou en agitant son éventail, le tout suivant les règles de la plus stricte bienséance. Cependant, plus

d'un *ci-devant jeune homme* se permet un certain ton de plaisanterie tant soit peu libre, qui, malgré sa maigreur et ses yeux enfoncés, prouve qu'il a brillé jadis dans l'atmosphère de la mode comme « un charmant polisson, un aimable roué, le Pomenars, ou le Richelieu de son temps ».

Ces vieux royalistes, qui s'imaginent avoir contribué à replacer le roi sur son trône, sont animés par une sorte de chaleur sans vie qui ressemble aux mouvemens organiques qui survivent un moment après l'extinction de la vie animale, et qu'on remarque surtout dans les convulsions d'un oiseau qu'on vient de décapiter. Je me suis quelquefois amusée à suivre les groupes de ces *vieilleries royales*, qui, comme le vieux Mercier, ne semblent vivre que par curiosité, pour voir tout ce que cela deviendra. Je me souviens d'avoir été témoin, un matin, d'une rencontre de deux « voltigeurs de Louis XIV » sur la terrasse des Tuileries. On remarquoit en eux les traits les plus dramatiques de leur classe : l'un avoit son habit de cour (car c'étoit un jour de lever), son chapeau sous le bras, une tabatière à la main, et portoit un costume sur lequel les beaux yeux de madame de Pompadour pouvoient s'être arrêtés plus d'une fois; l'autre étoit en habit militaire, et avoit peut-être été un enseigne plein de légèreté et « joli

comme un cœur » à la bataille de Fontenoy. Tous deux étoient chamarés de croix et de rubans, et ils se promenoient sous les arbres qui avoient couvert « la gaillardise de leur jeunesse », avec l'air de triomphe qu'avoient sans doute les chefs mores quand ils rentrèrent dans l'Alhambra ; leurs lorgnettes télégraphiques les avertirent mutuellement de leur approche ; ils s'avancèrent chapeau bas ; et secouant, à force de révérences, la poudre qui couvroit leurs « ailes de pigeon », ils prirent place sur le banc où j'étois assise, et se mirent à causer des nouvelles du jour. Leur dévouement pour le roi étoit le principal objet de la conversation.

« Monsieur le baron, disoit le militaire, croyez bien que si les jours du meilleur des rois étoient menacés, nous lui ferions tous un rempart de notre corps ».

« Monsieur le général, s'écria le baron en mettant son petit chapeau sur les trois cheveux qui composoient son toupet, on n'a pas besoin d'être militaire pour penser ainsi ».

Enfin tous deux se levèrent ; l'un marchant en chancelant vers le palais, l'autre s'avançant en boitant vers le corps-de-garde des cent-suisses (1).

(1) Les exemples de cette espèce de résurrection ne sont nullement rares ; on trouve un nombre incompréhensible

Il paroît au surplus que ces ardens royalistes ont pris la résolution bien déterminée de ne voir les choses que comme ils désirent qu'elles soient. Il est inutile de leur parler du passé, de les engager à réfléchir à l'avenir ; ils ne vivent que pour le présent, tout changement leur paroît impossible : ils oublient presque qu'il en a jamais existé ; enfin ils croient que le siècle de Louis XIV va être rétabli dans toute sa splendeur et avec tout son despotisme. Si le souverain vouloit se permettre, comme le faisoit son grand prédécesseur, l'innocent amusement de retirer les chaises sur lesquelles vont

de ces vétérans royalistes. J'en ai connu un qui est tombé sur la plaine de Quiberon, et qui, pendant quelques heures, avoit eu de bonnes raisons pour se croire rayé de la liste des vivans : laissé pour mort sur le champ de bataille ; mais, n'étant que blessé, il saisit un moment favorable pour ressusciter, prit l'uniforme, les armes et les papiers d'un soldat républicain qui étoit mort à ses côtés. Il servit ensuite quelque temps comme fifre, parvint à s'échapper, et vécut pour nous conter cette anecdote. Beaucoup d'autres semblent aussi revenus du lieu d'où voyageur, dit-on, ne revient jamais. Un élève de Saint-Cyr tient une pension de jeunes demoiselles dans le faubourg Saint Germain ; le coiffeur de Marie-Antoinette prend ce titre dans une enseigne qui promet des nouveautés en tout genre ; et M. de B..., maître des cérémonies de Louis XV, préside aux pas et aux mouvemens des beautés actuelles, après avoir dirigé ceux de leurs grand'mères.

s'asseoir les dames de sa cour, à peine s'en trouveroit-il parmi elles une seule qui ne briguât l'honneur d'une « culbute », comme les anciennes duchesses de Versailles.

Ces sentimens ne sont pas exclusivement nourris par la vieillesse des classes privilégiées; ils sont aussi le partage d'une partie de la moyenne classe, et les petits rentiers du faubourg Saint-Germain, ce centre de tout ce qui est antique et royaliste, s'assemblent matin et soir devant les fenêtres des Tuileries, dans l'espérance de voir passer le roi en allant à sa promenade du matin ou en en revenant; ils restent assis sur les bancs placés entre les statues de faunes et de gladiateurs qui font face au palais, et semblent, par leurs figures monumentales, faire le pendant des merveilles que le ciseau a produites avec le marbre. Les groupes de la jeunesse actuelle qui voltige près d'eux les regardent avec cet air de curiosité satisfaite que j'ai remarqué dans ceux qui alloient voir les monumens françois rassemblés aux Petits-Augustins; là, les costumes des trois règnes qui ont précédé la révolution sont conservés et réunis paisiblement. On y voit la coiffure *hurlu-brelu*, sujet de tant de lettres plaisantes de madame de Sévigné; *les bonnets à papillon pointu*, et *les petites comètes* des du Duffand et des Geoffrin, avec *les fichus*

de soufflet, et le *négligé* plus moderne des Polignac et des Lamballe. Ces vénérables douairières, qui doivent depuis si long-temps payer leur dette à la mort, qu'elles semblent oubliées par leur créancière, sont toujours accompagnées d'un cortége de petits chiens qui, à demi tondus comme à demi nourris, sont attachés à leur ceinture, qui n'est plus celle des Grâces, par un ruban jadis couleur de rose, et sont sous la juridiction d'énormes éventails dont elles se servent souvent pour corriger « les petites folies » des *Sylphides* et des *Fidèles*, quand ils jouent autour de leurs antiques maîtresses avec une légèreté peu convenable.

Les rangs de ces antiques et loyales phalanges des deux sexes commençoient pourtant à s'éclaircir lorsque je quittai la France, parce que le roi se trouvoit dans l'impossibilité de satisfaire leur ambition démesurée, et leurs folles espérances. Quiconque peut faire revivre une vieille prétention au titre de « gentilhomme », réclame la restitution de ses terres, de ses droits, de ses priviléges; et quoique beaucoup d'entre eux ne reviennent dans leur patrie, après vingt-cinq ans d'absence, ni plus pauvres, ni plus insignifians qu'ils ne l'étoient quand ils en sont partis, ils montent à cheval sur leur croix de Saint-Louis, font

sonner bien haut l'ancienne splendeur de leur château et de leurs terres, osent accuser le roi d'ingratitude, et dire qu'il est impolitique à lui de négliger sa fidèle noblesse qui formeroit seule un mur impénétrable autour de son trône. — Mur semblable sans doute à celui qu'elle a formé autour de son malheureux frère !

Ces anciens gentilshommes, source inépuisable de fatigue et d'ennui pour le roi et pour ses ministres, sont un sujet perpétuel d'amusement pour les malins enfans de la révolution, qui risqueroient tout pour une plaisanterie; et les beaux esprits de la capitale produisent tous les jours contre eux quelques couplets satiriques, quelques épigrammes bien mordantes.

Il y a quelques années, toutes les distinctions de rang étoient confondues dans la dénomination simple avec affectation, de « citoyen et de citoyenne »: aujourd'hui la France est inondée de titres; le nombre en est bien plus grand que dans ces jours d'aristocratie, où, suivant Smollet, monsieur le comte parlant à son fils des affaires de leur noble manoir, lui demandoit : « *Monsieur le marquis, avez-vous donné à manger aux cochons ?* » Les ordres inférieurs et supérieurs de la société donnent une emphase toute particulière à

chaque titre de noblesse qui renaît de ses cendres ; même le valet de chambre qui ouvre les deux battans de la porte du salon pour annoncer les visites qui arrivent, prononce avec un ton important et cadencé les noms de « madame la baronne, madame la comtesse, monsieur le duc et monsieur le vicomte ». Cependant les propriétaires légitimes ou prétendus de ces titres paroissent transportés en extase, en entendant ces distinctions long-temps oubliées, qui, dans tous les temps, quand elles ne sont pas accompagnées par le crédit et l'influence, et maintenant qu'elles ne sont que rarement soutenues par cette opulence qui sert de rang elle-même, ne sont qu'un vain son qui ne signifie rien.

Par une singulière contradiction, cependant, le rang même le plus distingué n'a point de prééminence dans la société particulière. Dans les assemblées, dans les dîners, dans les soirées, même de l'ancienne noblesse, personne ne cherche à prendre le pas ni ne songe à le céder. Parlant, un jour, de ce sujet à une dame qui parle bien sur toutes les matières, dans la conversation de laquelle on puise toujours de l'instruction, et qu'on écoute toujours avec plaisir, à madame la comtesse Pastoret ; elle me dit : « C'est la haute naissance plutôt que le haut rang qu'on estime en France ; mais dans la so-

ciété particulière, nous ne leur accordons pas ces formes minutieuses de préséance que vous autres, républicains anglois, observez si scrupuleusement. A la cour, nos ducs ont leur place, nos duchesses leur tabouret; mais dans le salon, si l'on fait quelque distinction, c'est en faveur du génie, de la célébrité, de l'âge, et la qualité d'étranger donne elle seule un droit aux égards ».

Le rang est fort mal défini en France, même par les plus chauds partisans de ses priviléges. On m'informa qu'un baron est quelquefois plus noble qu'un duc. Je demandai un jour à un royaliste si monsieur D... étoit gentilhomme; « Non, me répondit-il; il est d'une naissance noble; mais il n'est pas gentilhomme ». Je lui demandai ce qui constitue le rang dans l'état, et il me fit cette singulière réponse: « Le privilége d'entrer dans la voiture du roi ». Ainsi le rang qui donne, en Angleterre, à celui qui le possède, un siége dans le sénat, peut être insuffisant en France pour lui assurer le droit d'entrer dans la voiture du roi. Quel doit avoir été le génie de l'ancien gouvernement pour avoir forcé la fierté de la noblesse à plier sous de semblables distinctions! Madame de Sévigné nous apprend effectivement que l'honneur d'accompagner Louis XIV dans ses courses de Versailles à Marly, étoit une faveur qu'en-

vioient et qu'ambitionnoient tous les nobles de sa cour.

Une de mes amies de Paris, femme de beaucoup de talent, et qui ne manque pas d'esprit, mais étroitement liée avec les ultra-royalistes, et qui l'est elle-même à un point qui devient quelquefois très-amusant, me disoit un jour qu'elle voudroit que la génération naissante pût vivre enfermée, et être élevée dans une ignorance profonde de tout ce qui s'est passé depuis trente ans, et qu'en entrant dans le monde, elle pût y trouver toutes choses *in statu quo*, comme dans le beau siècle de Louis XIV.

« Et la Bastille ? » lui demandai-je.

— « Eh! mais oui, ma chère, et la Bastille aussi ».

« La Bastille, ajouta-t-elle, étoit une sorte de maison de plaisance pour les gens de qualité qui y étoient envoyés quand ils avoient encouru le déplaisir du roi, comme cela est arrivé, par exemple, au duc de Richelieu qui y fut visité par toutes les belles princesses de ce temps qui en étoient éperdûment éprises. C'étoit un lieu de détention trop noble, trop magnifique pour la lie du peuple. Quant aux cages de fer, et aux cachots souterrains, on les réservoit pour les criminels d'état qui parloient contre le roi et le gouvernement. »

J'insistai sur la facilité avec laquelle on pou-

voit obtenir une lettre de cachet pour enfermer des gens soupçonnés d'être coupables, avant qu'aucune forme de justice eût reconnu leur crime.

Elle leva les épaules, et me répondit : « Pour les lettres de cachet, on en peut dire autant de bien que de mal. Tenez, ma chère, supposez que j'eusse un frère dont la conduite déshonorât sa famille ; voudriez-vous que je rendisse sa honte publique, que je jetasse de l'odieux sur notre maison en le laissant traduire devant une cour de justice? non. Il fut un temps où, dans de telles circonstances, l'honneur et la dignité d'une noble famille se sauvoient par une lettre de cachet qui la débarrassoit du mauvais sujet, et qui ensevelissoit en même temps le crime et le criminel. — Eh bien ! il faut toujours espérer que ce bon temps reviendra ».

Je cite ce discours tenu par une femme distinguée par sa naissance, par son éducation et par ses talens, parce que je crois qu'il exprime les sentimens du parti auquel elle appartenoit (1).

Mais tandis que les royalistes prennent pour devise le cri bien connu des loyaux Vendéens,

(1) Je laisse passer cette tirade, parce que je trouverai un peu plus loin l'occasion de dire un mot à lady Morgan relativement aux prisons d'état.

(*Note du traducteur.*)

«Vive le roi, quand même! » et qu'ils montrent en toutes occasions des sentimens dignes de ce dévouement sans bornes, il s'en faut de beaucoup que les *ultra* soient aussi attachés à la personne du roi, et approuvent les mesures que sa sagesse croit devoir prendre. Sa modération, suivant eux, est foiblesse; sa fermeté, despotisme; ils lui reprochent même de n'avoir fait punir que quelques coupables, tandis que pour assouvir leur esprit de vengeance, il auroit dû en immoler des hécatombes, et purger son royaume des principes et des personnes qui dominent dans ses conseils.

Un jour que je me promenois dans le bois de Boulogne, avec une dame qui professe ces sentimens, la vue des dévastations qui ont été commises dans ce lieu jadis enchanteur, fit naître en elle des réflexions pénibles. M'adressant la parole d'un ton de reproche, comme si c'eût été moi qui eût emporté « le bois de Birham à Dunsinane » : « Eh bien! madame, s'écria-t-elle, voilà pourtant l'ouvrage de vous autres Anglois! » Je ne pus m'empêcher d'être piquée de son ingratitude pour les services que l'Angleterre a rendus à la France, et surtout à son parti. « Et pour quoi comptez-vous, madame, lui dis-je, le roi que nous vous avons rendu? » Elle remua la tête, se frotta les sourcils, me répondit quelques mots entrecoupés

et inintelligibles, comme si le dédommagement lui eût à peine paru suffisant.

Je remarquai, au surplus, dans toutes les occasions, que les royalistes montroient beaucoup d'insensibilité pour les services que leur ont rendus les puissances alliées, et surtout l'Angleterre. Je me souviens que, me promenant avec une compagnie d'*ultra*, près d'un endroit d'où le prince Blucher étoit tombé de cheval, et s'étoit cassé je ne sais plus quel os : « Quand c'eût été le cou, murmura tout bas l'un d'eux, il n'y auroit pas eu grand mal »......

Les constitutionnels traitent les Anglois plus favorablement, parce que leurs sentimens moraux et politiques se rapprochent plus des opinions reçues en Angleterre, que les idées des partisans de l'ancien régime en France, qui ne cessent de dire que l'anglomanie qui y régna immédiatement avant la révolution, fut une des causes premières de cet événement, et que les lettres de Voltaire sur l'Angleterre furent, pour son pays, l'ouvrage le plus pernicieux qu'il ait jamais écrit.

L'altération graduelle du ton et des manières des *ultra* pendant mon séjour à Paris, étoit visible et ne pouvoit échapper à l'œil de l'observateur. Ils ne se croyoient plus obligés à hésiter pour trouver une faute dans les mesures du gouvernement, et pour en témoigner

leur mécontentement; ils traitoient le ministère avec un mépris affiché hautement; ils blâmoient publiquement les démarches de la cour, et ne faisoient même pas grâce aux sentimens particuliers du roi. Le respect qu'avoient pour le père La Chaise les courtisans de Louis XIV, n'est pas accordé par leurs descendans au père Élysée.

Mais tandis que le roi reste fidèle dans ses affections, et ferme dans ses sentimens, aucun exemple d'immoralité n'est donné au peuple par sa cour, et la famille royale offre un sublime et touchant tableau de toutes les vertus publiques et privées. On n'y voit point une madame Dubarry occuper derrière le trône une place plus élevée que le trône même. Des évêques qui avoient long-temps vécu dans un saint mariage avec leurs femmes révolutionnaires, les ont renvoyées, et des laïques qui, depuis nombre d'années, vivoient séparés de leurs chères moitiés, se sont vus obligés de les reprendre (1). Toutes *les liaisons dangereuses* sont bannies de la cour, où la piété et la politique ont repris la place qu'y occupoient la galanterie et les grâces.

---

(1) On assure que M. de Châteaubriant est un de ces *martyrs*.

La société de Paris, à l'époque dont je parle, pourroit se comparer à l'état de la lune, lorsque son globe est visible en entier, quoique l'éclat et la lumière n'en jaillisse que d'une partie. Elle étoit moitié dans l'ombre et moitié en relief. Tandis que les deux classes de royalistes que je viens de décrire s'agitent en tout sens et occupent le premier plan du tableau, les autres végètent dans une obscurité tranquille, et, pour me servir d'une expression de Cowley, « vivent comme par fraude ».

Cette classe suspecte, et généralement surveillée par la police, est devenue circonspecte, grâce aux leçons de l'expérience. On prend garde d'énonçer dans la société des opinions qui pourroient avoir des résultats fâcheux pour ceux qui les soutiendroient. On a banni la plainte amère et l'invective acerbe, mais l'équivoque maligne et la plaisanterie couverte ont pris leur place. En sortant de ces assemblées froides comme le tombeau, où chaque membre parloit à son tour, on étoit rappelé à l'ordre s'il osoit empiéter sur la régularité prescrite de la conversation, avec quel plaisir n'assistois-je pas à ces petits comités secrets où dans le sein de la confiance et de l'amitié, l'esprit

se donnoit une libre carrière (1), et employoit tous ses moyens pour égayer les momens fugitifs du commerce social ! C'étoit une société dont j'avois souvent rêvé dans les songes de ma philosophie, mais dans laquelle je n'avois jamais espéré me trouver. L'ennui n'y exerçoit aucun empire sur le temps, et chaque grain de sable contenu dans le sablier se changeoit en or en y tombant.

La société de Paris, considérée dans son ensemble, et en y comprenant tous les partis, toutes les factions, est infiniment supérieure pour le goût, les connoissances et la politesse, à celle qu'on trouve dans toutes les autres capi-

(1) « Qui est cet homme? » demandoit un jour le duc de ***, en montrant quelqu'un qui avoit attiré son attention par quelques observations un peu hardies sur un sujet de conversation qui tenoit à la politique. « C'est un homme d'esprit », lui répondit-on. « Oh ! répliqua-t-il, je vois bien qu'il n'est pas des nôtres ».

C'est au père de ce duc qu'on attribue le trait suivant. Étant chargé de l'arrangement des fêtes pour le mariage d'un prince, on lui fit entendre qu'un épithalame étoit indispensable, et on lui désigna quelqu'un qu'il pouvoit charger de ce travail. Le poète lui demanda ses idées sur la manière dont il traiteroit ce sujet. « Ma foi, répondit-il, je n'en sais rien : qu'il soit de velours vert, brodé d'or, comme les autres meubles ».

tales. Paris, l'Élysée des hommes de lettres, a toujours été le rendez-vous général des étrangers distingués dans la littérature, dans les sciences et dans la politique. On a vu des princes et des potentats qui ont influé sur la destinée des nations, se mêler dans les cercles avec les hommes les plus illustres de l'Europe, et dont le nom et les ouvrages doivent parvenir à la postérité, et vivront encore quand les titres et les dignités qui sonnent maintenant bien plus haut, seront ensevelis dans l'oubli. Les Humboldt, les Playfair, les Davy, les Casti, les Canova succèdent maintenant, dans les salons de Paris, aux Sterne, aux Hume, aux Walpole et aux Algarotti d'autrefois.

Le talent de la conversation, si remarquable en France dans toutes les classes, a peut-être pris naissance dans la rapidité avec laquelle le François conçoit ses idées, et dans la facilité avec laquelle il les combine : mais il fut encore perfectionné de bonne heure par des institutions qui, lui défendant de se mêler des affaires du gouvernement, portèrent tous les pouvoirs de l'intelligence de ce peuple vers des sujets de discussion sociale et d'analyse de goût.

Dans les jours de la belle et malheureuse Marie-Antoinette, la cour brillante qui l'entouroit, s'opposant aux philosophes qui mettoient à la mode la force et l'énergie, rédui-

sit tout le vocabulaire du bon ton, à ce que m'assura un élégant « de ce temps-là », à environ vingt ou trente mots; et quiconque osoit franchir ces bornes, étoit frappé de réprobation comme bel-esprit et philosophe. La révolution a ajouté à la force de la conversation, sans lui rien ôter de sa précision ni de sa finesse; et le talent de bien causer, d'être « un bon raconteur », est encore, en ce moment, un aussi bon passeport pour être admis dans la meilleure société, que sous le règne de Louis XV.

La marquise de V... me faisoit un jour l'énumération des hommes célèbres qui composoient ses soirées avant la révolution. Elle appuya avec assez d'emphase sur le nom de Champfort, qui avoit été de ce nombre, et elle finit par dire d'un ton fort ému : « Ah! madame, j'ai perdu en lui mon meilleur.... ». Elle s'arrêta ici un instant, et je m'apprêtois à prononcer le mot *ami* pour remplir le vide qu'elle laissoit dans sa phrase, quand elle répéta : « Oui, j'ai perdu en lui mon meilleur causeur ».

On trouve d'excellens « raconteurs » dans toutes les sociétés de Paris, et j'ai souvent été frappé de surprise et d'admiration en voyant avec combien de facilité, d'esprit et de gaîté on faisoit suivre une histoire par une

autre, on rapportoit des anecdotes et l'on inventoit des contes pour amuser une société où chacun avoit son rôle à jouer; faisoit volontairement, à son tour, partie de l'auditoire, et étoit en état de contribuer au divertissement général. Ce misérable genre de plaisanterie, qui est pourtant du bon ton en Angleterre, et qu'on y appelle *quizzing* (1), et qui ne produit qu'un rire de pitié, est inconnu dans les cercles de Paris, tandis que le ridicule qu'on y craint par-dessus toutes choses, et qu'on sait y manier parfaitement, tombe presque exclusivement sur des prétentions mal fondées. Le goût, en ce qu'il a rapport aux convenances de la société, y est si profondément étudié, si bien défini dans ses règles, si parfaitement étendu dans ses principes, que les décisions des modes passagères n'ont que peu d'influence sur l'opinion. Autant que j'ai pu l'observer, quoiqu'un léger persifflage fût fort à la mode, on ne ridiculisoit que ce qui étoit véritablement ridicule.

Quand on permet à l'esprit de prendre ainsi tout son essor, il ne se trouve ni enchaîné par la mode, ni assoupi par l'ennui, et l'on accorde liberté entière de discuter sur tous les sujets à

(1) Ce mot répond à peu près à celui de *mystification*. (*Note du traducteur.*)

ceux qui sont connus pour n'être ennuyeux sur aucun. On trouve aussi généralement l'admiration qu'inspire le talent, que l'intelligence qui sait l'apprécier; pas un rayon qui ne soit réfléchi dès qu'il tombe, pas une piqûre qui ne se fasse sentir : tout rebondit, tout est élastique. La société, comme le climat, est brillante, et faite pour le plaisir; et c'est leur influence particulière et réunie qui donne une circulation rapide au sang comme à l'esprit, qui soulage l'humanité de la moitié du fardeau des maux qui sont son héritage, qui rehausse le prix de ses plaisirs, et qui multiplie ses jouissances.

Mais tandis que la société privée conserve son caractère enchanteur, la police vigilante vient quelquefois troubler les plaisirs même de ceux qui n'ont rien à craindre de ses découvertes. Sortant un soir un peu tard d'un cercle élégant et brillant dans la rue de la Ville-l'Évêque, l'esprit encore rempli de l'admiration que j'y avois éprouvée, je regrettois que toutes les heures de ma vie ne se fussent pas écoulées de la même manière, et qu'un si court intervalle me transportât loin du théâtre des plaisirs que je venois de goûter, quand un grand nombre de soldats, qui étoient rangés le long d'une muraille, entourèrent la voiture et arrêtèrent les chevaux. Mon imagination

épouvantée ne rêvoit déjà plus qu'arrestations, lettres de cachet et Bastilles; je me voyois déjà le visage couvert d'un masque de fer, et je repassois rapidement les peccadilles dont je pouvois être coupable, quand le chef des militaires s'écria : « Qui sont ces messieurs ?» et il ordonna qu'on baissât les glaces de la voiture. Notre domestique françois, qui probablement appartenoit lui-même à la police, se mit aussitôt sur la défensive, et dit que nous étions Anglois, que nous venions de passer la soirée chez le marquis de C...., et que nous retournions à notre hôtel; il ajouta même d'un air significatif : « Vous vous trompez, mes amis ». Après une courte consultation à voix basse, les militaires se retirèrent à leur poste le long de la muraille, et nous continuâmes notre chemin avec des sentimens assez semblables à ceux du rat des champs; car, quoique je reconnusse que « mylord seul savoit bien vivre », je ne pus m'empêcher de m'écrier :

> **Rendez-moi mon creux d'arbre en un coin écarté,**
> **Mon pain noir, et ma liberté !**

En avançant, je vis passer un fiacre, et regardant par le portière, je m'aperçus qu'il étoit arrêté et entouré comme nous l'avions été.

Le lendemain matin, j'appris qu'on avoit ar-

rêté, pendant la nuit, plusieurs personnes suspectes qui étoient probablement cachées dans le quartier où nous avions fait une visite.

Malgré la différence d'opinions, chaque cercle particulier, dans la société privée, s'abandonne à une liberté de discussion qu'une entière confiance dans l'honneur de ceux qui s'y trouvent, peut seule expliquer ou justifier. Les royalistes médisent des *ultra*, les *ultra* médisent du gouvernement, les constitutionnels rient de tout, et ne se croient pas coupables de trahison pour exercer leur esprit satirique dans des chansons, des épigrammes, des anecdotes et des bons mots.

Il m'est souvent arrivé d'entendre dans la même soirée les discussions les plus opposées et les opinions les plus contradictoires, assistant à un dîner de royalistes, prenant le thé chez des *ultra*, soupant avec des républicains; et parcourant ainsi l'échelle politique tout entière. J'étois un soir à un concert chez la charmante madame de Beaucourt, la muse même du royalisme, et je me joignois au cœur de « vive le roi, quand même! », lorsqu'on me rappela un engagement que j'avois contracté dans une société d'un tout autre acabit. Je partis à regret, laissant plus d'un galant chevalier de la bonne cause applaudir avec enthousiasme l'effusion de loyauté ci-après, dont les paroles et la mu-

sique avoient été composées par notre aimable hôtesse, qui les chantoit en s'accompagnant.

PREUX CHEVALIER VEUT MOURIR POUR SON ROI.

Preux chevalier, la gloire vous appelle,
L'honneur vous dit de marcher sous sa loi :
Vous le jurez, vous lui serez fidèle ;
Preux chevalier veut mourir pour son roi.

Au loin déjà la trompette sonore
Dans tous les cœurs a causé grand émoi ;
Chant du départ vous le redit encore :
Preux chevalier veut mourir pour son roi.

Adieu plaisirs, amour, charmante amie,
Adieu ces lieux où je reçus ta foi ;
Cache tes pleurs, idole de ma vie :
Preux chevalier veut mourir pour son roi.

Le chevalier, sous la blanche bannière,
Brûlant d'ardeur, au loin répand l'effroi :
En affrontant les hasards de la guerre,
Preux chevalier veut mourir pour son roi.

L'air retentit du cri de la victoire,
Et du vainqueur tout a subi la loi :
Il fut heureux par l'amour et la gloire,
Le chevalier qui servit bien son roi.

Ce chant royal retentissoit encore à mes oreilles, quand j'entrai dans l'antichambre de l'hôtel où je devois souper. Tandis que j'y ôtois mon schall, j'entendis le premier couplet d'une chanson d'un genre tout différent; car c'étoit

une satire aussi vive qu'enjouée, dirigée principalement contre les *ultra*. Ma présence ne l'interrompit point, et elle fut suivie des mêmes applaudissemens que je venois de voir prodiguer au *preux chevalier*.

L'empereur Julien disoit que ce qu'il admiroit le plus dans les Gaulois, son peuple favori, étoit cette gravité de caractère qui ressembloit à la sienne, et quoique partager l'opinion de ce prince puisse paroître une attestation de singularité, si on l'applique aux François modernes, je dois dire que je remarquai dans tous les cercles et parmi toutes les classes, soit dans les assemblées publiques, soit dans la société intime, un air de sérieux et de tranquillité, capable d'une attention profonde et soutenue, et qu'on retrouve dans le parterre de leurs spectacles, comme dans les cercles de leurs salons. Ce n'est que bien rarement, ce n'est même jamais qu'on trouve en France cette sauvage surabondance de gaîté, ce débordement furieux d'esprits animaux qu'on remarque même sous la sombre influence de notre climat bien moins favorable au plaisir. La gaîté des François me parut n'être autre chose qu'une vivacité d'esprit qu'ils tiennent de la nature, une sorte d'énergie morale, une sensibilité prompte, quoique non profonde, qui donnent de l'âme à leur maintien, du feu à leur conte-

nance, de la force à leurs gestes. Je me suis quelquefois trouvée dans des cercles où chacun paroissoit

Dans le marbre taillé, comme ses froids aïeux,

jusqu'à ce que le hasard fît tomber la conversation sur quelque sujet intéressant. Alors toutes les figures s'épanouissoient, tous les yeux brilloient d'une nouvelle ardeur, tous les gestes s'animoient, toutes les expressions devenoient brûlantes. La qualité naturelle qui appartient le plus particulièrement aux François, c'est cet extérieur d'enjouement continuel qui, quelles que soient sa cause et son origine, est on ne peut plus agréable dans ses effets et son influence; qui jette un de ses rayons jusque sur leur gravité, et qui plaît infiniment plus que leur apparente vivacité automate.

Il existe dans les cercles du bon ton, à Paris, un air de formalité qui les caractérise, et auquel contribue beaucoup la propension qu'ont tous les rangs à être sédentaires. Personne ne change de place pour le plaisir d'en changer; on n'y trouve pas des oisifs de profession, des promeneurs d'habitude: chacun s'assied, droit ou penché sur sa chaise, quand, où et aussi souvent qu'il le peut. Des chaises sont préparées non-seulement pour ceux qui fréquen-

tent les jardins publics ; mais dans les rues, le long des boulevards le plus à la mode, devant tous les cafés et les estaminets, et on les loue un prix fort modéré. La promenade des gens à la mode ne consiste qu'à s'asseoir en plein air. Ils se font conduire au jardin des Tuileries, descendent de voiture, et s'asseient aussitôt sous l'ombrage des plus nobles bosquets de châtaigniers, ou dans l'atmosphère que parfument les rosiers et les orangers.

Dans le jardin du Luxembourg, on trouve des essaims nombreux d'habitans de ce quartier tout-à-fait passé de mode, qui viennent chaque soir y promener leurs figures antiques, leur costume du siècle dernier, et leurs petits chiens favoris. Ils y occupent tous les jours la même place, et y passent le temps dans une « causerie » sans fin, qui est le premier de leurs plaisirs dans cet endroit agréable, jusqu'à ce que les ombres de la nuit les renvoient dans leur habitation aérienne, au quatrième étage.

Dans les cercles de l'ancienne noblesse, tout est formel et guindé, à un point qui impose une contrainte continuelle. Les dames sont toutes assises en rond ; les messieurs s'appuient sur le dos de leur chaise, ou se rassemblent en petits groupes. Chacun se lève quand un nouveau personnage arrive, et reprend aussitôt sa place qu'il ne quitte défini-

tivement qu'à l'instant de son départ. On ne s'y donne ni peines ni mouvemens pour se faire remarquer, et l'on n'y change pas de place par esprit de coquetterie. Tout est en repos, tout est paisible, au milieu du peuple le plus animé et le plus enjoué de l'univers. Mon agitation continuelle et mon activité causoient autant de surprise que d'étonnement, et l'on citoit comme une chose sans exemple dans l'histoire des promenades des femmes, ma marche constante à pied dans les rues et dans les jardins publics de Paris, et la course que j'avais faite autour des murs de presque toute cette ville.

Arrivant un soir fort tard à une grande réunion, je donnai pour excuse la fatigue que j'avois essuyée pendant la journée, et je fis la récapitulation des différens quartiers de la ville que j'avois parcourus, des endroits publics où j'étois entrée, de tout ce que j'y avois vu, des différentes visites que j'avois faites. Je m'aperçus que la maîtresse de la maison m'écoutoit d'abord d'un air d'incrédulité, quoique avec attention; enfin, cherchant en vain à me suivre dans toutes mes courses, perdant haleine et changeant de couleur, elle s'écria : « Tenez, madame, je n'en puis plus. Encore un pas, et je n'en reviendrai de plus de quinze jours! »

Ce goût général pour être assis bien à l'aise

me frappa surtout à la cour. Un jour que la duchesse de Berry devoit recevoir compagnie (c'étoit à l'Élysée-Bourbon), nous restâmes plus long-temps que nous ne le pensions à attendre dans une antichambre l'arrivée de S. A. R., qui avoit dîné aux Tuileries avec le roi. Il s'y trouvoit beaucoup de dames, mais fort peu de siéges. On entendoit s'écrier de tous côtés : « Ah, mon Dieu ! que c'est ennuyeux ! comment peut-on se tenir debout ainsi ? je meurs de fatigue », etc. Quelques jours auparavant, au spectacle des Tuileries, je vis des dames qui me sembloient placées très-commodément, quitter leurs places pour en chercher d'autres où elles fussent plus à l'aise, tandis que des dames angloises du plus haut rang, poussées, pressées, se tenoient debout, trop heureuses de pouvoir jouir, à quelque prix que ce fût, de la vue d'un spectacle donné devant la cour, sur un théâtre magnifique, qui rappelle toute la splendeur et bien plus que l'élégance de la fameuse « salle des machines » de Louis XIV.

Le ton de formalité qui règne dans ces cercles, où il est du bon ton de retracer les manières de l'ancien régime, n'est pourtant pas universel. Dans la subdivision immense des sociétés de Paris, il en est plusieurs où l'on trouve une aisance parfaite, où il est permis

de s'asseoir, de rester debout, de se promener, de mettre le pied sur le garde-feu, ou le coude sur la table, suivant qu'on en a envie ou que la familiarité peut le permettre; où la maîtresse de la maison n'insiste pas positivement pour que celle qui vient la voir occupe la bergère qui est à la place d'honneur; où elle ne frémit pas en lui voyant le ton bourgeois de préférer une humble chaise de paille; enfin où l'on permet à chacun de suivre son goût, de faire ce qui lui convient, sans s'assujettir aux règles de l'étiquette et du bon ton reçu dans « la parfaitement bonne compagnie ».

Le plus grand attrait et le principal lien de la société en France, c'est la conversation; et, en général, toutes les formes et tous les arrangemens tendent à la favoriser. On ne cherche pas à s'y éclipser mutuellement, à faire avec ostentation l'étalage de ses moyens, et le premier venu n'a pas la prétention de s'en emparer. Les talens qui prêtent leurs charmes à la réunion sociale sont estimés plus que le rang qui peut lui donner de la dignité, plus que la magnificence qui peut l'enrichir de ses ornemens. Virgile, dans le salon, se placeroit près d'Auguste, et Voltaire près de Condé. J'ai vu Denon et Humboldt reçus avec transport dans des cercles où l'on voyoit avec indifférence des

princes et des ministres : « des hommes tels qu'eux marchent à côté des souverains ».

Les sociétés de Paris n'ont pas encore reconnu la nécessité des méchans de profession, pour en chasser l'ennui, et pour ranimer l'attention promptement épuisée de l'inutilité à la mode. Les *dehlis-lamas* du haut ton, qui passent leur vie à bâiller dans les assemblées de Londres, sont aussi inconnus à Paris que ces charlatans dont tout l'esprit consiste en pointes et en quolibets dont ils amusent l'ennui du bonheur, ou ces jongleurs qui se mettent à la mode par un talent de dextérité, et qui souvent, sans récompense comme sans estime, après s'être promenés fièrement un certain temps sur le théâtre de leur célébrité, finissent bientôt par tomber dans un oubli éternel.

Les connoissances sont si répandues en France, le goût pour les recherches scientifiques y est si bien cultivé, que le jugement semble y avoir acquis la précision et la justesse d'une démonstration mathématique : le tact naturel du François, sa conception rapide, et que la culture fortifie encore, fait que toute prétention doit y désespérer du succès. C'est là que toujours

Le savoir dans un fat devient impertinence.

Bien des charlatans étrangers qui ont réussi

quelque temps en Angleterre, qui ont obtenu un succès complet en Irlande, ont servi de risée au public de Paris, ont fait l'amusement des oisifs, et ont été l'objet du mépris des gens instruits.

« Engagez vos sujets à se marier le plus tôt possible »; telle est l'ordonnance politique d'un écrivain françois; et l'on y obéit scrupuleusement en France. Maintenant, comme autrefois, les jeunes gens des deux sexes s'y marient beaucoup plus tôt qu'en Angleterre. Sans nous arrêter à considérer les effets que ces unions prématurées peuvent produire sur la vie morale et politique, il est évident que les plaisirs de la société y gagnent matériellement. On n'y voit pas les mères manœuvrer pour mettre en scène leurs filles afin de leur trouver des maris, employer à ce projet toutes leurs facultés, hérissées d'amour-propre maternel et agitées par la crainte d'une rivalité ou par l'espoir d'une conquête. L'héritier d'une brillante fortune, soupçonnant qu'on veut exercer sur lui une influence dangereuse, n'y est pas obligé de s'envelopper de prudence, de chercher sa sûreté dans le silence, d'affecter l'insouciance; de se contenter de dire des riens à l'oreille de ses compagnons, qui pren-

nent les mêmes précautions, et de violer toutes les formes de la civilité par une stricte observation des règles d'une prudente réserve (1). Les jeunes demoiselles paroissent rarement dans la société, si ce n'est dans le cercle domestique ou dans les bals parés, qui sont assez nombreux à Paris dans la saison de la gaîté, pour ouvrir des sources fecondes de plaisir et de dissipation. Ils commencent et finissent de très-bonne heure, sont consacrés à des danses pleines d'élégance et de grâce, et sont mieux calculés pour procurer de l'amusement aux jeunes gens que les assemblées de Londres, où l'on se rend si tard, où l'on trouve une telle foule, où la jeunesse perd si tôt sa gaîté et sa fraîcheur, et où la beauté, si souvent étalée en spectacle, perd tout son lustre aux yeux fatigués de la mode, avant d'être parvenue au but auquel tendent ces représentations annuelles et nocturnes (2).

(1) Une héritière est bien loin de faire en France la même sensation que parmi nous. Cette différence vient probablement de ce qu'on sait qu'en général on a déjà fait les dispositions convenables pour son établissement avant de la faire entrer dans le monde.

(2) Les demoiselles fort jeunes ne fréquentent pas ordinairement les soirées ou les sociétés de pure conversation, parce qu'elles ne le désirent pas. Elles vont dans les bals et

Les mariages sont encore assez généralement arrangés par la prudence et la prévoyance « des bons parens » : mais les filles ne sont plus enfermées dans des couvens jusqu'au jour de leurs noces ; elles ne sont plus condamnées à voir pour la première fois et presque au même instant, leur amant et leur époux. Élevées presque entièrement dans le sein de leur famille, elles voient la société habituelle de leur mère, parmi laquelle on choisit assez souvent celui qui doit être le compagnon de leur vie. L'inclination n'est jamais contrariée ; on ne cherche pas à vaincre la répugnance : il en résulte donc que parmi les jeunes personnes aimables et susceptibles d'un tendre sentiment, le devoir et la préférence peuvent marcher de compagnie, et que l'obéissance reconnoît que

Il est doux de trouver, dans un amant qu'on aime,
Un époux que l'on puisse aimer.

On peut ajouter à celà qu'une jeune Françoise peut, comme une jeune Angloise, donner l'essor à l'ambition de ses parens, en en concevant elle-même, et « donner dans la seigneu-

---

dans les concerts beaucoup plus tôt qu'en Angleterre, et il n'y a pas d'époque déterminée pour les produire dans le monde. Aucune demoiselle, quel que soit son âge, ne peut paroître à la cour.

rie », en chantant la palinodie de la maxime romanesque, « l'amour dans une chaumière » ; ce qui finit souvent par être une chaumière sans amour.

La jeunesse françoise des deux sexes, de la génération actuelle, se distingue par la réunion de tout ce qu'il y de plus veritablement enchanteur dans la saison la plus enchanteresse de la vie humaine. Franche et communicative, pleine d'énergie et de vivacité, elle a trouvé des circonstances particulièrement favorables à son développement moral. L'éducation des jeunes gens ayant été en même temps militaire et scientifique, leur a fait faire de grands progrès sous ce double rapport : elle a ajouté à la force et à l'activité une juste appréciation des connoissances savantes ; elle a détruit par là cette fausse estime pour les talens inutiles et frivoles qui faisoient le charme et le mérite des abbés et des petits-maîtres de l'ancien régime. Aucun de ces insectes bourdonnans ne viennent plus voltiger par essaims autour de la toilette de la beauté, à son lever, bégayant la critique d'une mouche ou d'un poëme, décidant d'un air d'importance sur le mérite d'un cosmétique ou d'une tragédie, et se croyant également en état de prononcer sur une épigramme, ou sur la garniture d'un jupon. Il ne reste pas la moindre trace de ces

êtres ébauchés, et j'ai vu un *dandy* (1) de Londres, paroissant tout à coup dans une assemblée en France, y produire une aussi grande sensation par la nouveauté de ce caractère, et par l'impossibilité où l'on se trouvoit de pouvoir le définir, que lorsque l'*ornithosynchus paradoxus* vint confondre les systèmes, et troubler les arrangemens des naturalistes au jardin des Plantes.

J'étois un soir chez la princesse de Volkonski, dame russe, attendant le commencement d'un de ses jolis opéras italiens, quand un de ces enfans de la mode, comme les appelle Béatrix (2), nouvellement arrivé à Paris, parut à la porte du salon, tout fier de sa toilette apprêtée, et faisant une reconnoissance dans la compagnie par le moyen du verre de sa lorgnette. Il me fit l'honneur de me reconnoître, s'approcha de moi, et me fit, en bâillant a demi, quelques questions dont il n'attendit pas la réponse, m'ayant quitté pour s'avancer vers quelque autre personne qu'il avoit aussi reconnue. Une petite Françoise pleine d'esprit, fille du comte de L..s..ge, causoit avec moi, quand mon merveilleux Anglois nous

(1) Espèce de petit-maître anglois.

(*Note du traducteur.*)

(2) Personnage d'une pièce de théâtre. (*Id.*)

aborda. Madame de Volkonski le regarda d'un air de curiosité qu'elle ne pouvoit rassasier, et parut s'en amuser; quand il nous eut quittées, elle me demanda : Mais qu'est-ce que cela ? » Je répondis : « Un *dandy* ».

« Un *dandy* ! répéta-t-elle : un *dandy* ! c'est donc un genre parmi vous qu'un *dandy* ? »

« Non, répondis-je, c'est plutôt une variété dans l'espèce ». Je tâchai alors de lui faire la définition d'un *dandy*, autant que la chose est possible, et je lui demandai si elle pouvoit en trouver le pendant dans la société de France. « Mon Dieu oui, répliqua-t-elle; nos jeunes duchesses sont à peu près des *dandys* » (1).

Peu de jours après cette exhibition d'un *dandy*, je trouvai un autre individu de cette classe à l'hôtel du baron Denon. C'étoit un jeune diplomate qui joignoit l'importance ministérielle à la fatuité d'un merveilleux : ne s'occupant que de sa lorgnette, il passoit avec un air d'indifférence et de langueur d'un objet

(1) On m'a dit que beaucoup de jeunes duchesses qui réclament aujourd'hui l'honneur du tabouret, et qui, malgré leurs qualités, se font tourner en ridicule, prennent un air de supériorité sur les classes moins privilégiées; ce qui engagea sans doute un François à me dire, en voyant passer près de nous la duchesse de .... : « De toutes nos jeunes duchesses, voilà la plus insolente ».

à l'autre, dans la brillante collection qu'il étoit venu admirer, sans adresser une seule parole, un seul regard à l'homme célèbre et distingué qui méritoit plus d'attention que tous les trésors qu'il possède. Cette scène amusoit trop M. Denon pour qu'il fût choqué du défaut de savoir-vivre de son hôte, et il le suivoit avec un air d'attention et de plaisir. Je voyois presque dans ses yeux le désir de placer cette curiosité moderne au nombre de ses magots et de ses pagodes. Quand ce rare échantillon des modes élégantes du jour se fut retiré, M. Denon s'écria en souriant et en levant les épaules : « Quel drôle de corps qu'un *dandy !* » Je fus surprise de voir que le voyageur en Égypte avoit porté assez loin l'étude des caractères humains pour reconnoître tout d'un coup un *dandy* anglois, d'après son caractère générique.

Ceux qui sont accoutumés à la politesse systématique et au cérémonial empesé de l'ancien régime, accusent les jeunes militaires françois de brusquerie, et d'une certaine rudesse incompatible avec l'urbanité nationale. Il est certain que les Grâces ne reçoivent pas maintenant cet hommage que les petits marquis à talons rouges offroient autrefois sur leurs autels. On n'apprend plus aux enfans à faire une misérable parade d'un compliment oiseux. Peu de

« petits bons-hommes » de huit ans, parlant à leur jolie mère, s'écrieroient comme le petit duc du Maine : « Vous êtes belle comme un ange! » Les élèves de l'École Polytechnique et des lycées ont plus de cette franchise hardie qui distingue les pupilles de Westminster et de Harrow, que de ces petits soins, de ces jolies tournures, grâce auxquelles les petits Richelieu gagnoient tant de cœurs, et ruinoient tant de réputations dès l'âge de quinze ans; et quoique ces jeunes gens, généralement dévorés de la soif des sciences, possèdent moins d'érudition et aient moins de connoissances classiques que les savans élèves de Cambridge ou les élégans écoliers d'Oxford, ils sont certainement plus avancés dans toutes les branches des connoissances utiles, dans l'histoire, dans les sciences, dans la philosophie, que les plus instruits de ceux qui les ont précédés. Si l'on doit attendre de la génération qui s'élève moins d'Arnault, de Dacier et de La Motte, les écoles des sciences promettent une infinité de dignes successeurs des d'Alembert, des Diderot, des Cabanis, des Bichat, des La Place, des Bertholet et des Cuvier (1).

---

(1) Il n'est rien de plus frappant et de plus intéressant dans l'Institut que cette quantité de jeunes gens qui s'y sont frayé un chemin à force de talent.

La jeunesse françoise semble s'instruire dans la littérature nationale, absolument d'elle-même, et aussi naturellement que TOUCHSTONE (1) apprit à lire et à écrire. Des gens de toutes classes citent des auteurs célèbres du siècle dernier, comme s'ils s'étoient familiarisés avec leurs écrits sur le sein de leur nourrice. Enfin, personne ne rougit d'écrire en homme de lettres, et ne se borne aujourd'hui, quel que soit son rang, à écrire « en homme de qualité (2) ».

La loi sur la conscription, et surtout l'influence personnelle que Bonaparte exerçoit sur les familles les plus distinguées, en engageant ou en forçant leurs enfans à entrer de bonne heure dans l'armée, firent beaucoup de tort aux progrès de l'éducation, et arrêtèrent le cours des connoissances agréables; mais dans tous les siècles, sous tous les règnes, les armes étoient la profession héréditaire de la jeune noblesse françoise, et les aînés étoient aussi invariablement « guidons et colonels », que les

---

(1) Personnage d'une comédie angloise.

(*Note du traducteur.*)

(2) « Écrire en homme de qualité » étoit une phrase à la mode avant la révolution. « C'est dommage, dit un satirique moderne, que la révolution tarisse la source de tous ces bons ridicules ».

cadets, abbés et prélats. Je puis cependant attester, par expérience, l'ardeur avec laquelle les jeunes gens du plus haut rang, tant dans l'ordre civil que dans l'état militaire, retournent aux études que la force les avoit obligés à interrompre. J'en ai connu qui portoient les noms les plus illustres dans l'histoire, ou les plus célèbres dans les annales modernes, qui suivoient avec autant d'assiduité et de régularité les cours de Cuvier, de Saint-Fonds, de Fourcroy (1), d'Haüy, que ceux qui devoient trouver des moyens d'existence dans l'exercice des talens qu'ils cherchoient à acquérir.

Ce désir de s'instruire dans les sciences et dans la philosophie, remplit généralement les matinées des jeunes François; et c'est ce qui fait reprocher à la capitale, qu'on voit le matin, dans ses rues, peu de personnes d'un extérieur décent. Il est bien vrai que tous ces jeunes gens, avec leurs cravates noires et leurs bottes à l'angloise, courant soit à pied, soit dans de mauvais cabriolets, de cours en cours (2),

---

(1) Lorsque lady Morgan a écrit son ouvrage, on ne pouvoit pas suivre le cours de Fourcroy, puisque ce chimiste étoit mort il y avoit déjà quelques années.

(*Note des Édit.*)

(2) Le nombre des établissemens publics établis et soutenus par le gouvernement pour l'éducation nationale, et la quantité de jeunes gens qui les fréquentent, prouvent

tâchant d'arriver à l'ouverture d'une bibliothéque publique, ou avant la clôture d'une autre, ne font pas l'ornement d'une grande ville, comme ces petits-maîtres anglois à l'habit propre et bien pincé, qui, pour le plaisir du public et pour leur propre satisfaction, font étalage de leur personne et de leur ennui, à des heures fixes, et dans des endroits déterminés; qui président aux plis d'une cravate, et qui disent quel vernis rend la botte plus luisante. On ne connoît pas à Paris le besoin de se donner en spectacle dans les rues, et aucun homme, jeune ou vieux, ne fonde sa célébrité sur le talent qu'il peut avoir de rivaliser son propre cocher, et sur la supériorité avec laquelle il sait faire tourner une voiture. La décision à porter sur une pareille question va en vérité trop fréquemment jusqu'au ridicule, et je laisse décider de la prééminence ceux qui y sont intéressés et qui en sont de dignes juges.

Le gouvernement françois, en prenant de la stabilité, fit naître ce calme public si favorable au retour de l'éclat des lettres et des sciences, si long-temps éclipsé. On vit renaître l'instruction publique; elle fut universellement

suffisamment combien les connoissances sont généralement répandues, et combien la génération qui s'élève a de goût pour l'étude.

accueillie, et reprit une vigueur presque sans exemple dans tout autre pays; le régime des lycées comprit l'étude de la littérature ancienne et moderne, et les sciences physiques et mathématiques, en ce qu'elles peuvent être utiles aux diverses professions et aux besoins ordinaires de la vie: on ajoutoit à ces différentes branches l'étude des langues modernes; et six ans furent le terme fixé pour l'instruction des élèves (1).

L'École Polytechnique, destinée aux mathématiques, à la physique, à la chimie et au génie, fut destinée à former des élèves pour le service de la nation.

Enfin une maison d'éducation fut ouverte à Écouen, et trois cents filles de militaires et de fonctionnaires publics y reçurent le bienfait de l'instruction (2).

---

(1) On ne sauroit compter le nombre d'écoles, de prytanées, de lycées, d'écoles spéciales, de colléges, d'académies et d'instituts qui ont succédé aux dix colléges de plein exercice, où l'on enseignoit le latin et le françois, la théologie, la jurisprudence, la médecine et les arts. La théologie a seule souffert par l'abolition des anciens séminaires.

(2) Il couroit un bruit malin pendant que j'étois à Paris, que Moïse, tragédie manuscrite de M. de Châteaubriant, qui a été lue si souvent en société, devoit y être jouée par les jeunes pensionnaires, comme Esther et

Athalie de Racine l'ont été à Saint Cyr. « Des voix pures et virginales », comme madame S*** appelle les cantatrices de Saint-Cyr, doivent chanter les chœurs de Moïse, dont l'ardeur figurée ressemble à celle du cantique de Salomon ; et le saint auteur, quoique laïque, doit jouer le rôle de Moïse, et faire entrer sa belle tribu dans la terre promise.

LA FRANCE.

LIVRE TROISIÈME.

DE LA SOCIÉTÉ.

« Il devroit y avoir dans chaque nation, un système
» de mœurs qu'un esprit bien cultivé seroit disposé à
» goûter. Pour que nous aimions notre patrie, il faut
» que notre patrie soit aimable ».

BURKE.

LA FRANCE.

LIVRE TROISIÈME.

DE LA SOCIÉTE.

Les femmes. — Leur ancienne influence, et leur position actuelle dans la société. — Traits de caractère national. — Madame d'Houdetot. — Mariage. — Galanterie, mœurs, éducation. — Habitudes domestiques. — La femme de chambre. — La bonne. — Servitude domestique. — Toilette. — Trousseau.

TOUTES les fois que l'on considère la société sous un point de vue moral ou politique, l'esprit envisage habituellement les relations qui naissent des forces intellectuelles et morales de l'homme seul; mais les colonnes massives de l'édifice social sont couronnées par un léger chapiteau qui leur sert d'ornement: c'est sur lui que l'esprit, après avoir calculé la profondeur de leurs fondations et la force de leur base, s'arrête avec plaisir et se repose avec délices. Fragile et délicat, plein de grâces et d'har-

monie, ce dernier ouvrage du tout-puissant Architecte, semble proclamer les vues bienfaisantes qui ont conçu le dessein et tracé le plan de toute la structure de la création.

La femme, dans tous les pays, et sous quelques institutions que ce soit, comme mère et comme épouse, exerce, par le moyen de ces titres aussi délicieux que sacrés, une influence directe ou indirecte sur la constitution de la société. C'est donc une chose bien singulière, que dans le pays où son empire est le plus étendu, la loi ne lui ait accordé aucune part dans la juridiction politique. Il semble pourtant qu'il y ait eu dans tous les temps un pacte conventionnel dans la société françoise pour contrebalancer la proscription sévère de ces lois saliques (qui bien certainement ne furent pas établies parce qu'on présumoit les femmes incapables de régner) (1), puisque ce sont elles qui, sous le nom du Régent, ont tenu les rênes du gouvernement avec tout le despotisme de la monarchie la plus absolue, et quelquefois avec une tyrannie dont les satiriques françois

(1) Telle est la supposition peu galante de Mézeray. Le cardinal Mazarin disoit que la loi salique avoit été établie, parce qu'il étoit toujours à craindre qu'une reine ne se laissât gouverner « par des amans incapables de gouverner douze poules ».

et étrangers leur ont fait justement le reproche.

Les femmes n'ont jamais été appelées au trône dans les monarchies électives; jamais elles n'ont pris aucune part au gouvernement d'une république. Leur génie, leur tact, leur adresse convient mieux à l'esprit qui règne dans les cabinets des états héréditaires ou despotiques. La belle Gabrielle et la duchesse d'Entrague n'avoient aucun pouvoir à la cour de Henri IV, quand elles vouloient s'opposer aux sages mesures de son ministre Sully, dont le gouvernement avoit presque la vigueur de celui d'une république. L'influence qu'elles pouvoient avoir sous ce règne sur les affaires publiques, étoit bien différente de celle qu'elles exercèrent à la cour de Louis XIV et à celle de Louis XV. Les femmes alors créoient des maréchaux, déplaçoient des ministres, intriguoient avec des cabinets étrangers, et correspondoient même avec des souverains (1). Ce fut surtout

(1) Il est curieux d'observer quelle influence les intrigues de madame de Pompadour peuvent avoir eue sur les affaires de l'Europe. Son ressentiment contre le duc de Richelieu, qui n'avoit pas voulu permettre que son fils épousât la fille de cette dame, pensa être fatal à la France. « *Ses tracasseries pensèrent, comme on le verra, faire échouer l'entreprise sur Minorque*, etc. ». Elle connoissoit si bien son pouvoir, qu'elle offrit à Voltaire de le faire cardinal, à condition qu'il feroit une nouvelle version des

sous ces deux règnes que l'amour et la politique marchèrent de compagnie, et que les rênes du gouvernement furent embarrassées par les guirlandes de fleurs dont le plaisir les entrelaçoit.

Pendant le cours de la révolution, les femmes se trouvèrent peu à peu circonscrites dans leur propre sphère, dans celle qui leur convient. Quand la vigueur succéda à la foiblesse, et la force à l'intrigue, on n'eut plus besoin de leur délicatesse subtile, ni de leurs ménagemens adroits. Une autre scène, une scène plus avantageuse, s'ouvrit à leur activité. Se dévouant *à* ceux et *pour* ceux qui avoient des droits sur leurs sentimens et sur le développement de

---

Psaumes. Sa correspondance avec Marie-Thérèse et l'hommage que lui rendit cette impératrice, sont trop connus pour avoir besoin de commentaire.

On peut remarquer aussi avec quel sang-froid la philosophie même considéroit alors l'influence de la maîtresse d'un roi. Voltaire étoit du nombre des flatteurs de madame de Pompadour; et Rousseau, parlant de M. de Choiseul, dit : «Ce ministre gagnoit dans mon esprit au peu de cas » que je faisois de ses prédécesseurs, sans excepter ma- » dame de Pompadour, que je regardois comme une façon » de premier ministre : et quand le bruit courut que d'elle » ou de lui l'un des deux expulseroit l'autre, je crus faire » des vœux pour la gloire de la France, en en faisant pour » que M. de Choiseul triomphât ». Madame de Pompadour a laissé après elle, en France, la réputation d'une femme ignorante, vindicative, et d'un esprit étroit.

toutes leurs facultés, elles renfermèrent leur souveraineté dans le cercle de leur existence domestique. On seroit presque tenté de croire que ce grand événement arriva pour démontrer jusqu'à quel point l'héroïsme des femmes est capable de s'élever (1). Les nobles exemples

(1) L'attachement courageux et la persévérance inépuisable dont les femmes donnèrent tant de preuves pendant le règne de la terreur, sont autant de traits de véritable magnanimité. D'abord, plus de deux mille femmes de condition se rendirent en personne à la Convention, pour lui présenter une pétition en faveur des proscrits à qui elles avoient accordé retraite et protection, en s'exposant aux plus grands risques. Dans d'autres cas, elles partagèrent la captivité des objets de leur tendresse ou de leur compassion, qu'elles ne pouvoient plus ni sauver ni protéger, et les suivirent même au tombeau. Antigone n'est pas un modèle plus héroïque de piété filiale que mademoiselle Cazotte, fille aimable du charmant auteur du *Diable amoureux*, dont le dévouement et la persévérance sont au-dessus de tout éloge; que madame de Paysac et madame de***, l'une sacrifiant sa vie, l'autre risquant la sienne, pour leurs illustres amis Rabaud Saint-Étienne et Condorcet; que mademoiselle de Sombreuil, dont le courage fut plus qu'héroïque, et s'éleva presque au-dessus de l'humanité; enfin, que la jeune et aimable mademoiselle de La Rochefoucauld, qui, pendant les guerres de la Vendée, sauva la vie de son vieux père par un courage et une adresse qu'une femme seule est capable de réunir. On peut encore placer, dans ce martyrologe, les noms des de Maillé, de Bussy, de Mouchy, Roland, et de l'héroïque

d'oubli de soi-même pour ne songer qu'aux affections les plus douces, aux sentimens les plus tendres de l'humanité, qu'ont laissés un grand nombre d'illustres victimes du règne de la terreur, ont couronné d'une gloire éternelle un sexe dont elles ont prouvé d'une manière si brillante le désintéressement, les talens et les vertus.

N'étant plus éblouies ni corrompues par l'éclat d'une cour où régnoient les vices, et qui a été si long-temps l'écueil fatal de leur vertu, les Françoises ont appris à chérir leur patrie et à penser que c'est pour elles qu'elles nourrissent dans leur sein un futur citoyen. « Voilà mon fils unique, je l'ai consacré au service de sa patrie », me dit la mère du brave général ***, en me le présentant.

Dans les gouvernemens despotiques, toute influence illégitime s'exerce et est permise. Or l'influence des femmes étant, jusqu'à un certain point, toujours illégitime, il en résulte qu'elle a une force toute particulière dans les états où la volonté du souverain sert de loi;

Élisabeth de France, qui n'est pas la moins admirable, quoique je la cite la dernière : elle auroit pu sauver sa vie en fuyant la France comme tant d'autres; mais elle ne voulut pas quitter ses infortunés parens; elle préféra la mort, et périt victime de la tendresse fraternelle.

où, par sa position même, le monarque n'a d'autre ressource contre l'ennui qui le dévore, que les distractions que peut lui procurer la conversation des femmes. C'est ainsi que des maîtresses achètent le privilége de pouvoir s'immiscer dans les affaires politiques, en travaillant à amuser quelque satrape, qui n'est plus amusable. C'est ainsi que pendant trente ans madame de Maintenon influença les décisions du cabinet, quoiqu'elle ne pût invoquer le secours de la beauté.

Cette carrière est maintenant fermée en France à l'ambition des femmes. Une dame n'y apporte plus sa quenouille dans la chambre du conseil, et elle ne peut espérer que quelque contrôleur-général lui fera la politesse de lui dire : « Eh quoi, madame! le grand Colbert vous a donc transmis son âme? (1) » Mais

(1) Ce propos fut tenu par Dodun, contrôleur-général, pendant la régence, à madame de Prie, qui venoit de lui faire sur une matière d'état un discours qui lui avoit été dicté par l'adroit Duverney. Cette femme, que les écrivains contemporains peignent comme « une femme perdue, intrigante, spirituelle et libertine », gouverna quelque temps la France et le régent *, et étoit elle-même gouvernée

* Mme de Prie n'a jamais gouverné le régent (M. le duc d'Orléans), dont elle étoit à peine connue, mais bien M. le Duc (Louis-Henri de Bourbon), qui n'a point été régent, mais seulement premier ministre, et dont elle fut la maîtresse déclarée et toute-puissante.

(*Note des Édit.*)

quoique le pouvoir exécutif du beau sexe soit maintenant borné à des domaines privés, la philosophie de la législation n'est pas interdite à leurs recherches. Pendant mon séjour en France, j'entendis même des jeunes femmes discuter des matières politiques avec force et précision, et si les hommes ne se rendoient pas toujours à leurs avis, au moins les écoutoient-

---

par quatre frères intrigans, nommés Pâris. Elle fut cause que la famille de son amant royal ne donna pas une reine à la France. Offensée de la froideur avec laquelle madame de Vermandois l'avoit reçue, elle la quitta dans un transport de rage, et s'écria : « Vas! tu ne seras jamais reine de France! » et elle accomplit sa prédiction en empêchant le mariage de Louis XV avec une des femmes les plus illustres, les plus belles et les plus aimables de l'Europe. Madame la marquise de Prie donnoit ou vendoit les places les plus importantes. L'indolence du régent, la manière dont il se livroit aux plaisirs et à la dissipation, livroient une ample carrière aux abus. On pouvoit dire de lui ce que le cardinal Dubois dit de Louis XV, quand des députés du Parlement de Paris vinrent à Versailles pour lui présenter des remontrances; il les renvoya en leur disant : « On ne parle jamais d'affaires au roi ». Un jour, cette madame de Prie jeta au feu les remontrances des Parlemens de Rennes et de Toulouse, en disant avec gaîté que le style en étoit de mauvais ton, et sentoit la province. Quand elle lisoit quelques couplets dirigés contre sa conduite et ses mœurs, elle s'écrioit : « Voilà ce que sont les François, quand ils sont trop bien! » Tel étoit ce bon vieux temps.

ils avec indulgence. L'esprit de ruse et d'intrigue a fait place à une discussion libre et franche; les plus jolies femmes de Paris laissent à l'écart les romans pour lire des *exposés*; elles parlent des plans de finance les plus compliqués avec autant de netteté que pourroit le faire un chancelier de l'Échiquier; et des lèvres que la nature doua du don de plaire autrement que par les paroles qu'elles prononcent, s'armèrent d'une nouvelle éloquence dans la discussion du budget.

« Nous voici, ma chère, me dit un jour madame de R...lze, comme j'entrois dans son salon, nous voici enfoncées dans les horreurs de la politique, plus que la chambre des Communes et tout le parlement d'Angleterre ne pourroient l'être ». Et elle continua un discours sur les finances, que mon arrivée avoit interrompu un moment. Au surplus, les matières politiques même deviennent amusantes, quand elles sont discutées par une Françoise qui a du goût et de l'instruction, et j'ai entendu des Anglois pleins de jugement et de talens, déclarer que la justesse et la précision de plusieurs belles politiques avec lesquelles ils avoient conversé sur des sujets abstraits touchant le gouvernement, alloient beaucoup au-delà du niveau qu'on a coutume d'assigner aux facultés intellectuelles du beau sexe.

C'est cette carrière étendue accordée à la discussion, et qui n'est ni restreinte par le ridicule, ni limitée par la mode, qui prête du jeu à leur imagination, de la force à leur esprit, de l'effet à leurs discours, et ce charme d'élégance et la facilité d'élocution que peut seule donner l'habitude de converser sur toutes sortes de sujets C'est ainsi qu'elles deviennent dignes d'être les compagnes des hommes, aussi-bien que leurs amantes et leurs épouses. On ne cherche point en France la brutalité d'uue société d'hommes, pour fuir l'insipidité de celle des femmes. Lorsqu'on emporte les bouteilles vides après le dîner, l'esprit, le talent, la gaîté ne disparaissent pas avec elles pour faire place à « cette immense quantité de riens » qu'on regarde chez nous comme une cargaison indispensable pour aller rejoindre les prêtresses à demi endormies qui doivent présider au thé.

Il n'existe peut-être pas dans tout l'univers un pays où la situation de la femme dans la société soit aussi agréable qu'en France. Elle n'est pas son enfant gâté, mais son enfant chéri, son enfant pour qui tout est indulgence. Elle préside à ses plaisirs; fait observer les règles du savoir-vivre, et ajoute beaucoup à son lustre, sans lui rien ôter de son énergie. Quoiqu'on lui permtte le plein exercice de toutes ses fa-

cultés, elle ne perd pas une de ses grâces, et dévide le fil d'or d'une existence honorable sans être arrêtée dans sa brillante carrière, si ce n'est par sa foiblesse et par son jugement, parce qu'elle ne veut ni ne peut excéder les bornes de sa modestie naturelle, ou envahir les priviléges qui appartiennent exclusivement au plus fort des deux sexes.

« Pour peindre le caractère de la femme, dit » Diderot, il faut prendre la plume de l'aile » d'un papillon ». Il a sans doute voulu parler du caractère de la Françoise qui, à des qualités plus solides, joint plusieurs des attributs qui sont particuliers à ce léger insecte. Vive, brillante, voltigeant toujours, elle semble effleurer la surface de la vie, et prend successivement toutes les formes. Mais la justesse, la promptitude et la finesse de ses conceptions fait qu'elle paroît atteindre par un don de la nature le but auquel l'esprit cherche en vain à parvenir à force de calculs et de combinaisons. Plus susceptible que sensible, l'imagination produit sur elle plus d'effets que le cœur. L'amour n'est pour elle « qu'un jeu d'enfant ». La méfiance qu'elle inspire à son amant fait sa protection contre l'inconstance naturelle de l'homme, et c'est par l'insouciance avec laquelle elle impose des chaînes, qu'elle en assure la solidité.

Elle est amplement douée de cette déférence qu'inspirent généralement en France les liens du sang ; mais un attachement habituel a surtout la plus grande force sur son cœur. Dans quelque pays qu'on puisse élever des autels à l'amitié, c'est en France, c'est par les Françoises que son culte sera le mieux observé. J'y vis tant d'exemples de ce sentiment aussi noble que pur, que, pour la première fois, je compris la préférence que Rousseau accorda à un peuple parmi lequel les d'Épinay et les Luxembourg lui offroient des démonstrations personnelles de son hypothèse, et où les amis qu'il trouva le dédommagèrent de la maîtresse et de l'épouse « qu'il n'auroit jamais prises en France ».

Il n'est pas rare en ce pays de voir l'attachement le plus durable succéder à la plus vive passion, et tout ce qui étoit criminel dans un amour illégal, devenir ce qu'il y a de plus respectable dans le désintéressement de l'amitié. Rien de plus commun en France que de voir deux amis attachés l'un à l'autre depuis longtemps, rayés de la liste des heureux du monde, unir leurs forces contre les assauts de l'adversité, et souffrir avec résignation, parce qu'ils souffrent ensemble. Cette amitié se rencontre également entre des personnes du même sexe ou de sexes différens. Elle fait tacitement l'éloge du mariage considéré sous son plus beau point

de vue, et prouve la nécessité d'identifier nos intérêts et nos sentimens avec ceux d'un être disposé à attacher étroitement son existence à la nôtre, même quand la passion ne nous anime plus, quand le lien qui forme notre union n'est plus serré par l'amour.

Je me rappelle en ce moment plusieurs amis que j'ai connus, demeurant ensemble, vivant dans une intelligence parfaite, et dans l'intimité de la confiance. Ils pourvoyoient aux besoins les uns des autres, se pardonnoient mutuellement leurs foiblesses, se plioient à leurs goûts réciproques, et se donnoient la main pour descendre le sentier du soir de la vie, dégagés de toutes les passions orageuses qui avoient agité son matin, et ne conservant dans le cœur que la portion de chaleur nécessaire pour tempérer l'atmosphère glaciale de la vieillesse et de la débilité. Telle est la douce lumière qu'on voit avec plaisir briller sur la route escarpée de la société, quand le temps et la nature ont éteint pour toujours l'éclair éblouissant de la jeunesse et du plaisir.

Ce penchant à l'amitié, si remarquable parmi les François de toutes les classes, et surtout parmi les femmes, semble une vertu innée dans cette nation, et n'est nullement une qualité qu'ils doivent à la révolution. Quand le *bon-homme*, La Fontaine, eut perdu son inesti-

mable amie, sa fidèle protectrice, madame de La Sablière, dans l'hôtel de laquelle il demeuroit, madame d'Hervart se présenta aussitôt devant le poète affligé, et entrant dans sa chambre sans se faire annoncer, « J'ai appris le malheur qui vous est arrivé, lui dit-elle, et je viens vous proposer de loger chez moi ».

Quelle fut sa réponse, aussi simple que touchante? « J'y allois (1) ».

---

(1) Quoique le sentiment de l'amitié soit parfaitement assorti au caractère et aux mœurs des femmes françoises, il ne faut pas croire qu'il leur appartienne exclusivement; c'est une vertu éminemment nationale. Tandis que j'étois à Paris, on vendit 500 francs la canne de Voltaire. Elle fut achetée par le célèbre chirurgien Dubois. Il fut transporté de joie quand elle lui fut adjugée. Quelqu'un, présent à la vente, lui dit qu'il avoit payé son acquisition trop cher. « Comment? s'écria-t-il vivement, quand c'est pour l'ami Corvisart! » L'amitié bien connue de ces hommes célèbres est honorable pour tous deux. M. Corvisart est connu par son *Traité sur les Maladies du Cœur*, en Angleterre comme dans tout le continent.

Un jeune homme, ami dévoué du brave Caffarelli, vit cet homme célèbre tomber à Saint-Jean d'Acre, en combattant à son côté. La mort de son vaillant ami le jeta dans le désespoir; et ses regrets étoient si touchans, sa douleur si profonde, que c'étoit le sujet de conversation de toute l'armée. Bonaparte en entendit enfin parler, et il alla voir lui-même le jeune homme affligé; il chercha à le consoler en lui disant: « Vous avez au moins la consola-

C'est bien certainement dans quelques accès de cynisme que Montaigne déclare les femmes incapables d'un sentiment aussi élevé que l'amitié ; et il ajoute, dans ce style qui lui est particulier : « La suffisance ordinaire des femmes » n'est pas pour respondre à cette conférence » et communication, nourrice de cette saincte » cousture, ni leur ame ne semble assez ferme » pour soutenir l'estreinte d'un nœud si pressé.

---

tion de savoir que votre brave ami est mort avec gloire ». — « Avec gloire ! répéta le jeune homme d'un ton d'indignation, dans l'amertume de son chagrin : qu'est-ce que la gloire ? elle est faite pour un homme tel que vous ». « Donnez-lui du laudanum », dit froidement Bonaparte ; et quand il le lui eut vu administrer, il sortit de sa tente. Quelques jours après cette entrevue, ce jeune homme se distingua par une intrépidité qui tenoit du désespoir, et qui prouvoit le désir qu'il avoit de suivre son ami, de mourir de la mort de Roland. Sa valeur, comme son amitié, devint un sujet général d'admiration, et l'armée ne se lassoit pas de louer sa bravoure et sa sensibilité. Cela finit par ennuyer Bonaparte ; il craignit que cet exemple ne se propageât, et dit en présence de plusieurs jeunes officiers : « Oui, c'est un brave garçon ; mais je l'aurois fait fusiller, si cela eût continué ». Cette anecdote, dont on m'a assuré l'authenticité, fait le pendant de celle du roi de Prusse, faisant fusiller un officier qui, la veille d'une bataille, avoit gardé une lumière dans sa tente plus tard qu'il n'étoit permis, afin de pouvoir écrire à sa femme.

» et si durable ». Le dévouement et l'amitié de sa favorite, « de la royne Marguerite de Navarre pour le preux roy son frère », suffisent pour démontrer la fausseté de cette assertion.

Si des actes multipliés de bienveillance, et l'intérêt vif et soutenu que les François prennent à ceux qui leur sont recommandés, peuvent être regardés comme des preuves d'une disposition naturelle à l'amitié, je puis affirmer par expérience qu'ils sont doués de toutes les qualités nécessaires pour éprouver et pour inspirer ce sentiment. Je les ai universellement trouvés désirant de rendre service, prompts à obliger, toujours prêts à partager les petits chagrins journaliers de leurs connoissances; dispositions qui, venant sans doute de ce qu'ils sont susceptibles de toutes les impressions, prend un caractère de bonté d'âme, le plus véritable, le plus parfait qui ait jamais échauffé ou embelli le commerce ordinaire de la société. Le reproche de défaut de sincérité, que le raffinement et l'excessif poli des mœurs faisoit adresser à toute la nation sous l'ancien régime, paroît si peu fondé aujourd'hui, que je suis convaincue que je ne m'avance pas trop en disant que leurs expressions restent encore au-dessous de cette confiance sans réserve avec laquelle ils sont toujours prêts à obliger, à servir même des étrangers que le hasard seul leur a

fait connoître. Ayant vécu dans les cercles de Paris, ayant quelquefois résidé dans les châteaux, j'ai constamment trouvé cette courtoisie, ces manières douces, ces attentions, et tous ces petits actes d'amitié qu'on ne peut décrire, mais qui prouvent le désir de procurer aux hôtes qu'on reçoit tout ce qui peut leur être commode ou agréable (1): ce peut être ce que Sterne appelle *le trop plein du suc pancréatique;* mais qui voudroit s'arrêter à rechercher la cause quand on profite des effets ?

De même qu'un enfant, une Françoise, pour sentir le prix de l'existence, a besoin d'une suite rapide de fortes sensations. Elle est si susceptible, que ses émotions changent en un instant d'objet et de nature; et cette joue, que le sourire embellit en ce moment, sera peut-être baignée de larmes la minute d'après. Quelqu'un témoignant, dans une société où je me trouvois, son étonnement d'avoir

---

(1) Ces marques d'affection et de bonté ne se terminèrent pas avec notre séjour en France. Nous avions éprouvé, pendant notre absence, une perte assez considérable dans notre fortune : nos amis de France apprirent cette nouvelle, et nous reçûmes d'eux un grand nombre de lettres où ils nous engageoient à revenir dans leur pays, et à demeurer avec eux jusqu'à ce que notre perte fût réparée.

vu des dames françoises assister à un procès criminel où il ne s'agissoit pas moins que de la condamnation à mort des accusés, un homme prit leur défense en disant : « Que voulez-vous ? les Françoises aiment de pareilles scènes, parce qu'il leur faut toujours des battemens de cœur ; et comment faire battre le cœur sans une grande sensation ? »

« Vous me feriez le plus grand plaisir, dit la jolie madame D..., si vous me procuriez le moyen de recevoir la bénédiction du pape ». Comme on savoit que la dévotion n'étoit pas la vertu dominante de madame D..., on fut surpris de cette demande ; mais on s'empressa de la satisfaire. Nulle femme ne pouvant entrer dans l'appartement du pape, elle lui fut présentée dans son jardin, et reçut la bénédiction désirée. Mais cela ne lui suffit pas; elle désira encore obtenir la permission de lui baiser la main. Son introducteur lui remontra l'inconvenance de cette demande; mais elle y persista, et ne voulut pas être refusée. « Et la raison de cet empressement? » lui demanda-t-il. — « C'est que cela me donnera un battement de cœur, répondit-elle naïvement ; et je suis si heureuse quand le cœur me bat ! »

J'ai vu une dame françoise consacrer tous ses soins à une amie malade, pendant des semaines entières, ne pas quitter son lit, lire

dans ses yeux ses moindres désirs, les prévoir et les prévenir, renoncer à tous les plaisirs pour remplir les devoirs de l'amitié, verser en abondance pendant quelques heures des larmes amères sur sa mort, et ne conserver pourtant aucune trace de chagrin au bout de quelques jours. Cette heureuse facilité de caractère, quoiqu'elle ne soit pas du genre héroïque, tient uniquement à la constitution: elle répand un baume sur tous les maux de la vie; elle sèche les pleurs avec promptitude; mais elle n'empêche pas d'accomplir tous les devoirs de l'amitié, et ne glace pas les plus doux sentimens de l'existence. Elle figureroit mal dans une tragédie, dans un roman; et cependant elle inspire la résignation; elle embellit l'adversité; elle rehausse le prix de ces plaisirs passagers dont on remarque à peine la disparition avant que d'autres aient pris leur place. Ce ton de caractère léger et volatil, cette incapacité de se charger d'impressions durables, cette disposition à ouvrir continuellement son âme à tout ce qui est *bien*, et à n'être affecté que passagèrement par ce qui est *mal*, sont peut-être, après tout, le secret qu'ont cherché tous les philosophes. Les principes des épicuriens et des sceptiques, si l'on veut les bien entendre, semblent se rencontrer au point où la nature a placé la base du caractère fran-

çois : ils arrivent par deux différentes routes à cette même conclusion, que la véritable sensibilité consiste à sentir, mais non à se laisser maîtriser par ses sensations.

Une Françoise n'hésite pas à avouer que « le besoin de sentir » est le premier besoin de son existence, qu'une suite de projets mis en action est nécessaire pour préserver le courant de la vie de cette stagnation qui est la mort de toutes les émotions vives et agréables. Il paroît véritablement qu'un privilége particulier, accordé aux François par la nature, est de conserver, jusqu'aux portes même du trépas, cette sensibilité exquise, cette vigueur, cette fraîcheur, cette facilité de sensation, qui se bornent ordinairement à la première époque de l'existence humaine, et qui perdent presque toujours leur force et leur lustre avec les premières impressions de la jeunesse.

J'eus un jour la bonne fortune d'être assise à dîner près du célèbre Humboldt. Il nous dit, incidemment au sujet de la conversation, que rien ne l'avoit contrarié davantage que d'être arrivé à Paris quelques semaines trop tard pour faire la connoissance de madame d'Houdetot, dont parle Rousseau (1). « On m'assure,

(1) Madame d'Houdetot mourut vers l'époque où les troupes alliées entrèrent dans Paris.

continua-t-il, que l'âge n'avoit pas eu d'influence sur son caractère aimable, et qu'elle conservoit à quatre-vingts ans les sentimens et l'imagination qu'elle avoit à dix-huit ».

M. Denon, qui étoit présent, ajouta à ces observations que la dernière fois qu'il l'avoit vue, et c'étoit peu de temps avant sa mort, il avoit encore retrouvé dans ses manières, dans sa voix, dans ses regards, dans sa conversation, tout ce qui avoit enchanté Rousseau, et fixé Saint-Lambert.

Madame d'Houdetot est un brillant abrégé du caractère féminin françois, quoique le ton de l'époque où elle vivoit jette une espèce d'ombre sur le mérite intrinsèque de ce tableau. Ceux qu'elle a intéressés dans les pages éloquentes de Rousseau, où elle paroît un être imaginaire et idéal, comme la *Julie* qu'il a créée, ne seront peut-être pas fâchés de la suivre dans les sentiers parsemés de fleurs de sa vie véritable. Rousseau a tracé, de la manière la plus heureuse, l'esquisse de la première visite qu'elle fit à l'ermitage de Montmorency, après avoir versé près du moulin de Clairvaux; « sa chaussure mignone changée » pour une paire de bottes; perçant l'air d'éclats » de rire »; pleine de santé, de jeunesse, de vivacité, de grâces et de gaîté; attaquant avec tous ces charmes la sensibilité du philosophe,

et éveillant dans ce cœur jusques alors endormi, « l'amour dans toute son énergie, dans toutes » ses fureurs ».

Il est curieux d'opposer à ce tableau animé de gaîté, de jeunesse et de vivacité, madame d'Houdetot dans la même vallée de Montmorency, après un intervalle de soixante ans, assise devant son métier à broder, entourée de ses petits-enfans, touchant presque à l'âge avancé de quatre-vingt-dix ans, et ayant encore préservé toute la chaleur de son cœur de l'attaque des glaces de la vieillesse ; conservant sans la moindre flétrissure toute la fraîcheur de son imagination, nourrissant les plus tendres affections, et récitant comme d'inspiration ces charmantes effusions de goût et de sentiment, que sa modestie ne lui permettoit pas de transcrire, et qu'elle composoit avec la même facilité que les fleurs qui naissoient sous son aiguille (1). C'est ainsi qu'on me l'a décrite

(1) C'étoit par ruse que les petites-filles de madame d'Houdetot recueilloient les morceaux de poésie qu'elle composoit, et qu'elle récitoit en brodant. Jamais elle ne voulut permettre qu'on les imprimât ; et je crois que les deux échantillons suivans de ses talens sont présentés ici au public pour la première fois.

Sur le départ de Saint-Lambert pour l'armée.

L'amant que j'adore,
Prêt à me quitter,

dans ces cercles, auxquels elle n'avoit été enlevée que depuis peu de temps, et où la moindre de ses actions et de ses paroles étoit encore toute fraîche dans la mémoire de l'amitié.

Quand le mariage étoit en France une pure affaire de convenances, Sophie de La Briche, fille d'un fermier-général, fut forcée à épouser le comte d'Houdetot. C'étoit un officier distingué, dont la tradition des cercles de Paris dit que c'étoit une espèce de bon gentilhomme qui vivoit beaucoup à la cour, et qui avoit l'honneur de jouer gros jeu avec Louis XV. Rousseau le nomme « un chicaneur très-peu aimable, que sa femme n'avoit jamais pu aimer ». Mais la sensible Sophie étoit destinée à aimer quelqu'un : elle devint la rivale d'Émilie du Châtelet, que Voltaire a immortalisée, et lui succéda en fixant les affections changeantes

---

D'un instant encore
Voudroit profiter :
Félicité vaine
Qu'on ne peut saisir,
Trop près de la peine
Pour être un plaisir !

Sur feu la duchesse de La Vallière.

La nature, prudente et sage,
Force le temps à respecter
Le charme de ce beau visage
Qu'elle n'auroit pu répéter.

du poète galant et chevaleresque Saint-Lambert (1).

Le service militaire appela au même instant l'époux et l'amant; et Sophie, recommandée aux soins et aux consolations de Rousseau par Saint-Lambert, ami de ce dernier, partit pour son château situé dans la vallée de Montmorency, non loin de l'ermitage du philosophe de la nature. « Elle vint, dit Rousseau; je la » vis; j'étois ivre d'amour, sans objet; cette » ivresse fascina mes yeux, cet objet se fixa » sur elle, je vis ma Julie en madame d'Hou- » detot; bientôt je ne vis plus que madame » d'Houdetot, mais revêtue de toutes les per- » fections dont je venois d'orner l'idole de mon » cœur. Pour m'achever, elle me parla de Saint- » Lambert en amante passionnée. Force conta- » gieuse de l'amour! en l'écoutant, en me » sentant auprès d'elle, j'étois saisi d'un fré- » missement délicieux que je n'avois jamais » éprouvé auprès de personne ».

Mais la manière dont Rousseau cherche à justifier une conduite qui n'est rien moins qu'une trahison, n'a pas convaincu ceux qui

(1) « S'il faut pardonner quelque chose aux mœurs du » siècle, dit Rousseau, c'est sans doute un attachement » que sa durée épure, que ses effets honorent, et qui ne » s'est cimenté que par une estime réciproque ».

ont souvent entendu madame d'Houdetot et Saint-Lambert parler de cette singulière époque de la vie du philosophe. Rousseau commença par chercher à adoucir les regrets de madame d'Houdetot, et à miner la base de ses sentimens pour son ami : ayant échoué dans ces deux projets, il commença à alarmer sa vertu en lui peignant un amour illicite sous des couleurs qu'on mettoit rarement, à cette époque, sous les yeux des Françoises. Si l'on en peut croire les anecdotes de tradition dans lesquelles j'ai glané ce récit, il réussit tellement à réveiller sa conscience endormie, qu'il la détermina presque à écrire à Saint-Lambert pour lui faire ses derniers adieux. Mais Saint-Lambert, quoique presque abandonné, étoit toujours adoré; et quand Rousseau voulut plaider pour lui-même; quand, pour détruire l'effet de ses premières maximes, il avoua qu'il avoit eu tort (1) de vouloir enchaîner une sensibilité

(1) Ce fut à cette époque qu'il écrivit ces lettres passionnées dont il dit : « On a trouvé brûlantes les lettres » de Julie : ah Dieu ! qu'auroit-on dit de celles-ci ? » Quand il les redemanda, madame d'Houdetot répondit qu'elle les avoit brûlées. « Non, non, répliqua-t-il, jamais » celle qui peut inspirer une pareille passion, n'aura le » courage d'en brûler les preuves ». Quelques années après, quand on demanda à madame d'Houdetot ce qu'elle

qui faisoit le bonheur de celle qui en étoit douée, et de tout ce qui l'entouroit, madame d'Houdetot, se méprenant sur le sens qu'il attachoit à ses paroles, s'écria avec joie : « Ah Dieu ! que vous me rendez la vie ! je vais donc faire le bonheur de mon pauvre Saint-Lambert ! »

L'amant absent depuis long-temps, fut, à son retour, accueilli avec transport, et son ami perfide, perdant presque l'esprit de crainte et de jalousie, courut chez Diderot lui conter ses chagrins, et le prier de venir à son secours. Diderot promit d'amener une réconciliation générale, et réussit dans sa médiation ; mais Rousseau, jaloux de son influence, jura une haine éternelle au médiateur, et l'exhala par une citation du livre de l'*Ecclésiaste* dans sa fameuse lettre à d'Alembert (1).

La liaison de madame d'Houdetot avec Saint-

---

en avoit réellement fait, elle répondit avec sa naïveté ordinaire : « Je les ai données toutes à Saint-Lambert ».

(1) Les amis de madame d'Houdetot paroissent indignés de la manière dont Rousseau se conduisit en cette occasion. Le reproche qu'il fit à Diderot d'avoir trahi le secret de sa passion en l'apprenant à son rival, est sans fondement. Madame d'Houdetot, peu de temps avant sa mort, dit que ce qui paroissoit *passion* dans Jean-Jacques étoit *imagination ;* il n'avoit pas de cœur.

Lambert devint presque respectable par le temps et la constance qui la consacrèrent; mais si le temps respecta l'amante, il changea en un vil métal tout l'or du caractère de l'amant. Dans le cours d'une intimité qui dura quarante ans, ce qui avoit été en lui singularité se changea en caprice; son esprit devint méchanceté; sa philosophie, cynisme; sa vivacité, mauvaise humeur. Sévère et hautain, Saint-Lambert traitoit la charmante *Doris* de son poëme *des Saisons*, avec une aigreur fantasque qui, dans son âcreté, étoit encore aussi exigeante qu'un amour qui a droit à tout. Si madame d'Houdetot se livroit à cette imagination brillante qui l'accompagna jusqu'au tombeau, il ne manquoit pas de s'écrier : « Voilà qui est bien! cela fait effet! » Lui recommandoit-elle, par intérêt pour sa santé fragile, une tempérance à laquelle il ne vouloit pas se soumettre, il l'appeloit l'*intendante de ses privations*.

Ce qu'il y avoit de plus singulier dans cette liaison qui portoit une si forte empreinte des mœurs du temps, c'est que M. d'Houdetot plaidoit souvent la cause de l'amant que sa tyrannie et ses caprices firent plus d'une fois bannir de la présence d'une femme à qui son humeur insupportable devoit inspirer de l'ennui et du dégoût. Enfin, M. d'Houdetot fut appelé dans ce séjour de félicité qui est, dit-on, une récom

pense réservée aux maris complaisans comme lui, et la mort de Saint-Lambert laissa l'épouse et l'amante doublement veuve. Ce fut alors que le souvenir des plus tendres sentimens la reconduisit dans l'aimable vallée de Montmorency. Mais les habitans n'en étoient plus les mêmes : les Luxembourg, les Rousseau, les d'Épinay n'existoient plus. *La bande noire* avoit ravagé le palais du prince, et abattu l'ermitage du philosophe. Le temps et les circonstances avoient tout changé, tout, excepté le cœur et l'imagination de madame d'Houdetot : l'un n'avoit pas cessé de battre aussi vivement, l'autre n'avoit rien perdu de son feu ni de son brillant. A un âge où la mémoire même manque aux autres, les sensations de cette femme extraordinaire étoient encore si vives et son esprit si séduisant, qu'il se trouva dans sa solitude un autre Saint-Lambert qui fit naître en elle une amitié aussi tendre, aussi innocente que la tendresse d'un enfant. Elle fait allusion à ce sentiment dans les vers suivans, pleins d'une chaleur qu'elle puisa dans son imagination.

Jeune, j'aimai : ce temps de mon bel âge,
Ce temps si court, comme un éclair s'enfuit :
Lorsque arriva la saison d'être sage,
Encor j'aimai. La raison me le dit.
Me voici vieille, et le plaisir s'envole ;
Mais le plaisir ne mé quitte aujourd'hui ;
Car j'aime encore, et l'amour me console :
Rien n'auroit pu me consoler que lui.

Madame d'Houdetot avoit quatre-vingts ans lorsqu'elle composa ces vers charmans, et l'objet de cette nouvelle et tendre amitié étoit, comme Saint-Lambert, un habitant de sa chère vallée de Montmorency. La belle maison de campagne de M. de S.... touchoit presque au château de sa vieille, mais toujours attrayante maîtresse. Chaque matin voyoit arriver chez lui un billet et un bouquet aussi frais, aussi élégant que l'esprit de celle qui l'envoyoit. On demandoit un jour à M. de S... quel sentiment produisoit en lui une passion qu'il avoit inspirée, et qu'il ne pouvoit partager au même point. « Sa charmante conversation, répondit-il, ses aimables lettres, ses fleurs, tout cela est devenu pour moi une douce habitude, et le premier jour où j'en fus privé ne fut certainement pas un des plus heureux de ma vie (1) ».

Cette douce condescendance « de se laisser aimer », dans un homme qui n'avoit pas la moitié de l'âge de sa maîtresse, est, je crois,

(1) J'eus le plaisir de faire la connoissance de M. de S... pendant mon séjour à Paris. Il est Italien, et a été quelque temps à la tête de la république Cisalpine. Sa fortune considérable est dévouée aux arts, dont il est aussi bon juge qu'amateur passionné. Son goût et ses talens justifioient l'estime et l'admiration que madame d'Houdetot lui avoit accordées.

le résultat d'un tempérament formé sous un soleil plus brûlant, et dans un climat plus ardent que celui qui préside aux élémens du caractère anglois. La brutalité d'Horace Walpole envers madame du Deffant qui en étoit éprise, forme un contraste frappant avec l'indulgence aimable de M. de S.... Peut-être la conduite des deux dames n'est-elle pas à l'abri d'une teinte de ridicule; mais il y a une distance incommensurable entre le froid égoïsme de madame du Deffant et l'affection généreuse de madame d'Houdetot.

Ce fut un bonheur particulier à celle-ci de pouvoir tirer de la source inépuisable de sa sensibilité, et d'une imagination inexhaustible, les moyens de former autour d'elle un monde idéal, et de replacer devant ses yeux toutes les scènes de sa vie. Le cours de son existence prolongée fut gouverné par une veine de romanesque véritable, mais sans affectation, que l'expérience ne tarit point, et que le temps ne put épuiser (1).

(1) Le portrait tracé par Rousseau de la personne de madame d'Houdetot est fait, dit-on, par la main d'un amant, mais il n'est nullement attrayant; et cependant l'ensemble, en y comprenant son air et sa tournure, en est tout-à-fait charmant. « Madame d'Houdetot appro- » choit de la trentaine, et n'étoit point belle. Son visage

C'est une circonstance bien singulière que cette rivale de la belle madame du Châtelet, cette *Doris* immortalisée par Saint-Lambert, cet unique objet de ce que Rousseau connut jamais de passion, cette femme qui fut peinte dans les ouvrages du philosophe et qui les lui inspira, n'avoit pas un trait, pas une teinte qui pût attirer les regards; que l'exagération de l'amour pût décorer du nom de beauté; auquel l'imagination pût prêter un seul charme. Le secret de son influence sur les cœurs de tous ceux qu'elle vouloit intéresser, consistoit dans l'ardeur et la sensiblité de son caractère, dans la tournure tendre et passionnée de ses manières, dans l'enjouement et l'abondance

» étoit marqué de petite-vérole; son teint manquoit de » finesse; elle avoit la vue basse, et les yeux ronds; mais » elle avoit de grands cheveux noirs, naturellement bouclés, qui lui tomboient au jarret. Sa taille étoit mignonne, et elle mettoit dans tous ses mouvemens de la » gaucherie et de la grâce tout à la fois. Elle avoit l'esprit » très-naturel et très agréable; la gaité, l'étourderie et la » naïveté s'y marioient heureusement. Elle abondoit en » saillies charmantes qu'elle ne cherchoit point, et qui » partoient quelquefois malgré elle. Elle avoit plusieurs » talens agréables, jouoit du clavecin, dansoit bien, faisoit » d'assez jolis vers. Pour son caractère, il étoit angélique; » la douceur d'âme en faisoit le fonds; mais, hors la » prudence et la force, il rassembloit toutes les vertus ».

de son imagination puissante et créatrice. La vieillesse perdoit ses années en l'écoutant, et les jeunes gens oublioient qu'elle étoit vieille en l'entendant parler. Qu'on mette dans la balance ses qualités et ses foiblesses, ses vertus et ses fautes, il faudra toujours reconnoître que la France seule pouvoit produire une telle femme, et que ce n'est qu'en France qu'une telle femme pouvoit être appréciée à sa juste valeur. Madame d'Houdetot, jouissant encore de toutes ses facultés, et conservant presque toutes ses grâces, mourut à l'âge de quatre-vingt-huit ans, entourée de ses amis et de ses petits-enfans qui doivent la naissance à son fils unique, le général baron d'Houdetot.

J'ai à regretter, comme M. Humboldt, d'être arrivée trop tard à Paris pour avoir vu cette femme intéressante et extraordinaire; mais me trouvant parfois avec ceux qui avoient eu le bonheur de vivre dans sa société, je m'imaginois avec délices voir encore la trace de ses pieds dans les cercles brillans auxquels elle avoit autrefois présidé. Peut-il m'être permis ici de reconnoître les attentions polies que j'ai reçues, pendant mon séjour à Paris, de l'aimable sœur de madame d'Houdetot, madame de La Briche, chez qui j'ai souvent trouvé réuni, dans les assemblées du dimanche soir, tout ce que Paris renfermoit de talent et de beauté,

tout ce que le rang et le bon ton offroient de plus recommandable ? Ces soirées rappeloient à mon imagination la petite cour qui entouroit sa belle-sœur, madame d'Épinay, chez qui les hommes d'état et les ministres se mêloient avec les Diderot, les Rousseau, les Grim et les Holbach, dans les salons de la Chevrette (1).

Je parlois un jour à une dame des qualités aimables d'une de nos amies, et de l'excellent caractère de son mari. Elle me répondit avec un mouvement d'épaules : « Quant à lui, le bon-homme, c'est une excellente personne; cependant, ma chère, il ne remplit pas l'âme de sa charmante femme ». Ce besoin d'avoir

(1) J'eus le plaisir de connoître l'aimable nièce du baron Holbach, madame de R... En causant de la prétendue conspiration de *la coterie Holbach*, sur laquelle Rousseau a déraisonné d'une manière si extravagante, cette dame m'assura que la cause première de la querelle du philosophe avec son oncle, fut un présent de quatre douzaines de bouteilles d'excellent vin de Champagne que celui-ci lui avoit envoyées. Rousseau ne lui pardonna jamais cette insulte. Les petits pourparlers auxquels cette affaire donna lieu se terminèrent par une rupture, d'après laquelle l'imagination vive, mais hypocondriaque, de Rousseau, conjura tout son train de chimères sauvages.

« l'âme remplie » par un époux avec qui elle étoit mariée depuis vingt-cinq ans, me parut presque une exaction de la part de la « charmante femme ». Je ne pus m'empêcher de dire que malgré ce raffinement singulier sur le bonheur des gens mariés, je regardois monsieur et madame de ... comme un couple exemplaire : mon amie en convint avec moi, et ajouta qu'il falloit avouer que, depuis la révolution, l'amour conjugal étoit beaucoup plus répandu qu'autrefois, et que maintenant il y a d'excellens ménages en France.

C'est un aveu que font universellement les François de tous les partis ; et l'on attache plus de considération à ce nœud, quand les devoirs qu'il impose sont remplis avec exactitude, qu'à tout autre lien domestique.

Il est du plus mauvais ton, aujourd'hui, de répéter ces vieilles plaisanteries usées, dont étoient l'objet les maris qui préfèrent la compagnie de leurs épouses à celle des femmes des autres. Je remarquai dans toutes les sociétés publiques, et dans les différentes fêtes qui furent données à la cour pour le mariage du duc de Berry, que les femmes, et surtout les jeunes femmes, étoient toujours accompagnées de leurs maris. Il seroit difficile de fixer avec précision le *minimum* de sentiment nécessaire

pour assurer, en France, la félicité d'un couple marié, et d'établir une échelle de comparaison entre le fond d'amour conjugal qui existe en ce pays, et celui qui se trouve en Angleterre. L'Angleterre a pourtant en sa faveur quelques bonnes vieilles habitudes, liées invariablement aux lois et au gouvernement d'une nation libre, et qui peut-être commencent déjà à survivre à leur source originaire, tandis qu'en France on trouve encore quelques empreintes du péché originel du despotisme, dont l'effet se fait sentir même sur la société privée. Le jeu donné aux sentimens de la nature depuis vingt-cinq ans, peut n'avoir pas encore fait justice de toutes les erreurs nées des usages et des habitudes que les abus de plusieurs siècles avoient contribué à former, à perpétuer et à excuser.

Le mariage a toujours été un état respectable et sacré sous les gouvernemens libres, au lieu que sous l'influence du despotime politique, les femmes, traitées en esclaves ou en sultanes, ne sont jamais des épouses. C'est ainsi qu'elles régnèrent autrefois en France, en y déployant une influence illégitime, destructive de toutes leurs vertus naturelles : c'est ainsi qu'elles sont encore dans la servitude en Orient, plongées dans cet état de dépravation morale, d'avilissement d'esprit, qui réagit iné-

vitablement sur leurs tyrans et qui venge la nature insultée.

Comme ce n'est pas la mode en France de croire que le seul objet, le seul devoir du dernier et du plus précieux présent que le ciel fit à l'homme, soit de « donner le jour à des fous et de les égayer par leur babil », les femmes y sont souvent les amies de leurs maris, même quand des nœuds plus serrés et plus étroits que ceux de l'amitié ont cessé d'exister. Un François cherchant une compagne raisonnable dans la femme qui n'a peut-être jamais été son amante, trouve souvent dans sa société cette franchise, cet agrément, cette instruction, et même cette bonne amitié qui possèdent un charme trop souvent négligé dans le mariage: au surplus, pendant les horreurs de la révolution, pendant les tourmentes d'une émigration de vingt-cinq ans, les Françoises n'ont que trop prouvé combien elles peuvent être fidèles et dévouées à leurs maris. Que d'exemples brillans de vertu conjugale ne pourrois-je pas citer parmi les rangs les plus distingués, comme parmi les femmes d'un état obscur, et qui n'en ont pas moins de droits à l'estime et aux éloges!

La mode parmi nos voyageurs actuels, parmi ceux qui se mêlent d'écrire des voyages modernes, est pourtant de déclamer contre le dé-

faut de fidélité des Françoises, de se vanter de leurs bonnes fortunes,

> De feindre des transports, de citer des attraits
> Que leur cœur ni leurs yeux ne connurent jamais.

Mais leur expérience étant bornée par la difficulté que tous les étrangers, et particulièrement les Anglois, trouvent en France à se faire admettre dans l'intérieur de la vie privée et de la société domestique, ils ont fait la peinture de l'état actuel de la société françoise et du caractère des femmes dans ce pays, d'après les originaux qui se sont offerts à leurs observations, sous les galeries du Palais-Royal, ou dans les mauvais romans du siècle de Louis XV.

En exceptant quelques hommes de haut rang, et ceux qui sont liés avec le gouvernement anglois, et qui remplissent un poste ministériel ou officiel, je n'ai jamais rencontré à Paris dans aucun cercle, dans aucune société, un seul sujet des domaines de Sa Majesté britannique (1).

(1) Il est inutile de faire exception en faveur des hommes tels que Playfer et Davy, qui appartiennent à tous les pays et à tous les siècles, et qui, dans les sociétés scientifiques de la France, ont été naturellement accueillis avec la déférence et le respect dus à leur génie, et aux services qu'ils ont rendus au genre humain. La simplicité naturelle

Le progrès général des lumières doit toujours être favorable aux intérêts de la morale; les connoissances littéraires concentrées autrefois en France dans une certaine classe (1), et considérée alors comme un état, sont aujourd'hui universellement répandues, et leur effet se fait sentir sur tous les liens de la vie sociale; les maris n'ont plus de prétention à la philosophie des Richelieu et des Beauzée (2), et leurs femmes sont quelquefois assez coquettes :

Pour aimer jusqu'à leurs maris.

---

de mœurs du professeur Playfer étoit l'objet de l'admiration générale, et fut remarquée par tous ceux qui eurent le bonheur de le connoître à Paris.

(1) Anne, duc de Montmorency, grand connétable de France, se défendant de l'imputation d'avoir couvert de son autorité un libelle contre le prince de Condé, déclara qu'il falloit que son secrétaire l'eût trompé en changeant un papier contre un autre : « Ce qui étoit d'autant plus aisé, ajouta-t-il, que je ne sais ni lire ni écrire ».

(2) On trouve, dans toutes les encyclopédies d'esprit, les plaisanteries et les bons mots du fameux duc de Richelieu sur les galanteries de la duchesse. La précision grammaticale du célèbre académicien M. de Beauzée, dans le moment où il fit une découverte fatale à son honneur et à son bonheur conjugal, est trop connue pour avoir besoin d'être citée.

Je vis quelques Françoises qui n'étoient pas peu indignées de ce qu'on supposât que les maris n'exerçoient pas, en France, une autorité décidée sur leur famille : comme les femmes russes montrent la canne dont elles font présent le jour de leur mariage à leur mari, afin qu'ils s'en serve pour les corrections domestiques (1).

« Les Anglois se trompent fort, me dit un jour la charmante madame de C... C....s, s'ils croient que les François ne savent pas aussi se faire obéir. Il y en a beaucoup qui entendent cela à merveille; mais je pense que c'est moins à la mode en France qu'en Angleterre. D'ailleurs, ma chère, je suis forcée de convenir qu'il manque à nos maris une chose fort essentielle au bonheur : c'est de pouvoir nous mettre une corde au cou, et nous conduire au marché quand ils sont de mauvaise humeur ».

Les François font des allusions constantes à cette coutume du bas peuple en Angleterre de vendre sa femme, une corde attachée autour du cou. Rien ne fait si bien remarquer

---

(1) Les Angloises ne font pas présent d'une canne à leur mari le jour de leurs noces; mais la loi permet à ceux-ci de les corriger avec un bâton, pourvû que sa grosseur n'excède pas celle du pouce.

(*Note du traducteur.*)

les préjugés nationaux d'un pays que de les faire ainsi contraster avec ceux d'un autre. En Angleterre, on regarde tous les maris françois comme des époux commodes; en France, tous les maris anglois sont souvent gratifiés de l'épithète de brutaux.

« Voilà, me disoit une dame françoise avec qui je me promenois en voiture dans les Champs-Élysées, voilà milady.... et son brutal ». Elle me montroit en même temps un couple anglois qui n'est pas cité comme un modèle de félicité conjugale. La multitude des divorces qui ont lieu en Angleterre; leur publicité qui fait rejaillir la honte de la mère sur l'enfant innocent; la manière indécente dont on fait un exposé public de ces sortes d'affaires, en violant grossièrement le respect dû aux mœurs; enfin, l'indemnité pécuniaire qu'accepte le mari offensé, sont des objets dont les François ne parlent qu'avec mépris et avec horreur, surtout quand ils voient que des femmes dont la réputation n'est plus équivoque, sont admises dans les cercles anglois de Paris, chez les personnes du plus haut rang ».

« Vos divorces, me disoit une dame françoise, ne paroissent pas avoir leur source dans un sentiment d'honneur subtil et délicat; c'est autant une affaire de convenance entre les parties, que les mariages l'étoient autre-

fois parmi nous ». Les divorces consommés par l'autorité des lois sont rares en France : les séparations formelles et définitives, résultat du consentement mutuel des parties, se voient plus fréquemment. Quand l'amour survit dans l'un des deux époux à l'honneur et à la fidélité de l'autre, on adopte quelquefois des mesures plus violentes, plus conformes au caractère impétueux d'un peuple dont les passions sont plus vives que profondément enracinées, et qui, d'après le premier mouvement, fait souvent agir d'une manière que désavoueroit un instant de réflexion.

Pendant mon séjour à Paris, un jeune homme de distinction mit fin à son existence, parce qu'il avoit eu des preuves de l'infidélité de sa femme. Quelques semaines après, un homme se brûla la cervelle dans le cimetière de Vaugirard, non parce que sa femme étoit infidèle, mais (comme il le déclara dans un écrit qu'on trouva dans sa poche) parce qu'elle étoit insensible à sa passion.

Un trait plus intéressant de suicide causé par l'amour conjugal, me fut raconté pendant que je voyageois dans la Normandie. Un M. C..., dont je vis le superbe château près de Rouen, s'y étoit tué quelques mois auparavant sur le tombeau de son épouse. Elle avoit inspiré la plus ardente passion à [illegible] mari un peu roma-

nesque; elle mourut dans la fleur de la jeunesse et de la beauté, après une courte maladie, et M. C... fit de vains efforts pour résister à la douleur que sa perte lui occasionna. La raison livra dans son cœur un combat inégal au sentiment, et il se détermina à l'acte de désespoir qu'il méditoit depuis la mort de son épouse. Il donna quelques semaines à l'arrangement de ses affaires, car c'étoit un riche fabricant de draps; et ayant pris les mesures nécessaires pour assurer à ses enfans la tranquille jouissance de ses biens, qui étoient considérables, les ayant confiés à la tutelle de ses frères, il termina ses jours sans en alléguer d'autre motif que l'impossibilité où il se trouvoit de pouvoir supporter la vie, après avoir perdu celle qui la lui rendoit précieuse.

Mais, en parlant de l'éclat de l'amour conjugal en France, j'ai une autorité que je trouve à propos de citer en ce moment, parce qu'elle est d'une nature un peu moins sombre. Quiconque a visité le mémorable et beau village de Chantilly, a peut-être remarqué la jolie madame Pinte Amelot et son brave mari, aubergistes de l'hôtel de Bourbon-Condé. Madame Pinte, avec ses grands yeux bleus et sa coiffure chinoise, et monsieur, avec sa redingotte militaire déboutonnée et son bonnet de soie noire, incliné d'un côté d'un air gaillard, sont des

caractères à mettre en belle humeur, même le taciturne Smelfungus (1), et de fournir une nouvelle page d'observations sentimentales au journal de Tristram Shandy.

J'étois un matin à la porte de l'hôtel de Bourbon-Condé, causant avec l'intelligent M. Pinte Amelot, qui passe toute la journée à se promener devant sa porte et à jaser avec tous les passans, quand la charmante madame Pinte parut à une croisée, ce qui valut à son mari quelques complimens de ma part sur la beauté de son épouse.

« Ah! madame, me répondit-il, elle est aussi bonne que belle : d'ailleurs c'est une femme infiniment spirituelle que ma femme ».

Ce fut à lui que j'adressai alors un compliment sur le sentiment d'admiration qu'il avoit pour sa chère moitié, et j'ajoutai que j'avois toujours entendu dire qu'il se trouvoit en France très-peu d'amour conjugal, mais qu'il m'avoit détrompée de cette erreur.

« Comment donc! s'écria-t-il d'un ton de colère, et en accompagnant ces mots d'un gros jurement : peu d'amour conjugal en France! En tout temps, madame, nous avons été fameux par nos vertus conjugales : je pourrois vous en citer mille exemples, moi qui vous parle ».

(1) Personnage dramatique.

(*Note du traducteur.*)

Je le priai de me citer un de ces mille exemples.

« Tenez, madame, dit-il en comptant sur ses doigts, nous avons d'abord notre Héloïse et Abélard, et puis notre Pyrame et Thisbé : voilà ! que voulez-vous, madame ? »

Appuyée ainsi de l'autorité de M. Pinte Amelot, et de Pyrâme et Thisbé, il est peut-être inutile de chercher un autre exemple pour prouver que l'amour conjugal a été de tout temps dominant en France.

Tandis que l'état de mariage a évidemment gagné en France, par le changement qui s'est effectué dans les mœurs et les habitudes de ce pays, la galanterie, dans l'acception moderne de ce terme, il a à peu près la même influence et la même étendue qu'en Angleterre. Comme elle est le résultat de la fainéantise et de la vanité, elle prévaut inévitablement davantage dans ces cercles élevés d'où le rang et l'opulence bannissent l'occupation, et laissent l'imagination et les passions chercher quelque engagement qui puisse devenir une ressource contre l'oisiveté, faire naître des obstacles, éveiller une émotion.

Aussi long-temps que les foiblesses d'une Françoise sont des péchés cachés, tant qu'elle conserve des dehors d'intelligence avec son mari et qu'elle fait les honneurs de sa maison,

elle est reçue partout dans la société, comme les femmes qui se trouvent dans la même position le sont en Angleterre, où, comme les jeunes Spartiates, elles sont punies non pour leur crime, mais pour l'avoir laissé découvrir. Dans ce pays, le divorce trace seul une ligne de séparation entre la réputation et la perte qu'on en a faite. La société n'entend pas les demi-mots, et une femme doit afficher publiquement ses fautes, avant qu'on croie qu'elle en a commis.

Les cercles du grand ton sont tout aussi indulgens à Paris qu'à Londres. Des amans qu'on devine ne sont pas des amans convaincus. Tant qu'une femme ne fait pas d'esclandre, qu'elle montre de la décence et de la circonspection, et qu'elle se pare d'une vertu qu'elle n'a point, elle conserve sa place dans la société, et continue à y être, je ne dirai pas respectée, mais reçue. Cependant la galanterie n'est plus en France ce froid système de vil égoïsme et de débauche qui affichoit pour première règle de conduite :

L'objet quitté ne fut que prévenu ;

qui calculoit de sang-froid la durée probable d'une passion (1), et qui, systématique dans son

---

(1) Lorsqu'une des complaisantes de Louis XV lui proposa une dame de qualité pour remplacer madame de

ardeur comme dans sa cruauté, changeoit bientôt son idole en victime, et l'abreuvoit de dégoûts et d'opprobres après lui avoir prodigué le jargon de l'adoration (1).

Mais quoiqu'un très-petit nombre de ces « cupidons déchaînés » qui faisoient de la galanterie l'affaire, le but et l'occupation de leur vie, soient lâchés aujourd'hui sur la société en France, on y voit encore dominer une sorte de galanterie banale qui semble inséparable du caractère françois. Les hommes se croient encore obligés d'offrir aux femmes leurs soins, leurs hommages, leurs respects, et celles-ci les reçoivent comme un tribut auquel elles ont droit. Si dans ce siècle anti-chevaleresque, il

---

Pompadour, il lui répondit, après un moment de réflexion : « Non : elle coûteroit trop à renvoyer ».

(1) La belle et foible comtesse de Guébriant envoya un billet au duc de Richelieu pour lui faire savoir qu'elle l'attendoit à un rendez-vous près de la cour des Cuisines, dans le Palais-Royal. Il lui répondit : « Restez-y, et charmez les marmitons pour lesquels vous êtes faite. Adieu, mon ange ». Le mépris et la cruauté étoient la suite ordinaire de l'amour et du dévouement dans cette école de galanterie françoise qui commença vers le milieu du règne de Louis XIV, et qui étoit un sentiment bien différent de cette galanterie noble et romanesque qui déchut avec la noblesse françoise après les troubles de la Fronde.

existe encore un pays où l'homme semble *un preux* par nature; où la femme puisse se regarder comme reine pour la vie, ce pays est incontestablement la France; la vieillesse même, dans ce pays, ne raie pas un sexe de la liste des êtres qui ont droit à l'admiration, et ne dispense pas l'autre des attentions et du respect. « Avoir un charme jusque dans les rides » est une phrase qui ne s'applique pas uniquement à ces femmes privilégiées que le temps a épargnées, et dont les traits, quoique fanés, réfléchissent encore une partie de l'éclat dont l'amour brille en s'enfuyant : les attraits de l'esprit y savent même séduire autant que la beauté; et l'imagination brillante, jointe à l'inépuisable sensibilité de madame d'Houdetot à soixante-dix ans, faisoit naître une admiration aussi vive et aussi sincère que les charmes que possédoit encore Ninon de Lenclos à soixante-quinze.

Je ne sais si l'on doit regarder comme funeste ou avantageux pour la morale, que l'esprit de médisance ne trouve dans la société de France aucun encouragement; il est au contraire regardé comme une preuve certaine de mauvaise éducation et de basse naissance. Cette espèce d'indulgence pour les défauts des autres ne doit pourtant pas se considérer comme une indifférence sur le bien et le mal. Elle vient en grande partie de ce que l'esprit est toujours

rempli, de ce que la conversation ne tarit jamais; enfin de ce qu'une triste stérilité d'idées n'y force jamais à ne s'occuper que d'affaires privées et individuelles. Peu de gens sont assez désœuvrés, assez ignorans, assez bornés, pour avoir besoin de prendre les foiblesses de leurs voisins pour unique sujet de leurs discours et de leurs observations.

Il existe aussi sur ce point une circonspection qui peut jeter dans l'erreur celui qui est tout-à-fait étranger à la société parisienne. Presque personne n'aime à jeter la première pierre, et « je ne la connois pas », est la réponse que vous recevrez presque toujours, quand vous demanderez des informations sur quelqu'une de ces femmes qui, sans appartenir à la famille de la pruderie, occupent encore une place précaire dans la société par une décence et une convenance de conduite qui met le soupçon en défaut.

La masse immense de la société parisienne se divisant en une quantité presque innombrable de cercles, de réunions et de compagnies, la conduite et le caractère des individus qui la composent, ne peuvent y paroître au grand jour, comme cela arrive dans une sphère plus resserrée, où la société est plus pressée, où elle ne forme qu'un grand tout, et où chaque membre de la communauté se

trouve placé devant le miroir de l'observation. Il n'y a que les personnages célèbres et distingués qui puissent être traduits à Paris devant le tribunal de l'opinion publique, et y recevoir la marque indélébile de l'infamie, ou le prix d'une haute considération. A quelque point de perfection que les vertus domestiques et la fidélité conjugale aient pu être portées en France, par la dissémination des connoissances utiles et les progrès de la philosophie morale, il est extrêmement difficile d'obtenir des preuves directes de leur violation. Indépendamment de la réserve et de la délicatesse qui refusent de prêter l'oreille aux propos médisans des désœuvrés et des méchans, les lois de la décence établies depuis long-temps, et les conventions de bienséance dont l'empire est si rigoureux, gouvernent impérieusement les formes de la société en France. Il se peut qu'en observant strictement ses lois, il y ait plus d'affectation que de pratique de vertu ; mais personne ne s'y fait un mérite d'un vice que la morale condamne, quoique la mode puisse le sanctionner, et ceux qui pèchent en fraude ont le bon sens de rougir, s'ils sont découverts.

Il est véritablement curieux de voir la prudence de la vieillesse unie à la légèreté de l'enfance chez ce peuple paradoxal, dont le carac-

tère et le gouvernement semblent avoir été si long-temps en opposition, qu'ils ont mutuellement réagi l'un sur l'autre et concilié des extrêmes presque inconciliables; l'un, par ses élémens tranquilles et aimables, conduisant toujours vers la vertu, l'autre cherchant à l'étouffer par l'esclavage et la corruption. L'habitude invétérée d'une morale pervertie sur un point particulier doit avoir laissé derrière elle une teinte assez forte; les principes plus sévères et mieux développés que professent les pays libres, peuvent ne pas avoir universellement pris racine en France; mais ce qui prouve combien le caractère doux et aimable du François a toujours été favorable à la culture des qualités morales, c'est ce grand nombre de convenances que le plus vicieux respecte, et que le plus dégradé n'ose violer.

Dans les lieux d'amusement publics où se réunit la plus basse classe du peuple, dans les assemblées les plus vulgaires et les plus mélangées, tout se passe avec décence, toutes les convenances sont observées. Rien ne blesse l'œil, rien n'offense l'oreille de l'innocence et de la modestie. Le vice n'y est jamais rendu dangereux par l'exemple, et l'on ne familiarise pas l'esprit de la jeunesse avec ses attraits, en les montrant à découvert. Cette convenance extérieure, cette décence morale, ont été un

sujet d'accusation contre les François par des voyageurs modernes qui veulent faire preuve de patriotisme, en vantant jusqu'à la licence qui, suivant eux, par cela même qu'elle se montre en public à front découvert en Angleterre, rend sensible aux yeux la ligne qui sépare le vice de la vertu. Mais l'Angleterre, la première contrée du monde, parce qu'elle en est encore la plus libre, dédaigne le vil éloge des défauts qui peuvent se trouver dans ses institutions sociales; et un pays qui lutte également en ce moment contre la corruption publique et privée, ne comptera point parmi ses amis ceux qui voudroient l'enivrer de l'encens des louanges sans discernement, et en confondant ses vertus avec ses fautes, l'endormir dans cette sécurité d'une vaine gloire qui a toujours été dans tous les états l'avant-coureur certain de l'esclavage et de la dégradation.

C'est grâce à l'extrême convenance, je dirai même à la pureté des mœurs, qu'on remarque dans tous les endroits publics, en France, que les jeunes filles bien élevées, de tous les rangs et de toutes les conditions, peuvent continuer à ignorer, au moins en ce qui dépend de leurs propres observations, qu'il existe une misérable portion de leur sexe qui mange le pain de l'infamie, et qui vit de sa dégradation :

mais il n'existe pas une femme, quel que soit son rang ou son âge, qui ait été une seule fois dans un endroit public, en Angleterre, et qui ait pu échapper à la nécessité de devenir témoin involontaire du vice le plus déhonté, de la plus brutale indécence.

Ce mode clinique d'étudier la morale, formellement recommandé à des êtres innocens et sans expérience; cette méthode de conduire des gens sains et bien portans au pied du lit de la maladie et de la mort; cette manière de soigner et de préserver la santé, en lui faisant observer la maladie, au risque de gagner son infection, est un singulier paradoxe de doctrine morale. Mais bien certainement, dans les diverses chances qu'offre la réunion d'une société publique, si le hasard place la vertu dans l'atmosphère du vice, ne vaut-il pas mieux que, par respect pour elle, il se couvre du voile de la décence, et que la honte avec sa rougeur survive au moins à l'innocence? alors la cause du bien moral triomphe, elle est soutenue et honorée.

Tandis que cette décence extérieure s'étend sur toutes les espèces de réunions publiques, elle est portée à l'excès dans la société particulière; elle en bannit quelquefois l'aisance pour y introduire la formalité; on n'y connoît pas cette manière de gratifier sa vanité sans risquer

son cœur, si connue chez nous sous le nom de *flirtation* (1). On voit conduire une de ces honnêtes et insignifiantes manœuvres dans chacun des coins de tout le salon où se tient une assemblée angloise, une autre a lieu sur l'escalier, une troisième à la porte, au grand ennui de tous ceux qui n'y prennent pas un intérêt direct. Une pareille conduite choqueroit à Paris toute société bien composée, et n'y seroit pas endurée. Dans les affaires de cœur, les Françoises ne connoissent pas de milieu entre l'amour et l'indifférence; elles peuvent avoir des hommes pour amis, mais la *flirtation* leur est inconnue; et si elles ont un amant, elles ont autant de soin de ne pas donner à l'heureux mortel des marques de prédilection en public, qu'un Anglois du bon ton, de ne pas paroître amoureux de sa femme en compagnie. Causant de cet objet avec une dame françoise aussi aimable que spirituelle, madame d'E.... d, elle me fit observer, relativement à la décence qu'observent même les femmes les plus notoirement galantes, que

(1) Si l'on veut ranger par *classes* les sentimens du cœur, suivant le système adopté par Linné pour les végétaux, la *flirtation* sera une *espèce* du *genre* de la coquetterie.

(*Note du traducteur.*)

«les Françoises sont les seules femmes peut-être à qui il soit permis d'avoir des torts, car elles seules s'attachent à leurs devoirs et à la décence, quand même elles ont une vertu de moins».

Les attentions publiques que les Anglois du rang le plus distingué prodiguoient à des femmes dont la réputation n'avoit plus rien à perdre dans Paris, et qu'ils recevoient dans leur société particulière, excitoient universellement l'indignation et le mépris. Il étoit inutile de parler aux François des principes moraux qui règnent en Angleterre, quand ils voyoient des dames angloises faire leur société de quelque moderne Laïs, et même rendre des hommages respectueux à des femmes dont la mode, plutôt que leurs talens, étoit le passe-port qui les faisoit admettre en leur compagnie.

Aucune femme de théâtre n'est reçue, en France, dans la bonne société. Dès qu'elle a monté sur les planches, qu'elle soit actrice ou cantatrice, elle ne peut plus être admise chez une femme de condition, qui est jalouse de sa réputation, à moins qu'elle ne soit payée pour venir donner une leçon, ou chanter dans un concert particulier son morceau de bravoure. La *prima dona* de l'Opéra n'y est jamais la *prima dona* d'une société particulière. L'anecdote bien connue de quelques duchesses qui

tenoient le schall de la dernière déité qui présidoit à l'Opéra de Londres, jusqu'à ce qu'elle eût le loisir de le placer sur ses épaules, fit beaucoup rire des dames françoises à qui on la conta en ma présence.

On ne donne pas, en France, une valeur exagérée aux talens d'imitation; ils ne prennent pas rang au-dessus du génie original; mais sont placés au-dessous. Tandis que dans nos cercles, un acteur à la mode, un premier chanteur seroit reçu avec plus de distinction qu'un Otway ou un Cimarosa; en France, l'auteur et le compositeur tiendront, dans l'estime publique et dans la société particulière, une place que l'acteur et le chanteur ne pourroient jamais espérer d'atteindre. Oh! qu'il est décourageant pour les sentimens d'un génie sensible et élevé de recevoir ainsi, dans une obscurité profonde, un salaire mesquin; d'être négligé par ses contemporains; de ne vivre que pour cet avenir qui arrivera trop tard pour éveiller dans son âme ces émotions agréables qui naissent du sentiment de son mérite couronné par le succès; tandis que des talens d'imitation qui doivent leur existence à ses travaux, qui tirent du fruit de son imagination les matériaux sur lesquels ils travaillent, sont courtisés, fêtés, et payés avec une libéralité prodigue! Quelques-uns des meilleurs poètes d'Angleterre

luttent en ce moment contre la mauvaise fortune et ont à peine le nécessaire, tandis que des chanteurs italiens sont tout récemment retournés dans leur pays, et y ont acheté des principautés; tandis que des acteurs anglois se livrent à des excès extravagans, par suite d'une surabondance de richesses acquises tout à coup, qu'ils ne savent ni employer avec sagesse, ni conserver avec prudence. Les choses sont certainement, à cet égard, beaucoup mieux arrangées en France.

« Le style a un sexe, dit Marivaux, et l'on reconnoîtroit une femme à une phrase ». Cette observation est parfaitement applicable à ses concitoyennes. Il y a, dans leur langage, dans leur style, dans leur manière d'arranger une phrase, quelque chose qui trahit leur sexe; une finesse, une délicatesse, un tact, un instinct qui sait approprier chaque mot à son sujet et qui peut-être ne peut partir que des perceptions fines et de la flexibilité que la femme doit à sa structure particulière. La critique verbale d'une Françoise sur des ouvrages littéraires, même ses observations personnelles, se font avec une élégance spirituelle qui change chaque phrase en épigramme; et sur des sujets de pur sentiment, sur le dévelop-

pement d'une sensation, sur l'analyse d'une passion, elles parlent avec une précision et une facilité qui, si elles manquent quelquefois d'originalité, sont toujours dirigées par le goût et exprimées avec netteté.

Peut-être ce talent, naturel ou acquis (et je crois qu'il est l'un et l'autre), est quelquefois porté à un point qui sent l'étude et qui approche de l'affectation. « Sentir le bel esprit » est même un reproche que la précieuse la plus déterminée a aujourd'hui le plus grand soin de ne pas mériter. Il faut pourtant accorder beaucoup à la différence des manières nationales; et celles de la femme françoise la plus amie du naturel doivent porter avec elles ce qu'un Anglois, dans le premier moment, jugera une teinte d'affectation, jusqu'à ce que l'expérience en fasse mieux juger; ses mouvemens, ses gestes, son air, tout semble avoir un motif et être calculé plutôt qu'involontaire; le rouge qui colore subitement ses joues quand on lui parle, lui donne, quand on la compare à notre moule flegmatique de quiétude sans expression, l'air de se faire, comme lady Pentweezle (1), « une physionomie suivant l'occasion » : tout cela cependant n'est qu'une mo-

(1) Personnage dramatique.

(*Note du traducteur.*)

bilité naturelle, aidée par l'habitude, et confirmée par la mode. Ce n'est pas qu'on ne trouve encore dans la société plusieurs de ces femmes dont les mouvemens semblent réglés par des ressorts, qui, comme la Chimène de Molière, « font la moue pour montrer une petite bouche, et roulent les yeux pour les faire paroître grands »; mais, en général, toute affectation visible passe, dans la bonne société, pour aussi ridicule et d'aussi mauvais ton qu'en Angleterre; tandis que tout ce que les manières des femmes des autres pays ont d'original et de naïf y reçoit le tribut d'une admiration libérale.

L'éducation des femmes me parut beaucoup moins systématique, beaucoup moins apprêtée que chez nous. Elle n'y devint pas un travail, et son but n'est pas de mettre en évidence celle qui la reçoit. La musique est une science qui n'y paroît adoptée que par un goût naturel et un talent supérieur : elle ne fait pas *une branche indispensable* de l'éducation, et l'on en étudie même quelquefois la théorie quand on en néglige la pratique. La prétention se trouvant ainsi universellement découragée, celui qui vient dans un salon pour y jouir des plaisirs de la société, n'est jamais condamné à entendre une série de préludes et de motifs exécutés par une jeune personne débutante;

une feinte admiration n'est pas un devoir pour lui, une dette qu'il doive acquitter, en y joignant tout l'attirail des observations sur les nouveaux systèmes, et sur le mérite et les talens des professeurs du jour, rivaux ou à la mode. Je n'ai pas entendu, à Paris, exécuter de la musique par beaucoup d'amateurs; mais ce que j'en ai entendu étoit exquis et parfait. Un des premiers talens de l'Europe, sur le piano, est une jeune dame, demeurant actuellement à Paris, qui est le charme de tous les cercles, l'âme de toutes les sociétés où elle paroît; et néanmoins, je crois qu'il existe bien peu de gens qui ne préférassent sa conversation à sa musique, et qui ne trouvassent son esprit et sa gaîté encore fort au-dessus de sa voix (1).

Parmi les arts qui entrent dans le système de l'éducation des femmes, la peinture semble occuper le premier rang. Elle est cultivée avec beaucoup de succès par des femmes de la plus haute condition (2). Les collections splendides

(1) Mademoiselle d'Alpay, la jeune compagne et l'amie intime de la princesse de Craon, connue de plusieurs des personnes les plus distinguées de l'Angleterre, par les vertus et les talens dont elle a fait preuve pendant une pénible émigration.

(2) Il est impossible de toucher le sujet des talens des

et libérales des meilleurs ouvrages des plus grands maîtres des écoles anciennes et modernes, ouvertes en France au public, offrent d'excellentes occasions pour cultiver le goût et former le jugement, et le talent se trouve aidé et inspiré par les facilités qu'il trouve, et par la multitude de bons modèles qui se présentent à lui de toutes parts.

Néanmoins, en France comme partout, les arts tirent leur principal éclat de ceux qui vivent de leur profession. C'est pour son argent qu'on entend la meilleure musique ; et les meilleurs tableaux sont ceux qu'il est possible d'acheter. Le goût universel de la nation pour les connoissances intellectuelles et littéraires dirige l'éducation des femmes vers la culture de l'esprit, plus particulièrement que vers les talens d'imitation. La lecture et la conversation sont leurs occupations et leurs ressources ; et si elles fournissent à la société moins d'artistes inférieurs, quoique gonflés de préten-

femmes en France, sans parler des trois charmantes filles de feu M. Esménard. Elles sont de la première force en musique, et parlent le françois, l'anglois et l'espagnol avec autant d'aisance que de pureté. Mademoiselle Inis Esménard, malgré son extrême jeunesse, a déjà acquis quelque célébrité par son talent dans la peinture en miniature, et on la met au premier rang des élèves les plus distingués d'Isabey, qui a été son maître.

tions, elles l'enrichissent d'un plus grand nombre de femmes instruites et agréables.

Le patriarche de Ferney a dit, dans un de ses accès de cynisme : « Les Parisiens parlent » bien leur langue parce qu'ils n'en savent » point d'autre ». S'il avoit dit parce qu'ils n'en *parlent* point d'autre, son observation s'appliqueroit mieux aux François actuels. L'organe françois paroît ne se prêter qu'avec la plus grande difficulté à former des sons qui ne lui sont pas strictement propres. A peine ai-je connu une femme à Paris qui ne fût en état de lire l'anglois, et qui n'eût lu tous nos auteurs classiques, et cependant je n'en ai vu que trois qui pussent le parler de manière à se faire entendre, et deux de ces dames avoient fait un voyage en Angleterre.

Pour comprendre combien le rhythme d'une langue est différent de ce qu'elle paroît à l'œil, il est nécessaire de l'entendre prononcer par un étranger qui ne l'a jamais entendu parler. Les efforts que faisoient de temps en temps quelques-unes de mes belles amies parisiennes pour m'adresser la parole en anglois, ressembloient beaucoup à ceux que font, pour articuler des sons, les élèves de l'abbé Sicard à l'institution des sourds et muets. Les mots, après un léger effort convulsif, sembloient rompre une barrière qui les retenoit dans le gosier, comme

on parvient à faire prononcer Arlequin dans une farce italienne, en lui donnant un grand coup sur le dos. Une dame qui aimoit à plaisanter, après s'être inutilement efforcée de produire quelques sons gutturaux de *th* et *ph*, s'écria : « Ah ! ma chère, c'est inutile ! ce vilain anglois me reste toujours au gosier » (1).

Je ne me suis pourtant jamais sentie disposée à rire des difficultés qu'elles trouvoient dans notre prononciation, et des erreurs qu'elles commettoient, sans éprouver quelques remords de conscience que je devois à l'indulgence douce et polie avec laquelle elles entendoient les fautes comiques que je faisois tous les jours dans leur langue élégante. Elles sont aussi complaisantes qu'infatigables dans la peine qu'elles se donnent pour qu'un étranger puisse se comprendre lui-même, pour dissiper la confusion d'idées résultant de la différence des deux idiomes ; et elles apportent dans cette explication une adresse particulière, qui jette le plus grand jour sur la bonté habituelle de leur caractère.

(1) Je me suis souvent bien amusée en entendant des dames françoises discuter sur le mérite du style de Robertson, de Hume, de Gibbon, de Johnson (*).

(*) C'est ainsi que lady Morgan nous amusera bientôt dans son Livre VII, en discutant sur le mérite du style de Racine, et de nos autres auteurs.

(*Note du traducteur.*)

Je me souviens qu'un de mes amis expliquoit à la célèbre madame de V...te, l'influence que la voix de la loi exerce en Angleterre sur le peuple, et l'assuroit qu'elle étoit toujours respectée, quand même les officiers de l'ordre le plus inférieur en étoient l'organe. Pour appuyer son assertion par un exemple, il cita un rassemblement de populace qui s'étoit dispersé au premier ordre du *constable* de la paroisse. « Oui, madame, dit-il, dispersé au premier ordre du *connétable* » (1).

Le bon sens de madame de V...te se révolta un peu de voir un connétable intervenir dans une telle occasion, et elle commença à sonder sa méprise, en lui disant : « Comment donc, monsieur, vous avez aussi un grand connétable? Vous avez donc aussi vos Anne de Montmorency? » Mon ami, étonné de son défaut d'intelligence, tâcha de lui faire entendre que rien ne pouvoit moins ressembler au grand Anne de Montmorency que les dignes confrères de M. Townsend et compagnie (2). « En-

(1) Les *constables* sont en Anglèterre les derniers officiers de la police judiciaire; mais le mot françois *connétable* ne peut se traduire en anglois que par celui de *constable*; et c'est ce qui causoit la méprise de l'ami de lady Morgan.

(*Note du traducteur.*)

(2) Nom d'un constable de Londres. (*Id.*)

fin, madame, ajouta-t-il, un constable est un alguazil ».

« Ah ! monsieur, s'écria madame de V...te, qu'est-ce que vous venez donc me dire ? vous avez des alguazils ! vous autres républicains ! ». Mon ami ne savoit plus que dire. Alors madame de V...te entreprit d'expliquer la chose à son tour, et ayant commencé par la phrase ordinaire, « Tenez, vous allez voir », elle trouva le pendant des constables d'Angleterre dans un des postes subalternes de la police de France.

C'est une chose bien singulière que le retour des émigrés françois d'Angleterre, après y avoir passé vingt-cinq ans, n'ait absolument rien ajouté à ce que l'on connoît en France de la langue et de la littérature de notre pays. De tous ceux que je rencontrai dans la société, à l'exception du prince Louis de la Trémouille et du prince de Beauveau, je n'en trouvai pas un seul qui pût me parler en anglois. La réponse banale étoit toujours : « J'entends l'anglois, mais je ne le parle pas ». La noblesse émigrée paroît même avoir fixé le point de perfection de la littérature angloise, comme de toute autre chose, à l'époque du règne de Louis XIV. Ils parlent encore avec délices des Saisons de *Mr* Thompson ; ils ne tarissent pas sur les éloges de *Mr* Young et de ses charmantes Nuits. Cent fois on m'offroit en même temps

une prise de tabac et une tirade de critique sur la poésie angloise : « Ah! madame, vous avez des poètes charmans, charmans! Votre Thompson, par exemple : et vos romans, madame, votre Betzi Tatless! Mais c'est un bijou que votre Betzi Tatless! pour ne rien dire de la divine Clarisse » (1).

On parle plus souvent en France l'italien et l'allemand que l'anglois, quoiqu'on ne les lise pas davantage; et il est certain que l'étude de toutes les langues du continent est une partie de l'éducation, qui y est maintenant plus soignée qu'à aucune des époques qui ont précédé la révolution. La raison en est toute simple : la France a tenu dans l'Europe, pendant un certain temps, la même place que Rome a occupée jadis dans l'univers alors connu, et des personnes de toutes les nations remplissoient les endroits publics comme les sociétés particulières de sa capitale.

On peut appliquer aux femmes françoises ce que le roi de Prusse disoit de lui-même :

---

(1) A mon retour en Angleterre, je cherchai inutilement à me procurer *Betzi Thoughtless*, premier véritable roman qui, je crois, ait été écrit en anglois. J'aurois désiré pouvoir juger moi-même du mérite d'un ouvrage qui avoit tant de réputation dans l'esprit de quelques-uns de mes amis françois.

« *Lorsque je suis bien comprimé, j'ai une ressource admirable* ». Pour qu'une Françoise développe entièrement son caractère et ses facultés, il faut qu'elle soit placée sous l'influence de circonstances difficiles. Elle joue mieux le rôle d'héroïne que celui de ménagère ; elle se tire mieux des embarras et des dangers qui exigent qu'elle s'évertue, qui lui procureront une récompense pour être parvenue à les surmonter, que de cette multitude de petits devoirs journaliers qui ne demandent que de légers sacrifices, mais qui exigent des efforts perpétuels. On remarque dans les Françoises des classes supérieures, un besoin réel ou affecté d'être perpétuellement aidées, ce qui les met dans la dépendance de leurs domestiques ; et une femme de chambre ou un maître d'hôtel a dans une famille françoise la même surintendance que sa maîtresse auroit en Angleterre, à moins qu'elle ne fût du rang le plus élevé, et à la tête d'une tenue de maison tout-à-fait inconnue en France. Il n'y a pas une femme de l'état le plus vulgaire qui soit initiée dans les mystères de l'art de travailler à ses vêtemens. Son aiguille ne s'occupe que d'ouvrages d'ornement ; et j'ai entendu dans les boutiques et dans les endroits publics, des femmes de l'air le plus commun et le plus ignoble, parler de leur couturière, de leur ravaudeuse et de leur femme

de chambre, quoiqu'elles n'eussent pas une tournure comparable, à beaucoup près, à celle d'une servante de second ordre dans une famille tant soit peu distinguée en Angleterre.

Les talens d'une femme de condition, en France, semblent donc se borner à cette pénétration qui la rend capable de développer les passions, et de s'occuper d'objets abstraits et de sujets qui tiennent au goût; rarement elle applique toutes ses forces intellectuelles à la routine ordinaire de la vie; elle n'est pas en état d'entrer dans ces calculs économiques par le moyen desquels la prudence angloise balance ses moyens et règle ses dépenses. Dans tout ce qui regarde les affaires pécuniaires, « la femme comme il faut », la femme du bon ton, est en général une enfant aimable, mais étourdie; elle satisfait avec la même promptitude sa sensibilité et ses fantaisies, donne son argent sans y réfléchir, sur la première demande d'un pauvre ou de sa marchande de modes, et dépense son revenu avec une simplicité prodigue en œuvre de charité ou en parures et en amusemens futiles. Jamais je n'ai entendu une femme françoise dire qu'une chose fût chère; et quand je croyois les étonner par le prix exorbitant d'un objet que je pensois qu'on m'avoit fait payer « en dame angloise », toutes me rassuroient toujours en s'écriant : « Mais, ce n'est pas cher! »

On m'a pourtant assuré que dans la moyenne classe, et surtout parmi ce grand nombre de personnes à qui une longue série de vicissitudes politiques a fait connoître les deux extrêmes de la richesse et de la pauvreté, on sait réunir l'économie la plus rigide à cette décense d'extérieur qui est presque de l'élégance. Grâce à ce savoir-faire d'un certain nombre de maîtresses de maison, plusieurs familles peuvent se maintenir dans l'aisance, à Paris, et y jouir des agrémens d'une société choisie, avec un revenu qui suffiroit à peine pour faire vivre un seul individu dans une ville de province, en Angleterre.

Cet esprit d'économie ainsi parfaitement entendu, se trouve encore puissamment aidé par l'union qui rassemble les familles autour de leur chef : on n'en voit pas les membres se séparer les uns des autres, et diminuer la masse des ressources communes, en formant un établissement distinct pour chacun d'eux; du moins c'est un événement infiniment rare. Cette heureuse réunion des intérêts et des affections d'une famille qui rassemble sous le même toit tant de générations, et qui forme un seul faisceau des desseins des vieillards et des projets des jeunes gens, est un des points de vue les plus heureux sous lesquels se présentent le caractère et les habitudes de cette nation. Cette vile sépa-

ration d'intérêt qui relâche si vite parmi nous les liens de la tendresse paternelle et de la piété filiale; qui engage le fils ambitieux à soupirer après cette majorité (1), dont il attend un établissement indépendant, et qui rend un tendre père le jaloux fermier de son héritier impatient, est entièrement inconnue en France : la vie domestique y est purement patriarchale; chaque famille est composée de trois ou quatre générations rassemblées sous le même toit, rangées près du même foyer, assises autour de la même table. Cette vivacité d'esprit, cet élan de gaîté qui « ouvre un petit ciel dans chaque cœur », conservent dans chaque ménage l'ordre et l'harmonie du gouvernement social, qui est si souvent troublé par les humeurs morbides et les penchans bilieux qui sont engendrés sous des climats et par des caractères moins heureux.

Parmi le grand nombre de charmans tableaux de famille qui ont si souvent flatté mon cœur et mon imagination, en leur offrant le

---

(1) L'usage, plutôt que la loi, accorde en Angleterre, aux enfans qui ont atteint leur majorité (vingt et un ans), une sorte de droit de demander à leurs parens ce qu'on pourroit appeler leur légitime, et de former un établissement séparé : mais cela ne se voit guère que dans les classes supérieures.

(*Note du traducteur.*)

spectacle des plus douces affections réunies, peut-il m'être permis d'en choisir un qui, par son éclat et sa beauté, a droit à cette préférence que leur donne, sans réflexion, ma reconnoissance pour les attentions que j'ai reçues de tous ceux qui le composent? Je parle de la famille du prince de Beauveau (1), si intéressante par ses relations avec l'histoire, et qui l'est doublement, dans le moment ac-

(1) La famille de Beauveau est une des plus anciennes de Lorraine, et elle porte le titre de prince de l'Empire. L'oncle du prince actuel étoit le célèbre ministre de Louis XV; son oncle maternel, le non moins célèbre chevalier de Boufflers, auteur des lettres sur la Suisse, et « l'enfant chéri » de Voltaire. La princesse de Beauveau, l'une des plus aimables femmes de la France, est fille du duc de Mortemart. Leur fils aîné, le prince Charles, a épousé la sœur du duc de Choiseul-Praslin, qui doit hériter, en partie, des biens de cette famille aussi opulente qu'illustre. Leur second fils, le prince Edmond, qui, ainsi que son frère, est parvenu de très bonne heure à un grade élevé dans l'armée, offre l'image fidèle et brillante de la jeunesse françoise, toujours intrépide, vive et bouillante. Il semble avoir puisé dans le sein de sa mère l'esprit des Mortemart, et y réunir quelques-uns des traits de la malice et de la gaîté qui distinguèrent la jeunesse de l'auteur de *la Reine de Golconde.* Les jeunes dames Natalie et Gabrielle de Beauveau sont, à en juger d'après les principes du goût anglois, les plus aimables personnes de Paris.

tuel, par le groupe de quatre générations qu'elle offre aux yeux, et qui réunissent tout ce qu'il y a de vénérable dans la vieillesse, de respectable dans la maturité de l'âge, d'aimable dans la jeunesse, et de charmant dans l'enfance.

On ne peut voir sans émotion ces petits cercles patriarchaux, toujours unis, toujours ensemble, jouissant de la fraîcheur délicieuse des soirées d'été, dans tous les jardins publics de Paris. Les petits-enfans, et quelquefois les arrière-petits-enfans, forment l'avant-garde, sautant, courant, bondissant avec joie et légèreté, et suivis par leur « bonne ». Les « chers parens », comme on les appelle ordinairement, les suivent de près, « et le bon papa et la bonne maman » ferment la marche avec une gravité bien soutenue. La portion âgée de la compagnie loue des chaises ou s'assied sur un banc en arrivant, et l'on permet aux enfans, sous la surveillance de « la bonne », de jouer à la corde, de danser « des rondes », de former un bataillon carré ou de monter la garde, car tous les garçons ont l'esprit militaire; tandis que les petites marchandes ou bouquetières, qui savent très-bien prendre des manières insinuantes, offrent à « mes aimables demoiselles », ou à « mes beaux jeunes messieurs », leurs confitures et leurs bouquets pour un prix qu'elles laissent toujours à la générosité des

jeunes acheteurs, en ne manquant jamais de dire : « Mademoiselle a la figure trop aimable pour que je ne me fie pas à sa générosité ».

La femme de chambre est aujourd'hui, dans une famille françoise, aussi importante, aussi maligne, aussi familière, aussi affairée que les Toinette et les Dorine, suivantes inimitables de Molière. Quelquefois directeur général de la conduite de la maison, elle est au moins toujours le ministre de cabinet de sa maîtresse, qui l'amène ordinairement dans la famille de son mari, le jour de ses noces, et elle y est souvent le seul domestique de son sexe.

Comme les dames françoises sont moins dans l'usage de courir les boutiques que celles d'Angleterre, presque toutes les emplettes se font par la femme de chambre, excepté celles de goût et de fantaisie : et j'ai entendu des dames de ma connoissance dire généralement que l'attachement et la fidélité de ces personnes les rendoit dignes de la confiance qu'on avoit en elles.

« La suivante de la jeune femme qui vient de se marier, devient souvent, avec le temps, « la bonne ». Les enfans sont confiés à ses soins; elle est même chargée des premiers élémens de leur éducation. *La bonne* est un caractère charmant, particulier à la France, qui semble

tenir le milieu entre la nourrice des Grecs et la duègne des Espagnols, qui réunit le dévouement affectueux de l'une à la dignité officielle de l'autre. Respectée par les domestiques, aimée par les enfans, traitée avec considération par ses maîtres, elle reste généralement dans la famille après que ses jeunes élèves ont passé sous la conduite d'instructeurs d'un ordre supérieur (1). Voltaire, dit-on, se soumettoit à la juridiction de sa bonne, dans le moment où il exerçoit un empire absolu sur les opinions de plus de la moitié de l'Europe littéraire.

Dans une des conversations délicieuses que j'eus avec madame la marquise de Villette, relativement à Voltaire, son père adoptif, elle me racontait quelques traits plaisans de l'influence que Barbara, son ancienne bonne, ou comme il l'appeloit, *Baba*, exerçoit sur son maître. Barbara étoit née en Savoie, elle étoit vieille, irritable, acariâtre et arrogante, mais dévouée à son illustre pupille, et elle veilloit

(1) L'établissement d'une maison opulente et distinguée se compose généralement, en France, d'une femme de chambre et d'une femme de charge, d'un maître d'hôtel, d'un valet de chambre et de deux laquais, dont l'un est frotteur, et remplit les fonctions dont une servante est chargée chez nous : il faut y ajouter le chef de cuisine et le garçon d'office.

avec une sollicitude maternelle sur toutes ces infirmités que l'âge avoit amenées à sa suite, et dont elle avoit le bonheur d'être exempte. « Pendant que je résidois à Ferney, me dit cette dame, un jour que j'étois occupée à faire ma toilette, je fus effrayée d'entendre le bruit violent et prolongé de la sonnette de Voltaire; je courus à son appartement, où Barbara, qui étoit toujours dans son antichambre, me suivit en haletant. « Je sonne mon agonie, s'écria Voltaire, en nous voyant entrer; je me meurs». Il nous expliqua alors qu'il avoit bu par méprise un verre d'eau de rose, et qu'il étoit presque empoisonné. « Comment donc! s'écria Barbara, qui, en perdant sa crainte, retrouva sa mauvaise humeur; mais il faut être la bête des bêtes, pour faire une telle sottise! »

« Bête ou non, répondit Voltaire, du ton subjugué d'un écolier qu'on gronde, il n'est guère plaisant d'être empoisonné, même par de l'eau de rose ».

Molière avoit aussi sa bonne; et Baba et Laforêt appartiennent autant à la postérité, que les génies illustres qu'elles eurent l'honneur de servir sous ce titre.

Dès les plus anciens temps, l'état de servitude domestique, en France, s'est ressenti des dispositions naturellement douces et aimables de ses habitans, dispositions qui purent seules

améliorer la dureté du système féodal et en prolonger la durée. Le terme « domestique » portoit rarement avec lui une idée de dégradation : du temps de Charlemagne, ce nom étoit donné à plusieurs des grands-officiers de la couronne, comme à ceux qui remplissoient, à la cour, les fonctions de véritables serviteurs. L'ancienne noblesse plaçoit ses enfans dans une sorte de servitude domestique, dans les familles des nobles plus riches et plus puissans. Bayard, « le chevalier sans peur et sans reproche », fut conduit par son père au château de son oncle, l'évêque de Grenoble, prélat dont le crédit égaloit l'opulence, pour l'enrôler parmi les jeunes gens attachés à son service. Après la messe, « on se mit à table, où derechef chacun fit très-bonne chère, et y servoit le bon chevalier, tant sagement et honnêtement, que tout le monde en disoit du bien ». Le jeune Bayard apprit bientôt à s'acquitter de ses devoirs avec grâce, et y déploya toute l'adresse du jeune Cyrus; et quand le duc de Savoie vint dîner chez l'évêque, « Bayard, dit Théodore Godefroi, le servit très-mignonnement ».

Il n'y a pas très-long-temps que le duc de Bouillon payoit aux Noailles une pension qui étoit la récompense « des services domestiques rendu par un Noailles à la maison de

» Turenne » (1) : et Louis XIV parle d'envoyer en ambassade au pape « un grand seigneur, qui est mon domestique ».

L'état de domesticité moderne en France est moins honorable, moins respectable que dans les temps plus anciens ; mais il est adouci par beaucoup d'indulgence, et par l'affection mutuelle qui règne ordinairement entre le maître et le domestique. On accorde en France beaucoup plus d'attention à la santé et au bien-être de cette classe que dans aucune partie de la Grande-Bretagne ; on ne la tient pas enfermée pendant la plus grande partie du jour dans des souterrains malsains qu'on décore du nom de cuisine et d'office. L'office, en France, est placé au rez-de-chaussée, et chaque étage a souvent sa petite cuisine, qui n'est habitée que par le chef de cuisine et le garçon d'office. Tout le surplus des domestiques reste dans l'antichambre, qui est trop près de l'appartement de leurs maîtres pour qu'ils puissent s'y livrer à une gaîté trop bruyante, ou se permettre une conduite inconvenable.

(1) Un incident assez plaisant eut lieu à Paris il y a quelques années. M. G...e, gentilhomme sans titre, donna à ses domestiques la même livrée que le duc de Villeroi faisoit porter aux siens. Le duc s'en formalisa. M. G...e lui répondit que cette livrée étoit celle de sa famille, et que les Villeroi l'avoient autrefois portée.

Cette pièce est généralement spacieuse et éclairée sur la cour; il ne s'y trouve que le mobilier nécessaire; un poêle est le foyer autour duquel les domestiques se rassemblent en hiver; et les fenêtres qu'on ouvre rendent l'appartement aussi agréable pendant l'été. C'est là que la femme de chambre, toujours assise près de la table à ouvrage, jette, à la dérobée, un regard malin sur celui qui y passe pour se rendre chez sa maîtresse; que le maître d'hôtel examine ses comptes; que le valet de chambre lit un roman ou une comédie, et se tient prêt à remplir ses fonctions d'huissier de la chambre, tandis que le frotteur, plus occupé, et qui, dans la soirée, devient laquais, s'occupe pendant la journée de tous les gros ouvrages de la maison. C'est encore là que sont reçus les domestiques qui ont accompagné les voitures de leurs maîtres, car la maîtresse et le valet montent ensemble dans l'appartement, et chacun d'eux trouve une pièce disposée pour le recevoir. Un particulier en bottes ou un prince revêtu de toutes les marques distinctives de son rang, semblent exciter la même sensation dans l'antichambre. Tous les domestiques gardent leur place, aucun d'eux ne songe à se lever à l'arrivée du personnage le plus distingué, excepté le maître d'hôtel ou le valet, qui doit ouvrir « les grands battans »,

et annoncer d'un air théâtral et d'une voix de stentor, le nom et le rang de celui qui se présente.

Il n'y a pas, dans la société angloise, de contraste plus prononcé, plus frappant que celui que présente la situation des maîtres et des domestiques pendant les heures consacrées au commerce de la société par les gens du bon ton de Londres. Pour l'un, l'air est parfumé de roses; l'atmosphère glaciale de l'hiver est tempérée par toutes les ressources de l'art; les jouissances, les plaisirs, les agrémens s'accumulent à l'envi: pour les autres tout est fatigue, privation, souffrance. Exposés pendant des heures entières à toutes les vicissitudes de la saison, ils passent leur temps dans une oisivité nonchalante, ou dans des excès condamnables, nécessaire et inévitable adoucissement de leur situation dégradée; et cette classe nombreuse d'êtres inutiles satisfait l'ostentation de ses maîtres aux dépens de sa santé, et en dépit de tous sentimens d'humanité, de toutes considérations d'un ordre plus relevé.

En France, au contraire, la situation des domestiques relativement tant à leur santé et à leur agrément qu'à leur morale, gagne à un arrangement que le bon goût et l'humanité semblent avoir également imaginé. Une visite

arrive-t-elle « à la porte cochère » pour une assemblée du soir : le portier assigne, soit dans la cour, soit dans une remise, une place où l'équipage et les chevaux restent confiés à ses soins, et sont généralement à l'abri des rigueurs de la saison. Ni les maîtres, ni les domestiques n'ont plus besoin de s'en inquiéter. Ils montent ensemble ordinairement le grand escalier; les uns passent dans le salon, les autres se réunissent à la société de bon ton subalterne rassemblée dans l'antichambre, qui est bien chauffée, bien éclairée, et où se trouve communément une table autour de laquelle quelques domestiques jouent aux cartes. D'autres s'assemblent en petits groupes (1) autour de l'un d'eux qui lit tout haut le journal du jour, un

(1) Un dimanche soir, en traversant l'antichambre de madame de La Briche, ayant été obligée de m'y arrêter quelques minutes, j'y comptai trente domestiques occupés à différens jeux. Parmi les brillantes livrées françoises, j'y remarquai celles de la famille Hardwick, de l'ambassadeur d'Angleterre, et de quelques autres maisons angloises distinguées. Les domestiques anglois sembloient s'accommoder fort bien des usages françois, et ils trouvoient sans doute cette manière de passer leur temps beaucoup plus agréable que de rester dans la rue, ou même d'être obligés de chercher un abri temporaire comme ils le font à Londres.

conte, un roman, un vaudeville, car chacun lit à Paris, et les domestiques ne sont ni les derniers à le faire, ni les moins studieux.

Je regarde comme une circonstance tout-à-fait particulière à la France, qu'il y existe une branche de littérature qui, quoique peu étendue, est exclusivement destinée à l'usage et pour l'utilité des domestiques. *Le vrai Régime du gouvernement des bergers et des bergères, par le bon berger*, est un fort ancien ouvrage qui peut être utile à un ménage champêtre ; *le Parfait Cocher*, attribué au duc de Nevers; *l'Auteur laquais; la Vie de Jasmin, le bon Laquais; la Maison réglée; les Devoirs généraux des domestiques de l'un et de l'autre sexe envers Dieu et leurs maîtres et maîtresses, par un domestique* ; et *le Moyen de former un bon domestique*, sont des ouvrages d'une grande utilité, écrits avec la simplicité qui leur convient, et ne faisant qu'une petite partie de la bibliothéque du domestique.

Je passois un jour sur le quai Voltaire, suivie de notre domestique françois. Tout à coup il s'approcha de moi, et me faisant remarquer la boutique d'un libraire : « Au grand Voltaire, me dit-il; voilà, madame, une maison consacrée au génie! C'est là qu'est mort Voltaire, dans cet appartement dont les volets sont

fermés. C'est là, ajouta-t-il d'un ton d'emphase, qu'est mort le premier de nos grands hommes, et peut-être aussi le dernier ».

En toute occasion, cet intelligent serviteur montroit une connoissance de la littérature françoise qui m'étonnoit, et qui me surprit encore bien davantage d'après une découverte que je fis par hasard.

J'écrivois un matin un billet au baron Denon. Doutant un peu de la pureté de mon françois, je le lisois tout haut à mon mari, afin de mettre à profit ses connoissances en grammaire. Notre valet, qui arrangeoit des fleurs dans la chambre, suspendit son ouvrage pour m'écouter. Je n'étois pas à moitié de ma lecture, quand il m'interrompit, en me disant : « Mille pardons, madame; mais.... » Il hésita. « Eh bien ! Charles, lui dis-je, cela n'est pas françois; n'est-ce pas ce que vous voulez dire ? »

— « Mais, madame, c'est françois si vous voulez, mais ce n'est pas pur; et puis pour le style, c'est froid ».

— « Par exemple, Charles? »

— « Eh bien ! madame, par exemple, vous commencez par dire que vous *regrettez* de ne pouvoir avoir le plaisir, etc., et vous auriez dû dire : *je suis au désespoir* ».

Je lui proposai d'écrire lui-même le billet, et lui dis que je le copierois ensuite.

« Vous pouvez l'écrire sous ma dictée, si vous le voulez, milady, répondit-il; mais, quant à lire et à écrire, c'est une branche de mon éducation qu'on a tout-à-fait négligée ».

J'envoyai à M. Denon mon billet, tel que Charles me le dicta, et je présume qu'il tient sa place parmi les autres curiosités de sa collection.

Voyant ce littérateur illettré citant des ouvrages célèbres, et y faisant des allusions assez fréquentes (1), quoiqu'il eût négligé d'acquérir les connoissances vulgaires de lire et d'écrire, je voulus savoir quelle marche il avoit suivie dans ses études. Il m'apprit que l'usage des classes inférieures de son quartier étoit de s'assembler à la porte les uns des autres dans les soirées d'été, pour faire quelque lecture. Ceux qui savoient lire prenoient le livre tour à tour, les autres écoutoient, faisoient leurs remarques, et gravoient dans leur mémoire ce qu'ils entendoient.

---

(1) En parlant de la belle limonadière du Palais-Royal, il lui appliqua un passage de Molière : « Elle ouvre une grande bouche pour ne rien dire » ; et ajouta : « Car elle est aussi bête que belle ».

Mais le nombre de ceux qui ne peuvent pas contribuer à leur tour à l'instruction de leurs amis est fort peu considérable. Rien n'est plus commun que de voir des cochers de fiacre lire sur leur siége dans les places, et même des commissionnaires et des porteurs d'eau tirer de leur poche un volume *in*-12, et en faire une lecture attentive pendant les intervalles de leur travail. Il est impossible de visiter les halles, ce Parnasse du comique Vadé, sans être frappé de voir que ce marché est ouvert pour la poésie comme pour les pommes de terre, pour la philosophie comme pour le poisson, pour l'histoire comme pour les légumes. Les cris de « haricots verts et de maquereaux frais » se mêlent à ceux de « Fables de La Fontaine, Télémaque de Fénelon, et Contes de Voltaire». On trouve à y acheter la nourriture de l'esprit aussi facilement que celle du corps, et toutes deux sont proportionnées aux moyens des humbles acheteurs ; car il est certain que ces colporteurs ne porteroient pas leurs magasins littéraires dans les endroits qui ne sont fréquentés que par la populace, s'ils n'en trouvoient le débit, même parmi les harengères et les marchandes d'herbes.

Le bienfaisant M. Chamousset, le Howard de la France, projeta, dès l'année 1754, une société en faveur des domestiques, sous le nom

d'*établissement pour les domestiques malades*, *et asile pour les servantes hors de condition* (1). D'autres établissemens du même genre se sont formés depuis la révolution, pour améliorer leur situation et les protéger contre les maux qui sont la suite inévitable de l'âge et des infirmités.

Il ne se trouve en France aucune classe dont les manières aient conservé des traces si marquées des jours *de la liberté et de l'égalité*, que celle des domestiques. Il existe bien une ligne de soumission et de respect qu'ils ne passent jamais; mais en-deçà de cette ligne, ils sont communicatifs, pleins d'aisance et de familiarité. Ils donnent à leurs maîtres des avis, des conseils, leur suggèrent des précautions, comme s'ils étoient leurs amis : ils prennent part à leur joie et à leurs chagrins avec un intérêt qu'ils ne cherchent pas à cacher. J'ai vu souvent, dans les premières maisons, un domestique frapper sur l'épaule de son maître pour attirer son attention sur un de ses hôtes à qui il manquoit

---

(1) « On compte actuellement dans la capitale » dit l'abbé Grégoire dans son excellent ouvrage sur la domesticité « quatre-vingts corporations de ce genre, qui » embrassent au moins six mille familles ; ce qui les porte » à l'économie, aux bonnes œuvres, à l'assistance réci- » proque ».

quelque chose. Un laquais françois sent le mérite d'une histoire plaisante tout aussi bien que son maître, et il témoigne presque aussi haut que lui le plaisir qu'elle lui fait éprouver. J'ai quelquefois vu des domestiques presque étouffer de rire en entendant les plaisanteries des convives qu'ils servoient.

La familiarité et l'influence des domestiques en France, à une certaine époque ; leur subtilité, leur finesse, leur dextérité, fournirent aux anciens poètes dramatiques, et aux auteurs de romans, leurs intrigues et leurs caractères principaux ; et quoique la dissémination générale des connoissances, l'emploi du temps, et les progrès de la morale, doivent naturellement diminuer l'influence d'une astuce ignoble, et dispensent d'avoir recours à des talens sans principes, on trouve pourtant encore autant de vivacité de conception que de finesse de tact, dans les successeurs des Scapins, des Mascarilles et des Sganarelles des anciens temps.

Peu de temps avant que je quittasse Paris, un de mes amis me dit que son valet de chambre, en arrangeant ses cheveux un matin, le voyant lire La Bruyère, lui dit : « Cet homme-là avoit une grande connoissance du cœur humain ; mais il lui manqua une chose, c'est d'avoir été valet de chambre ».

Dans la curieuse correspondance épistolaire qui eut lieu quelque temps entre Louis XV et son ami le maréchal duc de Richelieu, le roi (parlant toujours de lui-même à la troisième personne) lui communique la décision importante que voici : « Sa Majesté a décidé l'affaire des parasols ; et la décision a été que les dames et les duchesses pouvoient en avoir à la procession : en conséquence elles en ont ».

Dans un pays où le chef du gouvernement prenoit un tel intérêt à la conservation du teint de ses sujets, et où il faisoit de l'affaire des parasols un règlement de législation, il étoit impossible que la toilette ne devînt pas l'objet de l'attention de tout son peuple.

Louis XIV présidoit à la garde-robe de ses maîtresses, avec une infaillibilité de jugement qu'on ne lui disputa jamais. Rarement il manquoit d'assister à la toilette de madame de Maintenon, même quand les grâces eurent cessé de s'y trouver. Ce fut dans le cabinet de toilette de la Dauphine, où madame de Maintenon officioit comme dame d'atours, que le roi perdit son cœur pour jamais, et se laissa subjuguer par la grâce et la dextérité qu'elle déployoit en arrangeant les tresses des cheveux de la princesse. « Il est inconcevable, dit cette

femme adroite en parlant de cette circonstance, comme l'art de bien peigner les cheveux a contribué à mon élévation ».

De même que la philosophie d'Aristote, la toilette exerça en France un empire absolu sur l'opinion publique. Il n'y avoit à appeler ni de ses dogmes, ni de ses arrêts, et la maxime de Buffon : « On peut connoître un homme par l'habit qu'il porte », recevoit une application générale. Ainsi tous ceux qui n'étoient pas « mis noblement et avec magnificence, » proclamoient en même temps la bassesse de leur extraction et l'infériorité de leur rang.

Crébillon, qui étoit lui-même exact observateur des modes, fait dépendre en grande partie le mérite et les succès de ses héros de ce qu'ils savent se vêtir « supérieurement, avec goût et avec noblesse ». De même ses héroïnes sont intéressantes suivant la teinte de leur rouge, et deviennent irrésistibles quand elles ont « une coiffure négligée ».

Quand le vertueux Roland, ministre républicain de Louis XVI, parut pour la première fois à la cour de Versailles, la simplicité de sa toilette fit une sensation universelle. Dans l'esprit de ceux qui devoient leur existence à l'observation de certaines étiquettes, et qui croyoient que leur violation mettroient en danger la sûreté du gouvernement, le chapeau

rond, et les souliers à cordons du nouveau ministre, furent une preuve convaincante de son incapacité absolue pour remplir la place qu'il avoit obtenue. M. de B***, maître des cérémonies, le miroir de la mode, le vrai moule des formalités, témoigna son inquiétude à ce sujet au général Dumourier qui se trouvoit présent. « Voyez donc, mon ami, lui dit-il, pas même de boucles à ses souliers! »

« Ah! monsieur, s'écria Dumourier, avec une gravité bien affectée et en levant les épaules, tout est perdu! »

Robespierre, pendant l'époque la plus sanguinaire de son règne, se distinguoit par une recherche particulière et affectée dans ses vêtemens. Un gilet de mousseline bordé de soie couleur de rose, et un habit du bleu le plus tendre, étoient le costume favori d'un monstre qui, inaccessible au moindre sentiment d'humanité, se soumettoit pourtant à l'empire de la mode.

Mais quoique les modes aient changé en France aussi rapidement que les gouvernemens et les institutions; quoique la tunique d'Aspasie ait succédé aux paniers, et ait été remplacée à son tour par des garnitures et des broderies (1), quoique le chignon à la Sévigné ou

(1) J'ai parfois assisté à la toilette de quelques-unes de

la coiffure de Ninon triomphent maintenant de la tête à l'Agrippine, et de tresses flottantes de Vénus Anadyomène; en dépit de tous les changemens et de toutes les vicissitudes, la toilette a toujours maintenu son empire, et son influence n'a été ni diminuée ni ébranlée. Des palais somptueux dont les tours perçoient les nuages, se sont écroulés, et ont disparu; des courtisans se sont métamorphosés en républicains; des coquettes sont devenues des matrones romaines; mais le temple de la mode

mes amies de France, et je m'amusois beaucoup des questions que leur faisoient leurs femmes de chambre sur le sujet important de la toilette du jour. « Quelle coiffure madame a-t-elle choisie ? Veut-elle être coiffée à la Ninon ou à la grecque? Madame est charmante à la Sévigné, et superbe à l'Agrippine ». L'humeur de la belle personne décide de la parure du jour, et lance dans le monde une fière républicaine avec une tête à la romaine, ou une royaliste outrée « frisée naturellement » à la Pompadour. « Je suis bien malade aujourd'hui, disoit l'aimable Joséphine, qui, malgré son rang, étoit bien Françoise : donnez-moi un chapeau qui sente la petite santé ». On lui présenta un chapeau pour une santé délicate. « Mais fi donc! dit-elle; croyez-vous que je vais mourir ? » On lui en apporta un autre qui annonçoit plus de santé. « Allons, s'écria-t-elle d'un air languissant, vous me trouvez donc bien robuste ? » Je tiens cette anecdote d'une personne de distinction qui étoit à son lever, qui admiroit ses vertus, et qui rioit de ses caprices.

subsiste encore dans toute sa splendeur, son parvis est toujours rempli d'une foule d'adorateurs, l'encens et la myrrhe fument toujours sur ses autels.

Attentif à faire tourner au profit de son ambition le côté foible comme le côté fort du caractère françois, Bonaparte fit son offrande à la vanité nationale, en donnant avec une profusion sans bornes les costumes les plus riches et les plus magnifiques à tout ce qui l'entouroit. Mais, en protégeant d'une main la toilette, et l'autel de l'autre, parce que l'un et l'autre pouvoient coopérer à ses projets, il n'étoit qu'un véritable tartufe sous ces deux points de vue, et étoit profondément indifférent sur les formes. Sa robe *de cent peaux*, sa toilette d'or, qu'on colporte maintenant de royaume en royaume pour satisfaire une vaine curiosité, tout cet appareil extérieur n'étoit destiné que pour la multitude : son habit bleu, son petit chapeau, copiés exactement du costume du roi de Prusse qui étoit son idole, étoient pour lui (1).

---

(1) Il avoit véritablement un double caractère; et tout en exigeant le plus profond respect en public, il permettoit en particulier une familiarité qui entraînoit quelquefois ceux qui jouissoient de ce privilége au-delà des bornes des convenances.

Le général Rapp étoit un matin dans son antichambre.

La toilette soutenue ainsi en France par tous les gouvernemens, *de par le roi, au nom de la république une et indivisible*, et *par ordonnance impériale*, y maintient en ce moment son ancienne suprématie, et y a la même influence, la même importance que dans le temps où un roi donnoit une décision sur le rappel d'un parasol banni.

Cet esprit de système, cette soumission aux règlemens établis à laquelle les François semblent s'astreindre par la nécessité de donner du leste à leur barque, par l'addition d'un poids artificiel étranger à leur légèreté spécifique, s'observe également dans le génie de leur toilette, comme dans leur poésie et dans leurs drames. Les règles de ces deux arts ne sont jamais violées, mais l'imagination manque, et

---

Il vit un huissier faire entrer dans son cabinet un homme d'une réputation suspecte. Cet individu resta long-temps enfermé avec Bonaparte. Rapp devint impatient, et même inquiet; il entr'ouvrit plusieurs fois la porte du cabinet pour voir ce qui s'y passoit, avançant la tête, et la retirant aussitôt. L'individu suspect se retira enfin, et Rapp obtint audience. « Que diable vouliez-vous donc, s'écria Bonaparte dès qu'il le vit, en mettant ainsi votre tête à la porte ? » — « C'est que je tremblois pour vous, répondit Rapp : vous ne savez donc pas que l'homme avec qui vous étiez enfermé est un misérable, un drôle, un coquin, UN CORSE, en un mot ? »

on les cultive en dépit des obstacles qu'y apporte la nature. La France n'a jamais été la patrie de la poésie ni de la beauté, et cependant la poésie est la passion de ce peuple, et la parure son principal objet.

C'est sur ce point que les Françoises sont sujettes à faillir, et perdent tout ce que leur caractère a d'intéressant, tout ce que leur conduite a de respectable. C'est là que finit l'économie et que commence une extravagance qui ne connoît pas de bornes : c'est là que la légèreté s'élance vers la surface, et que la frivolité l'emporte sur ce qui est le plus essentiel. Le mérite du « divin cachemire et du joli mouchoir de poche brodé » succède en un instant aux discussions financières et aux argumens politiques ; et « combien de cachemires avez-vous, ma chère ? » est une question que les belles pupilles de ces grands-vizirs des *femmes d'état*, MM. de Châteaubriant et Fiévée, font avec plus d'importance et traitent avec plus de gravité, que s'il s'agissoit des nouveaux traités politiques de leurs maîtres.

Cette élégante production de l'industrie indienne est un objet indispensable pour toutes les Françoises, et elles y attachent tant de prix, qu'on seroit tenté de croire qu'il existe un charme magique dans son tissu. Je n'oublierai jamais le sentiment mêlé de compassion et de

surprise que je causai à une de mes amies de France, quand je l'assurai que je n'avois jamais eu un seul cachemire.

« Ah! mon Dieu! s'écria-t-elle : mais c'est inconcevable, ma belle; il faut en acheter un avec ce que vous produira votre premier ouvrage ».

Je lui répondis que je l'emploierois plus volontiers à acheter une petite terre.

« Eh bien! ma chère, répliqua-t-elle vivement, un cachemire, c'est une terre, n'est-ce pas? »

Dans le fait, ces schalls, aussi chers qu'estimés, sont ordinairement une espèce d'héritage dans une famille françoise.

« Voici une anecdote de toilette pour vous, mon enfant, me dit un matin madame de Genlis, comme j'entrois dans le joli appartement qu'elle occupe dans un couvent de Carmélites où elle s'est retirée. C'est un trait qui vous amusera », et elle me conta ce qui suit :

Quelques instans avant mon arrivée, un jeune homme venoit de quitter cette dame célèbre, soudainement guéri d'une passion que lui avoit inspirée une jeune femme mariée. Madame de Genlis lui avoit en vain fait de longs sermons sur cet objet; elle avoit fait parler la morale, la prudence, l'honneur; elle avoit même, comme madame de Sévigné en écoutant

les confessions de son fils relativement à Ninon, essayé de glisser un petit mot de religion; tout avoit été inutile. Il étoit réservé à un schall *de peau de lapin* d'effectuer ce dont l'éloquence persuasive de madame de Genlis n'avoit pu venir à bout.

Il avoit, la nuit précédente, accompagné « sa chère belle » à un bal. Elle l'avoit prié d'aller lui chercher son schall dans sa voiture. Il s'étoit empressé d'y voler, comptant bien lui rapporter un superbe cachemire, parfumé de la plus délicieuse essence de roses; mais adieu tout tendre sentiment : le laquais tira de la poche de l'équipage un schall de peau de lapin! « Plus donc de sermons, ma chère comtesse, ajouta l'amoureux convalescent, c'est une affaire finie. L'amour et des peaux de lapins ne peuvent s'associer dans mon imagination, et croyez-moi, ma chère dame, il n'y a pas d'amour qui puisse tenir contre un schall de peau de lapin ».

Le moderne et révolutionnaire mouchoir de poche brodé est un grand raffinement sur le royaliste mouchoir de poche des autres temps. Ce petit article de toilette, aussi cher qu'élégant, n'est pas moins nécessaire que le cachemire pour une belle dame parisienne, et il produit quelquefois d'aussi grandes merveilles que le mouchoir magique d'Othello, « qu'une

Égyptienne avoit donné à sa mère pour la rendre aimable ».

Un jeune homme reprochoit un jour à ma charmante amie, madame la comtesse de H...le, de n'avoir ni broderies ni dentelles à son mouchoir. Elle rit de cette observation. « Vous avez tort, répliqua-t-il; car rien ne monte la tête d'un homme comme le joli mouchoir d'une jolie femme ».

Chaque saison a sa dentelle particulière en France; et les fêtes annuelles de l'Église ne sont pas observées avec plus de régularité que la transition du *point* à *la Malines*, ou de *la Valenciennes* à *la blonde de fil*, quand leur tour est une fois arrivé.

« Comment donc, monsieur! disoit un homme de la cour à M. D***, en regardant ses manchettes; vous voilà en point au mois de mai! »

— « C'est que je suis enrhumé ». Telle est l'excuse qu'allégua M. D*** pour se justifier de porter des dentelles qui sont exclusivement réservées pour l'hiver.

Depuis le souverain jusqu'au dernier de ses sujets, tout époux en France présente un *trousseau* au bel objet dont il a fait choix; et j'ai remarqué que jamais je ne suis entrée dans l'appartement du matin (consistant en une chambre à coucher et un boudoir) d'une jeune

femme nouvellement mariée, sans que l'élégante *corbeille* et la riche *sultane* ne se montrassent parmi les objets les plus précieux qui le décoroient.

Lorsque le jour des noces de la duchesse de Berry fut près d'arriver, son trousseau me parut être devenu une affaire d'intérêt national. Je n'entendois prononcer partout que ces mots : « Quand verra-t-on le trousseau? où verra-t-on le trousseau? avez-vous des billets pour voir le trousseau?» Le premier jour de son exposition fut réservé à la famille royale; le second jour fut destiné à la cour et à la noblesse françoise; les quatre suivans furent accordés à ceux qui eurent assez d'influence et de crédit pour obtenir des billets d'admission, et il faut convenir qu'on n'en fut point avare.

Il ne se trouve, dans tout l'univers, aucune capitale où la foule soit aussi polie et aussi complaisante qu'à Paris; et jamais je n'ai vu le peuple françois oublier son caractère de politesse et d'urbanité que lorsqu'il fut question de voir le trousseau. L'importance que chacun attachoit à y parvenir, fit passer par-dessus toutes les formes et toutes les cérémonies; on s'agitoit, on se pressoit, on se démenoit dans la foule qui remplissoit le palais des Menus-Plaisirs, qui en occupoit le vestibule, ou qui en montoit le grand escalier. On étoit poussé,

coudoyé, entraîné comme par un torrent : des généraux se présentoient pour établir l'ordre, sans pouvoir y parvenir ; on n'entendoit que plaintes, prières, cris d'effroi ; en un mot, c'étoit la scène la plus effrayante et la plus dangereuse que j'aie jamais vue.

Enfin, après deux heures passées dans la crainte, dans la fatigue et dans des efforts continuels, nous nous trouvâmes à la dernière barrière, car il y en avoit quatre à surmonter, toutes gardées par des mousquetaires; et nous arrivâmes dans une suite de beaux appartemens, dont les murs élevés étoient entièrement couverts de robes de toutes formes, de toutes couleurs et de toutes espèces d'étoffes, depuis la parure qui ne peut convenir qu'à la royauté jusqu'à la simple robe de chambre de mousseline garnie de dentelles d'Angleterre ; de coiffures, depuis la couronne de diamans jusqu'à l'humble bonnet de nuit. Tout ce qui peut servir à la toilette d'une femme, depuis l'objet le plus indispensable jusqu'au plus superflu, se voyoit là rangé, non par douzaines, mais par centaines. La reine de Saba y seroit morte d'envie : la caverne des *quarante voleurs*, ou *le souterrain de Baba-Abdalla*, ne pouvoient contenir des objets si précieux, ni en aussi grande quantité; enfin, la vie entière de la vieille comtesse de Dumond auroit été trop

courte, ne l'eût-elle employée qu'à se parer, pour épuiser une garde-rode telle que celle qui se présentoit à nos yeux.

Lors du mariage de la future reine d'Angleterre, on n'étala point ainsi aux yeux du peuple anglois des trophées d'extravagance et de vanité. L'idole et l'espoir d'une nation libre, son air de santé, son sourire de contentement, furent tout ce qu'il désira voir, tout ce qu'il vit avec plaisir. Il s'inquiète peu des garde-robes de princes, des toilettes royales : occupé d'intérêts plus importans, il abandonne ce spectacle insignifiant à l'admiration des femmes de chambre et des valets (1).

(1) Je n'ai pas cru devoir multiplier les notes dans ce livre pour relever quelques petites erreurs sans conséquence, dont tous les lecteurs françois s'apercevront facilement. Qu'importe que lady Morgan place dans l'antichambre des femmes de chambre qui seroient très-formalisées si leur maîtresse leur ordonnoit d'y travailler ; qu'elle confonde le trousseau qui est donné à la future épouse par sa famille, avec la corbeille qui lui est présentée par celui qu'elle va épouser, etc. etc. ? mais une observation me paraît indispensable sur ce dernier passage.

En établissant une sorte de contraste entre ce qui s'est passé à Londres lors du mariage de la princesse Charlotte de Galles, et ce qui a été observé à Paris lors de celui de la duchesse de Berry, lady Morgan a évidemment pour but de jeter du ridicule sur l'exposition dont elle auroit

été bien fâchée de ne pas être témoin elle-même dans notre patrie. Il est très-vrai qu'en Angleterre on n'a pas permis au peuple de jeter un œil profane sur ce que je nommerai *le trousseau* de la princesse héréditaire; mais, ce que lady Morgan n'a garde de nous dire, on l'en a bien dédommagé en en faisant insérer dans tous les journaux une description complète, détaillée, et minutieuse: on a donc supposé qu'clle pourroit intéresser d'antres personnes que *les femmes de chambre et les valets.* La seule différence entre l'usage adopté en France à cet égard, et celui reçu en Angleterre, c'est que là le plaisir entre dans le cœur par les oreilles, et que chez nous il s'y introduit par les yeux. Or :

> *Segniùs irritant animos demissa per aurem*
> *Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus.*

En Angleterre, le roi n'est que le chef du gouvernement; en France, il est le père de la grande famille, et il appelle tous ses enfans à partager ses jouissances domestiques.

(*Note du traducteur.*)

LA FRANCE.

LIVRE QUATRIÈME.

PARIS.

Que Paris est changé ! Les Velches n'y sont plus ;
Je n'entends plus siffler ces ténébreux reptiles,
Les tartufes affreux, les insolens Zoïles.
. . . .
Mes yeux, après trente ans, n'ont vu qu'un peuple aimable,
Instruit, mais indulgent, doux, vif et sociable.
. . . .
De la société les douceurs désirées
Dans vingt états puissans sont encore ignorées.
On les goûte à Paris, c'est le premier des arts :
Peuple heureux ! il naquit, il règne en vos remparts.

VOLTAIRE, *Épîtres.*

Je me suis emparé d'une heureuse matière ;
Je chante l'homme à table.

BERCHOUX

LA FRANCE.

LIVRE QUATRIÈME.

PARIS.

Table parisienne. — Petits soupers. — Déjeuners à la fourchette. — Château de Plaisance. — Vincennes. — Chapelle expiatoire. — Hospitalité. — Dîners. — Soirée. — Grande réunion. — Bal paré.

DANS le grand bouleversement social qui eut lieu à la première époque de la révolution, toutes les habitudes de la vie qui avoient quelque liaison avec l'ancien régime, se soumirent au changement général, et furent abolies pour faire place à quelque nouvel usage qui conduisoit à l'extrême contraire; on ne vit que suppressions et remplacemens. *Le petit souper* lui-même, dont on faisoit alors tant de cas, soit comme la pâque domestique de la réunion de famille, soit comme le point de rassemblement pour le plaisir, fut soumis à la loi de

proscription; et le substantiel déjeuner révolutionnaire, le déjeuner à la fourchette s'établit sur ses ruines, comme plus conforme aux lois de la morale républicaine, et plus favorable à la conservation de la santé et des mœurs; mais en dépit de tout l'air de simplicité républicaine que leurs fondateurs leur supposèrent, ces déjeuners étoient loin d'être composés du pain et du brouet noir de la simplicité spartiate; ils finirent par réunir tous les genres de luxe et d'extravagance; constituèrent une nouvelle classe dans ce que Montaigne appelle *la science de la gueule;* et, grâce au génie et à la gourmandise de quelques-uns des hiérophantes qui y présidoient, ajoutèrent au genre burlesque une branche tout-à-fait originale dans la littérature françoise, en raffinant sur les ressources de l'art gastronomique, et en les multipliant à l'infini.

Avant la révolution, peu de personnes d'un rang tant soit peu distingué prenoient un déjeuner régulier : le dîner même n'étoit pas leur repas le plus substantiel, celui où il régnoit le plus de luxe, celui qui étoit apprêté par l'étiquette. Les dîners hebdomadaires que les patrons déclarés de l'esprit et des talens donnoient aux auteurs et aux artistes, et ceux des ministres et des hommes en place, formoient presque la seule exception. Le souper, au con-

traire, réunissoit tout ce que la société avoit de plus brillant, et déployoit l'élégance la plus recherchée. « Le duc de Luxembourg ne dî» noit point, et ne se mettoit presque pas à ta» ble », dit Rousseau, en faisant la description des habitudes journalières du château de Montmorency; il ajoute que le dîner n'y étoit qu'un repas très-léger, qu'on prenoit ordinairement en plein air, et, comme on dit, sur le bout d'un banc, au lieu que le souper étoit très-long.

« Les gens comme il faut » de la capitale faisoient quelquefois neuf milles pour aller assister à de pareils soupers. Le ministre Choiseul et le prince de Condé étoient souvent du nombre de ceux qui faisoient de semblables parties, comme les gens du bon ton de Londres se rendent aujourd'hui dans les maisons de campagne voisines de cette ville, pour y dîner pendant la nuit.

Dans le temps de la régence, il paroît que madame de Simiane, petite-fille de madame de Sévigné, soupoit à sept heures du soir; ce n'étoit pourtant pas l'heure ordinaire du souper, qui, dès lors, se faisoit plus tard; mais on disoit que cette dame l'avoit adoptée en faveur de son admirateur prétendu, le célèbre Massillon, qui étoit obligé de retourner avant

neuf heures à l'Oratoire où il demeuroit (1). Cependant jusqu'au règne de Louis XVI, on soupa toujours assez tôt pour qu'on pût former quelque partie à la fin de ce repas : c'étoit alors que les cartes paroissoient, qu'on s'occupoit d'un pharaon, ou que le bal commençoit. Ce repas ne différoit donc que bien peu du dîner anglois actuel; et comme, dans ces occasions, on avoit recours à toutes les ressources de la cuisine pour éveiller la gourmandise, le souper étoit tout au moins dangereux pour la santé : c'est ce qui fit dire au médecin Dumoulin, « qu'il ne s'étoit jamais relevé pour un homme qui n'avoit pas soupé ».

Il ne reste plus la moindre trace de ces repas, jadis si recherchés et si à la mode; les seuls soupers que je vis ne consistoient qu'en simples rafraîchissemens après un bal paré.

Le repas du soir le plus ordinaire et le plus

---

(1) La tradition rapporte que ce prédicateur éloquent, ce pieux théologien, étoit galant, et savoit apprécier les charmes d'une femme. Ce fut dans un de ces soupers, tête à tête, qu'on assure qu'il composa les vers suivans :

Aimons-nous tendrement, Elvire :
Ceci n'est qu'une chanson
Pour qui voudroit en médire;
Mais pour nous, c'est tout de bon.

à la mode est le *thé*; ce n'est précisément ni le thé des Anglois, ni le *goûter* des François, qui avoit lieu autrefois entre le dîner et le souper; mais il réunit ce que l'un et l'autre ont de plus agréable; le délicieux breuvage produit par l'infusion du *souchong* et de l'*hyson*, des glaces et des friandises qu'on ne peut trouver qu'en France, et du punch au thé vert, aussi bon qu'en Irlande même. J'ai pourtant entendu plus d'un disciple vétéran du petit souper jadis si gai, si joyeux, placer ce changement au nombre des plus fâcheux de ceux qu'a produits la révolution, et s'écrier avec un regret pathétique :

Par un abus coupable,
Les soupers sont proscrits; on déserte la table.

Arrivant en France avec nos vieilles idées *de grenouilles et de soupe maigre*, je fus surprise de voir que le déjeuner françois rivalisoit, s'il ne surpassoit pas, tout ce que l'on a dit de l'excellence du déjeuner substantiel des Écossois. Le matin qui suivit notre arrivée à La Grange, vénérable château du général La Fayette, nous trouvâmes sa famille, composée de trois générations, assemblée dans le salon, et le déjeuner fut annoncé par le maître d'hôtel, avec autant de formalité que le dîner l'avoit été la veille.

En entrant dans la salle à manger, nous trouvâmes une grande table couverte avec profusion de rôtis, de ragoûts, de poissons, de pâtisseries, de salades, de fruits, de friandises et de toutes sortes de vins; on servit ensuite du thé et du café, et le déjeuner françois finit à la lettre au point où commence celui d'Angleterre. Je trouvai la même coutume établie dans toutes les maisons où je passai quelque temps, et le nombre n'en est pas peu considérable: elle est adoptée depuis vingt ans par les gens de tous les partis qui ont resté en France pendant la révolution, et dont plusieurs, tout en détestant cet événement, ont approuvé et adopté les habitudes et les usages auxquels il a donné naissance.

Le déjeuner à la fourchette se prend vers le milieu du jour. C'est pendant le printemps un des plaisirs de Paris les plus à la mode. Il se donne ordinairement à la *maison de Plaisance* ou de campagne, qui tient le milieu entre l'hôtel de Paris et le château de province, et où l'on va entre la saison de la ville et celle de la campagne. Quant à « la petite maison », elle n'est pas plus connue maintenant que « le petit souper ». L'un et l'autre sont tombés avec les mœurs et les coutumes auxquelles ils devoient l'existence.

Ce fut à l'une de ces charmantes maisons de

campagne, sur les bords du confluent de la Seine et de la Marne, que j'assistai pour la première fois à un déjeuner à la fourchette, comme « fête d'étiquette ». Les convives invités étoient choisis plutôt que nombreux, ce qui est ordinaire en France dans toutes les réunions : ils arrivèrent en cabriolets, en chaises, en berlines, à l'hôtel de Chabanois, qui étoit le point de départ pour « *le château de Plaisance* » où la comtesse d'Hossonville, « le véritable Amphitryon » de cette journée, nous attendoit pour nous recevoir.

C'étoit par une belle matinée d'un printemps vraiment digne de la France. Nous devions suivre les boulevards des Italiens et de Saint-Antoine, et le tableau gai, splendide et varié de cette belle route, les groupes fantastiques qui la remplissoient, les sons de plaisir qui frappoient nos oreilles, l'ombrage des beaux arbres qui la bordoient, tout présentoit une scène animée particulière à ce site enchanteur où tout est vie, tout est mouvement. En traversant le Marais, ce quartier jadis à la mode, on nous fit voir successivement les hôtels de madame de Sévigné, de Ninon de Lenclos, de Beaumarchais, les ruines de la Bastille, et le monument colossal de l'Éléphant. Ces points, quoique dans un si court espace, suffisoient

bien pour réveiller une foule d'idées, et faire renaître, presque d'un coup d'œil, des souvenirs d'époques bien différentes dans l'histoire de la France et de sa société. Nous étions assez heureux pour avoir dans notre voiture M. Dorion, auteur de *la Bataille d'Hastings* et d'autres poésies, et jamais, bien sûrement, des voyageurs en pays étranger n'ont rencontré un ami plus attentif, un guide plus intelligent, que ne le fût pour nous cet homme accompli. Ses soins et ses complaisances commencèrent dès notre arrivée à Paris, et ne se terminèrent pas avec notre séjour en France.

En sortant des boulevards, nous vîmes succéder tout à coup le silence et la tranquillité des environs de Paris; car cette grande capitale, bien différente de Londres, n'a pas ces longs prolongemens de faubourgs qui, suivant la grande route, la bordent d'un double rang de maisons derrière lesquelles sont des prés et des arbres couverts de poussière, et qui, réunissant les désagrémens de la campagne à ceux des cités, forment une combinaison qui n'offre pas aux yeux un aspect champêtre, mais seulement Londres hors de la ville.

A l'exception du village et de l'effrayante forteresse de Vincennes que nous laissâmes sur la droite, et de ses bois vénérables, aucun

objet n'attira notre attention que la conversation agréable dont nous jouissions dans notre calèche.

En arrivant au château de Plaisance, nous en trouvâmes l'aimable maîtresse prête à nous recevoir dans son salon, dont le parquet, les boiseries peintes, et le mobilier massif, rappeloient les vignettes dans lesquelles les héroïnes de Marmontel, les Clarisses et les Céciles, sont peintes dans une retraite champêtre, et où les localités des mœurs françoises sont si fidèlement représentées. Les jardins, les plantations, les tapis de gazon *de Plaisance*, annoncent le goût anglois dans leur distribution bien entendue; mais le château, sa situation, son mobilier, les idées qu'il fait naître, tout cela est entièrement françois.

Tandis que ce modèle des rois galans et voluptueux, Charles VII, ne songeant qu'à satisfaire son goût et sa passion, s'amusoit, dans la société d'Agnès Sorel, à tracer des parterres à Mehun sur Yèvre; tandis que se livrant à l'amour et au plaisir, il laissoit les Bedford et les Talbot conquérir son royaume, et souffroit que Henri d'Angleterre se fît couronner dans l'église métropolitaine de la première ville de la France (1), il étoit réservé à la syrène

(1) Henri VI, couronné dans l'église de Notre-Dame à Paris, en 1431.

dont les charmes le retenoient dans ses chaînes, de le réveiller de cette funeste léthargie, et de lui inspirer cette force et cette valeur qui lui firent recouvrer ses états, et lui valurent le titre de « victorieux ».

Ce fut après ces victoires qui diminuèrent la puissance angloise en France, et qui furent suivies de la fameuse paix d'Arras, que ce monarque récompensa la noble passion de sa maîtresse en lui donnant le territoire et *le château de Plaisance* avec *l'île de Beauté*, près de Vincennes, « afin, dit une ancienne chronique, qu'elle fût de fait et de nom, *dame de Beauté* (1) ».

Par suite des temps, l'aimable territoire de Plaisance et de Beauté devint la possession du comte de***. Sa petite-nièce et son unique héritière, la comtesse actuelle d'Hossonville, les a recueillis dans sa succession. Je ne sais quelle grâce indéfinissable Agnès Sorel a dû posséder pour captiver le cœur d'un roi ; mais si ses

(1) « On la nommoit, dit Hainault, madame de Beauté. » C'étoit le nom d'un château proche de Vincennes que le » roi lui avoit donné, et elle méritoit bien de porter ce » nom. Elle avoit l'âme élevée, et aimoit surtout le roi ». *Histoire de France, Tome 1, page* 384.

Le château de Beauté fut construit par Charles V, un des meilleurs rois de la France, dans le même temps qu'il finit de bâtir Vincennes.

manières et sa conversation avoient quelque chose de l'élégance et du charme qui est le partage de la dame de Plaisance de nos jours, je ne suis pas surprise qu'elle ait pu fasciner les yeux d'un monarque et subjuguer son cœur (1).

Quoique le déjeuner à la fourchette fût aussi délicat que recherché, nos plaisirs ne se bornèrent pas à ceux de la table. Le repas fini, nous quittâmes la salle à manger, et tandis que quelques personnes s'amusoient autour d'un billard, les autres suivirent madame d'Hossonville dans ses jardins et ses bosquets brillans d'arbustes en fleurs, et d'où, à l'aide de ses souvenirs historiques, nous découvrîmes le petit fief *des Moineaux*, qu'Agnès Sorel avoit elle-même ainsi nommé, d'après la colonie

(1) Les comtes d'Hossonville étoient grands louvetiers de France, et le père du comte actuel étoit revêtu de cette dignité sous Louis XVI. Le comte d'Hossonville est du nombre des anciens nobles qui ont sauvé une partie de leurs propriétés du brigandage révolutionnaire. Il vit maintenant dans ses domaines, comme le faisoit son père. Il aime la chasse, et y est aussi adroit qu'aucun gentilhomme du comté de Norfolck. Il étoit chambellan de Bonaparte, ayant été obligé, comme beaucoup d'autres membres de l'ancienne noblesse qui se trouvoient dans le royaume, d'accepter une place à la cour; et il est maintenant pair de France.

d'oiseaux qui s'y étoit établie. C'étoit là, peut-être dans les mêmes allées où nous nous promenions, que le vaillant Georges de la Trimouille et le brave Dunois avoient fait la cour, en francs chevaliers, à la « gentille Agnès »; qu'Alain Chartier avoit chanté ses louanges; et que le malheureux Jacques Cœur avoit reçu son testament, quand elle lui dicta ses dernières volontés relativement à son île de Beauté qu'elle aimoit tant (1). Ce fut encore là peut-être que Louis XV s'enivra d'un poison délicieux dans les yeux de madame de Châteauroux · car ce fut dans une fête donnée à Plaisance par le grand-oncle de madame d'Hossonville, que ce monarque vit pour la première fois la plus belle, et, suivant les apparences, la

(1) Jacques Cœur, son ami de confiance, et son exécuteur testamentaire, fut accusé de sa mort. Il servit fidèlement Charles VII comme ministre de ses finances; mais, comme la malheureuse Jeanne d'Arc (*), il en fut abandonné, et fut sacrifié aux intrigues de ses ennemis.

(*) Pourquoi cette calomnie contre la mémoire de Charles VII? Lady Morgan espère-t-elle faire oublier que c'est la vengeance et la cruauté de l'Angleterre qu'il faut accuser du supplice affreux de l'héroïne de la France? Quand elle parviendroit à déchirer les pages de l'histoire qui le constatent, la tradition seule suffiroit pour en perpétuer le souvenir.

(*Note du traducteur.*)

plus aimable de toutes ses maîtresses (1). Il ne reste de l'ancien château de Plaisance que quelques passages souterrains, et, à peu de distance du bâtiment moderne, *les portes de Beauté*, vieilles portes démantelées qui conduisent du village de Nogent dans le bois de Vincennes.

A notre retour, on nous servit un bouillon et des liqueurs, et nous partîmes accompagnés de madame d'Hossonville, qui n'avoit quitté son hôtel de Paris que pour venir présider à la petite fête qu'elle nous donnoit. Nous retournâmes à Paris par le bois *pour nous promener* (en voiture), et pour visiter, chemin faisant, le château de Vincennes.

Quoique ce bois ait été de temps en temps dépouillé d'une partie des beaux arbres qui font son ornement, il offre encore un aspect noble et imposant. Dans la partie qui entoure immédiatement le château, et qu'on appelle le parc, Louis XI planta une surface de trois mille pieds, principalement en chênes (2), et

---

(1) Louis XV passa la première année de son règne à Vincennes; il tenoit sa cour dans le voisinage de Plaisance, qu'il visitoit quelquefois.

(2) Louis XI nomma concierge de Vincennes son barbier Olivier, surnommé *le Diable*. Ce fut sous son règne que des prisonniers d'état furent, pour la première fois, plongés dans ses donjons. Il est à remarquer que ce fut ce roi, l'un des plus cruels tyrans qui aient jamais existé,

l'on y montre encore l'endroit où le pieux roi Saint-Louis, dans la simplicité primitive de ce siècle encore peu policé, tenoit sa cour et présidoit son conseil, sous l'ombre des arbres plantés par ses prédécesseurs (1).

Le château de Vincennes s'élève à l'une des extrémités du bois. Il a été jadis la résidence des rois de France, et est devenu plus d'une fois le tombeau des victimes de l'autorité arbitraire. Nous trouvâmes le village plein de bruit et de monde. Le drapeau blanc flottoit sur les tours de la forteresse; une troupe de musiciens jouoit l'air « Vive Henri quatre » devant un autel champêtre couvert de lis, et des groupes de soldats buvoient à la santé du Roi, le vin du pays, à la porte de chaque guinguette. La famille royale venoit de quitter le village quand nous y entrâmes: elle s'y étoit rendue à l'occasion d'une revue, et les officiers de la gar-

---

qui prit le premier le titre de roi très-chrétien, et qui reçut celui de *majesté*, « peu connu jusques alors », dit Hainault.

(1) « Maintefois ai vu que le bon saint, après avoir ouï » messe en été, il se alloit esbatire au bois de Vincennes. » Il se séoit au pied d'un chêne, et nous fesoit séoir très- » auprès de lui; et tous ceux qui avoient affaire à lui » venoient lui parler, sans qu'aucun huissier, ni autre, » leur donnât empêchement ».

JOINVILLE.

nison donnoient un dîner à la principale auberge. On nous refusa d'abord l'entrée de la forteresse; car elle n'étoit pas ouverte au public. Mais un officier supérieur qui étoit de notre compagnie écrivit un mot au gouverneur, M. Puyvert, qui envoya sur-le-champ un ordre, grâce auquel nous vîmes s'ouvrir les sombres portes et l'entrée ténébreuse de ce

> . . . . Château malheureux,
> Aux beaux-esprits, hélas! si dangereux!

Pendant que cette négociation se poursuivoit, nous eûmes tout le temps de contempler l'extérieur imposant de cet ancien édifice; son pont-levis, les tours dont il est flanqué, et surtout son donjon, où furent si souvent enfermés le mérite, le talent et la sensibilité, semblent avoir été épargnés par le temps, comme des monumens de l'esprit qui présida à sa construction (1). Le château de Vincennes fut

---

(1) « En passant devant Vincennes, dit Rousseau, j'ai » senti, à la vue du donjon, un déchirement de cœur dont » on remarqua l'effet sur mon visage ». Il est assez singulier que les Parisiens, en détruisant la Bastille, aient laissé subsister cette forteresse. Cette circonstance prouve combien le peuple a ordinairement la vue courte. C'est une place très-forte, qu'on diroit bâtie tout exprès pour commander la capitale, dont les faubourgs sont à portée de canon.

toujours une place forte. Rebâti en 1337 par Philippe de Valois, et fini par Charles V, il n'a reçu depuis ce temps que quelques nouvelles fortifications peu importantes, et il conserve encore beaucoup de son aspect primitif. En examinant la vue effrayante et la hauteur immense de son mémorable donjon, je trouvai difficile à comprendre que le plaisir pût être assez bizarre dans ses goûts, pour que des rois mêmes en vinssent chercher dans un tel édifice, et que les Charles et les Louis eussent choisi les tours de Vincennes « pour se soulacier et s'esbattre », comme le dit le naïf Joinville dans son vieux langage.

Lorsque nous eûmes passé le pont-levis, nous trouvâmes la première cour remplie d'artillerie, de munitions, et de tout l'appareil terrible et formidable de la guerre. Tout ce qui frappoit nos yeux étoit destiné pour la destruction de l'homme, l'enchaînement de sa liberté, l'anéantissement de son existence. Une espèce de charme mélancolique fixoit mes yeux sur le donjon. Il me sembla un monument de souffrances, une chronique abrégée de dates et d'événemens qui s'ouvrit tout à coup à ma vue : je n'apercevois pas un créneau couvert de lierre, un bastion noirci par le temps, qu'il n'eût le pouvoir d'éveiller dans mon cœur de tristes souvenirs, de pénibles sen-

sations. Il conserve encore de ses anciens traits de quoi rappeler les événemens qui se sont passés dans ses murs affreux. On voit encore la fenêtre à travers les barreaux de fer de laquelle le grand Condé cultivoit ses œillets pendant son long emprisonnement : son premier crime (1), et la cause peut-être des erreurs dont il fut coupable ensuite, fut son attachement pour une épouse charmante qu'il refusa d'abandonner à la passion romanesque d'un monarque à cheveux gris. On voit encore la chambre qu'y occupa Diderot, quand il y fut enfermé pour avoir publié sa lettre sur les aveugles; où, accablé sous le poids du sentiment de l'injustice dont il étoit victime, son esprit aussi éclairé qu'élevé pensa succomber sous le coup dont il étoit frappé, et ne dut la conservation de sa raison qu'à sa mise en liberté au moment où il alloit la perdre (2). Ce fut encore là que

(1) Lady Morgan applique ici au grand Condé (Louis II de Bourbon) un trait historique qui appartient au père de ce prince (Henri II de Bourbon, prince de Condé). C'est celui-ci qui, s'apercevant que Henri IV s'étoit pris de belle passion pour la belle Anne de Montmorenci, princesse de Condé, s'évada avec elle de la cour, traversa rapidement la France, et se réfugia à Bruxelles.

(*Note des Édit.*)

(2) Quelques personnalités dirigées dans cet ouvrage contre une madame Dupré de Saint-Maur, furent cause de sa détention dans cette prison.

Mirabeau, pendant un emprisonnement de cinq ans, écrivit ses lettres à la belle et fragile Sophie, et composa son ouvrage sur les lettres de cachet, de l'abus desquelles il se trouvoit lui-même victime.

Mais tandis que des événemens se rattachant à la foible portion de liberté civile dout jouissoit la France pendant les mille ans qui précédèrent la révolution, se pressoient en foule dans mon souvenir, d'autres idées en rompirent tout à coup la chaîne, et rappelèrent à ma mémoire notre brave Henri V, mourant dans le donjon de Vincennes, et laissant entre les mains de son frère Bedford, les rênes de la France qu'il avoit conquise; une foule d'images s'élevèrent dans mon esprit, et Hal avec Falstaff vinrent égayer un moment les sombres réflexions qui avoient conjuré leur apparition.

Il nous restoit encore à visiter dans le château de Vincennes, un objet non moins triste qu'intéressant. Nous avions obtenu la permission de voir la chapelle expiatoire élevée à la mémoire du jeune et brave duc d'Enghien par la duchesse d'Angoulême. On nous conduisit dans une aile de la forteresse qui dominoit sur le fossé dans lequel le duc d'Enghien avoit été fusillé, et qui fait face au bois. Le concierge nous reçut à la porte de son appartement, et allumant une lampe, il nous conduisit par un

escalier tournant, étroit et sombre, et qui le paroissoit encore davantage à des yeux qui, un moment auparavant, avoient été frappés par les rayons du soleil sur son déclin.

En nous arrêtant sur un pallier de l'escalier à une hauteur considérable, la lueur de la lampe fit briller le fusil d'une sentinelle placée à ce poste de douleur, et qui porta les armes en voyant les ordres militaires et les croix dont étoient revêtues quelques personnes de notre compagnie. Trouver un garde armé dans un endroit obscur, et si étroit que la vigilance fatiguée ne pouvoit y marcher de son pas accoutumé, produisit sur moi un effet qui m'alla jusqu'au cœur : je ne l'avois pas encore senti battre au milieu de la scène sombre et effrayante d'une prison d'état. Il n'étoit pas impossible que ce soldat qui gardoit en ce moment les restes du malheureux prince, ne l'eût aussi gardé pendant sa vie dans le court intervalle qui sépara sa condamnation de son exécution : il veilleroit sur l'innocent avec le même soin que sur le coupable. Instrument et victime de la force, il se place à tous les postes que son métier lui assigne : rompu à la voix du commandement, il ne lui reste des sentimens, des facultés, des passions de l'homme, que l'obéissance, qui est sa grande, sa suprême loi. C'est en considérant sous ce point de vue

les actions des hommes, les souffrances humaines, qu'on sent le cœur se flétrir et se glacer. La société civilisée perd ici toute sa splendeur, et le développement des facultés de l'homme ne semble tendre qu'à multiplier le pouvoir de faire le mal. Le sauvage dont les peines et les plaisirs, dont la vie et la mort ne sont gouvernés que par les lois de la nature, peut être fier d'avoir ici, pour un moment, la supériorité sur cet être abusé, cruel, vain et glorieux, à qui la civilisation n'a prêté qu'une demi-lumière, qui, en sortant à pas lents de la barbarie, a appris à pervertir plutôt qu'à améliorer ses facultés, pour fouler aux pieds les droits des autres, non pour conserver et faire respecter les siens ; et qui substituant le pouvoir au bonheur, et l'ambition à la justice, cherche à devenir grand, sans s'efforcer de devenir sage.

A droite de l'endroit où étoit placée la silencieuse sentinelle, on nous montra la petite chambre qu'avoit occupée le duc d'Enghien pendant son court et triste séjour dans le château de Vincennes. A gauche, un plus grand appartement dans lequel avoit eu lieu son jugement précipité, offroit un spectacle sombre et imposant. La lumière du jour en étoit entièrement bannie, et la pièce étoit disposée en chambre funéraire, en chapelle expiatoire.

Elle étoit éclairée nuit et jour par une lampe suspendue au centre du plafond ; les murs étoient couverts de drap blanc bordé de noir; un tapis de même étoffe garnissoit le plancher: au milieu s'élevoit un sarcophage couvert en velours noir richement brodé en or, et portant des trophées et les armoiries de la maison de Condé. Par-dessus étoit placé un petit cercueil contenant tout ce qu'on avoit pu recueillir du vaillant d'Enghien, quelques ossemens retrouvés en creusant dans le fossé. A côté, étoit une pierre sur laquelle on dit que sa tête avoit frappé à l'instant de sa chute. Derrière cette triste scène étoit une croix d'argent massif. Douze cierges de cire dans de grands chandeliers d'argent, brûloient de chaque côté. A droite, étoit un autel sur lequel on voyoit un crucifix et tous les vases servant au cérémonial imposant du culte catholique. Une messe y est célébrée tous les jours pour le repos de l'âme du défunt. Madame d'Angoulême y étoit venue elle-même la veille offrir ses prières.

Le souvenir du destin de ce malheureux prince dont les ossemens sans sépulture offroient un spectacle si lugubre ; la vue du fossé dans lequel il avoit perdu la vie; la forteresse elle-même, tout fit naître en moi une impression mélancolique que je ne crus pas pouvoir se dissiper aisément. Nous sortîmes de

la chapelle expiatoire dans un sombre silence, et les yeux de plus d'un brave et dévoué champion des Bourbons étoient baignés de larmes, en quittant les restes d'un de leurs plus illustres et de leurs plus vaillans défenseurs. Mais le soleil brilloit encore de quelques rayons; c'étoit le soleil de la France, et j'étois avec des François. Nous montâmes en voiture, et disant adieu aux tours ténébreuses du château de Vincennes, nos cochers faisant claquer leur fouet, nous eurent bientôt reconduits à Paris, où ils nous descendirent à la porte d'un de ses plus amusans spectacles, l'Opéra-Comique (1).

Lorsque nous entrâmes dans la loge de madame d'Hossonville, le charmant drame pastoral de *Rose et Colas* étoit à moitié joué. Nous arrivâmes pourtant encore assez tôt pour entendre Ponchard chanter quelques jolis vaude-

---

(1) Lady Morgan, dans une note au commencement de son premier livre, après avoir cité un passage où madame de Sévigné rapporte l'anecdote d'un homme qui tua trois de ses enfans de désespoir de voir saisir ses meubles pour le payement d'un impôt, lui reproche de passer brusquement à un voyage de la cour à Fontainebleau. Je voudrois pouvoir évoquer l'ombre de madame de Sévigné, pour entendre ce qu'elle diroit de la transition soudaine de la chapelle expiatoire de Vincennes à l'Opéra-Comique.

(*Note du traducteur.*)

villes, et pour voir la première représentation de *Plus heureux que sage*, pièce qui tomba sans laisser le moindre espoir qu'elle pût se relever, malgré la jolie voix et le jeu noble, spirituel et décent d'une charmante actrice, madame Régnault. Nous restâmes pour le premier acte d'une vieille farce, *les Femmes vengées*, qui, grâce à son ancienneté, conserve le privilége de fatiguer la patience des spectateurs par une continuité d'invraisemblances qui ne sont rachetées que par des traits de gaîté grossière, et par de triviales plaisanteries.

Nous nous rendîmes alors chez le premier restaurateur de Paris, où en faisant un excellent souper, nous discutâmes sur les amusemens du jour, et nous décidâmes du mérite de la salade de volaille et du vin de Champagne de M. Beauvilliers.

L'homme machine, esprit qui tient du corps,
En bien mangeant remonte ses ressorts.

Personne ne sembloit fatigué, tout le monde s'étoit amusé, et le déjeuner à la fourchette commencé si gaîment à midi, finit à minuit avec la même gaîté. Je fus pourtant convaincue que cette journée de plaisirs, véritablement françoise, ne convenoit qu'à l'élasticité du caractère françois, et aux jouissances d'un peuple dont les ressources sont infinies; qui, plus

animé qu'actif, compte plus sur l'énergie de son esprit que sur les forces de son corps, et qui ne connoît d'autre fatigue que celle qui naît de l'oisiveté, et du défaut d'occupations intellectuelles.

Plusieurs déjeuners à la fourchette qui nous furent donnés par nos amis résidens à Paris, succédèrent à la fête champêtre de Plaisance, et remplirent pareillement la totalité de la journée. Après celui que nous donna M. Dorion, nous passâmes la soirée à visiter la belle bibliothéque du célèbre M. Langlès, et quelques autres collections particulières, et nous finîmes la journée par aller au théâtre François. Après un autre déjeuner chez M. Denon, nous trouvâmes de quoi nous amuser amplement en examinant la collection qui remplit son appartement. Dans toutes ces fêtes hospitalières on voyoit régner une politesse exquise, une gaîté sans nuage, et l'on n'y trouvoit jamais cet ennui si fatigant qu'on rencontre dans les amusemens du matin d'un peuple dans la constitution duquel il entre moins de vif-argent. L'usage qui existe en France d'introduire la conversation dans la société, a une influence heureuse et décidée sur l'esprit et les facultés des membres qui la composent, à quelque heure du jour qu'il se réunissent; et le temps se passe rarement sans agrément,

sans plaisir, sans être mis à profit, pour ceux qui ont des ressources intellectuelles suffisantes pour jeter sur les heures de l'intérêt et de la variété, et pour rendre le lendemain aussi agréable que la veille.

Un Anglois résidant à Paris m'assura qu'un Irlandois qu'il avoit connu en France, il y a bien des années, avoit laissé en mourant sa petite fortune au seul François qui l'eût une fois invité à dîner, pour marquer en même temps sa reconnoissance et la rareté d'un tel événement. Ce cri qu'élèvent maintenant tous les étrangers qui visitent Paris, contre le manque d'hospitalité de ses habitans, est plus général qu'il n'est fondé. Des milliers d'individus sont venus et viennent encore en France de toutes les parties de la Grande-Bretagne, sans avoir été aussi heureux que l'Irlandois en question. Mais les François n'éprouvent pas un assez grand besoin, une assez grande disette de société pour être obligés d'envoyer « sur les grands chemins et dans les carrefours », ramasser indistinctement tous les étrangers qui pourroient avoir envie d'accepter une invitation charitable, et de satisfaire en même temps leur appétit et leur curiosité. Il n'est pas d'hospitalité, il n'est pas même de fortune qui puisse tenir contre ces légions d'oisifs et de fainéans, qu'une surabondance de richesse,

ou l'envie mal dirigée de voir du nouveau, portent à quitter l'Angleterre pour promener ailleurs leur ennui.

Le François, circonspect en tout temps sur ses liaisons, et ennemi des assemblées nombreuses et sans choix, n'a pas appris à étendre le cercle de sa société, et à multiplier ses invitations à des étrangers, depuis que les circonstances ont inondé la capitale de la France d'un déluge d'hommes de tous les pays et de toutes les nations.

L'individu obscur, inconnu, sans réputation, n'a donc qu'une bien foible chance d'être admis dans les bonnes maisons françoises, s'il n'y est introduit par des lettres de recommandation particulière. J'ai connu un grand nombre de ces gens suffisans, qui sont le centre de leur cercle domestique, la mouche du coche de quelque coterie, et dont l'amour-propre étoit blessé au vif de se trouver confondus, perdus dans le troupeau vulgaire d'étrangers qui, par le moyen de ce puissant passe-partout, l'argent, se procurent l'entrée de tous les endroits publics, sans pouvoir aller plus loin. Ce sont eux qui croyent se faire un caractère national en décriant tout pays qui n'est pas le leur, et une réputation de patriotisme, en affichant la préférence qu'ils donnent à leur patrie. Ils ne sentent pas que l'ennui et le dégoût qu'ils éprouvent

ont leur siége dans leur propre cœur, et ils calomnient la société, uniquement parce qu'ils n'y sont pas reçus.

Je crois que peu de personnes arrivant en France avec de bonnes lettres de recommandation, ou y étant précédées par la réputation de leurs talens, se joidront à ces clameurs contre l'hospitalité françoise, ou nieront que l'accès d'une maison dans laquelle un étranger a été une fois admis, n'y soit toujours facile et gracieux. Il est cependant vrai que les dîners de cérémonie n'y sont pas, à beaucoup près, aussi fréquens qu'à Londres et à Dublin. Mais dans cette dernière ville, l'hospitalité a perdu depuis long-temps son caractère de simplicité : cette vertu n'y est plus le lien des jouissances sociales, ce n'est qu'un leurre pour la vanité et l'ostentation. On ne désire guère vous recevoir qu'autant qu'on peut vous éblouir ou vous surpasser. La ruine ne marche que trop souvent à la suite des fêtes; rarement on calcule ses moyens et ses ressources, parce que l'envie de briller est en jeu; et tel qui, par un sentiment de justice pour ses enfans et pour ses créanciers, ne devroit pas même se permettre l'humble vin de Porto, n'hésite pas à offrir à ses convives le Tokai impérial.

Les revenus immenses de la noblesse angloise, l'opulence sans bornes de la classe des

négocians de cette grande patrie du commerce, en multipliant les distinctions artificielles de la société, permettent des dépenses favorables aux rivalités de l'orgueil et de la vanité. En France, où les propriétés sont divisées d'une manière plus égale; où il ne se trouve point de fortunes énormes, et où l'on peut presque dire que personne n'est absolument pauvre; l'hospitalité proportionne ses efforts aux moyens dont elle peut disposer, et en place d'ostentation, le goût les dirige exclusivement vers les jouissances de la société et de la conversation.

Les dîners publics et ministériels ressemblent à ceux de même espèce dans les autres pays, et ceux de l'archi-chancelier Cambacérès, le hiérophante de la gastronomie moderne, étoient cités comme des modèles d'élégance et de luxe. En général pourtant, ce repas est en France simple et sans prétention. On ne vous invite ordinairement que quelques jours d'avance, ce qui est assez convenable à l'incertitude de toutes choses humaines. Il nous est arrivé souvent d'être invités à dîner, après une revue ou un autre amusement du matin, par quelques personnes de la compagnie dans laquelle nous nous trouvions. Il ne s'agissoit que de placer sur la table de nouveaux couverts, et nous partagions « la fortune du pot ». Si l'on

n'y trouvoit pas de recherche et de profusion, au moins la bonté des mets démontroit la fausseté de cet aphorisme de Berchoux :

Un dîner sans façon est une perfidie.

Une maxime empruntée des épicuriens, et adoptée par le code de la civilité françoise, c'est qu'un véritable gourmand ne se fait jamais attendre. Être ponctuel à l'heure indiquée est un point de politesse auquel on manque rarement. Le convive est reçu dans l'antichambre par tous les domestiques de la famille, et la distribution des appartemens françois étant, en général, d'être placés à la suite les uns des autres, on passe presque invariablement par la salle à manger pour arriver au salon. Souvent on ne met la table que quelques instans avant de servir le dîner. Cette besogne qui prend des heures entières dans une maison angloise, et qui y occupe tant de monde, se fait en France avec une célérité qui tient de la magie. Mais lorsque tout est calculé pour l'utilité, et que rien ne l'est pour l'ostentation, on épargne nécessairement beaucoup de temps et de peine. On n'y voit pas dans la salle à manger de riches et somptueux buffets; et quoique le service de la table se fasse toujours en argenterie, on ne trouve presque jamais, même dans les premières maisons, ni vaisselle de pur ornement,

ni objets qui ne soient pas immédiatement nécessaires au service des convives.

La table françoise ne connoît ordinairement ni haut bout ni bas bout. Les hôtes sont placés vers le centre. On repousse au milieu de la table les plats qu'on a servis. Elle offre ordinairement deux services fort courts, un dessert, et une quantité de hors-d'œuvres pour exciter l'appétit, tout-à-fait inconnus dans l'ordonnance d'un dîner anglois. Ceux qui sont accoutumés *à raisonner principes sucrés*, trouveront, pour me servir du langage de M. de La Reynière, que le dessert françois *parle à l'âme et surtout aux yeux*. Un léger vin de Bourgogne est la boisson qui remplace notre liqueur de grains fermentés; les vins d'une qualité supérieure ne se servent qu'après le premier service, et les domestiques les offrent à la ronde : les vins du Cap et de Malvoisie se boivent au dessert. L'art de la cuisine paroît avoir atteint depuis long-temps en France son plus haut point de perfection. C'est une science que tout le monde a étudiée, que tout le monde connoît; mais on regarde comme de mauvais ton d'en parler et d'en faire un objet de discussion. On trouve aujourd'hui que ce genre de conversation sent les temps révolutionnaires, où le dernier des roturiers, sorti d'une boutique pour habiter un palais, se faisoit un mé-

rite d'avoir une table chargée de friandises inconnues pour lui jusque alors, et étoit fier de prouver sa supériorité sur la cuisine bourgeoise, en discutant sur les cotelèttes à la Maintenon, et en décidant du mérite des mets qui ne paroissoient autrefois que sur *le menu* des tables aristocratiques.

La science et l'expérience que déploient à table nos jeunes gens à la mode qui veulent se faire une réputation par *une vie de garçon*, sont descendus en France *aux garçons* qui servent chez les restaurateurs. Je me rappelle un certain Lacroix qui nous servoit quelquefois dans un cabinet particulier chez Le Gacque, dont les jugemens prononcés d'un ton d'oracle sur les mets ou les vins qu'il nous recommandoit étoient aussi amusans qu'instructifs, et lui donneroient droit en Angleterre à une chaire de professeur, si l'art de la cuisine y arrivoit jamais à la dignité de science (1).

---

(1) Comme nous demandions un jour l'opinion de ce Lacroix sur quelques liqueurs que nous voulions acheter, il prit l'attitude d'un déclamateur de l'Institnt, et nous parla en termes également scientifiques. « Tenez, madame, me dit-il, on doit considérer les liqueurs sous denx rapports, pures et factices : par exemple, le parfait-amour est factice, et le kirschenwasser est pur, etc. ». Cette dissertation de Lacroix, que je rapporte littéralement,

A la fin du dessert, chacun se lève en même temps, et l'on trouve préparé sur une table, placée à demeure dans un coin du salon, du café tel que Mahomet devoit en avoir bu pour se croire transporté dans son troisième ciel. On y voit ordinairement tout l'équipage usité en Angleterre pour le thé, et qui sert autant pour l'ornement que pour l'usage, et rarement l'urne à thé et la théière en argent y sont oubliées. Une conversation d'un petit quart d'heure succède au dîner. Les voitures et les cabriolets s'avancent, et chacun va chercher les plaisirs et les amusemens de la soirée où il le juge convenable : personne ne reste dans la maison où il a dîné, à moins qu'il n'y soit particulièrement invité, ou que ce ne soit le jour de la soirée de la maîtresse de la maison.

Il est arrivé quelquefois qu'une invitation à dîner que nous recevions, contenait un arrangement pour une promenade en voiture; et dans les belles soirées d'un été de France, rien n'est plus délicieux que ces courses du soir faites en grande compagnie, que l'intempérance des hommes ne trouble jamais, et auxquelles le plaisir et la santé trouvent également leur profit.

---

vaut presque le traité *De la moutarde considérée philosophiquement.*

Une de ces promenades agréables à laquelle je me trouvois, eut pour but le charmant jardin de Mousseaux, situé à l'une des extrémités de Paris, près le faubourg du Roule (1). Nous sortîmes de table à sept heures, montâmes en voiture, et, en une demi-heure, fûmes rendus à l'endroit de notre destination. C'étoit autrefois la célèbre *petite maison* du feu duc d'Orléans, le temple de ses dissipations, de ses orgies et de ses intrigues politiques. La maison, ou, pour mieux dire, le pavillon, est d'architecture grecque pure, correcte jusqu'à inspirer la froideur par son uniformité, et cependant élégante. Le jardin anglois, connu autrefois sous le nom de *Folies de Chartres*, malgré le mauvais goût qui y règne de ruines gothiques, de temples attiques, de cascades sans eaux et de ponts sans rivières, est cependant beau, noble et bien planté. Les agrémens de cet endroit délicieux, la société dans laquelle je me trouvois, la beauté du temps et du climat, tout contribua à rendre l'heure que je passai aux Folies de Chartres, l'une des plus agréables de ma vie. La lune s'étoit levée pendant notre

(1) Mousseaux, ou, comme on l'écrit quelquefois, Monceaux, étoit naguères la maison de plaisance de Cambacérès. J'ignore quel en est le propriétaire actuel, mais ses jardins sont ouverts au public.

promenade, et elle brilloit quand nous rentrâmes à l'hôtel dont nous étions partis. Nous trouvâmes déjà rassemblés ceux qui devoient composer l'assemblée de madame de C..., et un thé à l'angloise termina à minuit notre agréable partie de dîner et de « promenade en voiture (1) ».

Une *soirée* en France est littéralement « une soirée chez soi ». Presque toutes les dames de condition de Paris ont une soirée une ou deux fois par semaine. Il en est qu'on trouve chez elles tous les soirs, à moins qu'elles n'aillent à la cour, à l'Opéra, ou aux autres spectacles (2). Les jours de *soirée*, on rend et l'on reçoit des visites comme les autres jours; car le soir est le temps qu'on choisit ordinairement en France pour faire des *visites du matin* (3).

---

(1) L'ancienne noblesse se récrie beaucoup contre les dîners à cinq heures et demie et à six heures, et blâme ces heures trop tardives à son gré. Elle dit qu'à la fin « les Parisiens, à force de retarder l'heure du dîner, finiront par ne dîner que le lendemain ».

(2) Nous avions plus de vingt maisons qui nous étoient ouvertes, dans les différentes soirées de la semaine, pendant notre séjour à Paris, et nous étions toujours certains d'y être parfaitement accueillie, et d'y trouver bonne société.

(3) Ce calembourg a été inspiré à lady Morgan par-

Une fois qu'on a été admis à une *soirée*, on n'a plus besoin d'invitation pour s'y présenter. Ces petites assemblées qui n'entraînent à aucune dépense et où l'on se rend sans cérémonie, présentent l'état de la société parisienne sous le jour le plus favorable; l'ostentation et la vanité n'y prennent point la place de l'aisance et de la simplicité : il n'y a point de jeu, point de parure; les femmes y vont en demi-toilette; et comme l'éclairage est à fort bon marché à Paris, les appartemens sont toujours parfaitement illuminés. La seule dépense extraordinaire qu'une *soirée* occasionne est le thé, auquel on substitue parfois quelques rafraîchissemens qu'on offre vers minuit. La société n'est donc pas une cause de rivalité; elle ne conduit pas à des extravagances ruineuses; des paragraphes insérés dans les papiers publics n'entretiennent pas cet esprit; elle n'éveille pas l'envie de faire assaut de luxe; elle ne fait pas naître de jalousie. Une maîtresse de maison ne calcule pas le plaisir qu'elle procure à ses hôtes d'après le nombre de gens

---

l'usage où l'on est en Angleterre de faire le matin les visites de pure cérémonie. On ne va dans l'après-dînée que chez les personnes où l'on est attendu, ou avec lesquelles on est familièrement lié.

(*Note du traducteur.*)

titrés dont elle remplit son salon, ou des choses rares dont elle orne sa table; l'esprit, la gaîté, le talent de converser, maintiennent toujours leur ascendant sur les ducs et pairs comme sur les ananas, sur les planchers couverts d'élégantes peintures, comme sur les pois à une guinée le quarteron (1).

La soirée hebdomadaire dans quelques-unes des grandes maisons de Paris peut passer pour une nombreuse réunion, pour une grande assemblée : alors la coquetterie de la demi-toilette fait place à la parure complète, et la société ressemble davantage à ces assemblées brillantes et tumultueuses que nous appelons *a rout*. Peu de jours après notre arrivée à Paris, nous reçûmes des billets d'invitation pour le même soir de l'ambassadrice d'Angleterre et de la princesse Louise de La Trémouille. J'allai chez toutes deux, et j'eus ainsi l'occasion de comparer les assemblées des deux nations. Nous passâmes entre deux longues files de voitures d'Anglois, qui remplissoient la rue Saint-Honoré, en approchant de l'hôtel de notre ambassadeur : le vestibule et l'antichambre de cette demeure magnifique étoient remplis de domestiques portant la splendide

(1) Critique des mœurs de Londres.
(*Note du traducteur.*)

livrée de la maison de Stuart. Lady Élisabeth Stuart étoit à la porte de son premier salon pour recevoir les hôtes nombreux de toutes les nations qui affluoient sans cesse, et dont la majeure partie étoit pourtant composée d'Anglois, d'Irlandois et d'Écossois. Elle y mettoit autant de grâce et de politesse que si cette tâche laborieuse, qu'elle remplissoit avec tout le cérémonial usité à Londres, ne lui eût pas coûté les peines et les fatigues qui en sont nécessairement la suite. J'aperçevois de tous côtés des figures qui m'étoient familières depuis long-temps; que j'avois vues dans les cercles de Londres, ou que je croyois avoir laissées en Irlande. C'étoit le bruit, le mouvement, la confusion d'une grande assemblée (*a rout*) d'Angleterre. Chacun regardoit, chacun parloit, personne n'écoutoit. Les rafraîchissemens se distribuoient en abondance, et un élégant souper étoit préparé pour succéder à la distribution de l'orgeat, des glaces et du punch glacé. Nous ne restâmes pas pour participer à cette hospitalité surérogatoire; nous partîmes de bonne heure, et nous nous rendîmes à l'hôtel de La Trémouille.

Il est situé au centre de la rue de Bourbon, comme cela devoit être; car ces noms n'ont pas été souvent désunis. Cette rue, aussi grande que son aspect est sombre, a toujours été la dé-

meure de l'ancienne noblesse de France, dont les hôtels sourcilleux s'élèvent encore des deux côtés comme des monumens de sa grandeur passée. A peine le moindre bruit troubloit-il le silence qui y régnoit lorsque nous y entrâmes, et les réverbères n'éclairoient que foiblement les murs noirs et élevés des cours spacieuses qui déroboient à la vue du vulgaire la demeure d'une grandeur héréditaire.

Un seul coup frappé à la porte, annonçoit l'arrivée d'une visite, et la porte cochère s'ouvroit lentement, sans qu'on vît le mécanisme qui la faisoit mouvoir, et comme si elle se fût ouverte par le moyen de la roue d'une porte de couvent. Dans la cour, les carrosses et les cabriolets étoient placés sous la remise, ou rangés en file des deux côtés. Notre domestique nous conduisit lui-même par un vestibule silencieux jusqu'au haut d'un escalier en pierre, sur lequel donnoit l'antichambre. Là il nous confia aux soins du maître d'hôtel, à qui il dit nos noms, et s'assit dans un fauteuil près du poêle. Nous suivîmes notre nouveau guide, qui ouvrit les grands battans pour nous introduire dans les appartemens.

Toutes les salles étaient illuminées de la manière la plus brillante. Celle de billard, ce jeu que les deux sexes jouent si bien et si géral ement en France, étoit rempli de joueurs

et de spectateurs. Nous trouvâmes compagnie nombreuse assise dans le grand salon. On causoit, on sembloit animé, et pourtant chacun restoit en repos à la place qu'il avoit prise. Quelques hommes seulement étoient debout, et divisés en *petits pelotons*, suivant l'expression françoise : d'autres étaient appuyés sur le dos des chaises des dames, et s'entretenoient avec elles. En passant dans la superbe chambre à coucher (1), je remarquai M. Fiévée, auteur du charmant roman de la Dot de Suzette. Il recevoit les complimens de quelques personnes sur ses nouveaux traités politiques. J'y vis aussi M. de Châteaubriand que j'avois déjà vu à l'ouverture de l'Institut. Je le reconnus sur-le-champ, à ses bras croisés, à son regard abstrait, et à son air d'*Arabie déserte*. Écarté de la foule, dans une solitaire magnificence, il recevoit l'hommage de quelques ultra-douairières, et lui, qui salua toutes les rivières, tous

(1) Rien ne peut surpasser le goût et la magnificence de quelques chambres à coucher des hôtels particuliers de Paris. Les murs en sont ordinairement drapés d'étoffes de soie et de satin, attachées et décorées avec des ornemens d'or et d'argent. Le couvrepied ou la courtepointe du lit, qui est placé dans un alcôve, est souven de satin blanc richement brodé, et garni de dentelles de Bruxelles.

les arbres, tous les rochers, depuis Paris jusqu'à Constantinople, sembloit dans la société ne pouvoir saluer que sa propre importance.

La princesse de La Trémouille ne couroit pas de chambre en chambre faire des révérences éternelles; elle n'étoit pas postée en sentinelle près de la porte d'entrée, pour goûter le plaisir fatigant de recevoir ses hôtes : tranquillement assise dans un fauteuil, dans sa belle chambre à coucher, le *sanctum sanctorum* du goût, de l'élégance et de la splendeur, dans les appartemens françois, elle regardoit jouer au piquet deux vénérables ducs, revêtus des marques distinctives de leur rang. Ce fut presque la seule table de jeu que je vis dans toutes les soirées et dans toutes les réunions auxquelles j'assistai en France.

La manière dont une Françoise reçoit la visite des personnes de son sexe, est civile et respectueuse. On peut y remarquer une teinte de cérémonie, mais elle porte toujours l'empreinte de la politesse et de l'attention. L'accueil qu'elle fait aux hommes est en général prévenant, mais ne manque pas d'une certaine dignité. Elle ne se lève pas de son siége; elle paye leur salut d'un sourire, d'un mouvement de tête, d'un *bonsoir*, d'un *bonjour*, d'un *comment cela va-t-il?* ou de quelque autre petite marque d'attention, comme d'un coup d'éven-

tail, une main qu'elle présente à baiser, une expression de surprise agréable en les voyant paroître sans être attendus. C'est un air, c'est un regard, c'est quelque chose, ce n'est rien; et prétendre en faire la description ou la définition serait une témérité.

De La Trémouille! Qui peut avoir ouvert une histoire de France, et ne pas sentir quelques palpitations accélérées de cœur, quand il se trouve en compagnie pour la première fois avec les représentans de cette illustre famille! Les plus belles époques de l'histoire de ce royaume se rattachent à ce nom. Les plus puissans des nobles de la Provence, les La Trémouille, gouvernèrent les Charles, s'opposèrent aux Louis, et aidèrent le fondateur de la maison de Bourbon à monter sur le trône de la France. Ils souffrirent le martyre pour elle sur l'échafaud révolutionnaire, et ils se rallient aujourd'hui autour d'une famille pour laquelle ils ont combattu, pour laquelle ils ont versé leur sang. On pourroit dire, je crois, que les La Trémouille ont fait pour la maison de Bourbon plus que la maison de Bourbon ne pourroit faire pour les La Trémouille (1).

(1) Plusieurs familles de la noblesse françoise se regardent comme d'une date plus ancienne que la dynastie

Le prince Louis, seul représentant existant de cette illustre famille, réunit dans son maintien et dans sa personne tout ce qui annonce une haute naissance et une excellente éducation; c'est un des trois frères les mieux faits que la France ait jamais vus réunis pour soutenir la même cause.

Les talens et les connoissances de la princesse de La Trémouille lui donnent une influence décidée dans le cercle de sa compagnie habituelle, et je remarquai que la littérature

---

régnante. Il en étoit de même dès les temps les plus reculés. « Qui vous a fait comte? » demandoit avec hauteur Hugues Capet au comte de Périgord. « Ceux qui vous ont fait roi », répliqua-t-il hardiment. Charles VII, fatigué de l'autorité qu'avait prise Georges de La Trémouille, le fit arrêter et conduire en prison par son ennemi, le connétable de Lorraine.

Ce fut d'après la conduite de Louis de La Trémouille, qui fit Louis XII prisonnier à la bataille de Saint-Aubin, que ce sage et excellent monarque dit, après être monté sur le trône : « Le roi de France ne venge pas les querelles du duc d'Orléans ». Le duc de La Trémouille était un des chefs secrets du parti des Huguenots qui présenta des demandes si exorbitantes pour la reconnoissance du roi. L'influence, le crédit et le pouvoir de cette famille sont démontrés dans chaque page de l'histoire de France. Le dernier prince de La Trémouille, frère du prince actuel, périt sur un échafaud au commencement de la révolution.

et la politique étoient les principaux sujets de conversation dans ses réunions marquées par l'élégance et le bon ton.

Le bal paré, amusement très-fréquent pendant l'hiver, saison qui, « par parenthèse », arrive littéralement pendant l'hiver, et ne fait jamais d'incursions sur le printemps ni même sur l'automne (1), est une combinaison où l'on trouve jeunesse, plaisir, gaîté, danse excellente, musique exquise, splendides parures, et jolies collations. Dans les familles où il se trouve beaucoup de jeunes gens, une contre-danse se forme quelquefois tout à coup au son de la harpe ou du piano; mais cela arrive moins fréquemment que dans les cercles peu nombreux d'Angleterre, dont les cartes font le principal objet.

Les sociétés de tout genre sont, à Paris, simples, peu coûteuses, raisonnables et élégantes: mais elles sont en général moins brillantes, elles doivent moins à l'art que celles d'Angleterre, et l'on y trouve peut-être en même temps plus d'aisance et moins de formalités. Elles

(1) Critique de l'usage où la bonne compagnie est, en Angleterre, de ne quitter Londres pour aller à la campagne que vers le mois de juillet, et de n'y revenir qu'à la mi-mars.

(*Note du traducteur.*)

offrent un nombre infini de nuances qui varient suivant le rang, l'âge et la fortune de celui chez qui l'on se rassemble. Cette variété n'est pas son moindre charme, et les personnes distinguées par leur naissance, leurs talens et leur célébrité, qu'on y rencontre, doivent toujours rendre la société en France curieuse, intéressante et attrayante pour le voyageur qui, exempt de préjugés et de prévention, cherche, en visitant un pays étranger, à comparer ses mœurs et ses habitudes avec celles de sa patrie, et qui, d'assez bonne foi pour accorder à chaque nation le mérite qui lui est propre, nourrit pourtant ce sage et naturel sentiment de préférence qui le porte à croire que le premier, le meilleur des pays, est toujours celui qui l'a vu naître.

FIN DU PREMIER VOLUME.





